
Bibliothèque
de MM.
HEIRISSON Fres





RECHERCHES
SUR
LES THEATRES
DE FRANCE,

Depuis l'année onze cens ſoixante & un; juſques à preſent.

GODARD

Par M. DE BEAUCHAMPS,
Sécrétaire de M. LE DUC DE VILLEROY.

TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez PRAULT, Pere, Quai de Gêvres, au Paradis.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

—— *Si quid novisti rectius istis,*
Candidus imperti, si non, his utere mecum.

Horat. Epi.



A MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY, PAIR DE FRANCE.

ONSEIGNEUR,

ON se refuse avec peine au plaisir de loüer, quand on ne craint pas d'être accusé de flaterie. Sans des ordres aussi absolus que les vôtres, j'aurois moins consulté votre modestie que mon cœur.

J'avois trop de motifs & trop de ſujets de parler, pour me taire. Le public ſuppléera à mon ſilence. Souffrez ſeulement, MONSEIGNEUR, *que je lui apprenne qu'en me permettant de vous dédier mon ouvrage, vous ne m'avez pas même permis les expreſſions de reconnoiſſance, & que vous avez preſcrit les bornes étroites dans leſquelles je me renferme.*

Je ſuis, avec le plus profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur,
DE BEAUCHAMPS.

PRÉFACE.



'OUVRAGE que j'annonce au Public, n'eſt point une Hiſtoire du Théatre ; cette entrepriſe eſt au-deſſus de mes forces. J'ai fait des recherches, je les ai miſes par ordre, dans la vûë qu'elles pourroient être utiles à ceux qui aiment ce genre de litterature. Voilà ce qui ſeul m'a ſoutenu dans un travail long & pénible, où rien ne flate, où tout décourage un auteur, dont l'eſprit ſe trouve aſſujetti, ſans délaſſement, aux regles ſévéres d'une ſéche exactitude. Il y a ſi peu de mérite à citer des faits, des titres & des dates, qu'on ne doit point eſperer que le lecteur ait de l'indulgence pour les fautes, même inévitables, qui ont échapé dans leur arrangement.

Mais ce n'eſt pas de moi dont il s'agit, c'eſt de mon travail. Le compte

que je vais en rendre avec ſimplicité; fera voir que je n'ai rien negligé pour le donner le moins imparfait qu'il m'a été poſſible. Je ſçai qu'on ne peut le regarder que comme un eſſai, je ne promets, & je ne garantis rien de plus. Quelqu'un plus habile fera mieux dans la ſuite, je lui ſacrifie de bon cœur mes foibles découvertes. Nous ſommes tous membres de la même ſocieté, nous devons tous concourir à ſes avantages.

Je commence par la vie des Poëtes provençaux, non que tous ceux dont je parle aïent écrit pour le Théatre, ou qu'ils faſſent partie du nôtre; mais il m'a paru que voulant remonter le plus haut que je pourrois, je devois faire mention de ces hommes illuſtres, qui ſe ſont fait admirer dans des tems où la barbarie, répanduë dans toute l'Europe, ſembloit n'avoir reſpecté que la Provence.

J'ai pris ce que j'en dis dans Noſtradamus; mais je ne l'ai point traduit à la lettre: j'ai imité quelques-unes de leurs poëſies, j'en ajoûte quelques au-

tres de moi ; j'ai crû, qu'étant maître de cette partie de mon ſujet, il m'étoit permis d'y jetter quelque ſorte d'enjouëment.

J'ai fait deux diſcours que j'ai placés, l'un au devant des Miſteres & des Moralités, l'autre à la tête du Théatre françois.

J'expoſe dans le premier ce qui m'a paru de plus vraiſemblable ſur l'origine de nos Spectacles. Je tâche dans le ſecond, & c'eſt, pour ainſi dire, tout ce que je me ſuis propoſé dans mon ouvrage, de faire ſentir les differens progrès de notre Comédie, par rapport aux mœurs & au ſentiment. Je ſçaurai bien-tôt ſi j'ai rempli mon idée, le lecteur m'en inſtruira ; quelque ſévere que puiſſe être ſon jugement, je m'y ſoumets ſans appel.

De là je paſſe à l'établiſſement de nos Théatres à Paris ; je ne dis rien de l'hôtel de Flandre, ne ſçachant point ſi l'on doit le regarder comme un Théatre public. On verra dans l'article des freres Greban, que le miſtere des actes

des Apôtres devoit être joüé dans cet hôtel ; mais en même tems on y verra que les préparatifs s'en devoient faire à l'hôtel de la Paſſion. Je conjecture que les confreres, voulant donner deux ſpectacles à la fois, ſe partagerent, & choiſirent l'hôtel de Flandre, qui eſt peut-être le même qu'on voit encore dans le quartier de ſaint Paul, & que, faute de ſpectateurs, ils ſe réünirent à leur premier Théatre ; tout cela n'eſt point aſſez clair pour établir un jugement aſſuré.

Si j'avois entrepris l'hiſtoire particuliere de l'hôtel de Bourgogne, je me ſerois étendu ſur ſes reglemens & ſur ſes privileges ; mais comme ils m'auroient trop écarté de mon objet, je me ſuis contenté d'indiquer le recüeil qui les contient. C'eſt une brochure in-4°. de 71. pages, imprimée à Paris en 1632.

On voit par les ſtatuts du roïaume de la Bazoche, que ceux qui le compoſoient, & qu'on appelloit *Bazochiens*, avoient une juriſdiction particuliere,

mais cette jurisdiction ne s'étendoit qu'à juger de certains procès ; cependant, sans qu'on puisse démêler l'origine de ce droit, ils avoient une loge à l'hôtel de Bourgogne, & même les maîtres de cet hôtel étoient obligés de leur ceder le théatre un certain jour de l'année. Il y avoit parmi eux des gens d'esprit, qui faisoient des Misteres & des Moralités, qu'ils joüoient eux-mêmes : tels étoient Dabundance & quelques autres. Le recüeil qui renferme ces statuts, est un in-8°. de 148. pages, imprimé en 1644. Paris, Claude Bonjan, par privilege de la Bazoche, du 20. juillet 1643. La seconde édition, en vertu du même privilege, contenant 119. pages, est de 1654. Paris, Cardin Besogne.

Personne n'ignore que les Misteres étoient une représentation de quelques histoires de l'ancien ou du nouveau Testament, plus ou moins grossierement renduës, selon le plus ou le moins d'art de l'auteur. Je n'en ai point fait d'extraits, parce que j'ai senti qu'il me

feroit impoſſible d'éviter la profanation ou l'ennui. Peut-être même trouvera-t'on que je me ſuis trop étendu ſur les Moralités, & ſur les Sotties ; mais j'étois obligé de faire connoître ces deux genres de ſpectacles, & je ne pouvois en dire moins.

Le nombre des Miſteres n'eſt pas ſi grand qu'on ſe l'imagine ; la plûpart, imprimés ſans date, ont été copiés les uns ſur les autres par differens imprimeurs, quelquefois ſeparément, quelquefois pluſieurs enſemble dans le même volume. J'ai donné la liſte de tous ceux que j'ai pû découvrir. Les curieux en ont, ſans doute, quelques-uns qui me feront échapés ; s'ils veulent les communiquer, ils ſerviront à ceux, qui prendront un jour la peine de perfectionner cette partie de mon ouvrage, duquel je n'augure point aſſez avantageuſement, pour m'offrir de profiter moi-même de leurs lumieres dans une ſeconde édition.

Tout ce qui a precedé Jodelle ne pouvant être regardé que comme Mi-

ſteres, Moralités, ou traduction de pieces anciennes, je n'ai pas crû que les auteurs de ces ſortes d'ouvrages appartinſſent directement à notre Théatre; je n'en ai fait mention que pour préparer les lecteurs à la naiſſance de notre Comédie.

J'en ai fixé l'époque à l'année 1552. & je l'ai partagée en quatre âges.

Le premier commence à Eſtienne Jodelle, juſqu'à Robert Garnier, c'eſt-à-dire, depuis 1552. juſqu'à 1573.

Le ſecond, depuis Robert Garnier, juſques à Alexandre Hardy, c'eſt-à-dire, depuis 1573. juſqu'à 1622.

Le troiſiéme, depuis Alexandre Hardy, juſqu'à Pierre Corneille, auteur du *Cid*, c'eſt-à-dire, depuis 1622. juſqu'à 1637.

Le quatriéme, depuis Pierre Corneille, auteur du *Cid*, juſqu'à preſent, c'eſt-à-dire, depuis 1637. juſqu'aux trois premiers mois de 1735.

J'ai rendu compte de cette diviſion; qui m'a paru néceſſaire pour marquer les differens états de notre Comédie;

née ſous Jodelle, ſortant du berceau ſous Garnier, commençant à parler ſous Hardy, parvenuë ſous Corneille aux graces, aux charmes de la jeuneſſe, elle a conſervé pendant près d'un ſiecle, la force & l'éclat où nous la voïons encore aujourd'hui.

Si l'entrepriſe de parler de toutes les pieces qui exiſtent, n'eſt pas abſolument impoſſible, on conviendra du moins, qu'elle eſt d'une difficulté preſque inſurmontable. Il faudroit, pour aſſûrer qu'on n'a rien omis, avoir parcouru toutes les bibliotheques, tous les cabinets, & quel homme vivroit aſſez long-tems pour cette recherche! Il faudroit avoir vû les regiſtres des Comédiens des differentes Troupes, & nous ne les avons plus, ils ſe ſont égarés par le malheur des guerres civiles, ou par la négligence de ceux qui devoient les conſerver.

Les catalogues les plus amples ne ſont d'aucun ſecours; j'en ai lû plus de trente, dans leſquels j'ai trouvé les mêmes défauts; dans les uns, ce ſont des

romans, ou des nouvelles hiſtoriques, qu'on érige en comédies; dans les autres, ce ſont des titres imaginaires, ou défigurés; dans tous, on ne trouve que des pieces communes & connuës de tout le monde.

Il n'y avoit qu'un moïen d'éviter les mépriſes; & ce moïen, tout pénible qu'il étoit, ne m'a point effraïé: c'étoit de conſulter les originaux; je l'ai fait, & j'oſe dire, qu'il y a peu de pieces de celles dont je parle, que je n'aïe vûës & examinées. J'ai porté l'exactitude juſqu'à marquer la forme, les éditions, le nom des villes & des imprimeurs, & la date des privileges. S'il y en a quelques-unes où je n'aïe pas obſervé cette préciſion, c'eſt qu'elles ſont peu rares, ou modernes, ou enfin impriniées enſemble dans des recüeils particuliers, qu'on appelle le théatre de l'auteur qui les a faites.

Pluſieurs difficultés m'arrêtoient à chaque pas. La premiere, étoit de déterminer, ſi telle piece a été joüée, & ſur quel théatre elle l'a été. La deuxié-

me, de découvrir les noms empruntés ou déguisés. La troisiéme, d'attribuer les pieces anonimes à leurs veritables auteurs. J'avouë ingénûment que j'ai trouvé là-dessus si peu de lumieres dans les auteurs contemporains, que dans la crainte de me tromper, j'ai laissé les choses dans l'incertitude où je les ai trouvées.

La quatriéme, étoit d'établir des dates fixes. Les auteurs ne mettoient point comme à present, sur la premiere page, le jour, le mois, l'année de la représentation. Les imprimeurs, quand une piece se vendoit mal, en changeoient le titre, la date; & quelquefois ils se servoient de privileges obtenus plusieurs années auparavant : ils faisoient plus, ils imprimoient in-12. les pieces qu'ils avoient imprimées in-4°. & les dates ne se rencontrent presque jamais, ce qui cause, quand l'une ou l'autre édition se trouve perduë, une confusion, que le travail le plus opiniâtre ne peut débroüiller qu'imparfaitement.

Je suis bien éloigné de croire que

j'ai ſurmonté tous ces obſtacles ; j'ai fait ce qui étoit en moi. Malheureuſement les lumieres ne ſecondent pas toujours l'attention dans une matiere auſſi ingrate que celle que je traite.

On me demandera peut-être pourquoi, ne me ſentant pas capable de remplir l'attente du public, je m'expoſe de gaîté de cœur à le mécontenter ? Je répondrai, qu'on ne hazarderoit jamais de lui rien donner, s'il falloit être ſûr que les choſes qu'on lui donne ſont marquées au coin de la perfection.

Je répete encore, & je ne puis trop répeter ce que j'ai dit pluſieurs fois dans le cours de cet ouvrage, par rapport à certaines pieces dont je donne les titres. Ces viles productions du libertinage & de l'oiſiveté, ſont trop mépriſables pour être dangereuſes ; enſévelies en petit nombre dans la pouſſière de quelques bibliotheques, peu de perſonnes les connoiſſent, moins encore ſont à portée de les lire. Obligé de citer toutes celles que je connois, je ne parle de celles-là que pour les condamner, que

pour en inſpirer du dégoût.

Il y a un autre genre de pieces, qui ſont ſans date, & ſans noms d'auteurs ; je n'ai pû en faire d'autre uſage que de les répandre dans la table générale.

Je me ſuis abſtenu de juger, parce que le public, à qui ſeul il appartient de le faire, ne m'a point tranſmis ſes droits. Le lecteur veut être libre. Pour un, qui par indolence d'amour propre, ſe ſoumet à la déciſion qu'il n'a pas formée, il s'en trouve mille qui ſe révoltent, quand ils ſoupçonnent qu'on a voulu prévenir ou gêner leurs ſuffrages ; c'eſt par reſpect pour cette précieuſe liberté, que je me renferme avec ſcrupule dans la ſimple expoſition des ſentimens de ceux qui ſont venus avant moi.

Ma premiere intention étoit de rapporter toutes les diſſertations faites pour ou contre les pieces qui ont eu le plus de ſuccès. J'étois en état de le faire ; mais j'ai crû devoir en réſerver une partie pour un autre tems ; elles contiennent des réflexions & des préceptes ſi capables

capables de perfectionner notre poëtique ; que je suis surpris qu'on ne les ait point encore rassemblées.

Je viens maintenant aux auteurs dont je fais mention : il y en a de trois sortes.

Les premiers sont si connus de tout le monde, qu'en m'étendant plus que je n'ai fait sur ce qui les regarde, je n'aurois pû que redire ce qui n'est ignoré de personne. Quel gré m'auroit-on sçû de copier Moreri, Baile, & le Parnasse françois ?

Les seconds, au contraire, le sont si peu, que je n'ai pû, malgré tous mes soins, les tirer de leur obscurité.

A l'égard des troisiémes, qui tiennent le milieu entre les uns & les autres, je crois en avoir assez dit pour satisfaire la curiosité.

Non seulement je me suis imposé la loi de ne rien dire des auteurs vivans, qui pût leur faire de la peine ; mais la plus grande partie de ceux qui sont à Paris, sçavent que je les ai consultés. Si par erreur je leur attribuë des pieces qui ne leur appartiennent pas ; ou si dans

leur article j'en omets quelques-unes qu'ils ont faites, c'eſt moins par ma faute, que parce qu'ils n'ont pas jugé à propos d'entrer avec moi dans le détail de leurs productions. Je ſçai trop quels ſont les devoirs de la ſocieté, pour manquer aux égards indiſpenſables qu'elle exige; c'eſt bien aſſez qu'on ſe plaigne de l'auteur, ſans qu'on ait encore à ſe plaindre du citoïen,

Je ne me ſuis donc permis quelques legeres anecdotes, qu'à l'égard des auteurs qui ne vivent plus. Elles ſont ſimples; je les tiens toutes de bonne part; comme elles n'intereſſent point les mœurs, & qu'elles n'offenſent perſonne, je ne crains pas qu'on m'en faſſe un crime.

Voilà ce que j'avois à dire ſur les deux premieres parties de mon livre. La troiſiéme, qui commence par un recüeil de Ballets depuis Henri II. ne ſera peut-être pas la moins curieuſe; du moins j'oſe me flater qu'elle paroîtra nouvelle, par l'arrangement, & les faits qu'on y trouvera. Le pere Menetrier

avoit traité cette matiere, mais plûtôt pour en donner des regles, que pour en faire l'hiſtoire. Ainſi nos idées ſont differentes.

Nous n'avons rien dans ce genre avant Henri II. les maſcarades des regnes précédens, telles que celle des Sauvages, ſous Charles VI. & quelques autres, n'étoient point des Ballets, mais de ſimples déguiſemens, ſans paroles & ſans deſſein.

Les Ballets n'étoient d'abord que des danſes figurées; quelques beaux eſprits y joignirent des vers, qu'on récitoit à la loüange des Danſeurs; enſuite ces récits furent dialogués, mis en muſique, & chantés; bien-tôt on en fit de vrais ſpectacles dont on prenoit le ſujet dans la fable, ou dans nos livres de chevalerie; les danſes, qui en faiſoient auparavant la partie eſſentielle, n'en furent plus que les intermédes. Sous le regne de Loüis XIV. ils furent portés au dernier degré de magnificence: habits, théatres, décorations, machines, tout fut mis en œuvre, pour procurer au plus

grand roi de la terre, des plaiſirs dignes de lui. Nous nous ſouvenons encore, avec admiration, de ces merveilleuſes fêtes de Saint Germain, de Paris & de Verſailles, qui devoient leur éclat, moins à la puiſſance du prince, qu'à la délicateſſe de ſon goût.

Quand on fait réflexion que nos Opera doivent leur origine aux foibles commencemens des Ballets, on eſt ſurpris que de ſi petites choſes en aïent produit de ſi grandes; mais de quoi ne ſont point capables le génie & l'art, quand ils ſont animés par la gloire & par les récompenſes!

C'eſt ici que ſe bornent mes recherches. Je n'avois rien de nouveau à apprendre ſur les autres Théatres, je n'en parle que par ſupplément, & pour remplir les obligations de mon titre; je me ſuis cependant aſſez étendu ſur le nouveau Théatre Italien, parce que ce genre de comédie, telle qu'elle eſt aujourd'hui, m'a paru mériter un peu plus d'attention.

Je finis par quelques particularités

de la vie de plusieurs de nos comédiens François ; j'observe à leur égard la regle que je me suis prescrite, je ne dis rien des vivans.

J'ai fait trois Tables ; la premiere, est une chronologie abregée des auteurs dont j'ai parlé ; la seconde, contient une liste alphabetique de leurs noms, avec des renvois aux pages de leurs articles.

J'ai renfermé dans la troisiéme les titres de toutes les pieces qui composent le corps de l'ouvrage. Pour l'intelligence de cette derniere table, les lecteurs qui voudront s'en servir, feront attention que pour garder l'uniformité, j'ai rangé chaque comédie sous le mot qui la caractérise ; ainsi, quand on voudra trouver, par exemple, *la mort de Pompée*, il faudra chercher *Pompée* ; quand on voudra trouver *les fourberies de Scapin*, il faudra chercher *Scapin*, & de même des autres. J'espere qu'on sera content de mon exactitude dans les chiffres qui indiquent les renvois.

Il ne m'a pas été possible de me ser-

vir d'une même ortographe, parce que j'ai été forcé de conserver l'ancienne dans les citations & dans les noms propres. Il s'est glissé quelques fautes, mais peu essentielles, & qui ne demandent point d'*errata*.

Pour ne point laisser d'embarras, je prie qu'on jette les yeux sur les marques suivantes:

TABLE ALPHABETIQUE des abbréviations qui se trouvent dans le cours de cet Ouvrage.

B. *signifie* Ballet.
Ber . . . . Bergerie.
C. . . . . . Comédie.
C. A. . . Comédie allégorique.
C. B. . . Comédie-Ballet.
C. Bur. . Comédie Burlesque.
C. F. . . Comédie Françoise.
C. Fa. . . Comédie Facetieuse.
C. H. . . Comédie Héroïque.
C. I. . . . Comédie Italienne.
C. S. . . . Comédie Satirique.

E. . . . . Eglogue.
F. . . . . Farce.
I. . . . . . Idille.
M. . . . . Moralité.
Maſ. . . Maſcarade.
O. . . . . Opera.
O. C. . . Opera Comique.
P. . . . . Paſtorale.
Par. . . . Parodie.
P. B. . . . Paſtorale Bocagere.
P. D. . . Poëme Dramatique.
P. H. . . Paſtorale Héroïque.
T. . . . . Tragédie.
T. C. . . Tragi-Comédie.
T. C. H. Tragi-Comédie Héroïque.
T. C. P. Tragi-Comédie Paſtorale.
T. S. . . Tragédie Sainte.
Tra. . . . Traduction.

TABLE DES ARTICLES.

TOME PREMIER.

Histoire des Poëtes Provençaux, p. 1
Discours sur l'origine des Spectacles en France, 153
Etablissement des Théatres, 195
Misteres, Moralités, Farces, &c. 221
Auteurs de Misteres, avant Jodelle, 251
Discours sur la Comédie françoise, 359
Le Théatre françois, 398

TOME SECOND.

Suite du Théatre françois, 1
Pieces anonimes, 540

TOME TROISIE'ME.

Mascarades, Ballets, &c. 1
Théatre de l'Opera, 203
Ancien Théatre Italien, 248
Nouveau Théatre Italien, 257
Opera comique, 331
Particularités de la vie de quelques Comédiens françois, 340
Table chronologique des Auteurs, 380
Table alphabetique des Auteurs, 392
Table alphabetique des Pieces, 416

HISTOIRE



HISTOIRE DES POETES PROVENÇAUX.

E MONGE des Isles d'or; & Henry de saint Cezari avoient composé ou recüeilli en langue provençale, les particularités de la vie & des ouvrages des poëtes provençaux. Cette langue si célébre dans le douziéme siecle, ne s'entendoit plus dans le quinziéme. Pour ne point laisser perdre la mémoire de ces hommes illustres, qui avoient fait tant d'honneur à la Provence, il s'en fit une nouvelle histoire en françois. Le titre du livre, imprimé à Lyon en 1575. l'attribuë à Jean de Notre-Dame

+ c'est à dire, Le Moine
V. cy-dessous p. 146. &c
V. p. 149. &c

procureur en la cour du parlement de Provence, cependant Jean, frere de Michel de Nostradamus+, si connu par ses centuries, dit expressément dans son épître dédicatoire à la Reine de France, qu'il en est l'auteur; quoi qu'il en soit, cette histoire étant devenuë rare, j'ai crû faire plaisir au public de lui en donner un abregé.

+ L'auteur commence par une bévue. Jean de Notre Dame et Jean Nostradamus sont le même homme.

1161.

Jaufred Rudel. 1161.

JAUFRED RUDEL, gentilhomme sieur de Blieux en Provence, fut d'abord attaché au seigneur de Sault-Agoult du Loup, qui le donna à Geoffroy, frere de Richard Roi d'Angleterre, au service duquel il vécut assez long-tems; un motif aussi bizare que singulier, le fit passer en Syrie; on parloit beaucoup en Europe de la beauté de la comtesse de Tripoli : aussi-tôt l'imagination du poëte provençal s'échauffe, son cœur se met de la partie; le voilà éperdument amoureux. Comment vivre sans voir ce qu'on aime? Il s'embarque avec un de ses amis:

la mer n'étoit point ſon élément. Il tombe malade dans le vaiſſeau. La comteſſe inſtruite du pouvoir de ſes charmes, le vient recevoir au port ; Rudel ne peut ſoûtenir ſa fiévre & ſon bonheur ; il ſuccombe à la violence de l'une & de l'autre, & meurt après avoir prononcé quelques paroles mal articulées.

Jaufred Rudel. 1161.

1162.

Frederic Barberouſſe 1162.

Une épigramme en langue provençale, faite par l'Empereur FREDERIC BARBEROUSSE, l'a fait mettre au rang des poëtes provençaux. Voici ce qui donna lieu à la galanterie de ce prince. Raimond Berenger, dit le jeune, étant venu à Turin, où l'Empereur étoit alors, lui rendre hommage des comtés de Provence & de Forcalquier, s'étoit fait ſuivre d'une cour nombreuſe de gentilshommes & de beaux eſprits. Frederic charmé de leurs jolis ouvrages, voulut auſſi montrer qu'il étoit capable d'en faire. Voici l'épigramme:

Plas my Cavallier Francés,
E la Donna Catallana,

Frederic Barberousse 1162.

E l'onrar del Gynoés,
E la Cour de Kaſtellana.
Lou cantar Provenſallés,
E la danſa Triuyzana,
E lou corps Aragonnés,
E la perla Julliana,
Las mans, & Kara d'Anglés,
E lou Donzel de Thuſcana.

1178.

Pierre de Vernegue. 1178.

PEYRE DEL, (Pierre de) VERNEGUE chevalier ſeigneur de ce lieu, paſſa ſes premieres années au ſervice du dauphin d'Auvergne. La récompenſe des poëtes de ſon tems conſiſtoit en armes & en chevaux. Le dauphin qui aimoit Vernegue paſſionnément, ne l'en laiſſoit point manquer; il porta même ſa complaiſance trop loin pour ce favori, ce fut d'engager ſa propre ſœur femme de Beral de Mercuit, grand baron d'Auvergne, de répondre à ſa paſſion. Vernegue appuïa les ſollicitations de ſon maître de pluſieurs chanſons, qui plûrent à la dame. Il en fut écouté; la jalouſie du mari troubla ſa bonne fortune, il fut obligé de ſe faire comique à la cour des

grands ſeigneurs, ce ſont les termes de l'ancien hiſtorien, enſuite il ſe retira en Provence auprès de la comteſſe femme d'Alphonſe fils de Raimond, qui lui fit dreſſer un ſuperbe mauſolée après ſa mort; Vernegue a fait un poëme en rimes provençales, intitulé *la preza de Jeruſalem par Saladin*; le Monge de Montmayor, le fleau des poëtes provençaux, le traite de ruſtique & d'ignorant, cependant on nous le donne pour un homme bien fait & très-poli.

Pierre de Vernegue. 1178.

1180.

ELYAS DE BARJOLS, gentilhomme & poëte provençal, vivoit à la cour de Garcene fille du comte de Forcalquier, & femme du prince de Marſeille; dans toutes les chanſons que faiſoit Barjols pour ſes maîtreſſes, il y avoit un couplet pour ſa protectrice, c'étoit une eſpéce de dedicace. Il compoſa un poëme intitulé *la guerra dels Bauſſencs*, c'eſt-à-dire la guerre que le comte de Provence fit en 1150. aux princes des Baulx, cet ouvrage lui valut de riches

Elyas de Barjols. 1180.

Elyas de Barjols. 1180. présens. Sa mort est marquée en 1180, à la fleur de son âge.

Estephanette des Baulx, mere des princes dont je viens de parler, étoit une des presidentes de la cour d'amour, c'est-à-dire une de ces dames illustres de Provence, devant qui se rapportoient toutes les questions de galanterie; leurs jugemens étoient ce qu'on appelle les arrêts d'amour, elles étoient au nombre de dix: voici leurs noms:

Estephanette dame des Baulx, fille du comte de Provence.

Adalazie vicomtesse d'Avignon.

Alalette dame d'Ongle.

Hermyssende dame de Posquieres.

Bertrane dame d'Urgon.

Mabile dame d'Yeres.

La comtesse de Dye.

Rostangue dame de Pierrefeu.

Bertrane dame de Signe.

Jausserande de Claustral.

1181.

Guillaume d'Agoult. 1181. GUILHEM, GUILLAUME D'AGOULT, gentilhomme d'Alfonse premier, roi d'Arragon, prince de Provence &

comte de Barcelone, étoit l'homme de son tems le mieux fait & le plus spirituel; outre plusieurs chansons, il avoit composé un poëme intitulé *la maniera d'amar dal temps passat*, dans lequel, par une gradation de raisonnement assez sensé, il soûtient qu'on ne peut être heureux sans être honnête homme, qu'on ne peut être honnête homme sans être amoureux, & qu'on ne sçait aimer qu'autant qu'on a soin de l'honneur de sa dame; c'est, dit-il, à cette sage conduite dont nos peres ne se sont jamais écartés, qu'ils ont été redevables des belles actions qu'ils ont faites, & de la réputation qu'ils ont acquise; nous, au contraire, ajoute-t-il, qui suivons des maximes tout opposées, nous nous sommes amolis dans les plaisirs, & nous ne sommes plus capables de bien faire, ni de bien dire. Belle morale, & digne d'être suivie! C'est dommage que le Monge nous apprenne que d'Agoult n'étoit rien moins que reservé avec les dames.

Guillaume d'Agoult. 1181.

Le sermon édifie, & l'exemple détruit.

Guillaume de S. Didier. 1185.

1185.

GUILHEM DE SAINT DESDIER; Guillaume de Saint Didier, contemporain d'Agoult, avoit ſur lui l'avantage d'une belle voix; il aima paſſionément la marquiſe de Polignac, pour laquelle, ſous le faux nom de Bertrand, il fit pluſieurs chanſons; un de ſes amis nommé Hugues Maréchal, qu'il avoit mis du ſecret, abuſa de ſa confidence; & croïant réüſſir auprès de la marquiſe, dont il étoit amoureux, s'il pouvoit ſe défaire de Saint Didier, il alla tout déclarer au mari de la dame, qui pour ſe venger du délateur, le fit aſſaſſiner. Saint Didier n'en fut guere plus heureux; obligé de ſe ſauver, il ſe retira auprès du roi Alphonſe, au ſervice duquel il mourut: ſes ouvrages ſont *las Fablas d'Ezop*, en rimes provençales, un traité de l'*Eſcrima*, un autre traité des ſonges, dans lequel il donne des regles pour n'en avoir que de vrais & d'agréables; tout le ſecret, ſelon lui, conſiſte à vivre ſobrement, parce que l'eſtomach ſurchargé

d'alimens ne porte à la tête que des vapeurs grossiéres, qui produisent des idées tristes. Si sa recette étoit bonne, les nuits de certaines gens seroient délicieuses.

1189.

ARNAUD DANIEL gentilhomme de Beaucaire, de Tarascon, ou de Montpellier; car on ne convient point du lieu de sa naissance: on sçait seulement que ses parens étant très-pauvres, il se mit de bonne heure à faire des vers pour de l'argent, qu'il emploïoit à continuer ses études. Il fut d'abord amoureux d'une dame, mais d'un amour philosophique, puisqu'il ne parloit avec elle que de choses saintes. Il en aima une autre ensuite, que malgré sa discretion, on soupçonne être madame d'Ongle. Il fit & inventa pour celle-ci, plusieurs sortes de poësies, comme *Sextinas* & *Sirventez*. Ses ouvrages les plus connus sont des comédies, des tragédies, des aubades, des martegalles, un Chant intitulé *Las Phan-*

Arnaud Daniel. 1189.

Arnaud Daniel. 1189. *taumarias del Paganisme*, & un poëme moral adressé à Philippe Auguste Roi de France. On tient que Daniel a été le poëte de Provence le plus éloquent ; on accuse Petrarque d'avoir imité, & même dérobé plusieurs choses de lui.

1193.

Guillaume Adhemar. 1193. GUILHEM, (GUILLAUME ADHEMAR) & LA COMTESSE DE DYE. Comme on ne peut les séparer, je n'en ferai qu'un article. Adhemar étoit un gentilhomme de Provence très-bien auprès de l'Empereur Frederic; il ne cédoit à personne en courage & en esprit : la jeune comtesse de Dye ne tint point contre son mérite ; elle avouë elle-même qu'une Dame ne pouvant trop prendre garde à bien placer son affection ; elle n'avoit trouvé qu'Adhemar qui fût digne de la sienne : leurs amours ne furent pas heureuses ; elles leur coûterent la vie à l'un & à l'autre ; la jeune comtesse devoit épouser le comte d'Embrun. Adhemar au désespoir ,

tombe malade : la mere & la fille lui rendent visite, il prend la main de sa maîtresse, la baise, pousse un soupir & meurt. Accablée de douleur, elle rompt son mariage, se fait religieuse à S. Honoré de Tarascon, & ne lui survit que quelques mois. *Guillaume Adhemar.* 1193.

Rare exemple d'amour, qui sera peu suivi !

Adhemar a composé *Lou Catalog de las Donnas illustras* dédié à l'Imperatrice femme de Frederic.

La comtesse de Dye a composé, entr'autres ouvrages *Lo tractat de la Tharasca.*

1199.

On a vû parmi les poëtes provençaux un Empereur, on ne sera point surpris d'y voir un Roi d'Angleterre, c'est RICHARD surnommé COEUR-DE-LION ; les avantures de ce prince sont trop connuës dans l'histoire de son tems pour les rapporter ici. Je me contenterai de dire que dans le séjour qu'il fit en Provence, il fut si charmé de *Richard, surnommé Cœur-de-Lion.* 1199.

Richard, ſurnommé. Cœur-de-Lion.
1199.

l'eſprit & des graces des poëtes provençaux, qu'il voulut auſſi faire des Vers en leur langue ; on en rapporte quatre de lui pendant ſa priſon en Autriche, dans leſquels il ſe plaint de ſes barons qui ne faiſoient aucune démarche pour le tirer de captivité ; Noſtradamus a mis tant de bévûës dans l'article de Richard, que j'aurois peut-être auſſi bien fait de le paſſer, que de m'engager à relever ſes fautes & ſes anachroniſmes ; il lui fait épouſer Elyonne ou Eleonore princeſſe de Provence : Et tout le monde ſçait qu'après avoir renvoïé Alix ſœur de Philippe Auguſte, il épouſa Berengere de Navarre que ſa mere lui amena en Sicile. Il dit qu'il alla en Egypte avec S. Loüis, & ce fut en Paleſtine avec Philippe Auguſte ; il avance que le Pape Alexandre IV. empêcha les Electeurs qui l'avoient élû Roi des Romains, de le reconnoître pour Empereur, & ce Pape n'a regné que plus de cinquante ans après la mort de Richard arrivée en 1199. Après cela, fiez-vous aux compilateurs. J'ai

transposé cet article qui n'étoit pas à sa place. Le Monge de Montmayor l'appelle Richard Coüart, cela s'appelle dire des injures en pure perte.

1206.

RAIMOND JOURDAN des vicomtes de Saint-Antoine en Querci, grand homme de guerre & bon poëte surtout en langue provençale, se mit au service de Raimond Berenger comte de Provence; devenu amoureux de Mabile de Riez, il fit plusieurs chansons pour elle, mais sans succès, du moins apparent; la suite va faire voir qu'elle n'étoit point ingrate. Jourdan se croisa contre Raimond comte de Toulouse; on rapporta à Mabile qu'il avoit été tué; autre exemple funeste de douleur amoureuse, elle en mourut presque sur le champ. Le vicomte de retour, lui fit dresser une statuë colossale de marbre dans le monastere de Montmayor: il y prit l'habit de religieux, & renonça à la poësie. C'est se sacrifier pour sa maîtresse; mais ce n'est pas mourir

Raimond Jourdan. 1206.

pour elle: Avant ſa retraite, il avoit fait un traité de *lou Fantaumary de las Donnas.* Il mourut vers le tems de la démolition du pont de Sorgue.

1213.

Fouquet. 1213.

FOUQUET de Marſeille, étoit fils d'un riche marchand de Genes, qui lui laiſſa de grands biens, dont il ſe ſervit pour s'introduire auprès des grands. Comme il étoit d'une belle figure, qu'il avoit beaucoup d'eſprit, & qu'il chantoit bien, il fit les délices des cours de Richard Roi d'Angleterre, de Raimond de Toulouſe, & de Beral des Baulx ſon ſeigneur; il fit pluſieurs chanſons pour Adalaſie femme de Beral, dont il étoit amoureux; mais il n'y parle que des rigueurs de ſa dame, qui ſans doute étoit vertueuſe. Ses protecteurs, ſes maîtres & ſa maîtreſſe étant morts preſque tous en même tems, il en eut tant de regret, qu'il ſe fit moine de Cîteaux, fut abbé du Thorondet en Provence près du Luc, évêque de Marſeille, & enfin archevêque de Toulouſe. Il mou-

fut en faisant la guerre aux hérétiques, c'est-à-dire, aux Albigeois. Il a composé un poëme intitulé *las Complanchas de Beral.* Petrarque fait mention de Fouquet parmi les poëtes provençaux, dont il parle dans son triomphe d'amour.

1213.

Guillaume de Cabestan.

1213.

GUILHEM, GUILLAUME DE CABESTAN, ainsi nommé, parce qu'il avoit passé les premieres années de sa jeunesse au service d'un gentilhomme de Cabestan, étoit de l'ancienne maison des Servieres en Provence. Sa vie n'a été qu'un tissu de malheurs. Empoisonné par sa premiere maîtresse, il fut assassiné par le mari de la seconde. Cette premiere maîtresse se nommoit Berengere des Baulx, fille de Bertrand des Baulx; elle étoit belle, mais elle craignit de ne l'être pas toûjours; & ne voulant pas que la perte de son amant suivît celle de ses charmes, elle consulte une vieille qui lui propose de donner à Cabestan un philtre de constance éternelle. Quelle

Guillaume de Cabeſtan. 1213.

joye pour une amante timide qui croit ſon bonheur aſſûré ! Soit que la doze fût trop forte, ou que ce fût une potion empoiſonnée, à peine en a-t-il goûté, qu'il ſe met à rire. Berengere en tire un bon augure, mais bien-tôt ſes ris deviennent convulſifs, ſes yeux ſe ferment, une pâleur mortelle ſe répand ſur ſon viſage ; on appelle un médecin, dont pour cette fois l'art fut efficace. Echappé de ce danger, Cabeſtan quitta Marſeille & vint en Rouſſillon chez Tricline Carbonnelle femme de Raimond ſeigneur de Seilhans. Il prit dans ~~cette~~ cet azile des chaînes encore plus funeſtes que les premieres. C'étoit la mode alors d'adreſſer aux maris les chanſons qu'on faiſoit pour leurs femmes. Cabeſtan ſuivit cet uſage, & s'en trouva mal. Le ſeigneur de Seilhans étoit un de ces brutaux pour qui les plus legeres apparences ſont des crimes impardonnables. Les amans ſont ſujets aux imprudences. Il crut en avoir trop vû pour ſon repos, ou pour ſon honneur.

Il jure la mort du malheureux proven- çal, l'épie, le ſurprend à la cam- pagne, & ſans lui donner le tems de ſe défendre ; le tuë, lui coupe la tête, lui arrache le cœur, & ſous peine de la vie, force ſon cuiſinier d'en faire un ragoût & de le ſervir à ſa femme. Qu'on ne me parle plus de preſſentimens & de répugnances ! Tricline en mange avec goût, avec appétit ; le barbare l'examine avec un ſoûrire perfide : Il me ſemble, lui dit-il, madame, que vous trouvez bon ce que vous mangez. Elle en con- vient. Je n'en ſuis point ſurpris, conti- nuë-t'il d'une voix terrible, en lui mon- trant la tête ſanglante de Cabeſtan ; in- fâme ! C'eſt le cœur de ton amant que tu viens de manger, Non, reprit-elle, je ne m'en dédis pas, j'ai trouvé ce ra- goût ſi bon que jamais je n'en mange- rai d'autre: Alors elle tire un poignard qu'elle avoit caché ſous ſa robe, & ſe le plonge dans le ſein. Cette hiſtoire eſt à peu près la même que celle de madame de Fagel ; vous la trouverez dans les anecdotes du regne de Philippe

Guillaume de Cabeſtan. 1213.

Auguſte par mademoiſelle de Luſſan.

1218.

Raimond de Mirevaux. 1218.

RAIMOND DE MIREVAUX gentilhomme de Carcaſſonne, ſçut mettre à profit les talens qu'il avoit reçûs de la nature. Né pauvre, il acquit la totalité du château de Mirevaux, dont il n'avoit que le quart. Il fut aimé de tous les princes, & recherché par toutes les dames de ſon tems qu'il amuſoit par ſes chanſons, & par ſes ſaillies, cependant il paroît qu'aucune ne le favoriſa: peut-être étoit-il plus galant qu'amoureux; & ces aimables qui le ſont pour tout le monde, ne le ſont preſque jamais pour perſonne en particulier; en effet quel fond peut-on faire ſur un homme qui donne ſon château à ſa maîtreſſe, & qui les larmes aux yeux vient le lui redemander? Il ſoûtint dans un dialogue contre Bertrand Allamon, autre poëte provençal, que la Provence l'emportoit ſur toutes les autres nations. La cour d'amour lui donna gain de cauſe. Il a laiſſé un trai-

té en prose, intitulé *Las Lauzours de Proensa.* Il vécut jusqu'à l'extrême vieillesse & mourut accablé de misere & d'infirmités.

1220.

Anselme Faidit. *1220.*

ANSELME FAIDIT fils d'un bourgeois d'Avignon, poëte & musicien, faisoit les airs & les paroles de ses chansons, ce que les provençaux appelloient *de bons mots e de bons sons.* Il aimoit le jeu passionément, & perdit tout son bien aux dés. Son esprit fut sa ressource. Il devint excellent comique, & vendoit quelquefois ses comédies & ses tragédies jusqu'à trois mille livres guillelmines : il en ordonnoit lui-même les représentations, & tout l'argent que payoient les spectateurs, tournoit à son profit, ce qui alloit à des sommes considerables. Le prodigue & voluptueux Anselme, incapable de songer au lendemain, se ruina par ses débauches ; il devint, à force de manger, d'une grosseur excessive. Personne n'ayant pitié d'une pauvreté qu'il s'étoit attirée par sa faute, il se mit au

Anſelme Faidit. 1220.

ſervice de Richard roi d'Angleterre; auprès duquel il demeura juſqu'à la mort de ce prince; enſuite il paſſa près de vingt années à courir le monde à pié. Ce fut pendant ces pelerinages qu'il ſéduiſit & épouſa une religieuſe d'Aix en Provence, nommée Guillaumone de Soliers : elle étoit jeune, vive, ſpirituelle, & fut d'un grand ſecours à ſon mari, dont elle chantoit les chanſons, mais auſſi déreglée qu'Anſelme; & devenuë auſſi graſſe que lui, elle mourut quelque tems après ſon mariage. Se trouvant ſeul, il paſſa chez Boniface comte de Montferrat, prince de mérite & protecteur ſolide des gens de lettres : Ce fut à ſa cour que notre poëte fit executer ſa comédie de l'*heregia dels Preyres*, qu'il avoit faite depuis pluſieurs années, & qu'il n'auroit oſé montrer ailleurs que chez Boniface, qui tenoit le parti de Raimond comte de Toulouſe. Le marquis le combla de bienfaits, & le garda long-tems avec lui. Soit par inconſtance ou par d'autres raiſons que l'hiſtoire ne dit point, Anſelme le quitta,

pour s'attacher au ſeigneur de Sault qui fut ſon dernier maître ; il a fait un chant funebre à l'honneur de Richard roi d'Angleterre, & une deſcription de l'amour, de ſon pouvoir & de ſes attributs. Petrarque fait mention de ce poëte, & a imité pluſieurs choſes de lui. *Anſelme Faidit. 1220.*

1220.

ARNAUD DE MEYRVEILH étoit fils d'un gentilhomme provençal ſeigneur de Meyrveilh auprès d'Aix, que la pauvreté força de vendre ſa terre. Arnaud ne ſe trouvant plus en état de continuer ſes études & ſes exercices, ſe mit à voïager ; il cultiva ſoigneuſement l'amitié des poëtes provençaux de ſon tems, & leur commerce le rendit très-habile ; il étoit bel homme, chantoit & liſoit bien. Il s'attacha au ſervice du vicomte de Beziers, ſurnommé Taillefer, iſſu des comtes de Toulouſe ; il y devint amoureux de la comteſſe de Burlas femme de Taillefer, mais ſans oſer lui déclarer ſa paſſion. *Arnaud de Meyrveilh. 1220.*

. . . En vain dans l'amoureux empire

Arnaud de Meyrveilh. 1220.

On s'eſt promis d'être diſcret,
On ſuccombe bien-tôt ſous le poids du ſecret;
Et quand on aime on veut le dire.

La fin d'un ſonnet trahit Arnaud, la comteſſe prit la choſe en bonne part; & ſûre de ſa vertu, elle ne s'offenſa point d'une témerité qui auroit gendarmé une fauſſe prude; elle n'en eut au contraire que plus de bonté pour lui, ne laiſſant échapper aucune occaſion de relever ſon mérite, & de lui faire des preſens. Encouragé par tant de faveurs, il fit un aſſez gros volume de tous les genres de poëſie qui étoient alors en uſage; le Monge des Iſles d'or & ſaint Cezari l'accuſent d'avoir fait un ouvrage intitulé *las recaſtenas de ſa comteſſa*; cependant le Monge de Montmayor n'en dit rien.

1223.

Hugues Brunet. 1223.

HUGUES BRUNET gentilhomme de Rhodès, étoit un bon poëte comique; il faiſoit lui-même les airs des chanſons qu'il avoit compoſées; & comme il n'a-

voit point de voix, il les faisoit chanter par un de ses amis; sa grande réputation lui attira l'estime de plusieurs princes, entr'autres du roi d'Arragon, des comtes de Toulouse & de Rhodès, de Bernard d'Anduse, & du dauphin d'Auvergne, qui tous voulurent l'avoir à leur service. Brunet aima passionnément Julienne de Monteil, la plus belle, la plus spirituelle & la plus vertueuse dame de Provence, qui ne voulut point l'ecouter; ce qui fut cause qu'il se retira auprès du comte de Rhodès son seigneur. Il faut qu'un poëte aime. La comtesse devint l'objet de sa nouvelle ardeur, son mari s'en apperçut; mais rassûré par la vertu de sa femme, & charmé de l'esprit de Brunet, il eut la complaisance de ne s'en point scandaliser.

Hugues Brunet.
1223.

Tout mari, s'il veut être sage,
Imitera le comte de Rhodès;
Ces jaloux qui font grand tapage
De leurs rivaux avancent les succès.

Brunet a composé un traité de *las*

drudarias d'amour que quelques-uns attribuënt à Bertrand Carbonel poëte de Marseille.

1223.

Bernard de Ventadour. 1223.

BERNARD DE VENTADOUR, étoit fils d'un pauvre homme de ce lieu qui fut obligé de venir s'établir en Provence. Son histoire fait voir jusqu'où l'esprit & les talens peuvent élever un homme sans naissance. En quelque endroit que Bernard portât ses pas, il étoit aimé par toutes les princesses sur lesquelles il osoit lever les yeux. Le goût des dames est bien changé, ou le mérite des gens de lettres d'aujourd'hui, est bien different de ce qu'il étoit alors. Palaprat auroit fait là-dessus une belle digression. Les premieres chansons de Bernard furent pour la comtesse de Ventadour, son cœur en fut le prix : mais quoique son mari ne lui fist point un crime de sa passion, elle prit sur elle-même de s'en défaire, & de congedier son amant. La duchesse de Normandie le reçut chez elle ; c'étoit une jeune princesse de beau-

coup d'eſprit. Flatée comme d'un honneur inſigne qui la rendoit immortelle, de ce que le poëte provençal lui dédioit toutes les chanſons qu'il faiſoit dans ſa langue, elle ne put ſe défendre de l'aimer. Le bonheur de l'un & de l'autre dura peu. Richard roi d'Angleterre ayant oüi parler du mérite & de la beauté de la ducheſſe, l'épouſa, & l'emmena à Londres. Bernard privé de cette ſeconde maîtreſſe, ſe retira auprès de Raimond comte de Toulouſe. Son cœur ne pouvoit être oiſif. Jeanne comteſſe de Beaucaire en remplit les vuides : elle étoit belle, elle avoit de l'eſprit. Remarquez que toutes les princeſſes d'alors étoient accomplies. Dans une chanſon qu'il avoit faite pour elle, il prioit le roſſignol de lui dire, que ſans elle il ne voudroit pas être roi de Tyr, & que d'un ſeul regard elle pouvoit ſoulager tous les maux qu'elle lui faiſoit ſouffrir. A la mort de la comteſſe, il ſe fit religieux dans le monaſtere de Montmayor, où il compoſa pluſieurs ouvrages, entr'autres *las Recoyſſinadas de l'amour recalyuat*,

Bernard de Ventadour. 1223.

Bernard de Ventadour. 1223. *las mayas*, & quelques élegies *de las Syrenas*. On tient toutes ces particularités du fils de la vicomtesse de Ventadour. Le Monge dit qu'il écrivoit si mal, qu'il auroit fallu le tirer du sepulcre pour lui faire lire son écriture.

1225.

Pierre Raimond de Toulouse. 1225. PEYRE, (PIERRE) RAIMOND DE TOULOUSE, surnommé LOU PROU, c'est-à-dire le vaillant, fut aussi grand guerrier que bon poëte lyrique. Il accompagna l'empereur Frederic à la guerre contre les Sarrazins, pendant laquelle il fit en Syrie plusieurs chansons qu'il adressoit à Jausserande de Puech, d'une noble & ancienne maison de Toulouse. Voici à peu près le sens d'une de ces chansons dans laquelle il se plaint d'en être amoureux depuis un an:

L'ardeur qu'on prend dans vos beaux yeux,
N'est point une ardeur de passage;
Depuis un an dans l'esclavage
Je nourris d'inutiles feux.
Aimer un an sans récompense,
Est un destin trop rigoureux.

Flaté par ma perſévérance,
L'amour m'exhorte à la conſtance ;
Et promet de me rendre heureux ;
Mais j'éprouve que l'eſpérance
Eſt un joüet de ſon enfance,
Dont il ſçait amuſer nos vœux.

Pierre Raimond de Touloufe. 1225.

Raimond, au retour de Syrie, ou n'aimoit plus Jauſſerande, ou rebuté de ſes rigueurs, il s'attacha à une jeune perſonne de la maiſon de Codolet. Il regne dans ſes chanſons un caractère de douceur & de tendreſſe qui perſuade & qui touche. Il mourut dans la guerre des comtes de Provence & de Toulouſe, à peu près dans le tems que Loüis VIII. roi de France prit la ville d'Avignon. Il a compoſé un poëme *contra l'errour dels Arrians*, & un autre dans lequel il blâme les rois & les empereurs de s'être laiſſé aſſujetir par les eclefiaſtiques. Petrarque a imité pluſieurs choſes de Raimond.

1225.

Hugues de Santeyre. 1225.

HUGUES DE SANTEYRE, il n'y a pas grand'choſe à dire de ce poëte proven-

Hugues de Santeyre. 1225. çal ; il aima une dame de la ville d'Arles nommée Clermonde de Quiqueran, qui l'obligea d'adresser les chansons qu'il faisoit pour elle à Beatrix de Savoye comtesse de Provence ; il se plaint beaucoup des rigueurs de cette Clermonde, à laquelle ne pouvant plaire, ni cesser de l'aimer, il mourut de chagrin. Le Monge dit qu'il faisoit si mal des vers, qu'il ne méritoit pas un autre sort. Il a composé un poëme de *las richas vertus de sa donna.*

1226.

Rambaud de Vachieres. 1226. RAMBAUD DE VACHIERES, fils d'un chevalier de Provence, passa les premieres années de sa vie au service du prince d'Orange, à la cour duquel il acquit beaucoup de réputation, & travailla utilement pour sa fortune. Il passa ensuite chez Boniface marquis de Montferrat, dont il fut également bien traité. Beatrix sœur du marquis, & femme de Henry du Caret, pour laquelle Rambaud avoit fait plusieurs chansons, ne fut point insensible à son mérite ; mais

arrêtée par la crainte ou par la vertu, peut-être par l'une & l'autre, elle cessa de l'aimer, & ne voulut plus le voir. Cette inconstance mit notre amant au desespoir; & pour s'en plaindre, il fit des couplets en toutes les langues qui étoient alors en usage, c'est-à-dire en provençal, en italien, en françois, en gascon & en espagnol. Il vouloit, disoit-il, imiter par ce mêlange le caractere de son infidele. Force lui fut de prendre patience & de songer à se guérir. Un voïage qu'il fit en terre sainte y contribua. Le marquis dont je viens de parler, Baudouin comte de Flandres, Henry comte de S. Pol, Loüis duc de Savoye, & Raimond marquis & comte de Provence, s'étant croisés contre les Sarrazins, menerent Rambaud avec eux. Tous ces seigneurs lui firent de grands biens, & l'empereur Frederic II. qu'il avoit souvent diverti par ses chansons, lui donna le gouvernement de Salonique qu'il avoit prise sur les Sarrazins. Il y mourut encore assez jeune. Le Monge des Isles d'or, & saint Cezari préten-

Rambaud de Vachieres. 1226.

Rambaud de Vachieres. 1226.

dent que ce Rambaud étoit d'Orange, & non de Vachieres, & qu'il étoit amoureux de la comtesse de Burlas. Il a composé un poëme en vers provençaux de *lous plours del segle*, dans lequel il décrit les plaisirs du paradis terrestre, & les malheurs que nos premiers peres se sont attirés par leur desobéïssance : le Monge de Montmayor traite ce poëme avec le dernier mépris, & dit que c'est l'ouvrage d'un extravagant.

1227.

Pons de Breuil. 1227.

PONS DE BREUIL, gentilhomme provençal du pays des montagnes selon les uns, & italien selon les autres, joignit à la poësie & à la musique le talent de joüer très-bien de toutes sortes d'instrumens. Il n'étoit pas né riche, & cependant il portoit la propreté dans ses habits jusqu'à la magnificence, tant il est vrai qu'avec de l'esprit & de la bonne mine on supplée à tout. Il aima tendrement Elys de Merillon femme d'Ozil de Mercuit, & lui fut attaché jusqu'à sa mort. Qu'il ait fait pour elle plusieurs chan-

sons, on ne peut guére en douter. Il étoit poëte & amoureux. Ayant perdu sa maîtresse, il fit le voïage d'outremer avec le comte de Provence son seigneur, & mourut en Syrie; il avoit fait un très-beau chant funebre pour Elys. Il adressoit ses ouvrages à Beatrix de Provence, & à Marie reine d'Angleterre & de France. On a encore de lui un poëme *de las amours enrabyadas de Andrieu de Fransa*, qui mourut par trop aimer. Il y avoit un roman de cet André de France, qui s'est perdu.

Pons de Breuil. 1227.

12....

HUGUES DE LOUBIERE, poëte & gentilhomme provençal de la ville de Tarascon, s'éleva par son sçavoir-faire autant que par son esprit, au rang des premiers barons de la province. C'étoit un de ces hommes pernicieux qui ne sont que trop communs dans la société, qui se font un plaisir & une occupation de nuire aux uns, & de broüiller les autres : que de gens ressemblent à ce Loubiere sans le connoître !

Hugues de Loubiere. 12...

Hugues de Loubiere. 12.

Quand tels ribaux feroient pendus,
Ce ne feroit jà grand dommage.

Ses débauches & fon orgüeil le rendirent fi méprifable à fes compatriotes, que perfonne n'a voulu fe donner la peine de parler de lui, ni de fes ouvrages. Le feul Monge de Montmayor, qui déchiroit tous les bons poëtes provençaux, a dit du bien de celui-ci, parce qu'il méritoit qu'il en dît du mal. On ne fçait point le tems de fa mort.

1229.

Beral des Baulx. 1229.

BERAL DES BAULX, feigneur de Marfeille, d'une des plus nobles & des plus anciennes maifons de Provence, poëte, philofophe & protecteur des gens de lettres. Il n'eut qu'un défaut, & ce défaut nous fournit un exemple fingulier de la foibleffe de l'efprit humain. Aïant recouvré par le moyen d'un phyficien catalan qui étoit au fervice du comte de Provence, des livres arabes traduits en efpagnol, traitant de l'aftrologie; il fit de cette fcience, à laquelle il s'appliqua

pliqua tout entier, un si mauvais usage, qu'il devint aussi superstitieux qu'un homme de la lie du peuple; quelle extravagance de croire que les évenemens de notre vie sont marqués dans les astres, & que leurs influences nous forcent à faire telle, ou telle chose! Quel rapport y a-t-il entre des corps inanimés, soumis à un cours involontaire & periodique, & des êtres libres & raisonnables! N'avons-nous pas dans nous mêmes assez de mouvemens qui s'opposent à notre bonheur, sans le faire dépendre de causes étrangeres qui ne peuvent y contribuer? la maxime qui dit que les astres gouvernent les hommes, mais que Dieu gouverne les astres, est une maxime populaire, qui ne mérite pas qu'on la réfute; le malheur est que nous regardons avec mépris, ou avec pitié, les superstitieux, & que nous ne nous appercevons pas que nous le sommes nous-mêmes. Un peu d'examen & de bonne foi là-dessus humilieroit cruellement ces esprits forts qui se piquent d'une incrédulité absoluë; qu'ils y son-

Beral des Baulx. 1229.

Beral des Baulx. 1229.

gent un moment. La ſuperſtition eſt une preuve convainquante de l'immortalité de notre ame ; ce n'eſt point ici le lieu de pouſſer cette idée plus loin ; je m'arrête, & je reviens à Beral. Allant prendre poſſeſſion du gouvernement d'Avignon;il trouve auprès de la ville de S. Remi une vieille qui cüeilloit quelques herbes avant le lever du ſoleil,cette femme marmotant quelques paroles mal articulées, regardoit tantôt le ciel, tantôt la terre, & tournant la tête çà & là, accompagnoit ces geſtes extravagans de pluſieurs ſignes de croix. Il lui demande ſi elle n'a point vû quelque corbeau, ou quelqu'autre oiſeau noir; elle lui répond,que dans le moment même il y en avoit un ſur un troncde ſaule, qui croaſſoit d'une maniere lugubre & funeſte. Le gouverneur épouvanté de ce mauvais augure, rebrouſſe chemin, va ſe renfermer dans ſon château, & jure d'être deux jours ſans en ſortir. Il fut bientôt puni de ſa ſotte timidité; un corbeau vint ſe percher vis-à-vis la fenêtre de la ſalle où il étoit avec ſa femme

& tous les grands de ſa cour. Il fut ſi effrayé par ſes cris, qu'il en mourut à la fleur de ſon âge. Il avoit épouſé la fille du roi des Herules, dont il avoit eu un fils, qui fut ſon ſucceſſeur.

1229.

RAOUL *ou* ROLLET DE GASSIN, premier gentilhomme de Provence, de la maiſon des Amaulry, bon poëte, bon orateur, bon hiſtorien, & ſurtout grand guerrier; voilà bien des qualités brillantes réünies dans un ſeul homme, qui joignoit encore les graces du corps à celles de l'eſprit; elles le rendirent les délices de toutes les dames & de tous les grands ſeigneurs de ſon tems; il eut même le bonheur de plaire aux ecleſiaſtiques, quoiqu'il ne les épargnât guére ſur la corruption de leurs mœurs, mais il les défendoit contre les entrepriſes des Albigeois; & les ſervices réels font oublier les réprimandes. Le comte de Provence ſe ſervit utilement de lui pour mettre à la raiſon les rebelles de ſon état, il les diſſipa tous. La

Raoul ou Rollet de Gaſſin.

1229.

Raoul ou Rollet de Gassin. 1229.

fortune n'avoit élevé Gassin si haut que pour luy faire mieux sentir la rigueur de son inconstance, il vit à Montpellier une des plus belles & des plus aimables dames de Provence, de la maison de Montauban, nommée Richilde. Alors la gloire céde à l'amour ; il met tout en usage pour rendre heureuse une passion qui l'occupe jour & nuit, mais Richilde n'est touchée ni de ses chansons ni de ses sermens. Cet Apollon eut le destin du premier, il disoit sans doute à sa Daphné,

Je sai faire des vers, je suis bel esprit né ;
Mais les vers n'étoient point le charme de la belle ;
Je sai joüer du lut, arrêtez : bagatelle,
Le lut ne pouvoit rien sur le cœur obstiné.

l'insensible ne fut point changée en laurier, elle en fut quitte pour essuïer une complainte amoureuse en forme de centurie ; trop galant homme pour se venger autrement d'une ingrate, qu'il ne pouvoit arracher de son cœur ; il se jetta dans l'ordre le plus austere d'Avignon, où il refusa long-tems de se montrer à ses amis qui le venoient voir.

L'évêque de Conserans, vice-legat d'Avignon, auquel il consentit, quoiqu'avec peine de parler à visage découvert, se servit des plus fortes raisons pour l'engager à rentrer dans le monde, où il rendroit à l'église & à son prince de plus grands services que dans un monastere. Raoul tint ferme; à la fin pourtant il se laissa persuader d'en sortir, & de prendre l'abbaye de Pignans, qui vint alors à vaquer; le Monge de Montmayor, qui fait de lui un portrait hideux, dit qu'il mourut pour s'être mis en colere contre un de ses religieux.

Raoul ou Rollet de Gassin. 1229.

+ pendant quelque tems;

1229.

RAMBAUD d'Orange, seigneur de Corteson, aussi vaillant, que bon poëte, contemporain & ami de Rambaud de Vachieres, passa presque toute sa vie à aimer, & à faire des chansons pour celles qu'il aimoit. Marie, dame de Castelvert d'une bonne maison de Provence, fut le premier objet de ses vers & de sa tendresse. Un poëte &

Rambaud 1229.

++ Coustaison

Rambaud. 1229. peut-être un rival, fit sur eux les vers suivans ;

Rambaud chante Marie, il en est amoureux ;
Et de Rambaud Marie est amoureuse,
Espere-t'elle d'être heureuse,
Et se flate-t'il d'être heureux ?
La chose me paroît douteuse,
Ils se connoissent trop tous deux.

ils vécurent ensemble avec si peu de ménagement, qu'ils furent obligés de se séparer pour éviter les suites du scandale ; à Marie succeda la comtesse d'Orguëil, fille du marquis de Busque; il fit pour elle une chanson si passionnée qu'elle en fut attendrie ; loin de feindre avec lui une rigueur qu'elle ne sentoit pas, elle lui manda sur le champ de la venir trouver. Une maladie survenuë mal-à-propos, l'empêcha de profiter des bonnes dispositions de la dame, qui fit apparemment des réflexions ; car la partie ne fut point renoüée ; enfin, il s'attacha à une simple demoiselle, de laquelle, dit Nostradamus, il ne retira ni honneur, ni profit. Le Monge des Isles d'or prétend que

ce n'étoit point la comteſſe d'Orguëil ; mais celle de Montroſier qui devint amoureuſe de Rambaud, & que cette derniere avoüa franchement à une de ſes meilleures amies, que s'il fût venu chez elle, il en eût reçû toutes ſortes de bons traitemens. Il avoit composé un poëme intitulé *la Maeſtria d'Amour*, qu'il dédia à la princeſſe Marguerite fille de Raimond comte de Provence, mariée depuis à S. Loüis. Au lieu de la récompenſe que Rambaud attendoit de ſon ouvrage, l'hermite, qui avoit tout crédit ſur l'eſprit du comte, le fit exiler aux Iſles d'Yeres. La Reine de France l'ayant ſçû, demanda ſon rappel & l'obtint. Je parlerai de ce favori du comte à l'article de ce prince.+ Rambaud mourut peu de tems après à la cour de Guillaume des Baulx, à qui l'Empereur Frederic II. donna l'inveſtiture des royaumes d'Arles & de Vienne. Ce prince portoit dans ſes armoiries de gueulle à l'étoile à ſeize rais d'argent, & en pied d'or à un cornet d'azur,

Rambaud. 1229.

+ cy deſſous p. 45.

1229.

Pierre Vidal. 1229.

PEYRE, PIERRE VIDAL étoit fils d'un Pelletier de Toulouse, qui chantoit mieux qu'homme du monde; il chantoit lui-même admirablement bien; il faisoit des chansons pour toutes les dames qu'il voyoit, en devenoit amoureux, leur offroit ses services, & poussoit l'extravagance, tant il avoit bonne opinion de son mérite, jusqu'à leur ordonner de répondre à ses desirs. Il avoit un autre genre de folie, c'étoit de croire que tout ce qu'il voïoit devoit lui appartenir. Un chevalier de S. Gilles lui fit fendre la langue, parce qu'il avoit médit d'une de ses parentes. Vidal, crainte de pis, se retira auprès d'Hugues des Baulx, qui le fit panser avec tant de soin qu'il recouvra la parole: après sa guérison, il passa au service de Reynez prince de Marseille, qui le mena en Sirie contre les Sarrazins: il n'y parloit, à qui vouloit l'écouter, que de sa valeur & de ses grandes actions; jamais rien ne s'étoit opposé à ses hautes

entrepriſes; tel que Gauvin, il briſoit *PierreVidal.*
& fracaſſoit tout ce qui lui tomboit ſous 1229.
la main ; on le connoiſſoit tellement pour un fanfaron, qu'on diſoit en proverbe, ſe vanter comme Vidal. Il épouſa une belle Grecque, qu'on eut la malice de lui dire être une princeſſe deſcenduë des empereurs de Conſtantinople, il le crut de bonne foi. De retour en Provence, il emploïa tout l'argent qu'il retiroit de ſes poëſies à conſtruire un vaiſſeau pour aller conquerir ſon empire ; il étoit ſi infatué de ſa grandeur chimérique, qu'il tranchoit de l'empereur avec tout le monde, & qu'il prit des armoiries impériales, c'eſt-à-dire, de gueulle au trident d'or ; à la fin de ſes jours il fit de ſérieuſes réfléxions ſur les diſgraces que lui avoient attirées ſes idées imaginaires & ſes imprudences; ce fut alors qu'il compoſa ſon poëme *de la maniera de retirar ſa Lengua.* Le Monge de Montmayor le déchire trop inhumainement; en effet, il paroît que Vidal étoit plus fou qu'il n'étoit méchant : il mourut très-âgé.

1230.

Guy d'Usez. 1238. GUY D'USEZ fils aîné du seigneur de ce lieu, avoit deux freres nommez EBLES, & PIERRE; leur revenu étoit si modique qu'ils avoient peine à subsister. Ebles jeune homme d'esprit & de résolution, leur représenta qu'au lieu de mener une vie oisive & languissante dans leur petit domaine, ils devoient mettre à profit leurs talens, & s'attacher à quelque prince qui prendroit soin de leur fortune; sa proposition leur plut, ils la communiquerent à Helias leur cousin, qui étoit aussi un pauvre gentilhomme; mais bon poëte comique, qui l'approuva. Les conditions de leur société furent que les chansons & les syrventés que feroient Guy & Ebles seroient chantés par Pierre, qui avoit la voix très-belle; que Guy garderoit l'argent, & le distribuëroit à chacun suivant ses besoins; cet accord fait, les quatre associés s'adresserent à Raimond vicomte d'Albuzon & à Marguerite sa femme, dont ils furent bien reçûs;

ils y demeurerent long-tems, & furent bien payés des amusemens qu'ils procurerent à leurs hôtes; quand ils se virent riches, ils allerent en bon équipage rendre visite à la comtesse de Montferrat, à l'honneur de laquelle ils firent plusieurs chansons, & plusieurs syrventés, entr'autres *la vida dels Tyrans*. Comme ils attaquoient dans leurs ouvrages les vices des grands seigneurs & des princes, & qu'ils n'épargnoient pas même la cour de Rome, le legat du Pape leur fit promettre de ~~n'écire~~ jamais contre lui; si l'on en croit les deux historiens des poëtes provençaux, ceux-ci ne se firent point scrupule de manquer à leur parole; cependant ils s'étoient retirés chez eux, & l'on ne trouve pas que depuis ils ayent rien donné sous leur propre nom, c'est le reproche que leur fait un certain JAUME MOTTE gentilhomme d'Arles poëte provençal dans une chanson qu'il fit contr'eux; ce Jaume Motte, sans craindre les suites, écrivoit à tort & à travers contre tous les princes de son tems, & nous a laissé

Guy d'Usez. 1230.

n'écrire

Guy d'Usez. une description des mausolées, pyra-
1730. mides, obelisques & autres anciens monumens qui se trouvoient alors en Provence. Guy mourut de douleur. L'histoire ne dit rien des autres.

1245.

Raimond Berenger. RAIMOND BERENGER, comte de Provence & de Forcalquier, fils d'Al-
1245. phonse Roi d'Arragon, protegeoit les gens de lettres & les enrichissoit; il peut être mis lui-même au rang des meilleurs poëtes provençaux; ce prince aimoit si fort ses sujets, que pendant son regne, qui malheureusement fut court, il ne fut point levé d'impôts dans tous ses états, quoiqu'il eût fait plusieurs conquêtes, qu'il dût à sa prudence autant qu'a la force de ses armes. Il avoit épousé Beatrix sœur de Thomas comte de Savoye, qui fut l'objet des chansons de tous les poëtes de son tems; elle méritoit leurs hommages par ses rares qualités; & surtout par sa magnificence. Raimond eut de cette princesse quatre filles, qui épouserent des Rois ou des

ſouverains : Marguerite fut mariée à S. Loüis roi de France ; Elyonne ou Eleonore à Henri III. ou à Edoüard roi d'Angleterre ; Sanche à Richard auſſi roi d'Angleterre, & enſuite roi des Romains ; Beatrix déclarée par le teſtament de ſon pere heritiere de Provence, à Charles frere de S. Loüis, qui fut couronné roi de Naples & des deux Siciles. Ces grandes alliances furent l'ouvrage de la ſageſſe d'un pellerin qu'on appelloit *lo Rometto*, c'eſt-à-dire, *le petit hermite*; c'étoit un de ces bons miniſtres que la providence donne quelquefois aux rois pour leur bonheur, & pour celui des peuples. Tant qu'il gouverna les affaires du comte, tout lui réüſſit au-delà de ſes déſirs ; on eſt étonné qu'il ait pû ſe défaire d'un homme ſi utile ; mais ſoit par la jalouſie des courtiſans, ou par l'inconſtance du prince, l'hermite fut obligé de ſe retirer. Le Monge de Montmayor n'épargne point Raimond ſur cette faute de jugement, & le traite de prince ingrat & ſans raiſon. Il mourut dans la

Raimond Berenger, 1245.

*

Raimond Berenger. 1245.

quarante-ſeptiéme année de ſon âge. Le Dante fait une mention honorable de lui.

124...

Savaric de Mauleon. 124....

SAVARIC DE MAULEON, gentilhomme anglois, paſſa le premieres années de ſa vie à la guerre au ſervice du roi de France, je croi que c'eſt ſaint Loüis; car quoique l'hiſtoire n'en diſe rien de poſitif, on conjecture que Mauleon vivoit du tems de Berenger comte de Provence; le métier des armes ne fit point tort à ſes autres talens; il avoit du goût, de l'élevation, & du diſcernement; il faiſoit très-bien des vers; & loin d'être jaloux de ceux qui en faiſoient d'auſſi bons que lui, ce qui mit le comble à ſon éloge, c'eſt ſon amour conſtant pour les gens de lettres; il les recherchoit, les attiroit chez lui, & partageoit ſes biens avec eux.

Regum æquabat opes animis.

Aimer, enrichir le mérite,
S'occuper à le rendre heureux,
C'étoit de nos ſimples ayeux,

Savaric de Mauleon. 124...

La religion favorite,
Qui peut-être chez nos neveux
Pourra trouver un proselite.

Il y a quelque tems que j'aurois parlé tout differemment. J'avois trouvé dans le cours de ma vie deux illustres protecteurs ; mon zèle & mon attachement me tenoient lieu de mérite auprès d'eux ; ils m'aimoient, je les pleure par reconnoissance & par sentiment.

Objets de ma vive douleur,
Ces maîtres trop chers à mon cœur,
Ont eu mes plus belles années ;
Au bonheur de vivre pour eux
J'avois borné mes destinées,
Ils ont emporté tous mes vœux.+

+(Ces regrets ne sont pas flatteurs pour M. le Duc de Villeroy à qui l'Auteur étoit alors attaché en qualité de Secrétaire, et n'interressent point le Public)

J'ai déja dit que le choix de nos poëtes ne tomboit jamais que sur des personnes accomplies ; il est inutile de le répéter. La premiere qu'aima Mauleon étoit du nombre ; elle étoit d'Aquitaine, de la maison d'Apremont suivant les uns, de celle de Levy,# suivant les autres, il la mena en Provence, où

Lévis

Savaric de Mauleon. 124...

mourut peu de tems après. Pour se consoler de sa perte (on peut être galant homme, & ne se point piquer de constance) il offrit ses vœux à une fille de la maison de Glandeve. Il eut beau prier, chanter & se plaindre, elle fut inexorable. Dans une des chansons qu'il fit pour elle, il dit qu'il est plus aisé de ploïer un gros chêne, par allusion à son nom, que d'adoucir sa rigueur; ce qui étoit alors une galanterie, & qui ne seroit aujourd'hui qu'un assez mauvais jeu de mots. Cette fille de la maison de Glandeve épousa dans la suite le fils de Hugues des Baulx; Mauleon se retira en France, où il mourut de chagrin ou de maladie. Les circonstances de sa mort sont aussi incertaines que celles de sa vie. Il n'est pas étonnant que le Monge de Montmayor n'ait point ménagé un homme si estimable. On peut, sans se tromper, prendre toujours le contrepied de ce qu'il dit.

1248.

BONIFACE CALVO étoit Genois, exilé

de

patrie

de sa ~~partie~~, parce qu'il étoit trop bon citoïen. Il se retira auprès de Ferdinand roi de Castille. Saint Cezari dit que ce fut auprès d'Alphonse, qui l'envoya au comte de Provence pour quelques négociations. Ce prince lui fit épouser une fille de la maison de Vintimille, avec laquelle il vécut peu de tems. Il avoit fait en Castille plusieurs chansons pour la princesse Berengere dont il étoit amoureux: les principes & les sentimens philosophiques dont elles sont remplies, les rendent obscures. Le Monge des Isles d'or, qui avoit connu l'auteur, & qui entendoit ses ouvrages, se plaint de ceux qui n'en connoissant ni les raisons, ni les motifs, veulent les corriger; ou les expliquer par leurs commentaires & leurs conjectures; il veut qu'on se contente de l'admirer, même sans l'entendre, parce qu'il est un poëte excellent. Je ne sçai si cette façon de raisonner paroîtra fort concluante. Quoiqu'il en soit, il vaut souvent mieux deviner que d'essuïer la lecture fatiguante d'un commentateur. Calvo a

Boniface Calvo. 1248.

fait un traité intitulé *dels courals Amadours.*

1260.

Aymeric de Pingolan. 1260.

AYMERIC DE PINGOLAN, gentilhomme Toulouzain, étoit bon poëte, mais fort ſatyrique. Il fit une chanſon contre une bourgeoiſe de Toulouſe dont il étoit amoureux. Un des parens de la demoiſelle en tira vengeance, & le bleſſa dangereuſement à la tête ; ce qui l'obligea de ſe retirer auprès de Guillaume de Bergedan, gentilhomme de Catalogne, qui le reçut très-bien, & qui après l'avoir fait guérir lui donna entrée à la cour du roi Alphonſe, auprès duquel il reſta long-tems ; mais aïant fait une ſatyre contre Gantelme maître d'hôtel de ce prince, dans laquelle il faiſoit entendre qu'il avoit dérobé la coupe d'or dans laquelle bûvoit ſon maître, il fut contraint, pour éviter les ſuites de cette accuſation, de paſſer au ſervice de Beatrix comteſſe de Provence, qui n'avoit point encore épouſé Charles, frere de S. Loüis. Pingolan

resta dans cette cour, comblé de bienfaits, jusqu'à ce que devenu amoureux de la marquise de Malespine, il la suivit en Lombardie, où il passa le reste de ses jours à faire des chansons pour elle. Il étoit ami particulier de Guy d'Usez, de Pierre Vidal, & des deux Rambauds. Il a fait un poëme intitulé *las angueyssas d'amour*, dans lequel il dit qu'il y a moins d'animaux sur la terre, de poissons dans la mer, d'oiseaux dans l'air, & d'étoiles dans le ciel, qu'il n'a de pensées tristes & affligeantes. Ces sortes d'énumérations ne coûtent guére à faire : peut-on être poëte & amoureux, & ne point exagerer ? Petrarque a imité plusieurs choses de lui.

Aymeric de Pingolan. 1260.

1263.

GASBERG DE PUYCIBOT, gentilhomme de Limoges, étoit fils d'un pere qui n'étant pas riche, le mit de bonne heure dans un convent du pays pour faire ses études. Il y fit de grands progrès dans la musique, apprit à joüer de toutes sortes d'instrumens, & surtout devint excel-

Gasberg de Puycibot. 1263.

Gasberg de Puycibot. 1263.

lent poëte. Une de ses parentes qui le venoit voir souvent sous prétexte de dévotion, lui fit honte du peu d'avantage qu'il retiroit de ses talens, & lui persuada si bien qu'au lieu de les cacher dans l'obscurité d'un cloître, il devoit les produire dans le grand monde, où ils seroient l'instrument de son bonheur & de sa fortune, que Gasberg en sortit. Il alla se presenter à Savaric de Mauleon, grand protecteur, comme nous avons dit†, de tous les gens de lettres. Celui-ci charmé de ses heureuses dispositiens, en prit un soin extraordinaire ; n'oublia rien pour leperfectionner,& lui procura l'estime & les bienfaits des plus grands seigneurs de Provence. Il y devint amoureux de Bartasse de la maison des Bartas. Son imagination échauffée par l'amour, lui fournit quantité de traits brillans ; mais sa maîtresse ne voulut point répondre à sa passion, parce qu'il n'étoit point armé chevalier. Mauleon leva cet obstacle ; voilà Gasberg marié, & le plus heureux de tous les hommes, du moins il croyoit l'être.

† p. 46.

Obligé par reconnoiſſance de ſuivre ſon bienfaiteur nommé à l'ambaſſade d'Eſpagne, il laiſſe ſa femme ſeule dans ſa maiſon, qui pleure, qui gémit, qui ſe déſeſpére : tel eſt le commencemeut de toutes les abſences. Mais peut-on toûjours regreter quelqu'un qu'on ne voit pas, quand celui qu'on a devant les yeux paroît aimable, & qu'il s'efforce de nous conſoler ? S'il n'y avoit point de ces conſolateurs dans le monde, que deviendroient tant de femmes délaiſſées! Un gentilhomme anglois, paſſe auprès de ſa ſolitude. Il s'informe de ce qui ſe paſſe dans un château qui lui frappe la vûë. On lui dit qu'il n'y a qu'une jeune femme très-belle qui ſe conſume dans la retraite & la douleur. Il fait demander la permiſſion de la voir, elle lui eſt refuſée. Il inſiſte, il eſt introduit; il s'écrie ſur l'injuſtice de l'amour qui condamne aux larmes les plus beaux yeux du monde. Ce diſcours en tarit la ſource; ces beaux yeux ſe ſéchent, & ſe raniment; il jure qu'il l'adore; elle doute; il redouble ſes ſermens; elle lit dans ſes regards

Gasberg de Puycibot. 1263.

Gasberg de Puycibot.
1263.

qu'il dit vrai, elle le croit; il lui propose de la mener à Arles, sa vertu s'en offense; c'étoit la révolte d'une vertu mourante, elle le suit. Le perfide! il l'abandonne sans lui dire adieu. Cependant Gasberg revient d'Espagne; il est fort surpris de trouver sa femme à Arles. Il ne dit mot, & passe la nuit avec elle sans faire semblant de rien; mais le lendemain il la conduit au bord d'un précipice affreux, dans lequel il se dispose de la jetter. Soit qu'il n'en eût pas bonne envie, soit qu'il se laissât attendrir par les larmes & les prieres de la coupable, il se contenta de la mener dans un convent d'Avignon, & de l'y enfermer. Quand il auroit été conseillé par Brantome, il n'en auroit pas agi plus sagement: cette avanture l'affligea si fort, qu'il vendit sa terre, & se fit moine au monastere de Pignans, où, quelques instances que pûssent lui faire dans la suite ses amis, & les seigneurs de Provence, il ne voulut plus composer ni chanter. Il a fait un traité de *las Bauzias d'amours.*

126....

PEYRE DE SAN ROMYECH, PIERRE DE SAINT REMY, de la ville de ſaint Remy en Provence, de l'ancienne maiſon des Hugolans, étoit un homme de bonne compagnie, fertile en ſaillies & en bons mots qui le faiſoient rechercher de tout le monde. Il aimoit ſi fort la bonne chere, qu'il eut bientôt diſſipé ſon patrimoine. Dans cet état de pauvreté, il ſe fit poëte comique. Ses comédies furent trouvées ſi bonnes, & ſi bien payées, qu'elles l'enrichirent; ſes chanſons n'eurent pas moins de ſuccès. Il les adreſſoit à Antoinette de Suſe, de la maiſon de Lambeſc, dont il étoit amoureux; elle n'auroit pas mieux demandé que de l'épouſer; il falloit le conſentement de ſes parens, elle ne put l'obtenir. Leur refus mit ſaint Remy au déſeſpoir; dans un accès de fureur il tua ſa maîtreſſe, & ſe tua lui-même enſuite. Voilà comme le Monge des Iſles d'or conte la choſe. Un autre prétend qu'il mourut de douleur, & qu'Antoinette ne put lui

Pierre de S. Remy.
126...

Pierre de S. Remy. 126...

ſurvivre. L'hiſtoire ne marque point l'année de cette cataſtrophe ; mais il y a grande apparence qu'il vivoit au milieu du treiziéme ſiécle. Noſtradamus pour donner une haute idée de ſon ſtile, dit qu'il imitoit en tout Arnaud Daniel ſon voiſin, il veut dire ſon compatriote. Il y avoit plus de cent ans qu'Arnaud étoit mort. Le Monge des Iſles d'or & ſaint Cezari citent un de ſes ouvrages dans lequel il s'étonne & ſe fâche de ce que le comte de Provence ne réprime point l'inſolence & la fierté des habitans d'Arles, la rebellion & l'arrogance de ceux de Marſeille, l'ambition & les injuſtices de ſes officiers d'Aix, les abominations d'Avignon, la barbarie des habitans de Nice, l'avarice & la friponnerie des montagnards, les fainéans de Martigues, & tant d'autres tirans qui déſolent ſes états, où le riche pille le pauvre, outrage & ruine le païſan. Saint Remy dédia ſon poëme à Marguerite de Provence, femme de ſaint Loüis.

1264.

AYMERIC DE BELVEZER, dont on ignore la patrie & la naiſſance, étoit bon poëte comique, avoit la voix belle, & fit des chanſons très-galantes pour une dame de gaſcogne de la maiſon de la Vallette, de laquelle il fut ſi bien traité, que pour ne point nuire à ſa réputation, il s'en ſépara. Berenger comte de Provence, au ſervice duquel il alla ſe mettre, le reçut à merveille, & lui fit beaucoup de bien. Il devint amoureux d'une princeſſe nommée Barboſſe, ſi ſçavante que non-ſeulement elle ſçavoit tout ce que les dames peuvent ſçavoir, mais qu'elle le diſputoit même aux hommes les mieux inſtruits; & ſi belle qu'il ſembloit que les graces de ſon viſage fuſſent à l'abri du tems & des années; Belvezer ne ſe flata point dans ſa paſſion. Il lui dit dans une de ſes chanſons qu'il aime mieux ſouffrir éloigné d'elle, que de la voir, parce qu'un moment de ſa vûë le feroit mourir de plaiſir, & qu'il n'eſt pas digne d'une mort ſi glorieuſe;

Aymeric de Belvezer. 1264.

Aymeric de Belvezer. 1264. cependant ayant trouvé par hazard Barbosse chez Beatrix fille du comte, il ramassa son gant qui étoit tombé, & le baisa en le lui rendant, ce qui fut mal interpreté par les dames qui étoient présentes ; mais elle leur dit qu'on ne pouvoit marquer trop d'égards aux grands poëtes, dont les vers rendoient immortels ceux qui en étoient l'objet. Quelque tems après cette princesse fut élûë abbesse du monastere de Mongelez en Provence, Belvezer en mourut de douleur, parce qu'alors il n'étoit point permis de parler à une religieuse dès qu'elle étoit entrée dans un convent, & qu'elle avoit fait vœu de chasteté. Il fit quelques jours avant sa mort un traité de *las amours de son ingratta*, qu'il envoya à cette abbesse.

1269.

Perdigon. 1269. PERDIGON, gentilhomme de Gevaudan, poëte comique, musicien, & joüeur d'instrumens, se mit au service du dauphin d'Auvergne, qui le fit chevalier, & lui donna des terres de grands

revenus ; il en joüit jusqu'à la mort du dauphin ; mais ~~son fils~~ jeune & peu touché des beautés de la poësie, ne tint pas grand compte de lui, & le priva de tout ce qu'il avoit reçû de son pere.

Perdigon. 1269.

+ le fils du Dauphin

Filii heroum noxæ.

Il trouva auprès du comte de Provence une faveur plus constante. Il suivit ce prince dans toutes les guerres qu'il eut à soûtenir pour soumettre les rebelles de son état. Il fit un poëme sur ses conquêtes, c'est-à-dire sur la réduction de la Provence, des comtés de Vintimille, de Nice, de Piémond, & de la seigneurie de Genes. Ce poëme a pour titre: *las victorias de moussiour lou Comte*. Ce bon maître lui avoit fait épouser une dame de la maison de Sabran nommée Saure, de laquelle il n'eut point d'enfans : le mari & la femme moururent à peu de tems l'un de l'autre, & firent leur heritier le comte de Provence.

1270.

Guillaume Duranti. 1270.

GUILLLAUME DURANTI de Puymoiſſon ou de Montpellier, étoit par ſon pere, de la maiſon des Duranti, & par ſa mere, de celle des Balbes, toutes deux illuſtres en Provence. Une grande application, aidée d'un beau génie, le rendit le plus habile Juriſconſulte du monde. Il joignoit à l'étude des loix, d'autres connoiſſances moins ſérieuſes; il avoit lû tous les romans, tous les livres d'hiſtoire & de poëſie de ſon tems; ſa mémoire étoit ſi vaſte, ſi ſûre qu'il les avoit retenus mot à mot. Je connois de célébres Avocats de nos jours qui ne ſe bornent pas à faire l'honneur du Barreau, & qui ne lui céderoient en aucun genre de litterature. Il faiſoit outre cela très-bien des vers, mais ce qui le rendit le plus recommandable, ce fut ſon extrême ſobriété; perſuadé que le vin & la bonne chere offuſquent l'eſprit & dérangent ſes operations, il obſervoit un régime d'anachorete. Je louë & j'admire ceux qui peuvent l'imiter ſans y être

forcés ; ſouvent un poëte eſt frugal malgré lui, peut-être au reſte portoit-il la choſe à l'excès. Anacreon & Horace nous diront que Bacchus eſt ami des muſes, que fils de Jupiter comme elles, un côté du Parnaſſe lui eſt conſacré. Duranti devint paſſionnément amoureux d'une de ſes parentes, de la maiſon des Balbes, pour laquelle il fit pluſieurs chanſons. Cette dame étoit vertueuſe, & ne l'écoutoit, comme dit l'Italien, que pour la converſation : curieux de ſçavoir ce qui devoit arriver à une perſonne ſi chere, il porta à un de ſes amis, grand aſtronome, le jour & le moment de ſa nativité ; celui-ci fit ſes obſervations, & lui dit qu'elle auroit d'étranges accidens à ſa mort, mais qu'elle n'en étoit menacée que dans une extrême vieilleſſe. Notre juriſconſulte, par une punition inſéparable de la ſotte crédulité, le quitte émû & perſuadé ; cependant il tient la prédiction ſecrette, il continuë de voir ſa maîtreſſe comme auparavant ; pluſieurs années après elle tombe malade ; il a

Guillaume Duranti.

1270.

Guillaume Duranti. 1270. peur ; le lendemain, elle eſt mieux, il ſe raſſûre ; le troiſiéme jour, elle eſt ſi mal qu'on la croit morte, & qu'on ſe diſpoſe à l'enterrer ; il apprend cette nouvelle, il en meurt lui-même de ſaiſiſſement ; on le porte en terre dans le moment qu'on y porte auſſi la dame de Balbe ; on ſent dans le cercuëil de celle-ci, quelque mouvement. On s'arrête, on l'entend reſpirer, on la déſenſevelit, elle revient, & guérit ; on conte à peu près la même choſe de Scot ; mais il n'en fut pas quitte à ſi bon marché ; il mourut enragé après s'être mangé le bras. Le Monge de Montmayor ne parle point de Duranti. S. Ceſari dit que lorſqu'il trouvoit foible le droit des parties qui venoient le conſulter, il ne leur répondoit que par cette maxime

Mais val calar
Que fol parlar.

1270.

Richard de Noves. 1270. RICHARD DE NOVES, d'une bonne & ancienne famille de Provence, étoit de Noves ou de Barbantanes.

Il acquit beaucoup de réputation à la guerre, fut attaché pendant toute sa vie au service des princes d'Arragon, comtes de Provence, & vécut dans la cour de Berenger dernier du nom, jusqu'à la mort de ce prince, à la loüange duquel il fit plusieurs chansons, & un chant funébre qu'il alloit réciter lui-même chez les seigneurs de Provence, accompagnant sa déclamation de gestes & de postures qui conviennent à un comique. Il devint très-riche à ce métier, & l'eût continué si ses amis & ses protecteurs ne l'eussent averti que la liberté qu'il se donnoit d'écrire contre les princes de la maison d'Anjou, & de trouver mauvais que la Provence fût tombée entre leurs mains, pourroit lui devenir funeste. Il profita de leurs avis, & n'écrivit plus; son silence eut encore une autre cause: il avoit déclamé contre les usurpations des ecclesiastiques; un jour les officiers du Pape voulurent le précipiter dans le puits du château de Noves, où l'on jettoit les prêtres libertins. Le comte de Provence l'avoit

Richard de Noves

1270.

Richard de Noves. 1270.

fait receveur de ses droits, lui avoit confié la garde de son château & de la ville, dont les consuls étoient obligés tous les soirs de lui porter les clefs, ce qui étoit une marque de grande confiance. On l'appelloit *lou clavari de Moussiour le Comte.* Remarquez comme une chose singuliere que l'histoire ne dit rien des amours de ce poëte.

1276.

Perceval Doria. 1276.

PERCEVAL DORIA gentilhomme de Genes, vint s'établir en Provence; il y étudia la langue, & y fit de si grands progrès, qu'il écrivoit en provençal aussi élegamment qu'un naturel du païs. Charles comte de Provence & Beatrix sa femme, le firent podestat & gouverneur d'Arles & d'Avignon. Son principal ouvrage, intitulé *la guerra de Carle Rey de Naples & del tiran Manfred*, roule sur la guerre que Charles fit à Mainfroy qui s'étoit emparé de la Sicile, dans laquelle il se maintenoit malgré les censures de la cour de Rome; & qui fut défait à Benevent; nous avons

avons encore de Doria un poëme intitulé *la fina folia d'amours*, dans lequel LANFRANC SYGALLE, dont je parlerai dans l'article ſuivant, lui ſert d'interlocuteur; ils firent enſemble pluſieurs tenſons & ſyrventés contre la cruauté des tyrans. Il y a un autre DORIA, nommé SIMON, de la vie duquel on ignore les particularités; on ſçait ſeulement qu'il eut une diſpute avec Cygale ſur cette queſtion: Qui eſt le plus aimable de celui qui eſt né liberal, ou de celui qui s'efforce de le devenir? Ils s'en rapporterent l'un & l'autre au jugement des dames de la cour d'amour de Pierrefeu & de Signe; mais, peu ſatisfaits de leur déciſion, ils en appellerent à la ſouveraine cour des dames de Romanin: voici les noms de quelques-unes:

Perceval Doria. 1276

Phanette des Gantelmes dame de Romanin.

La marquiſe de Maleſpine,

La marquiſe de Saluces,

Clarette dame des Baulx,

Laurette de S. Laurens,

Perceval Doria. 1276.

Cécile de Rascasse dame de Caromb.

Hugonne de Sabran, fille du comte de Forcalquier,

Hélene, dame de Mont-Paon,

Ysabelle des Borrilhons, dame d'Aix,

Ursine des Ursieres, dame de Montpellier.

Alaëtte de Meolhon, dame de Curban,

Elys dame de Meyrargues.

Les Arrêts de ces dames, si célébres alors, se sont perdus, & nous ignorons en faveur de qui elles déciderent. Mademoiselle de Scudery dans une question à peu près semblable, donne la préference aux vertus naturelles sur les vertus acquises. Je sçai qu'il est plus glorieux de vaincre la nature que de la suivre; mais ce qui nous fait le plus d'honneur n'est pas ce qui nous rend le plus aimable. Nous voulons joüir, & non discuter; il y a dans les vertus de travail & de réflexion, une espece de contrainte qui nous rebute; on rend justice à l'effort, on s'en tient-là; ce qui plaît par soi-même a une certaine gra-

ce insinuante, qui prévient, qui gagne, il ne nous en coûte rien pour aimer, il nous en coûte pour admirer, & tout ce qui est pénible chagrine notre amour propre. Ce que vous avancez-là, me dira-t'on, regarde les vertueux & non la vertu. Je l'avouë, & je ne parle point du plus, ou du moins de mérite de ceux qui la possedent d'une maniere ou d'une autre; mais de l'effet qu'elle produit dans les autres.

Perceval Doria.

1276.

1278.

LANFRANC SYGALLE gentilhomme Genois, bon poëte & bon jurisconsulte, fit ses premieres armes sous Raimond comte de Provence qui l'arma chevalier, mais il quitta la guerre pour s'attacher à l'étude des loix; il revint dans son païs, d'où il retourna auprès de Raimond. Envoyé par ses compatriotes en ambassade auprès de ce prince pour implorer sa protection contre les entreprises de leurs voisins, qui les menaçoient de s'emparer de Genes, Sygalle parla avec tant de force & d'é-

Lanfranc Sygalle.

1278.

Lanfranc Sygalle.
1276.

loquence, que ce prince déja prévenu pour lui, fit avec les Genois un traité très-avantageux, qui les mit à couvert des mauvais deſſeins de leurs ennemis. Je croi qu'il eſt inutile que je faſſe obſerver que la Provence étant alors le théatre de l'eſprit & de la galanterie, c'étoit en langue provençale qu'écrivoient tous ceux qui ſe mêloient de faire des vers. DANTE ALIGHIERI, qui le premier a écrit en Italien, ne vint au monde que ſept ans avant la mort de Sygalle, c'eſt-à-dire, qu'en 1269. C'étoit ſi peu de choſe que la langue italienne, que malgré tous les ſoins qu'il s'eſt donnés pour la défricher, il eſt preſque inintelligible, même aux Italiens. Petrarque ne parut qu'au commencement du 14e. ſiécle; & quoique ſon ſtile ſoit plus pur & plus clair, il eut beſoin, pour ſe faire la réputation dont il joüit encore à préſent, d'imiter preſque partout nos poëtes provençaux. A l'égard de Bocace, ſes vers n'auroient point fait paſſer ſon nom à la poſterité; & ſans ſa proſe, il ne ſeroit point à la

tête des auteurs de ſon tems. Je reviens à Sygalle ; il aima BERTRANDE CIBO, d'une ancienne maiſon de Gréce établie en Italie dans le tems que les Empereurs de Conſtantinople y envoïoient des troupes pour la défendre contre les barbares. Outre les chanſons qu'il fit pour elle, on cite de lui pluſieurs ouvrages à l'honneur de la vierge ; un chant funebre ſur la mort de ſa maîtreſſe, qui mourut à Marſeille ; un poëme adreſſé au pape, à l'empereur, aux princes d'Allemagne, aux rois de France, & d'Angleterre, & au comte de Provence, pour les exhorter au recouvrement de la terre ſainte ; un éloge de Thomas comte de Savoye, qu'il met au-deſſus de tous les princes chrétiens, par ſa valeur, & par ſa ſageſſe ; une ſatire contre Boniface marquis de Montferrat qui vendit, à prix d'argent ſes états aux Milanois. S. Ceſary dit que Sygalle crut s'enrichir en défendant les loix & les conſtitutions imperiales ; mais qu'il fut mal récompenſé de ſon zéle, & que lui & ſon compagnon qu'il ne nom-

Lanfranc Sygalle. 1276.

pour

Lanfranc Sygalle. 1278. me point, furent maſſacrés par des ban-dits, lorſqu'ils ſe retiroient à Genes. Le Monge de Montmayor ne le traite pas mieux que les autres.

1278.

Boniface. 1278. BONIFACE étoit fils d'un autre Boniface, ſeigneur ou prince de Caſtellane dans les montagnes de Provence, & de ſon bailliage, qui s'étant révolté contre Raimond comte de Provence, fut obligé de lui ceder ou de lui vendre ſa principauté; c'étoit un homme riche & puiſſant, qui avoit partagé ſa jeuneſſe entre la guerre & la poëſie; au reſte ſi préſomptueux, & ſi plein de la bonne opinion de ſoi-même, qu'il ſe croïoit digne de regner ſur les autres. Il aima Belliere de la maiſon de Foſſis, fille du ſeigneur de la ville d'Yerres, de Pierre-feu, & du Cannet. L'hiſtoire ne dit rien du ſuccès de cet amour; elle nous apprend ſeulement que quand il avoit bû, le vin l'agitoit d'une fureur poëtique, qui alloit juſqu'à l'enthouſiaſme, & que dans cet état, il n'épargnoit perſonne;

de quelque dignité éminente dont elle pût être. Le Monge des Isles d'or ajoûte qu'il finissoit toutes ses chansons par ces mots, *bouka qu'as dich.* Comme sentant bien que sa médisance lui deviendroit funeste; qu'il se faisoit appeller le vicomte de Marseille, & qu'il fit une satire contre le roi d'Angleterre, qu'il traite de prince sans cœur, qui n'osoit reprendre les terres que le roi de France lui avoit enlevées. Saint Cezari dit qu'il avoit composé sous des noms supposés, & par forme de syrventés, un traité des familles des bons & des mauvais gentilshommes de Provence; qu'il dédia cet ouvrage à Charles d'Anjou qu'il suivit à la conquête de Naples, & qu'il mourut peu de tems après. Le Monge de Montmayor l'appelle *Bonifay l'outracuiat.*

Boniface. 1278.

PIERRE, seigneur de Châteauneuf, vivoit du tems de Perceval Doria. Non seulement il faisoit bien des vers provençaux, mais il les chantoit & les accompagnoit de sa lyre avec tant de

Pierre de Châteauneuf.

Pierre de Châteauneuf

grace qu'on se faisoit un grand plaisir de l'entendre. C'étoit un homme grave qui reprenoit vivement les vices de ses camarades. Il a fait plusieurs syrventés contre les princes de son tems. Il se plaint, dans une de ses chansons de Beatrix de Provence, qui dans sa vieillesse avoit pris à son service Sordel Mantoüan, dont les poësies en langue provençale surpassoient celles de tous ses contemporains. Baillet ne parle point de ce Sordel, qui doit être antérieur à Dante. Il y a encore de Châteauneuf un poëme de *las larguessas d'amours*, dédié à Beatrix reine de Naples; on ne sçait point l'année de sa mort. Le Monge de Montmayor ne l'a point connu, & n'a rien dit de lui, ni de ses ouvrages. Un auteur digne de foi, que saint Cezari avoit lû, rapporte un fait assez singulier: Châteauneuf revenant de chez le seigneur de Roquemartine, fut attaqué dans le bois de Valogne par des voleurs, qui l'ayant dépoüillé jusqu'à la chemise, vouloient le tuer. Il les pria de lui faire auparavant la grace d'écouter une chan-

ſon qu'il compoſa ſur le champ à leur honneur, l'accompagnant de ſa lyre; elle leur fit un ſi grand plaiſir qu'ils lui rendirent ſon argent, ſes habits & ſon cheval. Les matelots qui jetterent Arion dans la mer n'étoient pas ſi ſenſibles aux charmes de la muſique.

Pierre de Châteauneuf 1278.

1278.

Giraud de Bourneüil. 1278.

GIRAUD DE BOURNEUIL gentilhomme de Limoges, né de pauvres parens, acquit une ſi grande réputation dans la poëſie provençale, qu'on l'appelle communément le maître des Trobadours, c'eſt-à-dire des poëtes. Saint Cezari le louë autant ſur l'excellence de ſes mœurs, que ſur l'élevation de ſon eſprit. Il eſt le premier qui ait fait des ſonnets & des chanterelles. Petrarque a bien ſçû profiter de ſes ouvrages, dont on faiſoit autant de cas pendant ſa vie qu'on a continué d'en faire après ſa mort. Il paſſoit l'hyver à travailler, & l'été à viſiter les cours des princes. Il s'y faiſoit ſuivre par deux muſiciens qui chantoient ſes chanſons, avec tant de

Giraud de Bourneüil. succès, qu'il gagna des ſommes prodigieuſes qu'il employoit à ſoulager ſes parens. Recherché par tous les princes de l'Europe, qui vouloient l'attacher à leur ſervice, il refuſa leurs offres les plus avantageuſes, & reſiſta aux avances des plus belles dames de Provence. Il s'applaudit lui-même d'avoir ſçû conſerver ſa liberté, & dit dans une de ſes chanſons, que l'amour n'a jamais eu le moindre pouvoir ſur ſon cœur.

1278.

Ne rien aimer toute ſa vie,
C'eſt paſſer des jours ennuyeux;
Il faut aimer une Silvie,
Il ne faut point en aimer deux.

Mais nous ne diſpoſons point de nous-mêmes; ce n'eſt ni en cherchant le danger, ni en l'évitant, qu'on échape à ſa deſtinée; & le ſoldat qui ſort ſain & ſauf d'une bataille, n'eſt pas toujours celui qui s'eſt le moins expoſé.

Chacun doit deux tributs, ſa franchiſe & ſa mort,
Mais le téms de païer eſt dans les mains du ſort.

Autant on a dit de bien de Bourneüil,

autant le Monge de Montmayor en dit de mal; il l'appelle un canard qui se panade au soleil, dont le style est dur & triste; il ajoute qu'il est si laid, qu'il se feroit peur à lui-même, s'il se regardoit dans un miroir.

Giraud de Bourneüil. 1278.

1280.

Hugues Penne. 1280.

HUGUES PENNA, OU PENNE, gentilhomme du Moustiers en Provence, dont la famille subsiste encore aujourd'hui dans la personne de dom Machaire Penne, majeur des camaldules de Grosbois, & dans plusieurs gentilshommes du même nom, qui sont ingénieurs ou officiers d'infanterie au service du roi, étoit grand jurisconsulte, & l'un des meilleurs poëtes comiques de Provence, quoiqu'en puisse dire le Monge de Montmayor, qui l'accuse faussement de s'être attribué les chansons d'un poëte lirique de ses amis, nommé Guillaume de Silvecane, qui mourut d'amour pour une dame de Puymont de la maison de la Rovere. Penne eut, dans sa jeunesse, quelques disgraces qui déran-

Hugues Penne. 1280

gerent ſa fortune ; mais il la rétablit par ſes talens, & s'acquit tant d'eſtime par ſon ſçavoir & par ſa bonne conduite, qu'à la recommandation de la reine Beatrix, Charles d'Anjou ſon mari, partant pour le royaume de Naples, le fit ſecretaire de ſes conſeils en Provence, qu'il gouverna avec beaucoup de ſageſſe conjointement avec Pierre de Vins ſon ſénéchal. Un aſtrologue lui avoit prédit cette élevation ; mais il l'avoit moins luë dans les aſtres que dans le mérite de Penna, qui fit les vers ſuivans pour marquer ſa reconnoiſſance à ſa bienfaitrice:

Je veux à la poſterité
De vos vertus conſacrer la mémoire ;
Nos neveux apprendront, en liſant votre hiſtoire,
Que l'objet de votre bonté
Vous dut ſon bonheur & ſa gloire.

Il adreſſa la plus part de ſes chanſons à l'amour ; & fit un poëme *contra los enianayres d'amour*, qu'il dédia aux poëtes de ſon tems, ſur leſquels Beatrix lui adjugea la préference. Il épouſa Mabile de la maiſon de Simiane, & mourut peu de tems après.

1280.

GUILLAUME FIGUIER, gentilhomme d'Avignon, étoit fils d'un pere ſçavant lui-même, qui prit un ſoin particulier de ſon éducation. Il fit de grands progrès dans les belles lettres, fut aimé & eſtimé de tout le monde. Il étoit ſi liberal, qu'il diſtribuoit à ſes amis tout l'argent qu'il retiroit de ſes chanſons ; ſi ſpirituel & de ſi bonne mine, que les dames ne pouvoient lui réſiſter. Il y en eut ſur tout une d'Avignon de la maiſon des Matharons, qui ſe piquoit de l'indifférence la plus confirmée, qui ne put lui réſiſter ; ce qui fit un peu de tort à ſa réputation : mais ſe mettant au-deſſus des diſcours vulgaires, elle répondoit à ceux qui prenoient ſur eux de lui en parler, qu'elle n'étoit pas aſſez aveugle pour bleſſer ſon devoir ; qu'elle ne recevoit Figuier que pour le plaiſir de l'entendre ; qu'elle étoit amoureuſe de ſon eſprit, & non de ſa perſonne ; que ſes vers la rendroient immortelle ; & qu'elle

Guillaume Figuier. 1278.

Guillaume Figuier. 1280.

étoit trop ſenſible à cette idée pour la ſacrifier à des raiſonnemens qui tomberoient d'eux-mêmes. Ne ſe faiſoit-elle point illuſion ?

L'oreille eſt le chemin du cœur,
Et le cœur l'eſt du reſte.

L'immortalité d'ailleurs eſt un bien ſi précieux, qu'il y auroit de l'ingratitude à refuſer quelque choſe à ceux qui nous la procurent. Dans une chanſon adreſſée à ſa maîtreſſe, il prétend que l'amour n'a de pouvoir ſur nous, que par les yeux de la perſonne aimée ; que ce ſont les traits qui en partent qui nous bleſſent, qui excitent & qui reglent tous les mouvemens de notre cœur. Quand un poëte provençal ſe met à traiter ces ſortes de matieres, c'eſt merveille comme il les ſubtiliſe. Si un auteur de notre tems, qu'on accuſe de donner un peu trop dans la métaphyſique du cœur, étoit homme à puiſer dans le fonds d'autrui, je dirois qu'il a formé ſon ſtile ſur celui de nos provençaux. Je reviens à Figuier ; il finit ſa chanſon par ces vers:

Guillaume Figuier. 1280.

Allez, mes vers, allez amuser ma maîtresse ;
Parlez-lui de mes feux, peignez-lui ma tendresse,
Et ne craignez point d'avoüer,
Qu'on peut aimer une déesse,
Mais qu'on n'ose pas la loüer.

Il ne s'en tenoit pas à des chansons amoureuses, il en faisoit de satiriques; c'étoit alors la mode d'écrire contre les princes: licence qui pour le malheur des lettres ne fut point assez réprimée ; elle entraîna leur chûte avec la gloire des poëtes provençaux qu'on verra bientôt s'obscurcir & disparoître. Figuier a fait deux traités, dont l'un a pour titre *lou flagel mortel dels tyrans*, & l'autre *contra amour*, dans lequel on trouve ces vers:

Amour, je sçai que ta faveur
Ne se peut acquerir sans peine,
Et que c'est elle qui nous mene
Au sanctuaire du bonheur :
Mais ce ne fut jamais la haine,
Qui fit prosperer un troupeau ;
On doit en épargner la peau,
Et se contenter de la laine.

Figuier vécut avec les trois ou quatre

Guillaume Figuier. 1280. derniers poëtes dont j'ai parlé : l'histoire ne marque point l'année de sa mort. Le Monge de Montmayor dit qu'il étoit grand hypocrite, & grand ami des gens d'église. Petrarque a pris de lui beaucoup de choses.

1281.

Sordel Mantouan. 1281. SORDEL MANTOUAN n'avoit que quinze ans quand il vint à la cour de Beatrix comtesse de Provence. Le génie & le travail l'éleverent au-dessus de tous les poëtes de sa nation, qui s'appliquerent à la poësie provençale. C'étoit un homme grave & sententieux, qui ne s'amusoit point à faire des chansons d'amour : Ses ouvrages rouloient sur la morale ou sur la politique. Il en fit un, sur tout, d'un genre si bizare, que si je n'écrivois pas une histoire, je me donnerois bien de garde d'en faire l'extrait. Persuadé que l'idée du cœur d'un homme mort partagé entre tous les princes de l'europe révoltera, j'en avertis d'avance les lecteurs délicats, afin qu'ils puissent passer cet article, s'ils craignent de noircir leur imagination.

imagination. Dans un chant funébre sur la mort de Blacas gentilhomme provençal, pere d'un autre poëte dont je parlerai dans la suite, Sordel fait une longue invective contre les princes de son tems ; il falloit qu'il eût une grande opinion du courage de ce Blacas, puisqu'il prétend que son cœur seul peut remédier à leurs maux. L'empereur, dit-il, doit en manger s'il veut vaincre le pape qui lui fait une guerre si cruelle, & soûmettre les Milanois qui se sont révoltés contre lui ; que le jeune roi de france, s'il ose se soustraire à la domination de sa mere, en mange pour recouvrer la Castille ; le roi d'Angleterre pour reprendre ses domaines usurpés : que le roi de Castille en prenne double portion, parce que de deux royaumes il en a déja perdu un, & court risque de perdre l'autre : que le roi d'Arragon a grand besoin de ce restaurant pour se fortifier contre la disgrace de Milan & de Marseille, où il échoüa : que le roi de Navarre, qui valoit beaucoup mieux lorsqu'il n'étoit que comte, doit en manger

Sordel Mantouan. 1281.

Sordel Mantoüan. 1281.

pour rétablir sa réputation, & s'empêcher de n'être rien du tout : que le comte de Toulouse ne doit pas l'épargner, s'il compare son état present à sa puissance passée ; qu'enfin le comte de Provence, dépoüillé du royaume de Naples, n'a que ce lénitif pour oublier les vêpres Siciliennes. Sordel auroit eu besoin d'en manger lui-même, ou plûtôt de le manger tout entier, pour ne point dire tant d'extravagances. Nous avons encore de lui un poëme intitulé *lous progres e avansament dels reys d'Arragon en la comtat de Provença*, & *la somma del drech*, qu'il a traduit du latin en langue provençale ; on ne sçait point précisément l'année de sa mort.

1282.

Cadenet. 1282.

CADENET, seigneur pour la quatriéme partie de Cadenet en Provence, étoit un de ces cavaliers beaux esprits, qui sçavent faire un coup de lance comme une épigramme. Sa premiere passion ne fut pas heureuse par une raison assez singuliere. La dame qu'il aimoit nom-

mée Marguerite de Riez, avoit de l'antipatie pour les gens de lettres ; elle étoit peut être alors la ſeule de ſon goût; les financiers n'étoient point encore en poſſeſſion d'emporter les cœurs d'emblée. Cadenet en homme ſage ne s'opiniâtra pas, & ſe retira auprès du marquis de Montferrat ; mais l'image de ſon ingrate l'y ſuivit ; & ne pouvant plus vivre ſans la voir, il prit congé du marquis, comblé de ſes bienfaits, & vint la rechercher. En paſſant par le comté de Sault, il fut retenu par Raimond d'Agoult, & par Blacas, pere du poëte dont je parlerai à ſon rang. Leurs conſeils, & les plaiſirs qu'ils lui procurerent, lui firent oublier le motif de ſon voyage. Il eſt vrai que les charmes de la ſœur de Blacas y contribuerent beaucoup. Il fit des chanſons pour elle, qui furent écoutées avec plaiſir. Un encens offert de bonne grace ne trouve pas toujours des inſenſibles; & ſoit que la ſimpatie ou l'étoile en décide,

Cadenet.
1282.

Un cœur vivement enflammé,
N'aime guére ſans être aimé.

Cadenet. 1282.

On ne peut être heureux ſans trouver des jaloux en ſon chemin ; le monde ne voit que de ces gens fâcheux qui ne peuvent laiſſer les autres en paix ; la raiſon & la ſageſſe euſſent-elles pris à tâche de vous conduire par la main, dès que le mérite ou la bonne fortune vous éleve au-deſſus du vulgaire, vous êtes l'objet de leur malignité ; vous êtes bien reçû chez un grand, qui vous aime ; une froideur inopinée vous déconcerte : qu'avez-vous fait pour vous l'attirer ? Examinez-vous, mais avec ſcrupule ; peſez vos penſées, vos diſcours, vos actions ; votre conſcience ne vous reproche rien, elle eſt nette. L'ennemi a travaillé ſous œuvre, vous êtes perdu. Vous allez dans une maiſon ; une femme aimable en eſt la maîtreſſe, elle a de l'eſprit, elle vous en trouve, elle en parle avec cette ſimplicité de confiance que donne la vertu. Qu'en dit-on à l'oreille de ceux qui la connoiſſent ? qu'elle vous aime, que vous êtes bien avec elle. En vérité on eſt trop à plaindre dans cette vie ! Il faut être méchant ou

perfecuté. Cadenet réfuta fes envieux dans un poëme intitulé *contra lous Galiadours ;* mais le poifon de la médifance eft un cauftique qui laiffe des traits ineffaçables. Il eut beau crier à la calomnie, il fut obligé de renoncer à un commerce vertueux dont fon inconftance ne le rendoit pas digne. Cadenet en s'éloignant de Sault, vint à Aix; il y vit, & ne put fe défendre d'aimer une jeune religieufe fille de qualité, nommée Angleze de Marfeille, qui n'avoit point encore fait profeffion; elle fut pour lui, une autre Marguerite de Riez. De dépit il fe fit chevalier de faint Gilles, & plufieurs années après, il paffa avec d'autres Templiers en Syrie, où il fe fit eftimer par fa poëfie & par fes faits d'armes. Il compofa des vers à l'honneur de la vierge, fit une belle confeffion, & mourut dans une bataille contre les Sarrazins. Le Monge des Ifles d'or conte la chofe tout autrement. Il dit que Cadenet s'appelloit Elcias; qu'à fon retour il époufa fa religieufe, & qu'il en eut un fils nommé Robert. Saint Ce-

Cadenet. 1282.

Cadenet 1282.

zari eſt encore d'un autre ſentiment ; il le fait vivre ſous la reine Jeanne, qui lui donna pluſieurs terres pour récompenſer ſes ſervices ; mais tout cela eſt fort incertain. Le Monge de Montmayor l'appelle plagiaire, & dit qu'il ne ſubſiſtoit que de ſes larcins.

1285.

Guillaume de Bargemon 1285.

GUILLAUME, ſeigneur de Bargemon en Provence, étoit comme Pierre Vidal, un de ces diſeurs de bons mots, & de ces plaiſans de cour, qui ſous prétexte qu'ils font rire leurs maîtres, ſe croïent en droit de n'épargner perſonne, & de meſurer le bien qu'ils diſent d'eux-mêmes, ſur le mal qu'ils diſent des autres. Berenger comte de Provence, & la comteſſe ſa femme l'aimoient beaucoup, parce qu'il étoit bon poëte, & qu'il les divertiſſoit par ſes ſaillies. Un jour qu'il y avoit auprès du comte une grande quantité de ſeigneurs & de gentilshommes, chacun ſe vantant de ſes bonnes qualités, le comte de Vintimille, le premier de tous, dit qu'il

étoit le cavalier de Provence le mieux avec les dames ; le chevalier d'Esparron se donna pour le seul qui méritât de porter les armes ; Thibaud de Vins se vanta qu'il sçavoit manier un cheval mieux qu'homme du monde, & qu'il ne connoissoit personne qui pût lui resister dans un tournoi ; Porcellet soûtint qu'il faisoit si bien des vers, & qu'il avoit la voix si belle, qu'il n'avoit qu'à déclamer ou à chanter pour rendre folles de lui toutes celles qui l'entendroient ; Lauris prétendit qu'il joüoit de toutes sortes d'instrumens avec tant de grace, qu'il devoit tenir le premier rang dans toutes les compagnies ; Entrecasteaux se donna pour un homme d'une figure si aimable, qu'il n'avoit qu'à se montrer pour enlever tous les regards, & que sa bonne mine faisoit le désespoir de tous ses rivaux ; Puget dit qu'il étoit le meilleur baladin de la cour, & qu'il s'en rapportoit aux dames ; Meolhon de Curban se restraignit à son adresse à tirer de l'arc, & à sa force à bander la plus grosse arba-

Guillaume de Bargemon 1285.

Guillaume de Bargemon 1285.

lêtre, au-dessus de tout autre; Bagaris avança que non-seulement il l'emportoit sur tous ses égaux à lutter, à courir, à sauter, à jetter la barre de fer & la grosse pierre, mais encore à faire des vers & des romans. Et moi, messieurs, dit Bargemon, las de les entendre se loüer, je vous ai tous fait cocus. Et moi aussi, demanda le comte de Provence en riant? Monseigneur, répondit il, je ne vous mets du nombre, ni ne vous en excepte. Vive Dieu, reprit le comte, vous êtes un vaillant champion; mais je vous recommande aux dames. Elles furent informées de ses discours, & s'en plaignirent à Beatrix qui en fut outrée. Mais elles convinrent que pour ne point commettre leur réputation, elles feroient semblant d'ignorer ses impertinences, & se contenteroient de dire que tout méprisable & tout mauvais plaisant que fût Pierre Vidal, il l'étoit encore moins que Bargemon; cependant il fut chassé de la cour, & se mit au service du roi de Naples, où il mourut.

1285.

PIERRE D'AUVERGNE ſurnommé LE VIEUX, fils d'un Bourgeois de Clermont, & le premier qui fit connoître les vers provençaux dans ſon païs, étoit un homme grave, de belle figure, eſtimant beaucoup ſes ouvrages, & mépriſant ſouverainement ceux des autres; ſon ſtile étoit moral & ſententieux, il ne traitoit ordinairement que des matieres profondes & abſtraites. Il vint s'établir en Provence, il y aima CLARETTE DES BAULX, pour laquelle il fit pluſieurs chanſons, dont il compoſa lui-même la muſique. Il s'étoit acquis une ſi grande autorité ſur les dames, que quand il avoit chanté devant elles, il choiſiſſoit la plus aimable, & c'étoit preſque toûjours Clarette pour lui donner un baiſer. Noſtradamus oubliant ce qu'il vient de dire du mépris de notre poëte pour ſes confreres, lui attribüë une chanſon dans laquelle ils ſont tous loüés. Le Monge de Montmayor prenant le contre-pied, en fit une à ſon

Pierre d'Auvergne 1285.

Pierre d'Auvergne 1285.

imitation, dans laquelle il les blâme tous. D'Auvergne en prodiguant les loüanges aux autres, ne s'est point tû sur les siennes; il dit sans façon, que la langue & la poësie provençales lui doivent leur plus grand mérite, & que c'est à l'émulation que ses vers d'amour ont inspirée à ceux qui les lisoient, qu'on doit rapporter tout ce qui s'est fait de bon & d'aimable dans son tems; cela s'appelle épargner à son historien la peine de nous loüer. Je pourrois ici faire une question, sçavoir, si les témoignages avantageux, que se rendoient les anciens dans leurs ouvrages, étoient une foiblesse de leur amour propre, s'ils se loüoient par ostentation, ou par sentiment; si c'étoit vanité de leur part, ou simple justice, corruption de cœur, ou usage autorisé; & si nous, qui n'osons parler de nous-mêmes qu'avec la pudeur qui colore le visage d'une jeune fille dont on louë la beauté, sommes plus glorieux, ou plus modestes que nos ancêtres; j'en laisse le jugement à ceux qui veulent approfondir le cœur

humain, qui se vantent de le connoître, & qui peut-être se trompent. D'Auvergne devenu vieux se fit moine dans un convent de Clermont, où il mourut peu de tems après. Il a fait un ouvrage sur le massacre des vêpres Siciliennes, quelques chansons de piété, une entre autres à la loüange de la vierge, qui commence

Pierre d'Auvergne 1285.

Reine des Anges & des Cieux,
Esperance des vrais Fidelles.

Enfin un poëme intitulé *lou contract del corps & de l'arma*, qu'il laissa imparfait, & qui fut continué & fini par Richard Arquier de Lambesc. Petrarque fait mention de lui. Le Monge de Montmayor dit que dès qu'il fut amoureux d'une peque provençale, il ne valut plus rien.

1290.

ALBERTET gentilhomme de Sisteron, étoit bon poëte comique; on le loüe beaucoup sur ses mœurs, & sur sa complaisance; c'étoit un de ces hom-

Albertet. 1290.

Albertet. 1290.

mes qui n'aïant pas le courage d'avoir un ſentiment, ne voïent que par les yeux des autres ; & qui ſont toûjours de l'avis de celui qui leur parle ; ces amis du genre humain n'étoient point le fait du miſantrope, & ne le ſeroient de perſonne, ſi le bon ſens n'avoit pas cédé la place au préjugé. Les femmes qu'il loüoit ſans ceſſe, & qu'il ne contrediſoit jamais, ne pouvoient ſe paſſer de lui ; elles ſe l'annonçoient, ſe le promettoient, ſe l'arrachoient : il n'y avoit point de ſouper, ſi l'on ſoupoit alors en Provence, qui ne fût languiſſant, quand il n'en étoit pas. Voilà de grands avantages, mais je ne ſçai ſi le flégme qui les procure peut s'allier avec ces traits impétueux, & ce caractere de ſupériorité, qui conſtituënt le poëte : ſon ame, ſemblable à la Pithie ſur le trépied, eſt toûjours agitée d'une fureur divine, dont les ſecouſſes violentes ne lui permettent de s'occuper ni des autres, ni d'elle-même, le *mens divinior* ſans lequel on n'eſt qu'un verſificateur, eſt un délire perpetuel. Si Virgile fut

raisonnable, le Tasse & Santeül ne l'étoient guére ; qu'est-ce donc qu'un poëte ? Horace nous apprendra, que c'est un homme qui a la tête au-dessus des nuës, & Chapelain nous dira que c'en est un, Albertet. 1290.

Qui, montant contre-mont, la dure terre quitte.

Albertet aima la marquise de Malespine, qui d'abord écouta ses chansons comme une galanterie peu dangereuse; mais elle s'apperçut bien-tôt que malgré sa vertu, son cœur faisoit trop de chemin ; effraïée des suites, elle eut recours au seul reméde qui pouvoit l'en garantir ; elle lui envoya secretement des draps d'or, des chevaux & de l'argent ; c'étoit les presens les plus honorables qu'on pût faire aux gens de mérite, & le pria de s'éloigner par des Vers qui disoient à peu près, c'étoient

Vous connoissez mon cœur,
Il est sincere & tendre ;
Mais un autre vainqueur
A seul droit d'y prétendre :

Albertet.
1290.

Songez à vous défendre
D'une inutile ardeur,
Je ne puis que vous rendre
Témoin de ſon bonheur.

La marquiſe n'étoit point femme à ſe parer d'une vertu de commande. Albertet vit bien qu'il falloit obéïr, il le fit, & l'hiſtoire ne dit point ce qu'il devint. Cependant le Monge des iſles d'or qui prétend qu'il étoit de Taraſcon, écrit qu'il y mourut de douleur dans le tems que Philippe le Bel céda ſes droits ſur Avignon à Charles II. roi de Naples ; il ajoûte qu'il avoit confié ſes ouvrages à un de ſes amis, nommé Pierre de Valliere ou de Valerne, pour en faire préſent à la marquiſe ; mais qu'au lieu de le faire, il les vendit comme en étant l'auteur, à Fabre d'Uſez, qui, à ſon tour, ſe les attribua : ſa vanité lui coûta cher, il fut découvert, & ſuivant les conſtitutions imperiales, fuſtigé comme voleur du bien d'autrui. Nous avons d'Albertet un livre intitulé *lou Pertrach de Venus* : on lit dans une vieille chronique qu'il étoit

de la maiſon Maleſpina, l'une des plus anciennes d'Italie.

125.

BERTRAND fils & petit-fils de deux autres Bertrands ſeigneurs d'Allamanon près d'Arles, étoit un homme dont le moindre mérite conſiſtoit à faire des vers mieux qu'aucun poëte de ſon tems, & à les ſurpaſſer tous en ſçavoir; ſes vertus civiles & militaires lui firent des amis, qui lui furent d'un grand ſecours dans certaines conjonctures de ſa vie. Il conſacra ſes premieres chanſons, & offrit ſes premiers vœux à la dame de Provence qui en étoit la plus digne; c'étoit Phanette ou Eſtephanette de Romanin, de la maiſon des Gantelmes, qui préſidoit à la cour pleniere d'amour : ce mot fait ſon éloge, elle étoit tante de Laure Sado d'Avignon, ſi célébre par l'amour & par les vers de Petrarque; on ne peut aſſez admirer la maniere fine & délicate dont il eſt parlé de ce dernier poëte & de ſa maîtreſſe dans Mathilde d'Aguilar, l'un

Bertrand d'Allamanon.

1295.

[de Sade]

Bertrand d'Allamanon. 1295.

des plus aimables ouvrages de mademoiſelle de Scudery. Quelque glorieux que fût le choix d'Allamanon, il ne fut pas de durée, il renonça de bonne heure à l'amour pour ſuivre ſon panchant, qui l'entraînoit à la ſatire; il en fit une contre les princes, & contre Charles II. roi de Naples & comte de Provence, qui pour l'en punir, lui ôta un droit dont les deux Bertrands ſes peres avoient joüi de tout tems : ce droit étoit un impôt ſur le ſel qui paſſoit au port de Pertuis autrefois appellé de Goulard ſur la Durance; il s'en plaignit amérement dans un ſirventés qui commence par ces deux vers:

> De la ſal de Provença ay dol,
> Quand à mon port n'en paſſa plus,

Voulant dire que la ſageſſe & la prudence avoient abandonné Charles & ſon conſeil. Il faut être bien fou pour s'imaginer qu'on ſe venge des princes par des chanſons; s'ils ne les voïent pas, c'eſt peine perduë; s'ils les voïent, ils les mépriſent. Les inferieurs qui marquent du reſſentiment

reſſentiment contre leurs maîtres, reſſemblent aux ſoldats, qui jettent dans l'eau une figure de paille, qu'ils appellent S. Medard, lorſqu'il pleut le jour de ſa fête. Allamanon dans cette piéce ſe répand en invectives contre le Pape Boniface VIII. qui perſécutoit les Colonnes, qui étoit ennemi de Philippe le Bel, & du roi de Naples: voïez ce differend dans meſſieurs ~~Dupuis~~.+ Il n'épargne guére plus l'empereur Henri VIII. qui cita devant lui Robert fils aîné de Charles, pour répondre de la conduite de Jean prince de Gravina, qui l'avoit forcé d'abandonner Rome. On croiroit, & on auroit raiſon de le croire, qu'un ouvrage de cette ſorte auroit été funeſte à ſon auteur, point du tout. Robert le trouva ſi fort de ſon goût, qu'il le fit voir à ſon pere, qui au lieu de s'en fâcher, lui rendit ſon droit ſur le ſel: ce Robert, qui fut enſuite roi de Naples & comte de Provence, étoit grand amateur des poëtes provençaux, dont on l'appelloit le pere; il combla de biens

Bertrand d'Allamanon. 1295.

+ Du Puy

Bertrand d'Allamanon. 1295.

celui dont je parle, l'employa dans ses affaires, & le fit sénéchal de Provence : tous ces honneurs rendirent Allamanon encore plus caustique. Il fit contre l'archevêque d'Arles une satire sanglante ; je n'en rapporte point les traits, ils sont trop outrés : Robert étoit sans doute de son caractere, & c'est ce qui l'autorisoit. Il a fait un traité de *las Guerras intestinas*. Le Monge de Montmayor ne dit rien de lui ni d'Albertet ; j'en ignore la raison.

1300.

Raimond Feraud. 1300.

RAIMOND FERAUD étoit gentilhomme & poëte provençal : sa vie jusqu'à sa retraite se passa à faire l'amour, & des chansons ; bon courtisan, il étoit bien reçû chez les princes qu'il visitoit successivement les uns après les autres. Marie de Hongrie reine de Naples le prit à son service. Ce fut à sa priere qu'il traduisit du latin en rimes provençales la vie d'Andronic fils du roi de Hongrie, connu sous le nom de Saint Honnorat de Lerins. Cette traduction lui valut

un prieuré dépendant de ce monaſtere. *Raimond Feraud.* *1300.*
Il ne nous reſte de lui aucune chanſon d'amour, il les brûla toutes de peur qu'elles ne fuſſent pernicieuſes à la jeuneſſe; que de mauvaiſes choſes on épargneroit à la poſterité, ſi la plûpart des poëtes de nos jours vouloient l'imiter! Il fit beaucoup de vers pour le roi Charles, qu'il louë ſur ſon amour pour les gens de lettres, & ſur ſon goût pour les beaux arts. On dit que dans ſa jeuneſſe il avoit engagé la dame de Curban, l'une des préſidentes de la cour d'amour de Romanin, à le ſuivre comme ſa commere dans les differentes cours des princes, mais que dégoûtés l'un & l'autre de cette vie libertine, ils prirent l'habit monaſtique, elle à Siſteron, & lui à Lerins. S. Ceſari l'appelle porcher, nom qu'on donnoit alors aux religieux de ce monaſtere. Le Monge de Montmayor dit que Feraud étoit un vilain, qui ayant long-tems gardé les cochons de ces moines, fut enfin admis par eux à la vie oiſive, & à la *graſſa ſouppa.*

1300.

Blacas. 1300. BLACAS, ou BLAKASSET, étoit fils de ce Blacas dont j'ai parlé dans la vie de Sordel Mantouan+; + p. 81. il ne dégenera ni du mérite ni des vertus de son pere, qui lui avoit donné une excellente éducation : toutes les dames de Provence furent l'objet de ses chansons. Comme il se prétendoit originaire d'Arragon, il se plaint dans un de ses ouvrages de ce que les Provençaux se sont soustraits à la longue domination des Arragonnois pour se soumettre aux princes de la maison d'Anjou ; il suivit cependant Charles II. à la conquête du royaume de Naples, où il se distingua beaucoup. Il fit présent à Robert, qui n'étoit alors que duc de Calabre, du traité de la *maniera de ben guerreïar*, que l'on attribuë à Blacas pere, dont l'histoire parle plus que du fils : le Monge de Montmayor n'en fait point de cas.

Pierre Cardinal. 1306.

1306.

PEYRE, PIERRE CARDINAL, d'un

château près Beaucaire, nommé Argence, étoit né de parens pauvres, qui cependant avoient pris un si grand soin de ses études, qu'il devint très-sçavant en toutes sortes de litterature, sur-tout en poësie, faisant admirablement des vers dans toutes les langues vivantes. Etant allé s'établir à Tarascon, les principaux habitans de cette ville, qui avoient du goût pour les belles lettres, furent charmés de son esprit; ils lui donnerent des appointemens considérables sur les deniers publics, pour instruire leurs enfans, qui firent sous un si bon maître de si grands progrès, que Robert duc de Calabre passant par Tarascon, s'y arrêta pour admirer un si bel établissement; & lorsqu'il partit pour Naples avec le roi Charles son pere, il en obtint, outre la confirmation des privileges de cette ville, une exemption de tous subsides pendant dix ans, à condition d'entretenir Cardinal. Il y joüissoit paisiblement de sa bonne fortune sans en chercher une meilleure, lorsqu'au bout de trois années, il eut ordre

Pierre Cardinal. 1306.

Pierre Cardinal. 1306.

d'aller joindre le Sénéchal de Provence que Charles avoit chargé de retirer Beatrix sa fille du monastere de Nazaret à Aix, où elle étoit religieuse. Ils lui ôterent ses habits ; & l'aïant vétuë en fille de roi, tels étoient les termes de leur commission ; ils la conduisirent sur deux galeres à Naples, où elle épousa le marquis d'Este. Cardinal resta à son service & fit beaucoup de chansons pour elle : malheureusement il aimoit, & il se voïoit séparé de sa maîtresse.

Une ame sensible, inquiéte,
Livrée à d'éternels soupirs,
Loin de l'objet qu'elle regrete,
Peut-elle goûter des plaisirs ?
Quand je vivois sous ton empire,
Tu peux t'en souvenir, Amour,
Je n'aurois pas quitté Themire,
Pour tous les charmes de la cour.

Cette maîtresse de Cardinal s'appelloit Laudune Albe, de la maison de Roquemartine ; mais il la nommoit simplement Argence. Il mourut à peu près dans le tems que les papes s'établirent à Avignon. On a de lui un poëme intitu-

lé *las lauzours de la dama d'Argensa.* Le Monge de Montmayor dit qu'il étoit disgracieux, & qu'il faisoit des grimaces étranges en chantant.

Pierre Cardinal.

1306.

1308.

LUCO, ou LUCAS DE GRIMAUD, originaire de Genes, étoit de Grimaud en Provence. Le Monge des Isles d'or & saint Cezari, qui ont fait plusieurs vers à sa loüange, nous le donnent pour un homme de grand mérite, & pour excellent poëte comique. Il fut amoureux d'une fille charmante, de la maison de Villeneuve, qui pour se conserver son cœur, eut l'extravagance de lui faire prendre un breuvage qui lui troubla si fort la raison, qu'il se tua lui-même de ses propres mains à l'âge de trente-cinq ans : elle en manqua mourir de douleur.

Lucas de Grimaud.

1308.

Mais, inutiles pleurs & regrets superflus,
De quoi nous servez-vous, quand nous ne sommes
plus?

On trouva parmi ses papiers quantité

Lucas de Grimaud. 1308.

de vers d'amour, & quelques comédies sanglantes contre Boniface VIII. Il avoit été obligé de les brûler par ordre des magistrats, qui lui avoient fait une sévére réprimande ; mais un poëte ne renonce pas sans ressource à ses ouvrages ; ce sacrifice coûteroit trop à son amour propre. Pendant que Grimaud immoloit les siens en public, il travailloit en secret à les conserver ; sa mémoire étoit heureuse ; il y réüssit. Que l'homme est à plaindre de s'aimer dans les choses qui lui sont nuisibles, & de ne s'aimer presque jamais que dans celles-là !

1308.

Pierre de Ruere. 1308.

PEYRE, PIERRE DE RUERE, étoit de la maison de Puymont, l'une des plus anciennes de Provence. Il faisoit bien des vers, & les récitoit encore mieux ; grand avantage pour un poëte. Feu M. de la Motte possedoit ce talent au souverain dégré. Lorsqu'il prononçoit devant le roi quelques-unes de ses fables, tout le monde les admiroit ; & j'ai oüi dire aux comédiens françois, qu'ils ne

pouvoient ſe défendre du preſtige de ſa prononciation. De Ruere paſſa ſes premieres années, tantôt à l'étude, & tantôt à la guerre. Un gentilhomme de Naples, de la maiſon des Caraccioli, ayant amené une de ſes filles en Provence, il en devint amoureux, & l'aima long-tems ſans en être écouté. On ne cherche point à plaire ſans qu'il en coûte, il n'étoit pas riche : il ſe trouva bientôt ſans argent & ſans chevaux, fâcheuſe extrémité pour un amant. Tout autre à ſa place auroit été très-embaraſſé; lui ne le fut point. Il emprunte un habit de pellerin, & ſe rend au château du Puy-Sainte-Reparate dans le voiſinage d'Aix. Il fait voir au curé certains papiers, qu'il lui dit être un pouvoir de prêcher. L'habit de pellerin étoit alors imposant; on n'auroit oſé ſoupçonner de menſonge celui qui le portoit. Le bon homme le croit ſur ſa parole, & le retient pour prêcher le jour du vendredi ſaint. Le nouveau Prédicateur monte hardiment en chaire; il commence par débiter quelques menus ſuf-

Pierre de Ruere. 1308.

Pierre de Rusere. 1308. frages ; ensuite il entonne d'une voix affectueuse la chanson suivante, que le nombreux & imbecile auditoire eut la bonté de prendre pour un cantique.

Peu m'importe que la nature
Dans ces beaux lieux,
Par la plus brillante verdure
Charme nos yeux ;
Le printems, & toutes les fleurs
Qu'il fait éclore,
Ne font qu'augmenter les rigueurs
Du mal qui me dévore.

De l'hyver le plus redoutable
Les jours affreux
Offrent une image agréable
Aux malheureux ;
Je hai le soleil qui me luit,
Je hai la vie,
Et je ne cherche que la nuit,
Eloigné de Silvie.

Il finit cette belle exhortation par le chant de quelques pseaumes, qui charmerent si fort les bons paroissiens, que s'étant allé mettre à la porte, le chapeau à la main, ce fut à qui lui donne-

roit ; l'aumône fut abondante, & suffit pour rétablir son équipage. Les petites maisons seroient aujourd'hui le moindre châtiment d'une pareille gentillesse, que l'ignorance du siécle faisoit excuser. De retour à Aix, Ruere alla se présenter à sa maîtresse, qui le reçut si bien, que le Monge des Isles d'or, & saint Cezari se sont fait un scrupule de rapporter la suite de leurs amours. Le Monge de Montmayor en parle en termes trop libres.

Pierre de Ruere. 1308.

1310.

BERTRAND, issu des vicomtes de Marseille, promettoit peu dans sa premiere jeunesse ; grondé, maltraité par ses maîtres, loin de profiter de leurs instructions, à peine paroissoit-il entendre ce qu'ils lui disoient ; mais dès que l'usage du monde, & le commerce des dames eut développé ce prétendu stupide, ce fut un génie délicat, solide, propre à tout. On a remarqué de tout tems que ces esprits tardifs ont été les meilleurs : ce que la nature prépare lentement, elle

Bertrand. 1310.

+ eurent

Bertrand. 1310. le prépare avec ſoin; elle eſt la même là-deſſus dans toutes ſes productions. La choſe à laquelle Bertrand réüſſit le mieux, ce fut à la poëſie. Il y avoit deux ſortes de langues provençales, la ſçavante & la vulgaire; les poëtes écrivoient dans l'une & dans l'autre. Ses premieres chanſons furent pour la belle Porcelette, fille de Bertrand ſeigneur du Bourg, de la noble & ancienne maiſon des Porcelets en Provence; il ſemble qu'elle avoit répondu à ſa paſſion, du moins ſe plaint-il de ſon inconſtance dans des vers que je ne rapporte point; les plaintes des amans ſont à peu de choſe près les mêmes.

Vous m'aimiez, infidelle, & vous ne m'aimez plus.

Voilà le précis de la plus longue élegie.

Soit qu'il ſe fût flaté, ſoit qu'elle n'eût pas été maîtreſſe de ſon choix, elle épouſa un gentilhomme de la maiſon d'Aguere, à qui le roi Robert, en faveur de ce mariage, donna la viguerie d'Arles, & pluſieurs autres droits,

Elle en eut neuf garçons en peu d'années, & mourut à la fleur de son âge ; Bertrand fit son épitaphe, occupation indigne d'un amant ; une épitaphe est l'ouvrage de l'orgüeil, & non de l'amour ; le saisissement du cœur doit influer sur l'esprit : Bertrand se fit moine à Montmayor. *Bertrand. 1310.*

1315.

ROSTAING BERENGER, gentilhomme de Marseille, faisoit si bien des vers, que la plûpart des poëtes de son tems se le proposoient pour modéle. Il fut aimé par une grande princesse dont on ne sçait pas le nom ; il aima lui-même une femme de Provence. Le Monge des Isles d'or, qui ne la nomme point, dit qu'elle étoit vieille, qu'elle connoissoit le cours des astres, & la vertu de tous les simples. Il ne lui manquoit pour être une Canidie, que de contraindre la lune à descendre du ciel ; elle imita l'amante de Luco de Grimaud.+ Qu'une maîtresse surannée craigne de perdre un jeune amant, qu'elle emploïe pour se *Rostaing Berenger. 1315.*

+V. cy dessus p. 103.

Rostaing Berenger. 1315.

le conserver les secrets les plus diaboliques, cela est à sa place; mais que des personnes qui peuvent plaire par elles-mêmes aïent recours à des remédes étrangers,

Amour, amour, quand tu nous tiens;
On peut bien dire, adieu, prudence.

Celle dont je parle fit prendre à Berenger un breuvage qui le rendit furieux. Il alloit souvent chez un gentilhomme genois de la maison de Cibo, qui avoit une fille fort aimable; il avoit fait pour elle plusieurs chansons. Touchée de son état, elle lui donna un antidote si souverain, qu'il recouvra l'usage de sa raison. La magicienne fut oubliée, & la bienfaitrice chantée & adorée, c'en étoit trop; elle vouloit bien qu'on la rendît immortelle, mais elle ne vouloit pas que ce fût aux dépens de son cœur. Je comprens qu'on peut aimer par reconnoissance, & même par sentiment une personne à qui nous avons obligation; mais de se plaindre, de l'accabler de reproches, si elle

ne nous aime pas, c'eſt une injuſtice, qui pour être commune, n'en eſt pas moins criante. Elle ne répondit point à la paſſion de Berenger : de dépit il pria Foulque de Villaret grand prieur de Saint Gilles, avec lequel il étoit lié d'une étroite amitié, de le faire entrer dans l'ordre des Templiers ; mais l'un & l'autre eurent beau ſolliciter, ils ne voulurent point le recevoir : pour ſe venger, il fit un ouvrage intitulé *la falſa vida dels Templiers*, & dépoſa fauſſement contr'eux dans les informations que le pape & le roi de France faiſoient faire contre ces religieux. Il fut puni de cette mauvaiſe action en perdant la raiſon une ſeconde fois. Le Monge de Montmayor l'appelle *falſa garentia*, c'eſt-à-dire faux témoin en langue provençale.

Roſtaing Berenger. 1315.

1321.

PHILIPES IV. ſurnommé LE LONG, comte de Poitou, roi de France, après la mort de Loüis Hutin ſon frere, ne dédaigna pas de ſe mettre au rang des poëtes provençaux. C'étoit le prince le

Philippes ſurnommé le Long. 1321.

Philippes surnommé le Long. 1321.

plus éclairé de ſon tems, & le plus grand protecteur des gens de lettres, qu'il raſſembloit de toutes parts à ſa cour, leur donnant des penſions ou des charges : preſque tous ſes officiers étoient poëtes. Je ne m'étendrai pas beaucoup ſur ce qui les regarde, leur hiſtoire n'a rien d'intéreſſant : je me contenterai de rapporter le nom des principaux, & celui des dames qu'ils ont aimées, ou pour leſquelles ils ont fait des chanſons.

PIERRE MILON étoit ſon premier maître d'hôtel ; il a fait une chanſon pour une dame de Poitou de la maiſon de Montaigu, dans laquelle il ſe flate que ſa conſtance le rendra heureux tôt ou tard.

L'eſperance en amour a des douceurs parfaites,

BERNARD MARCHIS étoit ſon chambellan ; il a fait une chanſon pour une fille de la maiſon des Requiſtons en Provence, en voici le premier vers.

Au ſon de ma muſette Iris s'eſt éveillée.

PIERRE DE VALIERE étoit ſon écuïer trenchant ;

trenchant; il a fait plusieurs vers pour Rogere de S. Severin, dont la maison originaire de France s'est établie à Naples. Il dit dans l'une de ses chansons, *Philippe IV. surnommé le Long.* 1321.

Je suis né pour aimer toujours,
Je suis né pour toujours déplaire.

OZIL DE CADARS étoit l'un de ses écuyers; il a fait un art d'aimer; il a célebré la princesse d'Angleterre niéce de son maître, de laquelle on dit qu'il fut bien traité, & que ce fut pour cacher sa bonne fortune qu'il fit la chanson qui commence par ces vers:

Son cœur plus grand que sa naissance
Ne voudroit point s'abaisser jusqu'à moi;
Je vis, il est vrai, sous sa loi,
Mais je l'aime sans esperance.

LOUIS EMERY sieur de Rochefort en Poitou, avoit été d'abord secretaire du roi d'Arragon. De faux rapports l'obligerent de quitter sa cour. Philipe le reçut à la sienne, & lui fit retrouver le poste qu'il avoit perdu. Il devint amoureux de Florence de la maison des com-

Philippe IV. surnommé le Long. 1321.

tes de Forcalquier, pour laquelle il fit plusieurs chansons ; la médisance le poursuivoit par tout, il se plaint que *las malas lenguas* lui nuisoient dans l'esprit de sa dame.

PIERRE HUGON DE DAMPIERRE étoit son valet de chambre: il aima Beatrix d'Agoult de la maison de Roquefeüil en Provence ; une des chansons qu'il fit pour elle commence ainsi:

Depuis long-tems je languis, je soûpire.

GUILLAUME BOUCHARD étoit aussi son valet de chambre ; le commencement d'une chanson qu'il fit pour Tiburge de Lancel, d'une noble maison de Provence, est des plus simples:

J'ai mis en vous, pour tenir ma promesse,
Mon cœur & mon amour.

GIRAUDON LE ROUX, l'un des gentilshommes de sa maison, fit pour Albe Flore dame de Provence, une chanson qui ne dit guéres plus que la précédente,

AMERIC DE SARLAT, aussi gentil-

homme de sa maison, aima Guillelmine de Fontenay, dame d'honneur de la comtesse de Poitou, à laquelle il adressoit les chansons qu'il faisoit pour Guillelmine. Voici le commencement de la premiere: *Philippe IV. surnommé le Long.* 1321.

De la beauté la plus severe
J'adore en secret les appas,
En vain je m'obstine à me taire;
Ses yeux pénetrent le mistere,
Et lisent dans les miens ce que je ne dis pas.

GUILLAUME DES AMAURIS, gentilhomme provençal, aimoit une dame de Naples, fille du comte d'Hautemare. Dans une de ses chansons, il charge une hirondelle, dont les gazoüillemens la reveilloient tous les matins, de lui apprendre les maux que l'amour lui fait souffrir: il a composé un cantique qu'il adresse à Dieu, en ces termes:

Seigneur, qui fais ma force & ma vertu,
Je mets en toi mon espérance,
Par le démon sans cesse combattu,
Je succombe à sa violence,
Ne souffre pas qu'il ébranle ma foi;

Philippe IV surnommé le Long. 1321.

Et par ta divine aſſiſtance,
Dans le fond de mon cœur viens affermir ta loi.

Il a fait auſſi les vers ſuivans pour Robert roi de Naples:

Que Dieu protecteur des bons rois,
Accorde à tes deſſeins un ſuccès favorable,
Que tes heureux ſujets, ſous ton empire aimable,
Te beniſſent ſans ceſſe, & qu'ils t'aiment par choix.

PISTOLLETTE, gentilhomme de la chambre du comte de Poitou, a fait pluſieurs chanſons pour différentes dames des maiſons de Villeneuve, de Chandieu, de Grimaud de Genes, de Caſtillon, de Brancas, & d'Eſparron: il y dit à toutes qu'il voudroit avoir une colombe de Sirie ſemblable à celle de Mahomet pour leur envoïer ſes vers.

La plûpart de ces poëtes, c'eſt-à-dire ceux qui étoient en Poitou, moururent par le crime des Juifs, qui chaſſés du roïaume par Philippe devenu roi de France, empoiſonnerent tous les puits & toutes les fontaines des lieux qu'ils abandonnoient. Le Monge des Iſles

d'or & ſaint Cezari rapportent ce fait d'une maniere très-confuſe.

1330.

PEYRE, PIERRE ROGER, chanoine de Clermont en Auvergne; le Monge des Iſles d'or, & ſaint Cezari diſent d'Arles & de Nîmes, ce qui ne me paroît pas facile à concilier, parce que les chanoines alors étoient réguliers, & qu'on ne pouvoit pas l'être en Languedoc & en Provence en même tems. Perſuadé qu'il réüſſiroit mieux dans le monde que dans un cloître, dégoûté d'ailleurs de ſon état par les haines & les jalouſies de ſes confreres, il ſe fit poëte comique à la ſuite des princes & des grands ſeigneurs de Provence. Ses comédies pleines d'eſprit & de bonnes plaiſanteries, du moins trouvées telles par les ſpectateurs, furent univerſellement applaudies; il les faiſoit joüer, il les joüoit lui-même avec grand appareil. Sur le théatre il faut plaire aux yeux preſque autant qu'à l'oreille. Les hommes pour la plûpart, ſont faits pour voir plus

Pierre Roger. 1330.

Pierre Roger. 1330.

que pour entendre; le jugement de ceux-là ne fait pas beaucoup pour la gloire d'un auteur, il eſt vrai; mais qui eſt-ce qui compoſe les nombreuſes aſſemblées dans un ſpectacle ? Ce ne ſont pas des philoſophes, mais des gens qui n'ont pour l'ordinaire qu'aſſez d'eſprit pour s'amuſer. Demandez aux amateurs de la danſe, qui ſûrement n'eſt que le plaiſir des yeux, s'ils n'aiment pas mieux voir danſer mademoiſelle Camargo au milieu d'une décoration brillante, qu'entendre la plus belle tragédie, ſi on la joüoit ſur des tréteaux. Je ferai ici en paſſant une remarque ſur laquelle je m'étendrai davantage ailleurs: C'eſt qu'un poëte dans le tems dont je parle, n'étoit point deshonoré pour monter ſur le théatre : il lui étoit auſſi permis de joüer ſa piece que de la faire. Roger étant à la cour d'Ermengarde de Narbonne, femme de Roger Bernard comte de Foix, devint amoureux de Huguette des Baulx ſurnommée Bauſſette, mariée depuis à Blacas de Beaudinar; il fit pluſieurs chanſons pour elle. S. Cezari

prétend que les choses allerent trop loin entr'eux ; cependant si l'on en juge par les vers suivans qu'elle lui envoïa, elle ne l'aimoit point.

Pierre Roger. 1330.

Portez ailleurs vos vœux & vos hommages,
Et laissez en repos mon cœur ;
Vous n'obtiendrez qu'un ris mocqueur
Pour votre amour & vos ouvrages.

Le Monge des Isles d'or écrit que cette apparence de mépris n'étoit que pour en imposer au public. Quoiqu'il en soit, les parens de Huguette le firent assassiner. S. Cezari qui met la mort de Roger sous le regne de Robert roi de Naples, se trompe : il dit lui-même qu'il étoit à Grasse lorsque l'antipape Nicolas V. se rétracta publiquement de ses erreurs. Il a fait un traité qui a pour titre *contra la dama de mala merce.*

1340.

GEOFFROY DU LUC, gentilhomme provençal, étoit bon poëte en toutes sortes de langues. Il aima toute sa vie, & trop pour sa raison, Flandrine de

Geoffroy du Luc. 1340.

Geoffroy du Luc. 1340. Flaſſans, ſurnommée Blanchefleur : cette jeune perſonne avoit les plus heureuſes diſpoſitions du monde ; il ſe fit un plaiſir de les cultiver. Ses ſoins eurent un ſi grand ſuccès, qu'elle ſurpaſſa bien-tôt ſon maître, ſurtout en poëſie : du Luc s'imagina que le mérite de ſon écoliere étoit ſon ouvrage, & que ſon cœur devoit être ſa récompenſe. Deſtinée par ſon pere à un de ſes parens qu'elle épouſa dans la ſuite, elle ne ſe crut obligée qu'à de la reconnoiſſance ; elle en eut, & même de la plus obligeante : mais qu'eſt-ce que de la reconnoiſſance quand on demande de l'amour ? Du Luc ne s'en contenta pas : il ſe plaignit amérement, & paſſa des reproches les plus injuſtes aux invectives les plus abſurdes. Son eſprit, diſoit-il, à tous ceux qui vouloient l'entendre, étoit ſuperficiel. Sa beauté n'étoit qu'artifice ; elle avoit un mauvais cœur. Dire des injures à ce que l'on aime, eſt un moyen ſûr de ſe faire haïr. Mais quand la paſſion nous aveugle, n'y eût-il qu'un précipice dans le monde, elle nous y con-

duit. Flandrine apprit tous ses discours ; elle y répondit avec force, mais sans colere. L'histoire ne rapporte point ses vers, elle ne nous en a laissé que le sens. Si vos sentimens étoient vertueux, lui disoit-elle, vous approuveriez les miens ; je suis reconnoissante, & je vous estime. Que puis-je faire davantage ? Faut-il un crime pour m'acquitter de ce que je vous doi ? Vous n'êtes pas assez injuste pour l'exiger, ou pour me soupçonner d'en être capable ; vous voulez que je vous aime, & vous ne cessez de dire que je suis indigne que vous m'aimiez. Vos injures me rendront-elles plus tendre, ou moins imparfaite ? Croyez-moi, revenez à vous-même ; abandonnez de faux amis qui vous entraînent à votre perte. Sans la vertu, le mérite est peu de chose. Vous serez surpris que je vous donne des conseils. Songez que vous avez éclairé ma raison ; c'est votre propre bien que je vous rends. Du Luc continua de l'aimer, & de l'offenser ; il pouvoit s'appliquer cette épigramme de Martial:

Geoffroy du Luc.
1340.

Geoffroy du Luc.

1340.

Je brûle pour le même objet,
Et des feux de l'amour, & des feux de la haine;
J'ignore la raiſon d'un ſi bizare effet;
Mais j'en reſſens toute la peine.

Il établit auprès de l'abbaye de Thoronet une eſpece d'académie ou Flandrine, & la plûpart des dames de Provence n'étoient point épargnées; ceux qui compoſoient cette aſſemblée, étoient Roſtaing de Cuers, Raimond de Brignole, Luquet Rodhilat de Toulon, Manuel Balbo ſieur de Muy, Bertrand, Luquet de Laſçar, Guillaume de Pingon, archidiacre d'Orange, & Artus de Cormes, tous gens d'eſprit & de plaiſir. Du Luc mourut également tourmenté par ſon amour, & par ſa haine.

1346.

N. De Marchebruſc.

1346.

N. DE MARCHEBRUSC de la maiſon de Chabot en Poitou, vint s'établir en Provence, à peu près dans le tems que Jeanne reine de Naples fit étrangler André ſon mari. C'étoit la dame de ſon tems qui avoit le plus d'eſprit, & qui

écrivoit le mieux en langue provençale; ſa maiſon étoit le rendez-vous de tous les honnêtes gens d'Avignon, elle y tenoit cour ouverte d'amour; & l'on faiſoit tant de cas de ſes ouvrages, qu'on s'eſtimoit heureux de pouvoir recouvrer un ſonnet de ſa façon. Elle avoit un fils unique qui marcha ſur les traces de ſa mere. Il a compoſé un poëme *de la natura d'amour*, dans lequel il décrit très-élegamment, ſon pouvoir, ſes abus, ſes effets, ſes imperfections, ſes biens & ſes maux. Le Monge des Iſles d'or l'attribuë à ſa mere; & à lui, un autre ouvrage intitulé *las Taulas d'amour*. On prétend que les ſonnets de Petrarque contre Rome, étoient faits contre elle. Il la traite d'*avara babylonia*, *malvagia*, *nido di tradimento*, *fontana di dolore*. J'ai peine à croire que Petrarque ſi poli d'ailleurs, & ſi galant homme, ſe ſoit ſervi contre une perſonne de ce mérite, de termes auſſi déſobligeans. Le Monge de Montmayor lui donne une épithete encore plus groſſiere; l'hiſtoire ne marque point la mort de la mere, ni celle du fils.

N. De Marchebruſc.

1346.

Anſelme du Mouſtier. 1348.

1348.

ANSELME DU MOUSTIER, fils d'un riche marchand d'Avignon, eut pluſieurs freres, qu'il ſurpaſſa tous. Il étoit non-ſeulement bon poëte provençal, mais il ſçavoit très-bien les mathematiques; il ſe rendit très-agréable à Robert roi de Naples, qui vouloit toujours l'avoir auprès de ſa perſonne, quand ſes guerres lui donnoient quelques momens de loiſir: il le combla de biens, & le fit podeſtat d'Avignon, où il ſe retira après la mort de ce prince. Anſelme qui ſe mêloit de dire la bonne avanture, prédit à ſon maître la mort de ſon fils, & de ſa petite-fille, les troubles du roïaume de Naples, du comté de Provence, & de la ville d'Avignon: il pouvoit en mieux juger par l'eſprit de ſédition & de révolte qui regnoit alors, que par le cours des aſtres. Il eut d'une demoiſelle d'avignon qu'il avoit épouſée, pluſieurs enfans, entre autres un fils très-ſçavant, & une fille très-belle. Le Monge des Iſles d'or dit qu'il avoit une bague d'une vertu mer-

veilleuse qu'il donna à sa fille. Quel usage en fit-elle ? On l'ignore. Il mourut à peu près dans le tems que Jeanne comtesse de Provence vendit Avignon au pape Clement VI.

Anselme du Moustier. 1348.

1348.

BERTRAND gentilhomme de Pezars ou de Pezenas, avoit une imagination brillante & féconde ; il tint long-tems école publique en poësie provençale : les personnes des deux sexes y étoient admises. Une de ses écolieres de la maison d'Oraizon, qui chantoit bien, lui plut, il l'épousa ; dégoûtés l'un & l'autre de la vie sédentaire, ils se mirent à courir la Provence. Quand ils arrivoient à quelque château, leur premier soin, avant que de s'y présenter, étoit de s'informer qui en étoient les maîtres, & sur le champ ils composoient sur leur naissance, & sur leurs bonnes qualités, des vers, qui déclamés par un homme de bonne mine, & chantés avec grace par une jolie femme, galamment habillée, les faisoient écouter avec plaisir ; bien reçûs,

Bertrand. 1348.

Bertrand 1348. bien païés partout, ils paſſoient une vie délicieuſe,

De l'argent, de la liberté,
Une femme gentille & ſage,
Pour être heureux, en verité
Je n'en voudrois pas davantage.

Dans ce tems-là Jeanne reine de Naples ſe refugia avec Loüis de Tarente ſon ſecond mari auprès du pape Clement VI. intimidés l'un & l'autre par les menaces du roi de Hongrie, qui vouloit venger la mort de ſon frere. Nos avanturiers vinrent à leur cour, ils eurent l'adreſſe ou plûtôt l'imprudence, de mêler à l'épithalame des nouveaux mariés l'oraiſon funébre d'André. Soit que ces princes n'euſſent pas fait ſemblant de s'en appercevoir, ſoit qu'enivrés de leurs nouvelles amours, ils ne s'en fuſſent effectivement point apperçûs, Loüis fit préſent à Pezars d'un de ſes plus beaux manteaux de ſoye, & Jeanne d'une de ſes juppes de velours cramoiſi à ſa femme; on les avertit cependant de ne plus parler de la mort

d'André dans leurs vers. Si l'on en croit le Monge de Montmayor leurs chanſons indiſcrettes eurent ſouvent des ſuites fâcheuſes pour eux. Une femme bâtonnée pour ſes vers! voilà, je croi, le ſeul exemple qu'on en puiſſe citer. *Bertrand.* 1348.

1348. + p. 95.

J'ai parlé plus haut + d'ESTEPHANETTE DE GANTELME dame de Romanin, & de LAURE SADO # ſa niéce, elles ſont trop célébres pour que j'oſe entreprendre de les loüer, ſur tout la tante dont l'enthouſiaſme poëtique alloit juſqu'à l'inſpiration. Je me contente de faire connoître quelques dames illuſtres de Provence, qui vivoient de leur tems, & qui ne ſe trouvent point dans la liſte que j'ai donnée: voici leurs noms: *Eſtephanette de Gantelme.* 1348. # de Sade

Jeanne, dame des Baulx,

Huguette de Forcalquier dame des Trects,

Briande d'Agoult comteſſe de Lune,

Mabile de Villeneuve, dame de Vence,

Estephanette de Gantelme.

1348.

Beatrix d'Agoult, dame de Sault,
Isoarde de Roquefeüil, dame d'Ançoys,
Anne, vicomtesse de Tallard,
Blanche de Flassans, surnommée Blanchefleur,
Douce de Moustiers, dame de Clumane,
Antoinette de Cadenet, dame de Lambesc,
Madelaine, dame de Sallon,
Rixande de Puyverd, dame de Trans,

Leurs loüanges se trouvent partout dans les ouvrages de Bertrand d'Allamanon, de Bertrand de Borme, de Bertrand du Puget, de Rostaing d'Entrecasteaux, de Bertrand Feraud, d'Olivier de Lorgues, des seigneurs d'Istre, de Pierre de Soliers, de Jean de Lauris, d'Isnard de Demandols, de Bertrand de Castillon, & de quantité d'autres poëtes provençaux qui porterent leur réputation dans presque toutes les parties de l'europe. Avec ces dames, s'assembloient chez madame de Romanin qui demeuroit

demeuroit alors à Avignon, tout ce qu'il y avoit de gens diſtingués dans cette ville; entre autres, Guillaume & Pierre Balbo, & Loüis Laſcaris des comtes de Vintimille, de Tende, & de la Brigue. On ne parloit point là de parure ni de chaſſe, mais de belles lettres, & de ſentimens. Les hommes propoſoient les queſtions, les dames les décidoient, leurs jugemens étoient ſans appel : nos Françoiſes trouveront cela furieuſement collet-monté, ont-elles donc renoncé à l'eſprit? A Dieu ne plaiſe que je le penſe, elles en ont quitté l'appareil; il y a encore des Julies d'Angennes, il n'y a plus d'hôtel de Ramboüillet. Preſque toutes ces perſonnes illuſtres moururent de la peſte, elle fut ſi violente en Provence qu'on l'appella *lou flagel mortel de Dieu*, qui s'en ſervit pour punir les crimes des Provençaux, qui étoient montés à leur comble. Au reſte, malgré ce qu'en peut dire le moine ſatirique de Montmayor, la conduite de ces dames étoit irréprochable; on ne peut pardonner à un homme de ſa ro-

Eſtephanette.

1348.

(On en pourroit dire autant de cette expression)

Estephanette. 1348. be d'appeller maîtresses de prêtres & de poëtes, des personnes qui par leur mérite & par leur vertu, ont été l'ornement de leur siécle.

1353.

Bernard Rascas. 1353. BERNARD RASCAS, gentilhomme Limosin, & parent, selon quelques auteurs, des papes Clement VI. & Innocent VI. son humeur douce & tranquille sembloit incompatible avec la poësie; cependant il y réüssit très-bien, Clement le fit venir fort jeune à Avignon; il y fut amoureux de Constance des Astrauds, pour laquelle il fit plusieurs chansons d'un stile simple & naturel, qui peut-être est le plus difficile de tous; cet engagement fut court, il finit par la mort prématurée de sa maîtresse; il la pleura, mais il ne se mit point en danger d'en pleurer une autre, il ne fit même plus de vers que sur des sujets de spiritualité. Nostradamus en rapporte, dans lesquels Rascas dit que toutes choses périront, hors l'amour de Dieu, qui durera toûjours.

Je n'ai osé les traduire, parce que l'énumeration m'a paru trop longue, & peu susceptible des agrémens de notre langue, qui n'aime point les détails superflus. Il passa de la poësie à l'étude des loix, & devint grand jurisconsulte. Adhemar évêque de Marseille le fit juge de toutes ses terres ; mais il quitta cet emploi, se sentant appellé à une science plus sublime. Je veux dire à celle de l'écriture. Il y fit de si grands progrès, qu'on ne pouvoit lire ses ouvrages sans admiration. Les étrangers venoient de toutes parts à Avignon, moins pour voir la cour du pape, que pour connoître par eux-mêmes un si sçavant homme : on ne l'étoit point alors infructueusement. Il fit un saint usage du bien qu'il gagna ; ce fut de bâtir, & de fonder un hôpital pour les pauvres ; il mourut plein de jours & de bonnes œuvres. Le Monge de Montmayor ne parle point de lui, peut-être a-t-il respecté le poëte en faveur du theologien.

Bernard Rascas.

1353.

Arnaud de Coutignac. 1354.

1354.

ARNAUD, OU GUILLAUME DE COUTIGNAC, suivant S. Cesari, étoit un pauvre gentilhomme provençal, qui fut l'artisan de sa fortune. N'aïant rien à attendre de ses parens, il s'appliqua à la poësie, qui étoit alors presque le seul moïen de réüssir dans le monde ; il s'y fit connoître pour un homme d'un esprit droit, d'une discretion à toute épreuve, & d'une prudence consommée : Les grands seigneurs l'aimoient, le consultoient dans toutes leurs affaires, & se trouvoient bien de suivre ses conseils : donner des conseils aux grands & leur plaire, c'est marcher sur des charbons ardens, sans se brûler. Loüis roi de Naples, & Jeanne sa femme l'avoient si fort goûté, qu'ils l'emploïerent avec Gui Flote Vicaire du comté de Vintimille, pour soûmettre les habitans de Tende, qui s'étoient révoltés. Il se conduisit avec tant de prudence, & tant de valeur, qu'il les força de rentrer dans leur devoir ; il en eut pour ré-

compense la terre de Coutignac. Moins heureux en amour qu'à la guerre, il aima sans succès Isnarde d'Agoult, fille du sieur d'Entravenes; les soins les plus empressés, les chansons les plus tendres ne la toucherent point; au lieu d'éclater en reproches inutiles, il alla porter au loin son amour & sa douleur, se flattant que l'absence le guériroit; il se trompa, l'absence ne peut rien contre l'amour,

Arnaud de Coutignac.

1354.

Pourquoi, renoncer à l'espoir ?
Le plus chimérique nous flate,
C'est un mal d'aimer une ingrate,
Mais c'est un plaisir de la voir.

En amour comme au jeu, l'on ne doit jamais quitter la partie; témoin la maxime de la cantate d'Alphée, & Arethuse;

Amans, une Beauté rebelle
Tôt ou tard se rend à vos vœux,
Brûlez d'une flamme fidelle;
L'instant qui briseroit vos nœuds,
Peut-être est celui que la belle
A choisi pour vous rendre heureux.

Pendant que Coutignac étoit au Levant, un Juif grand astrologue lui prédit

Arnaud de Coutignac. 1354. qu'il deviendroit riche, qu'il se marieroit, & qu'il auroit plusieurs enfans que leur mérite rendroit illustres; j'ignore le succès de cette magnifique prédiction. Il a composé un traité *de las suffrensas d'amours*, dédié à Isnarde. Le Monge de Montmayor l'a oublié dans sa chanson.

1355.

Le Monge. 1355. LE MONGE, surnommé *Lou flagel dels Troubadours*, a été religieux au monastere de Montmayor, près d'Arles; il en sortit la même année qu'il y étoit entré, malgré ses parens, & son superieur, pour se mettre à la suite des grands seigneurs de Languedoc & de Provence. Son talent pour la satire le rendit agréable aux uns & aux autres; en ce monde, il faut s'accommoder à la malice des hommes, ou ne rien attendre d'eux: ne dites de mal de personne, soïez rigide observateur des bienséances, on vous estimera peut-être, mais on vous laissera-là. J'ai déja dit que le Monge avoit affecté de dire du mal des bons poëtes

provençaux, & de loüer les mauvais; il ne se ménagea pas plus que les autres, écrivant de lui-même, qu'il avoit quitté le service de Dieu par libertinage, & que ses vers ne valoient rien. Le Monge des Isles d'or & S. Cesari, de qui nous tenons ces circonstances, ne nous ont point appris sa naissance, ni sa patrie. Les bonnes gens craignoient le coup de griffe, & se félicitent de n'avoir point vécu de son tems. Qu'importe qu'on dise du mal de nous, pourvû que nous ne l'aïons pas mérité. Le Monge avoit fait une description des tombeaux en marbre des rois d'Arles, & des personnes illustres qui sont enterrés dans le cimetiere de S. Honoré; s'il s'en fût tenu à ses chansons contre les poëtes, le mal n'eût pas été bien grand, mais il s'avisa d'écrire la vie de quelques tirans qui regnoient alors en Provence, & d'en laisser courir des copies; cette indiscretion lui coûta cher, ils le firent assassiner. Dom Hilaire religieux de Montmayor rapporte dans ses fragmens, que dom Raphaël son confrere lui

Le Monge 1355.

Le Monge. 1355. avoit montré les épitaphes qu'avoient faites tous les poëtes provençaux pour le Monge, & qu'entre autres Raimond Romieu poëte d'Arles avoit fait un chant funébre, dans lequel il dit que le Rône cessera de couler, & que le tamarin cessera d'être amer, avant que le nom du Monge soit effacé de la mémoire des hommes.

1355.

Taraudet de Flassans. 1355. TARAUDET DE FLASSANS, étoit un gentilhomme de Provence, qui sçut mettre à profit le talent qu'il avoit pour la poësie. Devenu riche à un métier qui en appauvrit tant d'autres, il traita d'un canton de la seigneurie de Flassans avec Foulques de Pontenas, jeune gentilhomme qui aimoit passionnément les vers, & qui en faisoit lui-même assez bien. Pontenas se contenta pour le prix dont ils étoient convenus d'un ouvrage de Taraudet, intitulé, *Lous ensegnamens per si gardar contra las tracyons d'amour*. Marché, dit le Monge des Isles d'or, qui étoit tout à l'avantage

Taraudet de Flassans. 1355.

du vendeur, parce que la piéce étoit d'un prix ineſtimable, cependant, ou la recette n'étoit pas ſi bonne, ou ni l'un ni l'autre n'eut le ſecret de s'en ſervir. Pontenas fut trompé par une demoiſelle qu'on ne nomme point. Taraudet le fut par une ſœur du vicomte de Turenne. Comme il étoit encore plus grand guerrier que bon poëte, il raſſembla pluſieurs gentilshommes de ſes voiſins & de ſes amis, pour courre ſus à quelques petits tirans qui déſoloient la Provence; il leur fit ſi rude guerre, qu'on n'entendit plus parler d'eux. Loüis roi de Naples & comte de Provence par Jeanne ſa femme, informé de ſon mérite, le choiſit pour faire une remontrance en latin à l'empereur Charles IV. qui paſſant en Provence à la tête de ſon armée pour aller en Italie, avoit obligé les évêques & les gentilshommes de Provence, de Forcalquier & de Pymont, de lui prêter foi & hommage. Taraudet ſe plaignit au nom de ſes maîtres en termes reſpectueux, mais forts, de l'injuſtice qu'il leur

Taraudet de Flassans. 1355.

faisoit, puisque le comté de Provence leur appartenoit de tems immémorial en toute souveraineté. Cette remontrance lui fit beaucoup d'honneur, & il en fut très-bien recompensé : il mourut peu de tems après.

1355.

Guillaume Boyer. 1355.

GUILLAUME BOYER étoit de Nice, qu'on appelloit anciennement le cap de Provence. Il joignit les mathematiques à la poësie, se piquant de se connoître en phisionomie, & de lire l'avenir dans les lignes de la main : niaiseries abandonnées à present aux Bohëmiennes. Sa premiere maîtresse étoit de la maison de Berre; elle se laissa infatuer de cette science ridicule ; il lui avoit prédit qu'elle l'aimeroit : le moïen de faire mentir une prédiction que l'on croit infaillible! Après la mort de Charles II. roi de Naples, auquel Boyer étoit attaché depuis sa premiere jeunesse, il passa au service de Robert son fils, qui le fit podestat de Nice. Quoique cette charge fût contraire aux

prérogatives de cette ville, les habitans charmés du mérite & de la douceur de leur juge, s'estimoient heureux de l'avoir, & le continuoient tous les ans avec joie. Les vers de Boyer ont été imités, ou dérobés par les poëtes provençaux qui l'ont suivi : le plagiarisme est de tous les tems. Il a fait plusieurs chansons pour Robert, & Charles son fils duc de Calabre; il y en a une adressée à Marie de France femme du dernier, dont voici le commencement,

Guillaume Boyer.

1355.

Amour, qui m'as soumis dès ma plus tendre enfance,
Jusqu'à present j'ai chanté ta puissance,
Quand chanterai-je tes bienfaits ?
D'une main tremblante & peu sûre
Tu sembles soutenir tes traits,
Mais quand tu fais une blessure,
Amour, cruel amour, on n'en guerit jamais.

Le Monge des Isles d'or attribuë cette chanson à Arnaud Daniël : saint Cezari pretend que le crédit de Boyer augmenta si fort à la cour de Robert, qu'il le chargea de réduire les habitans

Guillaume Boyer. 1355. du comté de Vintimille ; commiſſion fâcheuſe qu'un de ſes amis lui conſeilla de ne point accepter ; il le crut, & s'en tint à faire des vers pour ſes maîtreſſes, & pour ſon maître. On en trouve pluſieurs ſous ſon nom qui ne ſont pas de lui, mais de quelque petit poëte, qui a cru par-là ſe faire honneur. Il a fait un beau traité de la connoiſſance des métaux, de la ſource & des débordemens admirables de la fontaine de Vaucluſe, de la bonté des bains d'Aix & de Digne ; des ſimples qui croiſſent dans les montagnes de Provence, de la graine du vermillon, de la mane, & de pluſieurs autres ſingularités, qu'il dédia au roi Robert : ſa vieilleſſe l'empêcha d'aller à la cour de la reine Jeanne, qui l'avoit mandé à pluſieurs repriſes.

1376.

L. de Laſcars. 1376. L. DE LASCARIS, OU DE LASCARS, comte de Vintimille, de Tende & de la Brigue, étoit un perſonnage ſi illuſtre, que ces terres ſe glorifient encore de l'avoir eu pour ſeigneur. Il avoit pris étant

jeune l'habit de religieux; il étoit même prêtre; mais sa vocation s'évanoüit à la vûë de la sœur d'Isnard de Glandeves, qu'il épousa, & en eut plusieurs enfans. Quoiqu'il excellât dans la poësie provençale, il ne faisoit des vers que par amusement, & non par cet attrait invincible qui ne nous permet pas de faire autre chose. Son courage le destinoit à des occupations plus dignes d'un homme de sa naissance. La reine Jeanne lui donna le commandement de l'armée qu'elle avoit levée contre les Normands & les Anglois, qui ravageoient la Provence; il remporta sur eux de grands avantages en plusieurs rencontres. La réputation excite l'envie. Quelques ennemis secrets lui firent un crime de son premier état auprès d'Urbain V. qui lui ordonna de rentrer dans son couvent. Lascars temporisoit, espérant d'appaiser le pape, & cherchant des prétextes pour ne point obéir; mais il reçut un second ordre qui ne souffroit aucune remise. Dans cette extrêmité il eut recours à Jeanne, & lui conta son

L. de Lascars.

1376.

L. de Lascars. 1376.

avanture. Charmée de la bonne mine du cavalier, qui en effet parut devant elle dans un équipage très-leste, & jugeant par les services qu'il lui avoit rendus, de ceux qu'il pouvoit lui rendre, elle écrivit au pape, qui à sa priere accorda à Lascars la permission de rester dans le monde pendant vingt-cinq ans; grace qui fut confirmée par Gregoire XI. qui avoit succedé à Urbain. Il mourut avant l'expiration de ce terme. Il a composé un traité de *las miserias d'aquest monde*, & un autre *de la Paurilha*.

1383.

B. de Parasols. 1383.

B. DE PARASOLS, né à Sisteron, étoit fils d'un médecin de la reine Jeanne, & poëte tragique. Il y a plusieurs bons ouvrages en langue provençale de sa façon, entr'autres, suivant le Monge des Isles d'or, des vers à la loüange de Marie, fille de Jean roi de France, & femme de Loüis premier, roi de Naples. Il a composé cinq tragédies qui contiennent toute la vie de la reine Jeanne;

il les dédia au pape Clement VII. La premiere est intitulée l'*Andriasse*; la seconde la *Tharanta*; la troisiéme la *Malhorquyna*; la quatriéme l'*Allamanda*, par allusion à ses quatre maris, André d'Hongrie, Loüis de Tarente, Jacques infant de Mayorque, & Othon de Brunsvick; la cinquiéme, *la Johannata*, ou *la Johannada*, par rapport au nom de cette reine, dont il détaille les avantures depuis l'âge de six à sept ans jusqu'à sa mort funeste. Parasols eut pour récompense de ces cinq tragédies qu'il avoit données secretement au pape, un canonicat de Sisteron, & la prébende de Parasols, où il alla finir ses jours. S. Cezari dit qu'il étoit Limosin, suivant la cour des papes; qu'il a fait un livre à la loüange des dames illustres de Provence, & d'un nommé Soliers, peintre-sculpteur & philosophe, qui fit par ordre de la reine Jeanne trois tableaux; le premier pour S. Loüis de Marseille, le second pour S. Victor de la même ville, & le troisiéme pour le monastere de Montmayor près d'Arles, & quel-

B. de Parasols.
1383.

B. de Parasols. 1383. ques ſtatuës de marbre qui ſe voïoient à Avignon. Paraſols a fait auſſi l'éloge d'un nommé Ceſar, philoſophe provençal.

1383.

Ricard. 1383. RICARD ſeigneur de Barbezieux, avoit une de ces phiſionomies heureuſes, qui annoncent un homme d'eſprit; il ne la démentoit point; perſonne de ſon tems n'en eut autant que lui, ou n'en fit un auſſi bon uſage: écriture ſainte, mathématiques, éloquence, poëſie, il n'ignoroit de rien. Il aima d'abord Claire de Berre, fille du ſieur d'Entravenes, qui paſſoit pour la plus belle perſonne de Provence. Il fit pour elle pluſieurs chanſons, dans leſquelles il la nommoit *m'arma e mon corps.* Quelques mauvais diſcours, qu'on tint ſur ſa conduite, la dégoûterent du monde. Elle ſe fit religieuſe dans le monaſtere de la Celle près Brignole, où elle mourut peu de tems après. Ricard la pleura ſincérement, & ſe croïoit incapable d'en aimer une autre. Mais comme dit mademoiſelle de Scudery,

Scudery, quand les yeux voïent cequ'ils n'ont jamais vû, le cœur ſent ce qu'il n'a jamais ſenti. Une fille de la maiſon de Pontéves, auſſi belle que ſa premiere maîtreſſe, & qui par hazard lui reſſembloit, lui fit bientôt éprouver qu'on ne doit jurer de rien. Il a compoſé un traité intitulé *lous guyzardons d'amour*. Noſtradamus dit que Petrarque a imité pluſieurs choſes de ſes ouvrages ; c'eſt une faute groſſiere, Petrarque étoit mort long-tems auparavant Ricard, s'il eſt vrai qu'il mourut lorſque le comte de Savoye engagea les habitans de Nice à lui prêter foi & hommage, & que Charles de Duras, uſurpateur du roïaume de Naples, faiſoit la guerre en Provence à Loüis premier du nom. *Ricard. 1383.*

1383

PIERRE étoit de l'ancienne maiſon des Bonifaces en Provence. J'ai peu de choſes à dire de ce poëte. Il fut amoureux d'une dame de Marſeille; il fit pour elle des chanſons; il eut recours à l'art magique pour s'en faire aimer, tout cela *Pierre Boniface. 1383.*

Pierre Boniface. 1383.

très-inutilement. S'étant guéri de cette folle paſſion, il ſe fit chimiſte, & s'imagina avoir trouvé cette merveilleuſe pierre philoſophale qui convertit les métaux en or. Il a compoſé un traité en vers provençaux de la vertu des pierres précieuſes, mais tout ce qu'il en dit eſt pure rêverie. Le Monge des Iſles d'or aſſûre qu'il étoit aux gages & au nombre des officiers de la reine Jeanne. Saint Cezari prétend au contraire qu'il étoit attaché au pape, & qu'il paſſoit plus de tems à ſe parer, qu'une femme, qui s'aime, n'en paſſe à ſa toilette.

1408.

Le Monge des Iſles d'or 1408.

LE MONGE DES ISLES D'OR, de la maiſon de Cibo de Genes, étoit religieux & bibliothequaire du monaſtere de Lerins; ſes ſupérieurs l'avoient chargé de cet emploi comme le ſeul qui pût s'en acquitter. En effet, quoique cette bibliotheque fût la plus belle & la plus nombreuſe de l'europe, les guerres fréquentes qui avoient agité la Provence, l'avoient miſe dans un ſi grand déſordre,

qu'un homme moins habile & moins laborieux que le Monge n'auroit pû en démêler le cahos. En vérifiant le catalogue qu'en avoit fait autrefois Hermantere par ordre d'Alphonse roi d'Arragon, il trouva qu'on en avoit enlevé quantité d'excellens manuscrits, & qu'on en avoit mis à leur place d'autres de nulle valeur. Ce qui le consola en partie de cette perte, fut un recüeil de la vie & des ouvrages des poëtes provençaux, mal fait à la vérité; mais il entreprit de le mettre dans un meilleur état, & il en vint à bout. La grande difficulté étoit d'entendre plusieurs endroits que le tems avoit rendus inintelligibles, parce que les étrangers qui avoient écrit en provençal, avoient mêlé dans leurs vers plusieurs mots & plusieurs façons de parler, alors d'usage dans leur nation, & qui ne l'étoient plus. Il falloit encore suppléer aux noms de plusieurs poëtes qui manquoient, & remplir des lacunes qui se trouvoient çà & là. Tous ces obstacles cederent à sa patience & à son travail. Il en fit lui-

Le Monge des Isles d'or 1408.

Le Monge des Isles d'or 1408.

même une belle copie en vêlin, sur laquelle on en tira plusieurs autres en papier, dont il fit présent à Loüis II. roi de Naples; les lettres initiales étoient d'or & d'azur; celles du corps de l'ouvrage étoient rouges & noires. Cette entreprise achevée, l'infatigable Monge fit pour Yolande d'Arragon reine de Naples, de magnifiques heures de la vierge, dont les caracteres & les enluminures étoient d'une beauté merveilleuse; ensuite il peignit les oiseaux & les animaux de l'isle de Lerins, les différens vaisseaux qui navigeoient sur la mer de Provence; les points de vûë, & les païsages de sa solitude, & tout ce qui lui paroissoit avoir quelque singularité. On a peine à comprendre qu'un homme que le roi & la reine de Naples vouloient presque toûjours avoir auprès d'eux, trouvât du tems pour executer tant de choses; ajoutez à cela qu'il ne manquoit à aucun exercice de sa regle. On prétend qu'avant qu'il fût religieux, il avoit fait plusieurs chansons pour la comtesse d'Avelin, & que

ſur la fin de ſes jours il compoſa un ouvrage, dans lequel il prédit que la maiſon de Cibo feroit un jour une grande figure dans le monde, & gouverneroit l'égliſe chrétienne. L'évenement a vérifié la prédiction, ou plûtôt le don de prophétie dont Dieu l'avoit favoriſé. Le Monge mourut la même année que la reine Yolande accoucha de René.

Le Monge des Iſles d'or 1408.

1435.

HENRY DE S. CEZARI, étoit gentilhomme & poëte provençal. Ses ancêtres avoient été adminiſtrateurs temporels des religieuſes de ſaint Cezari d'Arles. Quoique ſon pere eût pluſieurs enfans : il prit un ſoin particulier de l'éducation de celui-ci, dont il avoit apparemment meilleure opinion que des autres. Il répondit ſi bien à cette éducation, qu'il entra dans le monde avec toutes les connoiſſances qui font réüſſir ordinairement ceux qui les y apportent. Il aima d'abord la fille du ſieur de Montelar de la maiſon de Serente de Seyne ; ce ne fut qu'un engagement paſſager,

Henri de S. Cezari. 1435.

Henri de S. Cezari. 1435.

qui le conduisit à un autre plus durable, mais encore moins heureux. Il aima passionnément une jeune personne de la maison de Castillon; elle épousa un gentilhomme de la maison de Villemus: il en gémit, mais il ne cessa point de l'aimer; elle devint veuve, son espérance se réveilla; mais il eut encore la douleur de la voir passer à un second mariage avec le seigneur de Gordes, dont il eut le courage de faire l'épithalame. Une constance si déplacée tient plus de l'opiniâtreté que du sentiment. Madame de Gordes eut peur qu'un amour de si grand éclat ne nuisît à sa réputation; elle lui envoïa secretement des armes & des chevaux, avec priere de s'éloigner, il refusa les présens; mais pour se débarrasser d'une passion qui la fatiguoit, & dont il vit bien lui-même qu'il falloit enfin se guérir, il se fit à l'âge de trente ans religieux dans le monastere de Montmayor, où il remplit tous les devoirs de son état d'une façon exemplaire; on dit cependant que par un de ces retours d'amour propre, si

naturels aux poëtes, il rassembla dans un recüeil les ouvrages qu'il avoit composés lorsqu'il étoit encore dans le monde, & qu'il en fit présent à cette comtesse d'Avelin dont j'ai parlé, qui étoit l'objet des hommages de tous les poëtes de son tems. L'histoire des poëtes provençaux, rédigée par le Monge des Isles d'or, lui étant tombée entre les mains, il fut surpris de la trouver si peu digne de la réputation de son auteur : ce n'étoit plus qu'une compilation informe; il lui étoit arrivé ce qui arrive à tous les manuscrits qui passent par différentes mains, chaque copiste ajoute, ou retranche à sa fantaisie. Qui dit copiste, dit ignorant, ou demi-sçavant; l'un écrivant ce qu'il n'entend pas, défigure les mots, & le sens des phrases; l'autre corrige suivant la courte étenduë de ses lumieres, des choses qu'il prend pour des fautes, & qui en sont moins que ce qu'il met à la place. Saint Cezari, sensible à la gloire de ses compatriotes, entreprit de réparer ce désordre. Il consulta toutes les copies qu'il put trouver,

Henri de S. Cezari. 1435.

Henri de S. Cezari. 1435.

mit un extrait de la vie de chaque poëte à la tête de ses ouvrages, rétablit les endroits défectueux; en un mot, s'il ne fit pas parfaitement bien, personne du moins n'a mieux fait jusqu'à présent. Au reste l'histoire de Nostradamus est l'ouvrage le moins exact qu'il y ait. Je suis persuadé, & j'en demande pardon au public, que toute l'attention que j'ai euë à éviter ses fautes, n'aura pû m'empêcher d'en faire d'après lui. Heureux! si cet aveu ne fait point repentir le lecteur d'avoir lû mon livre jusqu'à la fin.





DISCOURS

SUR

L'ORIGINE DES SPECTACLES EN FRANCE.

IL en est de l'origine des spectacles en France, comme de celle de la plus part des choses du monde. Quand on veut remonter à la source, on ne trouve que fables & qu'incertitude. Je n'entreprendrai point d'en fixer l'époque, je ne pourrois donner que mes conjectures; & je crains que le lecteur ne se contentât pas d'une dissertation dans laquelle, après avoir longuement, & de mon mieux, discuté le pour & le contre, je le laisserois dans la même indécision. Tel est le sort de ces sortes

d'ouvrages ; ils coûtent beaucoup à celui qui les fait, & n'interessent point ceux qui les lisent ; les uns veulent des faits, on ne leur donne que des idées, incapables de les fixer ; les autres veulent simplement s'amuser, on les assomme de recherches ennuïeuses, & de passages qui le sont encore plus : Que vais-je faire ? Quelques réfléxions sur la comédie ancienne pour descendre à la nôtre.

Par le mot general de comédie, je prie qu'on me permette d'entendre toutes sortes de spectacles autorisés par le magistrat.

Le pere Brumoy jesuite, dans ses discours sur le théatre des Grecs, a laissé peu de choses à dire sur cette matiere.

La comédie née & perfectionnée en Gréce, fit peu de progrès chez les Romains. Occupés de leurs guerres au dehors, & de leurs dissentions domestiques au dedans ; on ne trouve dans l'histoire des quatre ou cinq premiers siécles de la république, que des ba-

tailles & des harangues. Le patricien ambitieux faiſoit parade d'une vertu auſtere, & ne ſongeoit qu'à s'élever : le peuple groſſier, mais jaloux de ſa liberté juſqu'à la fureur, s'oppoſoit vigoureuſement à tout ce qui pouvoit y donner atteinte. Les uns & les autres accoutumés au carnage, n'aimoient que les fêtes, où l'on répandoit le ſang des animaux, & celui des hommes. Leurs mœurs s'adoucirent par le commerce des Orientaux; le luxe & les richeſſes de l'Aſie paſſerent à Rome; ces conquerans du monde voulurent faire voir qu'ils avoient autant de fineſſe dans l'eſprit que d'élevation dans le cœur; les ſciences & les arts commencerent à fleurir dans une ville, où juſqu'alors on s'étoit piqué de bien faire, & non de bien dire. L'imitation ſi naturelle aux hommes, les rendit ſenſibles aux charmes d'un plaiſir raiſonnable; la ſcene ne fut plus enſanglantée, on y put rire ſans crime. Plaute, enſuite Terence, tous deux peut-être aidés par quelques grands de Rome, donnerent les pre-

miers des comédies régulieres. Les Grecs avoient été leurs modéles, ils sont devenus les nôtres.

De si beaux commencemens n'eurent point de suites, ou du moins il ne nous en est rien resté. Les proscriptions de Marius & de Sylla les interrompirent: les guerres de Cesar & de Pompée, qui les suivirent de près, ne ramenerent point la barbarie; mais dans un tems de troubles & d'horreurs les muses sont muettes, il leur faut du calme. L'empire, devenu tranquile sous Auguste, produisit des chefs-d'œuvre, mais d'un genre où le théatre n'eut point de part. On est étonné que parmi tant de beaux esprits, qui composoient la cour de ce prince, aucun n'ait travaillé pour la scene. Roscius, dont Ciceron fait un si grand éloge, trouvoit ses rôles dans Plaute & dans Terence; mais Œsope, acteur tragique, que joüoit-il? On nous parle, il est vrai, d'un Œdipe par Jules Cesar, d'une Medée par Ovide, dont on n'a conservé que ce seul vers:

Servare potui, perdere an poſſim, rogas ?

Et d'un Ajax par Auguſte.

Mais ces trois pieces pouvoient-elles ſuffire ? D'où peut naître cette ſterilité ? Je ſai que le théatre demande une ſorte d'eſprit qui lui eſt propre ; mais les Romains plus polis, plus cultivés que du tems de Scipion & de Lælius, n'étoient-ils plus capables des mêmes choſes ? Virgile & Horace, je ne cite que ces deux là, n'ont fait ni comédies ni tragédies : le dernier qui nous donne des préceptes pour le théatre dans ſon art poëtique, ne propoſe ni modéle, ni exemple ; ce qui leur eſt arrivé, nous l'avons vû dans les deux plus beaux génies de nos jours, Malherbe & Deſpreaux.

Je ne dis rien de Seneque, il importe peu que les tragédies qui portent ſon nom, ~~ſoit~~ l'ouvrage de pluſieurs auteurs, ou d'un ſeul ; il n'y a point d'apparence qu'elles ayent été joüées, ce ſont plûtôt des déclamations que des

pieces de théatre. Les modernes l'ont ſi bien ſenti, qu'ils en ont abandonné le fonds, & ſe ſont contentés de s'en approprier les penſées.

Sous les regnes ſuivans il ne fut plus queſtion d'amuſemens paiſibles. Suetone nous apprend que Neron montoit ſur le théatre, les cheveux chargés de poudre d'or pour imiter Apollon; mais c'étoit pour y joüer de la lyre, & pour y reciter quelques vers de ſa façon que les ſoldats faiſoient applaudir à coups d'épée.

Les Romains paſſerent rapidement de la ferocité de la vertu à la ferocité du crime, de la ſervitude à la crainte, & de la crainte à tous les vices. Les délateurs tout puiſſans dans une cour corrompuë, dont les maîtres cruels & ſoupçonneux craignoient pour eux-mêmes le traitement qu'ils faiſoient aux autres, faiſoient trembler les plus innocens; chacun renfermé chez ſoi, oſoit à peine prononcer le nom de l'empereur, le ton pouvoit le rendre coupable. Le goût general ſe tourna du côté des poë-

mes épiques, qu'on assaisonnoit de loüanges basses, qui souvent n'étoient guéres plus heureuses que les satires les plus ameres. On ne vit plus que meurtres & que brigandages. Si l'empire eût encore quelques bons princes, ils vécurent trop peu pour le retablissement des lettres; le soldat insolent disposoit à son gré de la souveraine puissance; il massacroit par fantaisie celui qu'il venoit d'élever par avarice: quel tems pour le théatre!

Les barbares, trop pressés chez eux, ne cherchoient qu'une occasion de s'étendre. Ils apprirent ces désordres, & sçurent en profiter; ils s'emparerent de l'Europe & de l'Afrique, plûtôt en voïageurs qu'en conquerans; tout faisoit joug devant eux. La rapidité de leurs succès ne doit point surprendre. Il n'y avoit plus de Romains dans le monde, il n'en restoit que le nom. La politique de ces nouveaux maîtres étoit peu raffinée, mais elle alloit sûrement à leurs fins: ils exterminoient leurs ennemis, & bruloient tous les livres qui

leur tomboient ſous la main ; expédient infaillible pour s'aſſûrer la poſſeſſion tranquille des provinces qu'ils avoient envahies, & pour ſe garantir du danger d'être amollis un jour par les ſciences. Conſtantin devenu chrétien, triompha de tous ſes concurrens. Soit par antipatie pour Rome, ſoit par zele de religion, il ceda cette ville au pape, & transfera le ſiege de l'empire à Bizance, qu'il rebâtit à neuf ſous le nom de Conſtantinople.

L'égliſe, perſecutée pendant plus de quatre cens ans, fut alors la ſeule dominante ; les temples des idoles furent fermés, ou ne ſervirent plus qu'au culte du vrai Dieu. Les évêques appliqués à leurs devoirs, ne travailloient qu'à fortifier la ferveur des fidéles, qui de leur côté, voulant donner bon exemple aux païens, & contribuer à leur converſion, vivoient dans la retenuë la plus exacte, & dans la modeſtie la plus édifiante : on conçoit aiſément qu'on ne leur permettoit, ou qu'ils ne ſe permettoient point à eux-mêmes la vûe d'aucun ſpectacle prophane.

Le

Le malheur des tems avoit aboli la véritable comédie : le peuple, toûjours avide d'amusemens, regrettoit les jeux du cirque, dont il n'avoit plus qu'une idée imparfaite, & couroit avec empressement aux représentations de quelques misérables pantomimes, qui joüoient au coin des ruës ; expressions indécentes, grossieres ; postures lascives, infames mêmes, qui blessoient également les oreilles & les yeux. Voilà, sans rien exagerer, où se bornoient les plaisirs publics. Ce fut dans une de ces farces scandaleuses que Genest & ses camarades, contrefaisant les cérémonies du baptême des chrétiens, furent convertis, & scellerent de leur sang la grace que le ciel venoit de leur faire. Les conciles & les peres de l'église avoient grande raison de s'élever hautement contre des spectacles si pernicieux, & d'implorer l'autorité du prince pour les proscrire. Mais n'a-t-on pas tort de citer aujourd'hui les anciens canons pour condamner la comédie telle qu'elle est parmi nous, & telle que je

la peindrai ? Je n'ai garde de décider qu'elle ſoit un bien ou un mal en elle-même ; j'en parle, non en caſuite, mais en citoïen : comme tel je puis la regarder comme indifferente, & la revendiquer comme un effet de la ſociété.

De jour en jour les limites de l'empire ſe reſſerroient ; les François lui enleverent les Gaules qui en faiſoient une des plus belles parties. Ces derniers venus, moins féroces que ceux qui les avoient précedés, eurent une conduite oppoſée ; ils ſe contenterent de mettre les peuples, qu'ils avoient vaincus, hors d'état de ſe révolter & de leur nuire. Ils mépriſoient trop les ſciences pour y faire la moindre attention. Ils laiſſerent le peu qui en reſtoit aux Gaulois, qui ne ſongeoient guére à donner à l'étude un tems, que la culture de leurs terres, & les autres obligations de leur ſervitude exigeoient tout entier. Les conquerans & les conquis firent long-tems deux nations, ce ne fut que ſucceſſivement & par neceſſité qu'ils s'alliérent, & ſe réünirent. La converſion de

Clovis, suivie de celle de ses successeurs, mettoit l'église en repos du côté des mœurs & du culte; mais les ecclesiastiques, manquant de secours & d'émulation, n'étoient sçavans que par comparaison à ceux qui les gouvernoient, qui ne sçavoient rien du tout. Les laïcs envoïoient leurs enfans dans les monasteres, qui étoient les seules écoles publiques. On leur apprenoit à lire & à écrire; c'en étoit assez pour parvenir aux charges de judicature & de finance; les dignités militaires leur étoient interdites, les conquerans s'étoient reservé à eux seuls cette portion du gouvernement.

Si de la premiere race de nos rois on passe à la seconde, on trouvera les choses à peu près sur le même pied. Elles changerent de face dans le troisiéme, par rapport au gouvernement, les deux peuples n'en firent plus qu'un; mais l'ignorance fut encore la même jusqu'à la fin du quatorziéme siécle. Ces tems-là ne fournissent rien à la matiere que je traite : à la verité les Provençaux, dont

j'ai donné l'hiſtoire, s'étoient tirés de la barbarie générale ; mais leurs comédies étoient très-peu de choſe, & juſqu'à Charles V. dit le ſage, il ne reſte aucune trace de ſpectacles.

Je ſçai bien que S. Loüis renouvella les ordonnances de Philippe-Auguſte ſon grand pere, & qu'il chaſſa les jongleurs, les comédiens & les farceurs du roïaume, mais ce n'étoient que des pantomimes que Conſtance de Provence femme de Robert, avoit introduits vers l'année 1009. époque où l'on doit fixer leur établiſſement ; ceux qui le font remonter juſqu'à Charlemagne, ſeroient fort embaraſſés de nous définir ceux dont il parle dans ſes capitulaires.

Notre langue compoſée de differens idiomes auſſi barbares les uns que les autres, ne fut d'abord qu'un monſtre qui prenoit tous les jours une nouvelle forme auſſi bizare que celle qu'il venoit de quitter ; elle étoit ſi peu d'uſage, que tous les actes publics ſe faiſoient en latin. Nous avons pour toutes choſes quelques vieux livres de chevalerie

écrits en langage roman qu'on n'entend presque plus. A l'égard de notre poësie, on imagine sans peine ce qu'elle pouvoit être dans ses commencemens.

Jodelle & ses contemporains trouvoient notre versification si imparfaite, qu'ils voulurent, comme je le dirai ailleurs, introduire la mesure des vers latins, à qui nous devons les nôtres.

La langue des Romains se sentit de bonne heure de la décadence de l'empire; on adopta les termes des barbares avec qui l'on étoit obligé de traiter, & l'on crut beaucoup faire qne de leur donner une terminaison latine.

Un certain Leon inventa les vers rimés; ce qui du tems d'Auguste eût été un monstre, fut alors une beauté.

Ces vers ont été le modéle de nos grands vers; nous avons imité pour la mesure de ceux de quatre & de cinq pieds, les vers ïambes; les autres nous les devons au caprice des poëtes qui ont voulu en faire de toutes les mesures qui leur ont passé par la tête.

Les Italiens, les Espagnols, & les

Anglois se sont soustraits en partie, c'est-à-dire dans leurs piéces de théatre, à la gêne de la rime; nous nous y sommes assujetis sans retour : bien ou mal, c'est une question qui n'est pas de mon sujet.

On peut juger de nos premiers vers par le roman de la Rose, dont monsieur Falconnet prépare une nouvelle édition avec des remarques, telles qu'il est capable d'en faire, c'est-à-dire, excellentes.

Nos peres n'étoient pas sçavans, mais ils avoient de l'esprit, non de cet esprit de réfléxion qui médite profondément sur une chose pour en tirer une autre; mais de cet esprit de vivacité qui saisit nettement les idées qu'on lui présente, qui les arrange & les perfectionne; ils avoient dans le cœur un fonds de galanterie guerriere qui se manifestoit dans les tournois & dans les carousels. Vouloient-ils persuader à une dame qu'ils en étoient amoureux, ce n'étoit qu'en la faisant appercevoir qu'ils étoient braves & adroits. La noblesse crut si long-tems que ce devoit être là son unique partage, qu'elle auroit eu honte de paroître moins ignorante.

Cependant on ne pouvoit pas toûjours ſe battre en champ clos, ou défendre un pont à l'honneur d'une maîtreſſe, il falloit que des plaiſirs tranquiles ſuccedaſſent à la violence de ces exercices.

Les Françoiſes plus raiſonnables que les Romaines, n'aimoient point les combats de bêtes, & n'y aſſiſtoient que faute de mieux; on ſentoit bien qu'on auroit dû les amuſer par des ſpectacles plus doux: la difficulté c'étoit d'en trouver; on avoit quelque foible ſouvenir de la comédie qui avoit fait les délices des Grecs & des Romains, mais on n'en avoit point de faites dans notre langue, & on ne ſçavoit point en faire. Un obſtacle invincible s'oppoſoit à ceux qui auroient oſé l'entreprendre. On étoit devot & ſcrupuleux; on avoit d'ailleurs tant de mépris pour ce qu'on appelloit alors comédiens, farceurs & jongleurs, que la ſeule idée de ces gens-là faiſoit horreur. Jugez ſi l'on ne ſe fût pas fait un cas de conſcience à ſoi-même d'aſſiſter à des repréſentations qui auroient porté le nom de comédies; ajoutez que

ces miſerables pantomimes, ſi mauvais qu'ils n'amuſoient pas même la plus vile canaille, avoient été obligés de ſe diſperſer.

La poëſie étoit devenuë familiére; les jeunes gens commençoient à faire de petits ouvrages en vers; on avoit établi des prix que les poëtes s'efforçoient de remporter; ces prix ſe diſtribuoient en public; le concours étoit nombreux: c'étoit-là une eſpece de ſpectacle qui conduiſit inſenſiblement à d'autres. On crut qu'il ſuffiſoit, pour concilier toutes choſes, d'y faire entrer la religion. On choiſit nos miſteres, la vierge & les ſaints, pour être l'objet du plaiſir & de l'édification du peuple. Cette idée réüſſit. Nos peres qui n'y regardoient pas de ſi près, n'eurent garde d'y ſoupçonner de la profanation, & y aſſiſterent devotement. Des miſteres on paſſa aux ſimples moralités; enſuite, comme on abuſe de tout, on s'émancipa juſqu'aux farces & aux ſotiſes. Peu à peu le goût s'étendit & s'épura; l'imprimerie inventée ſous Loüis XI. les lettres

rétablies ſous François I. ouvrirent une nouvelle carriere; les livres devinrent communs; on apprit les langues; on fit des traductions; on s'enhardit même juſqu'à faire des comédies toutes françoiſes. De Jodelle juſqu'à Robert Garnier, les progrès furent peu ſenſibles. Ils le furent davantage de Robert Garnier juſqu'à Alexandre Hardy; de ce dernier juſqu'à P. Corneille le changement eſt plus marqué: Enfin Corneille a élevé notre théatre au point de grandeur, que Racine a ſoutenuë, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui.

Le commiſſaire de la Mare dans ſon traité de police, attribuë au chant roïal l'origine de notre poëme épique. Il cite Paſquier pour appuïer ſon ſentiment: mais Paſquier dit tout le contraire de ce qu'il lui fait dire. Ecoutons l'un & l'autre:

» La fin du regne de Charles V. dit
» le premier, vit, pour ainſi dire, naître
» les foibles commencemens du genre
» dramatique ſous le nom de chant roïal,
» qui ne fut d'abord qu'un long récit en

» vers heroïques d'un grand ſujet qui
» étoit ſouvent tiré de quelque miſtere
» de notre religion, avec une apoſtro-
» phe au prince ou au ſeigneur auquel il
» étoit dédié.

Peut-on croire qu'un poëme d'environ ſoixante vers, tel qu'étoit le chant roïal, reſtraint à des regles invariables, à l'aſſujettiſſement inviolable de rimes renouvellées, & d'un refrain, ait été l'origine du genre dramatique ?

Ce que la Mare appelle un long récit n'étoit qu'une piece compoſée de cinq onzaines en vers de dix ſyllabes appellés héroïques. Le mot de récit préſente-t-il l'idée d'un poëme pour lequel il falloit, ce ſont les termes de Paſquier, » que
» ſur le modele du premier couplet, tous
» les autres tombaſſent en la même or-
» donnance qu'étoit la rime du premier,
» & fuſſent pareillement accollés mot
» pour mot du dernier vers qu'ils appel-
» loient refrain.

Au ſujet de l'apoſtrophe, comme l'appelle la Mare, voici les propres mots de Paſquier:

» Les poëtes fermoient leur chant » roïal par cinq vers qu'ils nommoient » renvoi, gardant la même regle qu'aux » autres, par lesquels les adressant à un » prince, ils récapituloient en bref ce » qu'ils avoient amplement discouru » dedans le corps de leur poëme.

Dans tout cela nulle trace du poëme dramatique.

Ces derniers mots du commissaire la » Mare, avec ~~un~~ une apostrophe à la fin, au » prince ou au seigneur auquel il étoit » dédié » renferment une seconde faute plus considerable que la premiere. Ce prince, à qui on ne dédioit point, mais à qui on adressoit le chant roïal, n'étoit point arbitraire, ce n'étoit point un prince réel, ou un seigneur.

» Ce couplet de cinq ou six vers, » ajoûte Pasquier, adressé à un prince, » duquel on n'avoit fait aucune men- » tion par tout le discours du chant, » peut apprêter à penser à celui qui » ne sçaura cette ancienneté : la ve- » rité que j'ai apprise du vieux art poë- » tique, est que l'on célébroit en plu-

» ſieurs endroits de la France des jeux
» floraux, où celui qui avoit remporté
» l'honneur de mieux écrire, étant ap-
» pellé tantôt roi, tantôt prince, quand
» il falloit renouveller les jeux, donnoit
» ordinairement de ces chants à faire;
» qui furent pour cette cauſe appellés
» roïaux. . . . Les jeunes fatiſtes aïant
» compoſé ce qui leur étoit enjoint,
» reblandiſſoient à la fin de leurs chants
» roïaux leur prince, afin qu'en l'ho-
» norant, ils fuſſent auſſi par lui grati-
» fiés, & lors il diſtribuoit chapeaux &
» couronnes de fleurs, uns & au-
» tres, ſelon le plus, ou le moins qu'ils
» avoient bien fait.

Rien de plus clair, & de mieux cir-
conſtancié.

Il ſemble que le commiſſaire la
Mare ait pris à tâche d'alterer les paſ-
ſages de Paſquier, en les citant.

» Celui, dit-il, auquel on adjugeoit
» le prix, demeuroit le chef des autres,
» ſous le titre de roi, d'où vient, ſelon
» quelques uns, que ces piéces prirent
» le nom de chant roïal.

Felibien qui dans ſon hiſtoire, & antiquités de Paris, adopte l'opinion de la Mare ſur le fait principal, & qui cite auſſi Paſquier à la marge, n'eſt pas plus exact ſur l'origine du mot de chant roïal. » Celui, dit-il, qui avoit mieux » réüſſi, étoit appellé roi, & à ſes vers » on donnoit le titre de chants roïaux » mais comment peut-on le voir dans les paroles de Paſquier que j'ai rapportées ? Le mot de chants roïaux ne ſignifie point, vers dont le prix étoit le titre de roi, ſuivant la Mare, ni vers de celui qui avoit le mieux réüſſi, & qui étoit roi, ſuivant Felibien; mais vers, que celui, qui avoit été roi, donnoit à faire aux jeunes poëtes, quand il falloit renouveller les jeux.

Examinons à preſent le rapport qu'il peut y avoir entre cette eſpece de poëſie, & le genre dramatique. J'avouë de bonne foi que je n'y en trouve aucun ; mais, comme la Mare a prétendu que le genre dramatique étoit la ſuite du chant roïal, il faut voir quelles ſont ſes raiſons, & les adop-

ter ſi elles ſont bonnes : Voici comme il s'explique:

» Les ſçavans dans ce genre de lit-
» terature, commencerent par une eſpe-
» ce de combat d'émulation, à qui d'en-
» tre eux réüſſiroit le mieux. Il ſe forma
» ſur cela certaines ſociétés ou acadé-
» mies, où l'on jugeoit de la réüſſite .... :
» L'une de ces ſociétés commença à
» mêler dans ces piéces differens éve-
» nemens, ou épiſodes, qu'ils diſtri-
» buoient en actes, ſcenes, & en autant
» de differens perſonnages qu'il étoit
» neceſſaire pour la repréſentation.

Comment ces ſociétés, qui s'étoient formées pour décider de la réüſſite des chants roïaux, dont les membres, qui étoient les Juges du combat, ne devoient point naturellement entrer dans la lice, comment, dis-je, ces ſociétés, ou plûtôt l'une d'entre elles, commençà-t-elle à mêler dans les chants roïaux, qui ne devoient contenir qu'environ ſoixante vers, differens évenemens ou épiſodes ?

S'il avoit eu la moindre connoiſſan-

ce de nos premieres piéces dramatiques, il auroit vû qu'elles ne ſont diviſées ni par ſcenes, ni par actes.

Qui peut donc avoir donné lieu à ſon ſiſtême ? Ce n'eſt pas la conformité des chants roïaux, & de nos premieres piéces, il n'y en a point; mais quand il y en auroit, ce ne ſeroit pas raiſonner conſéquemment, que de dire, les auteurs des chants roïaux, & ceux des premiers poëmes dramatiques ont pris également pour ſujet la nativité de notre Seigeur, ſa paſſion, la conception de la Vierge, & les autres miſteres de notre religion, par conſéquent le poëme dramatique doit ſon origine au chant roïal.

Felibien, qui comme je l'ai dit, adopte toutes les fautes de la Mare, s'exprime en ces termes:

» L'émulation donna lieu à une infi» nité de rimeurs, qui commencerent » à mêler des épiſodes accompagnés » de divers perſonnages pour la repré» ſentation ſur le théatre.

Il eſt inutile de lui répondre en par-

ticulier, on détruit ſon opinion, en détruiſant celle de la Mare; je m'arrête ſeulement aux paroles qu'il ajoûte, & qui, ſelon lui, doivent caractériſer ces rimeurs qui commencerent à mêler des épiſodes dans les chants roïaux:

» Tels furent ces mauvais poëtes qui
» alloient de ville en ville, que notre
» poëte françois, Deſpréaux, a ſi bien
» dépeints dans le troiſiéme chant de
» ſon art poëtique ſous le nom de pel-
» lerins:

Chez nos devots ayeux le theatre abhorré
Fut long-tems dans la France un plaiſir ignoré,
De pellerins, dit-on, une troupe groſſiére,
En public, à Paris, y monta la premiére;
Et ſottement zelée en ſa ſimplicité,
Joüa les ſaints, la vierge, & Dieu par piété.

Il y auroit beaucoup de choſes à dire ſur ces vers, mais je ne prétens point m'ériger en critique.

Il paroît au reſte que Deſpréaux ſous le nom de pellerins, n'a eu en vûë que les confreres de la paſſion, qui les premiers s'établirent à Paris en 1402, avec la permiſſion du roi, & ſous l'autorité

torité des magiſtrats, pour repréſenter ſur le théatre les miſteres de notre religion ; ces voïages de ville en ville ne conviennent qu'aux hiſtrions & qu'aux Pantomimes, ſucceſſeurs, ou contemporains des Jongleurs, qui avoient ſuccedé aux Troubadours ; il ſembleroit, ſelon Felibien, que ceux qui dans les chants roïaux avoient mêlé des épiſodes & en avoient fait des piéces dramatiques, étoient ceux-là même qui les répreſentoient. On verra dans la ſuite quels ſont les auteurs des premiers miſteres, & quels étoient les premiers acteurs, connus depuis ſous le nom de confreres de la paſſion.

Je ne ſçache point que ces premiers acteurs aïent fait d'autre voïage que celui de Paris à S. Maur, où ils jouërent pour la premiere fois en 1398. & celui de Saint Maur à Paris, après la défenſe qui leur fut faite de continuer leurs jeux ſans permiſſion du roi : c'eſt dans cette derniere ville qu'ils s'établirent, ils n'en ſont point ſortis pour aller repréſenter ailleurs.

Je n'ai fait ces obſervations ſur la Mare & ſur Felibien, que pour prouver ce que j'ai dit au commencement de ce diſcours, que rien n'eſt plus incertain que l'origine de nos poëmes dramatiques, & qu'on ne peut en parler que par conjecture.

Je viens maintenant à leurs differentes eſpeces. Pour en donner une idée, il ſuffit de rapporter les propres termes de ceux qui en ont écrit.

Art. poëtique de Thomas Sibilet, liv. 2. chap. 8. in 16. 1548. Paris, veuve François Regnault.

» La moralité françoiſe repréſente
» en quelque ſorte la tragédie grecque
» & latine, ſingulierement en ce qu'elle
» traite faits graves & principaux, & ſi
» le François s'étoit rangé à ce que la
» fin de la moralité fût toûjours triſte &
» douloureuſe, la moralité ſeroit tra-
» gédie.

» En la moralité nous traitons narra-
» tions des faits illuſtres, magnanimes
» & vertueux, ou vrais, ou au moins

» vrai-ſemblables , & en prenons au-
» trement que les Grecs & Latins, ce
» qui fait à l'information de nos mœurs
» & vie, ſans nous aſſujettir à douleur &
» plaiſir d'iſſuë.

» En cela faiſons-nous aux jeux pu-
» plics & ſolemnels, eſquels ſoient en
» théatres ou ſalles ; gardons-nous en-
» core quelque ombre des jeux am-
» phithéatraux & ſcéniques tant célé-
» bres par le paſſé, en quoi veritable-
» ment nous ſommes loin reculés de la
» perfection antique, à cauſe que &c.
» & qui ne nous ſoucions gagner ſuf-
» frage par ſpectacles & jeux de ſomp-
» tueuſe dépenſe, ains au contraire fai-
» ſons les jeux pour y gagner, & en faire
» profit. Par ce moïen demourans nos
» jeux, actes, & entrepriſes privées,
» & conſéquemment froides, nous ar-
» rêtons plus à nous en acquiter qu'à
» les conſommer en leur perfection.

» Or il y a une autre ſorte de mora-
» lité que celle dont je viens de par-
» ler, en laquelle nous ſuivons allego-
» rie, ou ſens moral, d'où encore re-

» tient elle l'appellation, y traitant, ou » proposition morale, & icelle déduisant amplement sous feinte de personne attribuée à ce que veritablement n'est homme ne femme, ou autre énigme, & allegorie faisant à l'instruction des mœurs. Quoique ce soit, pense que la premiere vertu de moralité, & tout autre dialogue est en le décore des personnes observé à l'ongle & jà convenante & apte reddition du moral & allegoric.

» Toutes sortes de vers y sont reçûs en mêlange & varieté, même tu y trouveras ballades, triolets, rondeaux, doubles & parfaits lays, virelays, tous amassés comme morceaux en fricassée; quant à moi j'estimerois la moralité bonne de vers de dix syllabes, à raison de sa gravité.

» Nous ne faisons aujourd'hui ne pures moralités, ne pures farces; mais mêlant l'un parmi l'autre, & voulant ensemble profiter & réjoüir, mêlons du plat & du croisé & des longs vers avec des courts; faisons

» nos jeux tant divers en bigarures,
» comme ſont archers de garde, ou de
» ville, leſquels, puiſqu'ils plaiſent tels
» aux princes, & communautés, ſem-
» ble que ne pouvons être que ſup-
» portables, bigarrans de même les
» jeux par leſquels tâchons de plaire à
» ceux-mêmes.

» La farce retient peu ou rien de la
» comédie latine; auſſi à vrai dire pour-
» quoi elle ſert, ne ſerviroient rien les
» actes & ſcenes, & en ſeroit la proli-
» xité ennuïeuſe; car le vrai ſujet de la
» farce, ou ſottie françoiſe, ſont badi-
» neries, nigauderies, & toutes ſotties
» émouvantes à ris & plaiſir.

» Le ſujet de la comédie grecque
» & latine étoit tout autre; car il y
» avoit plus de moral que de ris, &
» bien ſouvent autant de verité que de
» fable; nos moralités tiennent lieu en-
» tre nous de tragédies & comédies in-
» differemment, & nos farces ſont
» vraïment ce que les latins ont appel-
» lé mimes ou priapées, la fin & effet
» deſquels étoit un ris diſſolu, & pour

» ce toute licence & lasciveté y étoit
» admise, comme elle est aujourd'hui
» en nos farces. A quoi exprimer tu ne
» doutes point que les vers de huit syl-
» labes ne soient plus plaisans, & la ri-
» me plate, plus coulante.

» Tu ne trouveras gueres le triolet
» hors des farces, & des moralités des
» Picards qui en sont auteurs & usur-
» pateurs.

Quintil, censeur de Ch. Fontaine, in 16. 1538. *Paris, veuve de François Regnault, à la suite de l'art poëtique de Sibilet.*

» Des comédies françoises en vers;
» certes je n'en sçai point, mais des
» tragédies, assez & de bonnes, si tu
» les sçûsses connoître, sur lesquelles
« n'usurpe rien la farce & la moralité,
» comme tu estimes, ains sont autres
» poëmes à part.

Joachim du Bellay, deffense & illustration de la langue françoise, livre II. *chap.* 4.

» Quant aux comédies & tragédies,

» si les rois & les républiques les vou-
» loient restituer en leur ancienne di-
» gnité, qu'ont usurpé les farces & les
» moralités, je serois bien d'opinion que
» tu t'y emploïasses, & si tu le veux
» faire pour l'ornement de la langue,
» tu sçais où tu en dois trouver les ar-
» chetipes.

Suite de Sibilet.

» Le dialogue est un genre de poë-
» sie qui contient maintes especes sous
» soi, ces especes ont nom propre par
» lequel elles sont connuës, comme
» églogue, moralité, farce; & hors ces
» trois, le poëme auquel sont person-
» nes introduites, retient le nom géné-
» rique, & s'appelle simplement dia-
» logue.

» Eglogue, bergerie, pastorale sont
» quelque fois dramatiques.

Roger de Collerye.

» Il y avoit aussi des satires qui
» étoient des especes de moralités.

Extrait de l'art poëtique de Jacques Pelletier du Mans, in 8°. 1555. *Lyon, Jean de Tournes.*

Livre II. *chap.* I. *de la rime.*

» S'il n'étoit queſtion que de parler
» ornément, il ne faudroit ſinon écrire
» en proſe, ou s'il n'étoit queſtion que
» de rimer, il ne faudroit, ſinon rimer
» en farceur ; mais en poëſie, il faut
» faire tous les deux, & bien dire, &
» bien rimer,

Chap. de l'Ode.

» Combien longuement notre lan-
» gue a-t-elle ſophiſtiqué en ballades,
» rondeaux, lays, virelays, triolets, &
» s'il y en a de tels, pour être emparée
» de l'ode & du ſonnet . . . . deſquels
» nous nous aidons, tandis que nous
» eſperons que les farces qu'on nous a
» ſi long-tems joüées ſe convertiront
» au genre de la comédie, les jeux des
» martyrs en la forme de la tragédie,
» les romans de tant de ſortes, en la
» compoſition de l'œuvre heroïque.

Chap. de la comédie, & de la tragédie.

» Nous n'avons point encore vû dans
» nôtre françois aucuns écrits qui euſ-
» ſent la vraïe forme comique, mais
» bien force moralités, & tels ſortes de
» jeux, auſquels le nom de comédie
» n'eſt point dû, c'eſt un genre de poë-
» me bien favorable, & qui auroit bon-
» ne grace, ſi on le remettoit en ſon
» état, & dignité ancienne.

» Nous avons quelques tragédies en
» France, traduites aſſez doctement,
» entre les autres l'hecube d'Euripide
» par Lazare de Baïf. . . Il en a été
» bien nouvellement fait une par Eſtien-
» ne Jodelle Pariſien, de laquelle j'oüis
» ſeulement le bruit.

Pierre Fabry, vrai art de rhétorique; in 8°. 1534. *gothique.*

» Encore de preſent moralités &
» pluſieurs livres ſont faits de cette tail-
» le, ſçavoir à rimes leonines, à 12. &
» 13. ſyllabes par ligne, & à vingt ou
» trente lignes d'une même liſure, &

» généralement quaſi toutes les farces, » que l'on fait maintenant, & ſpéciale-» ment tous les monologues coquil-» lards ſont pratiqués ainſi.

Extrait du Jardin de plaiſance, & fleur de Rhétorique, in 4°. Lyon, en la ruë Merciere Martin Boullon, ſans datte.

PROSECUTIO.

» Expediez ſont neuf chapitres,
» Il faut un dixiéme expoſer,
» Et comme auſſi des derniers titres,
» Qu'on doit à ſes propos poſer,
» Et comme l'on doit compoſer
» Moralités, farces, miſteres.
» Et d'autres Rommans diſpoſer,
» Selon les diverſes matieres.

Decimum capitulum, pro formâ compilandi moralitates.

» Pour les moralités produire
» Nomination ſoit bien fainčte
» Des perſonnages que deduire
» L'on veut par ſubtilité mainte
» Sans ſuperfluité attainčte
» En expliquant fors la matiere,
» Qui eſt à ce propos emprainčte
» Par parabolée maniere;

» *Item* on les doit decorer
» De belles collocutions
» Icelles auſſi honnorer
» De belles demonſtrations,
» Rhetoriques ornations
» Et qu'ils ſoient autoriſées
» Par dûës deffinitions
» Affin que mieux ſoient priſées.
» *Item* que l'on blâme & mépriſe
» Les vices fort en général
» Sans ce qu'on particulariſe
» Sur aulcun ſuppoſt parcial
» En cas infame eſpecial
» L'on doit donc les vertus priſer
» Et des vices dire le mal,
» Puis les vertus autoriſer.
» *Item* l'on doit garder erreur
» En chacune moralité,
» En parlant toûjours par honneur
» En grant ſubſtantialité
» Sans aucune imbecillité
» Et ſans remplaige de langaige
» Qui n'ait eu ſon utilité
» Grande, en un chaſcun perſonnaige,

Pro Comedis.

» Pour faire ce nota maintiengne
» Chaſcun qui en veut compiler,
» Cette joyeuſe matiere tiengne

» S'il veut bien adroit poſtiler.
» *Item* il doit bien ſimuler
» Choſe qui ſoit mélodieuſe,
» Et plaiſante pour recoler
» Matiere qui ſoit comédieuſe,
» Secondement que l'on y mette
» Tout mot joyeux ſans vilenie,
» Sans nommer mot fort deshonnête;
« Car ort langaige fort ennuye
» A toute honnête compaignie,
» Eſpecialement aux dames,
» Si ſoit la matiere fournie
» De mots joyeux & non infames.
» Par rondeaux, ou refrains branlans
» Tiercement la ſubſtance on note
» Des propos qui ſont très-ſaillans,
» A ce que perſonne on dénote,
» Pour le quart point auſſi l'on cote
» Que plaiſans ſont rondeaux partis,
» Par pluſieurs mots que l'on aſſorte
» Amainct perſonnaige aſſortis.

Pro miſteriis compilandis.

Ce ſont quatre huitains qui ne renferment rien d'aſſez particulier pour être tranſcrits. On peut conſulter le livre même cité ci-deſſus.

On peut auſſi conſulter ſur les mora-

lités, le difcours deColletet fur la poëfie morale, & Guillaume des Autels dans fon repos d'un plus grand travail.

Du Verdier pag. 487. 900.

» On ne fçauroit dire les farces qui » ont été compofées & imprimées, fi » grand en eft le nombre ; car au tems » paffé chacun fe mêloit d'en faire, & » encore les *hiftrions*, dits, *enfans fans* » *fouci* en joüent & en récitent.

» Or n'eft la farce qu'un acte de co- » médie, & la plus courte eft eftimée la » meilleure, afin d'éviter l'ennui qu'une » prolixité & longueur apporteroit aux » fpectateurs : car, comme dit Gratian » du Pont en fon art de rhétorique, qui » voudra fçavoir le nombre des lignes » qu'il faut en monologues, dialogues, » farces, fotties & moralité, foit averti » que quand monologue paffe deux cens » vers, c'eft trop ; farces & fotties cinq » cens ; moralités, mille ou douze cens » au plus.

» Aux épithetes de la Porte, ceux de » la farce font tels, joïeufe, hiftrioni-

» que, fabuleuſe, enfarinée, morale,
« recréative, facétieuſe, badine, fran-
» çoiſe, nouvelle; ceux de la comédie;
» plaiſante, folaſtre.

» Il ne feroit jamais fait ſi je voulois
» inſérer ici tous les écrits qui ont été
» publiés ſous le titre *miſteres*, tant le
» nombre en eſt grand: c'étoit des hiſ-
» toires & jeux qu'on ſouloit repréſen-
» ter, & joüer publiquement ſur écha-
« fault.

En voilà aſſez pour donner une idée de ces differentes ſortes de ſpectacles; un plus long détail feroit plus ennuïeux qu'inſtructif.

Avant que de finir, je croi devoir faire connoître le livre du *jardin de plaiſance* dont j'ai parlé. En voici les éditions & les tables:

Le jardin de plaiſance & fleur de rhétorique, contenant pluſieurs beaux livres in-4°. ſans datte. Lyon, gothique avec figures, impr. par Olivier Arnoullet pour Martin Boullon, 199. feüillets ſans la table.

— Idem gothique avec figures fol.

248. feüillets ſans les tables, l'une des chapitres, comme dans l'édition d'Arnoullet, & l'autre des ballades, rondeaux, chanſons, diĉtiés, comédies, &c. par ordre alphabetique, plus ample que la précedente, dans les ballades, rondeaux, &c. & pag. 132. juſques 136. Dialogue d'un amant à ſa dame.

— Idem in-8°. 1547. Paris, gothique, veuve de Jehan Tréperel, & Jehan Jehannot.

Table du Jardin de Plaiſance, édit. de Martin Boullon. Lyon in 4°.

L'art de rhétorique, de ſes couleurs, figures & eſpeces. 2.

Doléance de Mégere. 14.

Compoſée après l'inſtitution de l'Ordre roïal de ſaint Michel par le roi Loüis XI. le premier aouſt 1469.

Le Donnet, traité de grammaire, baillé au feu roi Charles VIII. 20.

Le fief ou chaſtel de joyeuſe deſtinée. 24.

— P. 32. v. ſe trouve une moriſque

dont les acteurs sont l'amoureux languissant, amoureuse grace, envieuse jalousie, espoir de parvenir, tout habandonne, sot penser: finit pag. 34. v.

Débat du cœur & de l'œil. 49.

Ballades, rondeaux, &c. en l'honneur & au deshonneur des dames. 54.

— Où se trouvent, comédie joyeuse, pag. 56. dictié, pag. 59. ballade du nom de la dame Clemence Pasquette.

Débat de l'amoureux & de la dame. 79. v.

Débat de l'esconduit, & de l'estrange. 83. v.

Lamentation de Jean de Calais, espece de moralité. 86. v.

Le parlement d'amour, contre la dame sans merci. 89.

Débat de l'amant & de la dame, qui est sans conclusion. 97. v.

Débat des deux fortunés. 102. v.

Complainte du prisonnier d'amour. 109. v.

Lamentation du pauvre serviteur, sans guerdon. 110. v.

Débat de l'homme marié, & de l'homme

l'homme non marié. 112. v.

Le livre des dames baillé à icelles. 115.

Débat de la dame tannée, & de la dame noire. 120. v.

Comparaiſon des biens & maux qui ſont en amour. 126. v.

L'amoureux au purgatoire d'amour, & privé de joïe. 129. v.

La pipée, ou chaſſe du dieu d'amour. 134. v.

— V. à la 22. ſtance l'année 1491. citée.

L'avocat des dames, & l'arrêt donné contre faux parler leur ennemi. 140.

Balades. 147. v.

L'amant entrant en la forêt de triſteſſe, du 5. avril 1459. 150.

La complainte du chief des dames, advocate de toutes les loïales dames du monde. 153. v.

— Contre Matheolus & Jehan de Méun, pp. 166. 167. 168. 169. 170.

Epître en proſe d'une dame à ſon ſingulier ami grand orateur : plus une piece en vers, qui eſt la lettre de Jehan-

ne duchesse de Milan, à son fils prisonnier en France sous Loüis XII. 170. v.

Réponse en prose par A. D. Heraut des amoureuses entreprises, à J. M. dame d'honneur. 173. v.

— Voyez l'édition in-fol. où cette seconde lettre se trouve avec cette suscription, p. 228. v.

L'amant forcé par Mallebouche de quitter sa dame, de quoi sa dame meurt. 174. v.

— Il y a à la fin

Et m'en allai en tout, ou en partie,
Mettre ceci sous propre directeur,
Près de la vigne en cler fruit my partie,
Le surplus fit un très-noble orateur.

Le chevalier outré pour l'amour de sa dame qui est allée de vie à trépas, se confesse, fait son testament, & meurt. 179.



héatres, Tome I. page 195. in-octavo.

ERA.	Comédiens Espagnols.	Comédiens Italiens.	Théatres des Colleges.
		Théatre à l'Hôtel de	
demie ïale USIQUE.			
	....	Seule.	
	.	*Supprimés.*	
		Nouv. Troupe lu Duc d'Orleans.	
		DU ROI.	



ETABLISSEMENT DES THEATRES.

APRE'S avoir parlé de l'origine de nos ſpectacles, il me reſte à dire quelque choſe des differens théatres établis à Paris. La carte que je joins ici, les faiſant voir d'un coup d'œil, pourroit ſuffire pour en donner une idée ; cependant, afin de ne rien laiſſer à déſirer aux lecteurs, & pour leur épargner la peine de recourir aux ſources, j'ajouterai ce que j'en ai trouvé de plus eſſentiel dans les hiſtoriens qui ont traité cette matiere.

Théatre de Saint Maur, avant 1398.

Quelques bourgeois de Paris choiſirent le bourg de ſaint Maur, au-deſſus

de Vincennes, pour y représenter la passion de N. S. Le prevôt de Paris, averti de cette nouveauté, rendit son ordonnance du 3 juin 1398. par laquelle il fit défenses à tous les habitans de Paris, à ceux de saint Maur, & des autres villes de sa jurisdiction, de représenter aucuns jeux de personnages, soit de vie de saints, ou autrement, sans le congé du roi, à peine d'encourir son indignation, & de forfaire envers lui.

Ils se pourvûrent à la Cour; & pour se la rendre plus favorable, ils érigerent leur societé en confrairie, sous le titre de la passion de N. S. Le roi voulut voir leurs spectacles; ils en représenterent devant lui quelques pieces, qui lui plûrent, & cela leur procura dès lettres patentes du 4. decembre 1402. pour leur établissement à Paris.

Théatre de la Trinité en 1402.

Les confreres aïant obtenu ces lettres, chercherent un lieu commode pour leurs représentations. Il y avoit alors deux cens ans que deux gentils-

hommes Allemands, freres uterins, nommés, l'un, Guillaume Efcuacol, l'autre Jean de la Baffée, avoient acheté deux arpens de terre hors la porte de Paris, du côté de S. Denis, & y avoient fait bâtir une grande maifon, pour y recevoir les pellerins & les pauvres voïageurs, qui arrivoient trop tard pour entrer dans la ville, dont en ce tems-là les portes fe fermoient. Entre autres édifices, il y avoit dans cette maifon une grande fale de vingt-une toifes & demie de long fur fix toifes de large, élevée du rez-de-chauffée de trois à quatre pieds, foutenuë par des arcades pour la rendre plus faine & plus commode aux pauvres que l'on y recevoit.

Après la mort des fondateurs, cette bonne œuvre fut totalement abandonnée; les confreres ayant trouvé cette grande fale vacante, & à moitié détruite, la loüerent, & y bâtirent un théatre où ils repréfenterent leurs jeux, ou fpectacles, aufquels ils ne donnerent le nom ni de tragédies, ni de comédies, mais fimplement de moralités.

Ce premier théatre subsista pendant près de cent cinquante ans sur le même pied. François I. en confirma les privileges par ses lettres patentes du mois de janvier 1518.

On s'ennuïa de ces spectacles sérieux. Pour les égaïer, les joüeurs y mêlerent quelques farces tirées de sujets profanes, qu'on nomma, par un quolibet vulgaire, *les poix pilés*, par allusion, sans doute, à quelque scene ridicule qui eut rapport à ce nom.

Ce mélange de morale & de bouffonnerie déplut encore : ce qui avoit édifié sous Charles VI. scandalisa sous François I. La maison de la Trinité redevint hôpital suivant l'esprit de sa premiere fondation, par arrêt du parlement du 30. juillet 1547.

Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, en 1548.

Privés de cet établissement, les confreres, qui avoient fait des gains considerables, se trouverent en état d'acheter l'ancien hôtel des ducs de Bourgo-

gne, qui n'étoit plus qu'une masure. Ils y firent construire une sale, un théatre, & les autres édifices qu'on y voit encore aujourd'hui. Le Parlement par arrêt du 19. novembre 1548. leur permit de s'y établir, à condition de n'y joüer que des sujets profanes, licites & honnêtes, & leur fit de très-expresses défenses d'y représenter aucuns misteres de la passion, ni autres misteres sacrés; ce sont les termes de l'arrêt.

Il les confirma au surplus dans tous leurs privileges, & défendit à tous autres de joüer ni représenter aucuns jeux dans la ville, fauxbourgs & banlieuë de Paris que, sous leur nom, & à leur profit.

Ce nouvel établissement fut confirmé par les lettres patentes de Henri II. du mois de mars 1559. & par celles de Charles IX. du mois de novembre 1569. Les confreres s'étant apperçûs que le privilege exclusif de monter sur le théatre ne convenoit point à l'habit religieux, qui caractérisoit leur compagnie, loüerent leur hôtel à une troupe de

comédiens qui ſe forma dans ce tems-là. Ils s'y conſerverent ſeulement pour eux & pour leurs amis deux loges, qui étoient diſtinguées par des barreaux, & qu'on nommoit les loges des maîtres.

Ces comédiens eſſuïerent de tems en tems des contradictions de la part de quelques troupes de François & d'Italiens qui vouloient s'établir à leur préjudice; mais elles furent toujours réprimées par le magiſtrat; il n'y eut que les forains qui furent tolerés au moïen d'une rétribution de deux écus par foire ſaint Germain.

L'affluence des ſpectateurs devint ſi grande par l'accroiſſement de Paris, qu'ils furent obligés de ſe partager en deux troupes, comme je le dirai dans la ſuite. Ils permirent auſſi à une troupe d'Italiens de joüer ſur leur théatre alternativement avec eux; ce qui dura juſqu'en 1680. que le roi aïant réuni toutes les troupes en une ſeule, ces nouveaux venus ſe trouverent ſeuls en poſſeſſion de l'hôtel, où ils continuerent leurs repréſentations juſqu'en

1697. que leur théatre fut fermé, & n'a été r'ouvert qu'en 1716. sous la regence de M. le duc d'Orleans, en faveur de la troupe qui porta d'abord son nom, & qui subsiste aujourd'hui sous le titre de comédiens italiens ordinaires du roi.

Théatres des Colleges de Reims & de Boncour, vers 1560.

Jodelle & ceux qui le suivirent de près, firent jouer devant le roi & toute la cour, leurs pieces sur des théatres dressés dans les colleges de Reims & de Boncour. Cet établissement n'eut point de suites, parce que ces pieces furent abandonnées aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne. La réputation qu'elles leur acquirent, engagea, comme je l'ai dit, plusieurs troupes formées en Province, à faire diverses tentatives pour s'établir à Paris.

Théatre de l'Hôtel de Cluny, vers 1584.

Une de ces troupes se croïant assez forte pour partager la gloire de l'hôtel

de Bourgogne, loüa celui de Cluny dans la ruë des Mathurins, qui eſt l'ancien palais de Julien l'apoſtat. Elle y fit dreſſer un théatre de ſon autorité, & y joüa quelques pieces. Le Parlement, informé de cette entrepriſe, rendit un arrêt ſur la remontrance du procureur general, le 6. octobre 1584. qui fait défenſes à ces comédiens de joüer leurs comédies, & de faire aucunes aſſemblées, en quelque lieu de la ville & des fauxbourgs que ce ſoit, & au concierge de l'hôtel de Cluni de les y recevoir, à peine de mille écus d'amende.

Théatre du Marais, établi en 1600.

Ce fut vers 1600. qu'il s'éleva un nouveau théatre dans une maiſon nommée l'hôtel d'argent, au quartier du Marais du Temple. Les comédiens, qui l'occupoient, étoient un démembrement de la troupe de l'hôtel de Bourgogne, qui jugea à propos de ſe ſéparer en deux troupes pour la commodité publique.

Ils reſterent ſeparés juſqu'au 22. no-

vembre 1619. & peut-être plus longtems; mais il eſt ſûr, ſelon la Mare, que ces deux troupes s'étoient réünies à l'hôtel de Bourgogne, faute de ſpectateurs, avant la repréſentation de Melite, premiere piece de P. Corneille, qui eut un ſi grand ſuccès, que les comédiens ſe ſéparerent de nouveau, & rétablirent la troupe du marais du Temple.

Ces circonſtances ne s'accordent point avec les faits que rapportent Chapuzeau dans ſon hiſtoire du théatre françois, & Renaudot dans ſa gazette du 15. Decembre 1634.

S'il étoit vrai que les comédiens de l'hôtel de Bourgogne & ceux du Marais euſſent été de concert, & que ce n'eût été qu'une même troupe qui eût joüé ſur deux théatres differens, le roi n'auroit pas eu beſoin d'emploïer ſon autorité pour joindre à la troupe de Bellerose, qui étoit celle de l'hôtel de Bourgogne, les ſix acteurs de la troupe du Marais, qui ſont, Leſpy, le Noir, Jodelet, la France, ou Jacquemin Jadot, Aliſon, & la le Noir, tandis, ajoute

Renaudot, que Mondory ne defeſperant point pour cela du ſalut de ſa petite république, tâche à réparer ſon débris, & ne fait pas moins eſperer que par le paſſé de ſon induſtrie.

Ce fut au mois de decembre 1634. qu'arriva cet ordre du roi.

D'ailleurs Chapuzeau ne parle ni de cette ſéparation, ni de cette réünion des deux troupes. Il fixe l'époque de l'établiſſement de la troupe du Marais en 1620. & en cela il a tort, puiſqu'il eſt certain qu'il a précedé cette datte, à moins quece n'ait été qu'en 1620. qu'une troupe differente de celle de l'hôtel de Bourgogne ſe fût établie ſur le théatre du Marais, ſous le privilege des adminiſtrateurs de la confrairie de la paſſion, maîtres de l'hôtel de Bourgogne; mais tout ceci n'eſt qu'une ſimple conjecture.

Le même auteur ajoute, que la troupe du Marais alloit quelquefois paſſer l'été à Roüen; & que de retour à Paris, à la premiere affiche, le monde y couroit. Cette troupe, continuë-t-il, fournie

d'excellens acteurs, & d'excellentes actrices, n'avoit qu'un desavantage, qui étoit celui du poste qu'elle avoit choisi à une extrêmité de Paris, & dans un endroit de ruë fort incommode; mais son mérite particulier, la faveur des auteurs qui l'appuïoient, & les grandes pieces de machines, surmontoient aisément le dégoût que l'éloignement du lieu pouvoit donner aux bourgeois, sur-tout en hiver; & avant le bel ordre qu'on a apporté pour tenir les ruës bien éclairées jusqu'à minuit, & nettes de bouës, & de filoux.

Il paroît par l'ordonnance de Police du 12. Novembre 1609. que l'obscurité des ruës ne devoit pas nuire au concours du peuple, puisqu'elle porte que les comédiens des deux théatres ouvriront leur porte à une heure, & qu'avec telles personnes qu'il y aura, ils commenceront à deux heures précises, pour que le jeu soit fini avant quatre heures & demi, & ce reglement avoit lieu depuis la saint Martin jusqu'au quinze fevrier.

Quoiqu'il en ſoit, la troupe du Marais demeura où elle étoit juſqu'à la mort de Moliere, arrivée au mois de fevrier 1673. Sa troupe, qui faiſoit la troiſiéme de Paris depuis 1659. ne put ſe ſoûtenir quand elle eut perdu ſon chef. Quatre acteurs prirent parti dans celle de l'hôtel de Bourgogne. Comme ils étoient en poſſeſſion des premiers rôles de beaucoup de pieces, ceux qui reſterent, ſe trouverent hors d'état de continuer. Il ſe fit, dit Chapuzeau, de part & d'autre des voïages à la cour, chacun y eut ſes patrons auprès du roi. Le Marais ſe remuoit de ſon côté; &, comme état voiſin, ſongeoit à profiter de cette rupture. Le bruit courut alors que les deux anciennes troupes travailloient à abattre entierement la troiſiéme qui vouloit ſe relever.

Sur ces entrefaites le roi ordonna que Lully auroit pour la repréſentation de ſes opera la ſale du palais roïal, & qu'il n'y auroit que deux troupes françoiſes dans Paris. Une partie de la troupe de Moliere s'étant unie d'elle-même

à l'hôtel de Bourgogne, l'autre fut jointe au Marais, de l'aveu du roi : l'une & l'autre furent mises sous l'inspection de M. Colbert.

La déclaration portoit que les comédiens du Marais ne joüeroient plus sur leur théatre, & qu'ils s'établiroient avec ceux qui étoient ci-devant au Palais roïal, dans le jeu de paume de la ruë de seine, aïant issuë dans celle des fossés de Nesle, vis-à-vis la ruë Guénegaud ; & à cet effet sa Majesté leur ordonnoit d'y faire transporter les loges, les théatres, & les décorations qui étoient dans la sale du Palais roïal. De sorte qu'en 1673. la troupe du Marais, & celle du Palais roïal n'en firent qu'une, sous le nom de *la troupe du roi.* Ce qui étoit gravé en lettres d'or dans une pierre de marbre noir au-dessus de la porte de l'hôtel. Elle commença de se montrer au public le dimanche 9. juillet 1573.

Acteurs & Actrices de la troupe du roi; formée de celle du Marais, & du débris de celle du Palais roïal.

ACTEURS.	ACTRICES.
De Brie.	Les Delles.
Ducroisi.	Aubry.
D'Auvilliers,	De Brie.
Destriché, Guerin.	Ducroisi.
De la Grange.	D'Auvilliers.
Hubert.	De la Grange.
Dupin.	Guyot.
De la Roque.	De Moliere.
De Rosimont.	L'Oisillon.
De Verneüil.	Dupin.

Les autres se retirerent. Cette troupe subsista séparée de l'hôtel de Bourgogne jusqu'au 21. octobre 1680. que le roi unit ces deux troupes qui représenterent sur le théatre de l'hôtel Guénegaud. Les comédiens italiens eurent alors la possession libre de l'hôtel de Bourgogne.

Troupe

Troupe de Moliere établie à Paris vers 1650. jusqu'en 1653.

Vers l'année 1650. quelques bourgeois de Paris formerent une troupe. Le jeune Poquelin, connu depuis sous le nom de Moliere, y fut admis. Ces nouveaux comédiens joüerent plusieurs fois pour se divertir; mais s'imaginant être de bons acteurs, ils s'aviserent de tirer du profit de leurs représentations. Ils prirent les mesures qu'ils crurent nécessaires à leur établissement, & parurent sur un théatre public dans le jeu de paume de la Croix blanche au fauxbourg saint Germain, sous le nom de l'*illustre Théatre*. Leur entreprise n'eut point de succès; mais M. le prince de Conti, qui les avoit fait venir plusieurs fois dans son hôtel pour y joüer la comédie, les honora de sa protection, & ordonna à Moliere de le venir trouver en Languedoc avec sa troupe.

Troupe de Moliere errante dans les Provinces en 1653.

Cette troupe partit avec Moliere ſon chef en 1653. elle joüa à Lyon, en Languedoc, à Grenoble, pendant l'hiver de 1658. A Roüen l'été ſuivant. Et vers la fin de l'année 1658. Moliere qui avoit réſolu de revenir à Paris, trouva de la protection auprès de Monſieur, qui eut la bonté de le préſenter au roi, & à la reine mere.

Troupe de Moliere à Paris pour la ſeconde fois, en 1658.

Cette troupe repréſenta devant leurs majeſtés le 24. octobre, ſur un théatre que le roi avoit fait dreſſer dans la ſale des gardes du Louvre, *Nicomede*, avec le *Docteur amoureux*, piéce dans le goût italien. Le début fut heureux, & les actrices ſur tout furent trouvées bonnes.

Théatre du petit Bourbon.

Le roi voulut que la troupe de Mo-

liere s'établît à Paris, & lui donna le petit Bourbon pour joüer alternativement avec les Italiens ; elle commença à y représenter le 3. novembre 1658.

Théatre du Palais Roïal.

Au mois d'octobre 1660. la sale du petit Bourbon fut démolie pour bâtir le grand portail du Louvre; le roi donna aux deux troupes Françoise & Italienne le théatre du palais roïal, où celle de Moliere parut sous le titre de TROUPE DE MONSIEUR.

Au mois d'août 1665. le roi prit à son service la troupe de Monsieur, avec une pension de 7000. liv. elle prit alors le titre de TROUPE DU ROI.

Comédiens de S. A. R. Mademoiselle, en 1661.

Une troupe toute nouvelle,
Qui se dit à Mademoiselle,
Qu'on attendoit de longue main,
Joüe au fauxbourg de Saint Germain.

Gaz. de Loret du premier Janvier 1661.

Cette troupe fut obligée de se séparer, & de prendre parti dans celles dont j'ai parlé.

Comediens du Dauphin en 1662.

Un organiste de Troyes nommé RAISIN fit faire une épinette à trois claviers, longue à peu prés de trois pieds, & large de deux & demi, avec un corps dont la capacité étoit deux fois plus grande que les épinettes ordinaires ; il vint en 1660. à Paris avec sa femme, & quatre enfans, deux garçons, & deux filles, ausquels il avoit appris à joüer de l'épinette. En 1661. il obtint la permission de faire voir à la foire S. Germain le petit spectacle qu'il avoit préparé. Son affiche promettoit un prodige de mécanique & d'obéïssance dans une épinette. Voici en quoi consistoit ce prodige, dès que deux des enfans de Raisin avoient joüé ensemble chacun une piéce à son clavier ; le troisiéme clavier la répetoit, sans que personne y touchât. Ensuite le pere prenoit une clef pour mon-

ter cet inſtrument par le moïen d'une rouë, qui par ſon bruit épouvantable dans le corps de la machine, paroiſſoit indiquer une grande multiplicité de rouës neceſſaires pour faire executer à l'épinette ce qu'il vouloit lui demander. Quand tout étoit préparé, l'épinette joüoit les differens airs qu'on lui ordonnoit de joüer, les interrompoit, les continuoit, & les varioit dans le même inſtant qu'elle recevoit les ordres differens. Cette nouveauté valut plus de 20000. liv. à ſon auteur pendant la foire. Le Roi voulut la voir. Raiſin parut à la cour avec ſon épinette au mois d'Avril 1661. Le roi étonné, & même effraïé, ſelon Grimareſt, donna ordre qu'on ouvrît ſur le champ le corps de l'épinette. Il en ſortit un petit enfant de cinq ans, d'une grande beauté, qui découvrit tout le ſecret. C'étoit Raiſin le cadet, qui fut carreſſé de toute la cour.

Quoique le ſecret de Raiſin fut découvert, il ne laiſſa pas de tirer encore parti de ſon épinette à la foire ſui-

vante; il annonça le même ſpectacle, avec promeſſe de découvrir ſon ſecret, & d'y joindre un divertiſſement nouveau. Après le jeu de l'épinette les trois enfans danſoient une ſarabande, enſuite ces trois petites perſonnes, & quelques autres dont Raiſin avoit formé une troupe, donnoient une comédie qu'ils repreſentoient tant bien que mal. Cette foire fut auſſi heureuſe que la premiere. Cette troupe prit le titre de comédiens de monſieur le Dauphin. Ils avoient deux petites piéces qu'ils faiſoient rouller l'une après l'autre,

Sçavoir,

Tricaſſin Rival.

L'Andoüille de Troyes.

Elle parut à la cour au mois de Mars 1662. Loret, qui nous apprend cette circonſtance, ajoûte que Raiſin avoit une autre machine differente de la premiere, qui plut fort au roi; mais il ne la détaille point, & ne nous en donne aucune idée.

Raiſin, qui mourut peu de tems après, s'établit proche le vieux hôtel de Gue-

negaud, ſa troupe joüoit quelquefois ſur le théâtre du palais roial.

Sa veuve ſoûtint ſa troupe, dans laquelle en 1664. l'oncle & la tante du petit Baron l'engagerent pour cinq ans par le conſeil de leur avocat nommé Margane.

Baron avoit alors dix à onze ans, étant né en 1653. Le ſuccès qu'il eut, attira un auſſi grand concours que l'épinette en avoit attiré. La Raiſin gagna vingt mille écus. S'imaginant que la province ne lui feroit pas moins favorable, elle alla à Roüen en 1665. mais au lieu de ſonger à préparer ſon ſpectacle, elle mangea ce qu'elle avoit d'argent avec un gentilhomme de M. de Monaco, nommé Olivier, qui l'aimoit à la fureur, & qui la ſuivoit par tout; de ſorte qu'en très-peu de tems ſa troupe fut réduite dans un état pitoïable. Hors d'état de joüer la comédie à Roüen, la Raiſin prit le parti de revenir à Paris avec ſes petits comediens, & ſon Olivier.

Cette femme n'aïant aucune reſ-

ſource, alla prier Moliere de lui prêter ſon théâtre pour trois jours ſeulement, afin que le gain qu'elle eſperoit d'y faire, lui ſervît à remettre ſa troupe en état : il y conſentit.

La réputation du petit Baron attira les comédiens de l'hôtel de Bourgogne à ces trois repréſentations. Moliere, qui étoit incommodé, n'avoit pû le voir les deux premiers jours ; mais il en entendit dire tant de bien, qu'il ſe fit porter, tout malade qu'il étoit, à la troiſiéme repréſentation ; il mena le jeune Baron chez lui, le retint à ſouper, & lui donna un lit. Le lendemain dès quatre heutes du matin, Moliere alla à S. Germain ſupplier le roi de lui donner un ordre, pour ôter Baron de la troupe où il étoit. Le roi lui accorda cette grace, & l'ordre fut expedié ſur le champ.

La Raiſin ne fut pas long-tems ſans apprendre ſon malheur ; animée par Olivier, elle entre furieuſe, deux piſtolets à la main, dans la chambre de Moliere, lui redemandant ſon acteur.

Moliere lui montra l'ordre du roi. Voïant qu'il n'y avoit plus d'espérance, elle se jetta à ses genoux, & le pria de lui accorder la grace que Baron joüât encore trois jours dans sa troupe; elle en obtint huit, à condition que le jeune Baron n'iroit point chez elle, & qu'il seroit conduit au théatre, & remené chez Moliere par un homme de confiance qu'il lui donneroit pour l'accompagner.

La Raisin, après la perte de Baron, fit de vains efforts pour soûtenir sa troupe; il semble pourtant qu'elle subsistoit encore en 1666. selon Dulorens, qui parle dans sa gazette du 11. septembre d'une jeune actrice nommée la Beaulieu.

Théatre des Bamboches, en 1677.

On ne connoît ce théatre que par ce qu'en dit de Vizé, dans les Mercures des mois de janvier, février, & mars 1677. pag. 39.

» Il ne me reste plus qu'à vous par-

» ler du théatre qu'on a nouvellement
» ouvert au Marais, dont les acteurs
» font appellés Bamboches ; BAM-
» BOCHE eft le nom d'un fameux pein-
» tre, qui ne faifoit que de petites fi-
» gures, que les curieux appelloient
» des Bamboches, & il fut donné de-
» puis indifferemment à toutes les pe-
» tites figures de quelque peintre qu'el-
» les fuffent. Celles du Marais fe font
» déja perfectionnées, elles ne danfent
» pas mal ; mais elles chantent trop
» haut, pour pouvoir chanter bien
» long-tems.

Comédie Françoife, en 1688.

Les deux troupes fubfifterent fepa-
rées depuis 1673. jufqu'en 1680. Au
mois d'août de cette année, le roi ex-
pedia un ordre pour leur jonction, en
forme de Lettre de cachet, adreffée à
M. de la Reynie lieutenant general de
police ; S. M. fixa par une declaration
le nombre des acteurs, partagea les
profits, felon les talens, difpenfa les

uns du ſervice, ordonna aux autres des penſions, & regla toute l'économie de cette nouvelle ſocieté, qu'elle gratifia de douze mille livres de penſion.

En 1687. les écoles fondées par le cardinal Mazarin, pour quatre nations étrangeres, s'ouvrirent. Le concours du collége & de la comédie devint incommode à l'un & à l'autre ; le roi ordonna aux comédiens d'abandonner l'hôtel Guenegaud, & de chercher dans Paris, dans l'eſpace de ſix mois, un lieu propre à leurs repréſentations.

Le 5. decembre 1687. ils acheterent l'hôtel de Luſſan des créanciers des ſieur & dame Menardeau, ſitué dans la ruë des petits-champs, avec une maiſon appartenante à des religieuſes. Le 26. janvier ſuivant ils payerent les lods & ventes, & ſe diſpoſoient à la conſtruction de leur théatre.

Le roi informé de pluſieurs obſtacles qui s'oppoſoient à l'execution de ce projet, rendit en ſon conſeil d'état le premier mars 1688. un arrêt en commandement, qui caſſe & révoque

tout ce qui a été fait, permet aux comédiens de faire l'acquisition du Jeu de paume de l'Etoile dans la ruë des fossés Saint Germain des Prez, & d'y faire leur établissement, à quoi elle enjoint au sieur de la Reynie de tenir la main.

L'arrêt fut à peine expedié, qu'ils acheterent le jeu de paume 60000. livres, & 12000. livres une maison à côté. On hâta la construction du théatre, & l'on trouva, tout étant achevé, que la dépense generale montoit à 200000. livres; on la divisa en vingt-trois parts, suivant l'état arrêté par le roi; tel qui a part entiere dans les profits, a part entiere dans cette dépense, & les demi parts & quarts de part à proportion, c'est un vingt-troisiéme au total, ou un quarante-sixiéme, ou un quatre-vingt-douziéme. Les choses ainsi reglées, ils firent l'ouverture de leur théatre. Une inscription qui est sur la porte de leur hôtel, marque leur qualité, & l'année de leur établissement.

ENTREMETS

MISTERES, MORALITE'S, FARCES, ET SOTTIES

Avant JODELLE.

ENTREMETS.

JE dirai peu de chose des entremets: ces spectacles consistoient en danses, & en représentations pendant les festins que les rois, & les princes se donnoient. Quelquefois on appelloit aussi de ce nom les machines mises sur la table en maniere de surtout. Entremise étoit l'action d'entremets; il faut remarquer, que les entremets s'appelloient ainsi, non qu'ils fussent servis dans l'intervale des services, mais parce qu'ils étoient parmi les mets.

Un des plus magnifiques, dont il soit fait mention, est celui que donna le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, le 18. fevrier 1453. à Lille en Flandre au duc de Cleves son neveu.

On trouve plusieurs particularités sur cette espece de spectacles dans l'histoire de Mathieu d'Escouchy, ou de Coucy, résidant à Perronne en Vermandois, dont il étoit originaire, &

natif du Quesnoy-le-Comte, au Comté de Hainault. Cette Histoire contient une partie du regne de Charles VII. depuis l'an 1444. où Monstrelet finit, jusqu'en 1461.

MISTERES
manuscrits & sans datte.

LA vie de sainte Marguerite, vierge & martire, fille de Theodosien, à 44. personnages, in-8°. Paris, Alain Lotrian, *du Verdier.*

La vie de sainte Barbe par personnages, divisée en cinq journées, fol. manuscrit.

Ce mistére a été imprimé suivant du Verdier, in-16. Lyon, Olivier Arnoullet.

Le Blasphemateur du nom de Dieu, par personnages, *du Verdier.*

Vie & miracles de saint Andry, à 86. personnages, in-4°. Paris, Pierre Sergent. *Biblioteque du roi.*

L'assomption de la glorieuse vierge *Marie*

Marie, en rime à 38. perſonnages, in-16. Paris, à l'écu de france,

A la fin du miſtere, les orgues joüoient, V. avant le prologue de fin. page derniere.

Le trépaſſement-notre-dame, par perſonnages, in-4°. manuſcrit, *B. du roi.*

S. Pierre, S. Paul, par perſonnages, contenant pluſieurs autres vies, martires, & converſions de ſaints, avec pluſieurs grands miracles faits par l'interceſſion deſdits ſaints, & la mort de Simon Magus, avec la perverſe vie & mauvaiſe de l'empereur Neron, comment il fit mourir ſa mere, & comment il mourut piteuſement, & eſt ledit miſtere à cent perſonnages, in-4°. Paris, veuve feu Jehan Trepperel, & Jehan Jehannot, à l'écu de France, goth.

Miſtere du roi advenir, en trois journées, par Jean du Prier, maréchal-des-logis de René le Bon roi de Sicile, fol. manuſcrit.

Vie de monſeigneur ſaint Jean-Baptiſte, par perſonnages, in-4°. Lyon, Olivier Arnoullet. *Du Verdier.*

Le vieil testament, par personnages, auquel sont contenus plusieurs misteres. fol. avec figures. Paris, Jean Petit. Goth.

Idem. Folio Paris, Pierre le Dru pour Geoffroy de Marnef, demourant au Pelican, goth. avec figures, sans datte, 336. feüillets.

Suivant le catalogue de la bibliotheque de M. Dufay, il est imprimé in-fol. Paris, 1542. Jean Real.

L'incarnation & nativité de notre sauveur J. C. laquelle fut montrée par personnages, à Roüen, l'an 1478. fol. *Bibli. de M. le baron Hohendorf.*

L'institution de l'ordre des freres Prescheurs, par S. Dominique, à 36. personnages, in-4°. sans datte. Paris, Jean Trepperel.

Beau miracle de S. Nicolas, à 24. personnages, in-4°. sans datte. Paris, Pierre Sergent.

La sainte hostie, par personnages, in-8°. sans datte. Paris, J. Bonfons, goth.

Les misteres de notre-dame, avec la passion de Ste. Leocade, & de sainte Christine, en vers.

Passions de divers martirs.

Les loüanges de la vierge Marie, en vers, avec grand nombre de belles enluminûres, fol.

Vie & passion de S. Denis, & autres saints, fol. *id.*

Translation de S. Jacques, & de ses miracles, en vers, *id.*

Le paradis amoureux, id.

Méditation sur la passion, id.

Les douleurs de N. S. id.

La vie de N. D. avec miniatures, *id.*

La vie de S. Martin de Tours, id.

La vie de S. Julien, id.

Miracles de Ste. Catherine de Fierbois, id.

Legende de Ste. Catherine de Sienne, id.

Histoire, en vers, *des glorieuses Maries, filles de sainte Anne, & des trois Maries.*

La vie de N. D. & la passion de N. S. en vers anciens.

La vie des saints peres, en vers anciens.

Dialogue en vers & en prose entre l'acteur, foy, entendement, &c. *id.*

Dialogue en vers sur la création, la vie de N. S. &c. *idem.*

Débat du content, & non content, id.

Colloque des douze dames, en rime, *id.*

La danse aux aveugles, id.

La vie de Moïse. in-4°. *id.*

— *De S. Denis, apôtre de France*, avec figures.

— *De saint François*,

— *De sainte Claire*,

— *De S. Honnorat*, en vers provençaux.

— *De saint Josse*,

— *De saint Guillaume, hermite*,

— *De saint Cezaire*, arch. d'Arles.

Legende de saint Julien,

La resurrection de J. C. par personnages, par Eloi Constantin, 2. v. in-4°.

Histoire & exposition de la passion de notre-seigneur, in-8°.

La vie de saint Denis, & autres, id.

La vie de saint Bernard, id.

La France au roi Charles VII. le glorifie des graces que Dieu a faites pour lui, & qu'il a reçuës à sa seule cause durant son regne, & parlent ensemble en forme de dialogue, puis les barons en nombre de 24. parlent l'un après l'autre, chacun en deux couplets, *Du Verdier*.

Moralités anonimes, manuſcrites & ſans datte.

Le nouveau monde avec l'eſtrif,
Du pourveu , & de l'électif
De l'ordinaire , & du nommé,
C'eſt un livre bien renommé,
En ſuivant la forme authentique,
Ordonnée par la pragmatique.

Ledit livre, dont le titre eſt en rime, & tel que deſſus, eſt fait par perſonnages, qui ſont,

Benefice grand,	Collation ordinaire,
Benefice petit,	Univerſité,
Pragmatique,	Le herault,
Election,	*Omnes*,
Nomination,	Sot diſſolu,
L'ambitieux,	Abus,
Légat,	Sot trompeur,
Quelqu'un,	Sotte folle,
Vouloir extraord.	Sot glorieux,
Pere ſaint,	Sot ignorant,
Proviſion apoſtol.	Sot corrompu,

in-4°. ſans datte. Paris, Guillaume Euſtace, *Du Verdier.*

Le mauvais riche & le ladre, à douze perſonnages, in 8°. ſans datte. Paris, goth.

Le bien-aviſé & le mal-aviſé, fol. ſans datte. Paris, impr. ſur velin, Verard, *B. du roi.*

Le las d'amour divine, dialogue en rime, où ſont introduits parlans, Jeſus l'ame, charité, vérité, bonne inſpiration, les pécheurs, juſtice, les filles de Sion, in-4°. ſans datte. Paris, Felix Balligault.

— in-16. depuis, *Du Verdier.*

Le ſujet de cette moralité eſt le mariage de l'ame & de Jeſus-Chriſt.

L'enfant ingrat, par perſonnages in-8°. ſans datte. Paris.

— Lyon, in-16. ſans datte, Olivier Arnoullet, *Du Verdier.*

— Lyon, 1589. Rigaud, *B. du roi.*

Cette moralité eſt attribuée à Antoine Tyron.

L'orgüeil & préſomption de l'empereur Jovinien, hiſtoire extraite des geſtes des Romains, lequel fut décogneu de tout ſon peuple par le vouloir de Dieu, & après remis en ſon empire, à 19. perſon-

nages, in 8°. Lyon, 1581. ſur une vieille copie. Benoiſt Rigaud, *Du Verdier.*

L'enfant de perdition, qui tua ſon pere, & pendit ſa mere, & enfin ſe déſeſpera, in-16. Lyon, Olivier Arnoullet, *Du Verdier.*

L'hiſtoire & tragédie du mauvais riche à 18. perſonnages, in-12. ſans datte, Roüen, Jean Hourſel, 48. pages ſur une vieille copie.

L'homme produit de nature au monde, qui demande le chemin de paradis, & y va par neuf journées.

La premiere, de nature à peché.

La deuxiéme, de peché à pénitence paſſant par liberal arbitre.

La troiſiéme, de pénitence aux divins commandemens.

La quatriéme, des commandemens aux conſeils.

La cinquiéme, des conſeils aux vertus.

La ſixiéme, des vertus aux ſept dons du Saint-Eſprit.

La ſeptiéme, des dons aux béatitudes.

La huitiéme, des béatitudes aux fruits du Saint-Eſprit.

La neuviéme, des fruits du Saint-Esprit, au jugement & paradis, in-8°. sans datte Paris, Simon Vostre. *Du Verdier.*

Une villageoise, qui aima mieux avoir la tête couppée par son pere, que d'être violée par son seigneur, fait à la loüange & honneur des chastes & honnestes filles, in 12. sans datte. Paris, Calvarin, goth. *B. du roi.*

L'homme pécheur, en rime à 60. personnages, fol. sans datte. Paris, Verard. goth. *Bib. de M. le duc d'Orleans.*

L'homme pécheur, par personnages, joüé à Tours, c'est à sçavoir, la terre & le limon, qui engendre l'adolescent, & est à 64. personnages, imprimé à Paris par la veuve Jean Trepperel, & Jehan Jehannot, sans datte, *B. du roi.*

L'homme pécheur, par personnages, joüé en la ville de Tours, impr. à Paris par le Petit-Laurens, pour vénérable homme Guill. Eustace, libraire, in-fol. goth. different des deux premiers.

— in-4°. 1529. Paris, Jean Jannot, joüé à Tours, *Du Verdier.*

La bataille des dieux contre les géans, in-4°. manuſcrit de l'an 1575.

Les miracles de notre-dame, in-4°. ſans datte. Lyon, Olivier Arnoullet.

— Lyon, 1583. François Arnoullet. *Du Verdier.*

L'état de la France, en 1575. manuſcrit imparfait, où ~~ne ſe trouve~~ que le premier acte, & la moitié du ſecond. ne ſe trouvent

Moriſque, extr. du jardin de plaiſance, fol. 31. v.

Au milieu de notre ſouper
Viſmes venir une Moriſque,
Laquelle ſans rien deſchamper * — *deſcamper.
Se montre gorgeale * & friſque, — *gorgiaze.
C'étoit une choſe autenticque,
De voir leur gracieux deduict,
Et en moult belle rethorique,
Alloyent, diſant ce que s'enſuit, &c.

ACTEURS.

L'amoureux languiſſant,
Amoureuſe grace,
Envieuſe jalouſie,
Eſpoir de parvenir,
Tout abandonné,
Sot penſer.

juſqu'au feüillet 33. v.

Moralité du jeu des échecs, in-fol. *B. du Roi.*

Livre des moralités, ou *dialogue entre la chrétienté, & un chevalier*, ibid.

Dialogue d'un tavernier & d'un païen, in-8°. goth. ſans datte.

Sermon joïeux de la vie de S. Ongnon, comment Nabuzarden le maître cuiſinier, le fit martirer, avec les miracles qu'il fait par chacun jour, *id.*

Craticulus harengie ſuper igne, tribulatio, vinaigre, y a ſinapium, id. *B. du Roi.*

Dialogue du fol & du ſage,
Livre joïeux & délectable,
Auquel par un parler notable,
Un ſage & un fol plaiſant
Concluent en bref langage
Ce que l'on voit le plus ſouvent,
Tel eſt fol qui penſe être ſage.

Goth. in-16. Paris, Simon Calvarin.

Le chevalier qui donne ſa femme au diable, à 10. perſonnages, in-16. goth. *B. du Roi.*

Les miracles de Nôtre-Dame, par perſonnages, fol. velin manuſcrit avec

miniatures, 2. vol. qui contiennent 40. moralités.

1. Miracle de N. D. au ſujet d'un enfant qui fut donné au diable, quand il fut engendré.

2. Comment N. D. délivra une abbeſſe qui étoit groſſe de ſon clerc.

3. De l'évêque que l'arcediacre ametrit pour être évêque après ſa mort.

4. Comment la fãme du roi de Portugal tua le ſénéchal du roi, & ſa propre couſine, dont elle fut condamnée à ardoir, & N. D. l'en garenti.

5. Comment Salomé perdit les mains pour avoir voulu tâter & voir ſi la vierge avoit enfanté virginalement.

6. N. D. refait une nouvelle main à S. Jean Chriſoſtome, à qui un roi l'avoit fait couper.

7. Une Nonne quitte ſon abbaïe, & ſuit un chevalier qui l'épouſa; la vierge lui apparoît, elle revient à ſon convent, & le chevalier ſe fait moine.

8. Un page vend l'huile des lampes de S. Pierre; Pierre apparoît, & lui dit qu'il ſera damné. N. D. le fait abſoudre.

9. N. D. vient reconforter S. Guillaume du desert, duc d'Aquitaine, que les diables avoient battu pour le faire retourner au monde.

10. N. D. donne à un évêque du lait de ses mammelles dans un jouel, *joïau*, d'or.

11. N. D. préserve un marchand d'un larron qui l'observoit, & le larron se fait hermite.

12. Anthenor, par le commandement de N. D. combat l'oncle de la marquise de Gaudine que son mari avoit condamnée à ardoir sur ses faux rapports.

13. S. Mercure tuë l'empereur Julien par ordre de la vierge; le sénechal se rend hermite, & se fait crever les yeux pour voir N. D. en sa beauté, N. D. lui rendit la vûë.

14. N. D. à la requête de S. Prix, délivre un prevôt du purgatoire.

15. Comment un enfant ressuscita entre les bras de sa mere, que l'on vouloit ardoir, pour ce qu'elle l'avoit noïé.

16. De la mere d'un pape, qui tant

s'enorgüeilli, qu'elle ſe réputa greigneur que N. D.

17. D'un paroiſſien excoménié par N. D. abſolu ſur la requête du bon fol d'Alixandre.

18. Theodore pour ſon peché prend l'habit d'hōme, ſe fait moyne, & eſt tenuë pour hōme juſqu'après ſa mort.

19. D'un chanoine qui ſe marie, puis quitte ſa fāme pour ſervir N. D.

20. De S. Seveſtre, & de l'empereur Conſtantin qu'il converti.

21. Barlaam, maître d'hôtel du roi Avennes, convertit Joſaphat, fils du roi, puis Joſaphat convertit ſon pere, & tous ſes gens.

22. Un empereur fait décoler S. Pantaleon avec Hermolaüs & ſes deux compagnons, qui l'avoient baptiſé.

1. Amille tuë ſes deux enfans pour guérir Amis ſon compagnon, qui étoit Mezel, & depuis les reſſuſcita N. D.

2. Miracle de S. Ignace ſous l'empereur Trajan.

3. Un empereur fait décoler S. Valentin devant ſa table; l'empereur s'é-

trangle d'un os que lui traversent la gorge, les diables l'emportent.

4. N. D. garde une femme d'être ars.

5. N. D. guérit le frere de l'empereur devenu ladre, pour avoit accusé à tort l'emperis.

6. Ostes roi d'Espagne, perdi sa terre par gagier contre Berengier, que sa fãme étoit fidelle; Berengier eut par le moïen d'une demoiselle de la reine, les enseignemens dont ils étoient convenus pour prouver le contraire, & fit par-là faux entendre à Ostes de sa fãme. Ostes vient à se douter quelque tems après de la mauvaise foi de Berengier, le combattit, lui fit avoüer son crime, & rentra dans ses états.

7. La fille du roi de Hongrie se coupe la main, parce que son pere la vouloit épouser; un estengon la garde sept ans en sa mutette, N. D. lui remet.

8. Jean le Paulu occit la fille d'un roi, & la jette dans un puiz, & depuis par sa penance, la ressuscita N. D.

9. De Berthe, fãme du roi Pepin, qui li fu changée, & puis la retrouva par N. D.

10. La mere du roi Thierri lui fait entendre que ſa fãme, qui étoit accouchée de trois fils, étoit accouchée de trois chiens; il la condamne à mort; on l'expoſe ſur mer. Le roi par le ſecours de N. D. retrouve par la ſuite ſa fãme & ſes enfans.

11. Il fut enjoint à Robert le diable, fils du duc de Normandie, pour ſes méfaits, de faire le fol ſans parler, & depuis N. S. ut merci de lui.

12. Sainte Batilde fãme de Clovis, fait cuire les jambes à ſes deux enfans pour leur rebellion.

13. Comment N. S. témoigna qu'un marchand qui avoit emprunté de l'argent d'un Juif l'avoit bien & dûement païé, & pour ce ſe fit le Juif chrétien.

14. D'un marchand de mauvaiſe vie, qui pendant une maladie vit les diables qui vouloient l'emporter. N. D. l'en garentit.

15. La fille du roi ſe ſauve de ſon pere, qui vouloit l'épouſer, ſe déguiſe en hõme, fut ſodoïant de l'empereur de Conſtantinople, puis devient ſa fãme.

16. De S. Laurent que Dacien fit morir, & Philippe l'empereur fit morir pour être emperier.

17. Comment Clovis se fit chrétien à la requête de Clotilde, & Dieu envoïa la sainte ampole.

18. De S. Alexis, qui laissa sa fāme le jou qu'il l'ot épousée, pour garder sa virginité.

Misteres anonimes.

1378.

Festin donné dans la grande sale du palais le jour des rois de l'année 1378. par le roi Charles V. à l'empereur des Romains Charles IV. & à son fils Vincesłas roi des Romains, sur la fin duquel on représenta la prise de Jerusalem par Godefroi de Boüillon. Felib. to. 2. p. 681. citant Conti. Nangis chron. de France.

1380.

Divers personnages & histoires à l'entrée

trée du roi Charles VI. à Paris le dimanche 11. novembre.

1395.

Hiſtoire de Griſlidis, marquiſe de Saluces, par perſonnages, in-4°. velin, *Ms.* de l'an 1395. avec vignettes.

Idem, Paris in-4°. goth. J. Bonfons, *B. du roi.*

Idem ſans datte.

1420.

Le miſtere de la paſſion de N. S. au vif, ſelon que elle eſt figurée autour du cueur de N. Dame de Paris, fait à l'entrée des rois de France & d'Angleterre à Paris le premier décembre 1420. en la ruë de la Kalende devant le palais, & duroient les échaffaux environ cent pas de long, venans de la ruë de la Kalende juſques aux murs du palais. *J. de Paris*, 4°. p. 72.

1422.

Le miſtere de la paſſion S. George, en l'hoſtel de Nelle, fait par les gens de Pa-

ris les feſtes de la pentechoſte, qui fut le dernier de may; pour l'amour du roy d'Angleterre & de la royne, & des ſeigneurs dudit païs. *Ibid.* p. 86.

Voïez Sauval, ant. de Paris, t. 2. p 181.

1424.

Le miſtere du vieil teſtament & du nouvel, que les enfans de Paris firent ſans parler & ſans ſigner, comme ce fuſſent ymages enlevés contre un mur à l'entrée du duc de Betfort, Régent de france, à Paris le 8. ſeptembre 1424. *Ibid.* p. 101.

1425.

Saint Victour.

L'an 1425. le premier jour du mois d'août, fut fait le jeu de S. Victour, & fut Me Didier Gerbin maître des echolles de S. Vic, St. Victour, & duroit ledit jeu trois jours, & fu fait un chanci. *Chr. de Metz*, Ms.

1431.

Le miſtere depuis la conception N. D. juſque Jôſeph la mena en Egipte, pour le roy Herode, qui fit décoler ou tuer ſept vingt-quatre milliers d'enfans maſles, fait ſur échaffault devant la trinité, & duroient les échaffaux depuis un pou par-delà S. Sauveur, juſques au bout de la ruë d'Ernetal. *J. de Paris*, p. 144.

A l'entrée de Henri VI. à Paris comme roi de France & d'Angleterre, le premier dimanche des avents 2. décembre 1431.

La décolation du glorieux martir S. Denis, miſtere fait à la porte S. Denis, à la même entrée. *Ibid.*

M. de Cangé, qui a vendu ſes livres au roi, avoit un miſtere de S. Denis manuſcrit ; il ſe trouve à la biblioteque roïale.

1434.

Sainte Catherine du mont de Synay, en rime, Paris, Alain Lotrian, ſans datte.

L'an 1434. le 15. juin, fu fait le jeu de la vie ſainte Catherine, en chainge, & duroit trois jours, & fu Jehan Didier un notaire, ſainte Catherine, & Jehan Maheu le Plaidous, empereur Maximien. *Ch. de Metz*, Ms.

1437.

Le miſtere des ſept vertus, & des ſept péchés mortels, moult bien faits & habillés, fait à l'entrée du roy Charles VII. à Paris le 4. novembre 1437. à l'arrivée dudit roy au ponceau ſaint Ladre, par pluſieurs qui vinrent au-devant de S. M. montés ſur differentes bêtes en maniere de perſonnages. *Jean Chartier*, hiſt. de Charles VII. p. 46.

L'annonciation N. D. la nativité N. S. la paſſion, la réſurrection, la pentechoſte, & le jugement, miſteres faits par perſonnages ſur échaffaux au long de la ruë S. Denis, auprès d'un jet de pierre, l'un de l'autre, juſques devant le châtelet, *Id. Ibid.*

Pluſieurs autres jeux de divers miſteres emmy la ville.

1438.

Sainct Erasme.

L'an 1438. le premier septembre, fu fait le jeu de S[t]. Erasme, en change, & duroit deux jours. *Chr. de Metz, MS.*

Plusieurs beaux misteres faits à l'entrée de Charles VII. à Paris le lendemain de la fête de S. Martin d'hiver, entre la porte aux peintres, & la bastide S. Denis, comme à la porte des champs, à la fontaine du ponceau S. Denis, &c. *J. de P.* p. 177.

Le mistere de la passion, fait devant la trinité, comme on fit pour le petit roy quand il fut sacré à Paris en 1431. *Idem. ibidem.*

1444.

Le mistere du juif qui étoit dans une charette lié, où il avoit épîtres comme se on le menât ardoir; & après venoit la justice, sa femme & ses enfans, & parmy les ruës avoit deux échaffaux de piteux misteres. *J. de P.*. p. 196.

Procession faite le 15. mai 1444. un

vendredi : l'évêque de Paris, & celui de Beauvais, & deux abbés, porterent le corps de N. S. depuis S. Jehan en gréve ſur leurs épaules, & de-là allerent aux Billettes chercher le gannivet, de quoi le faux Juif avoit dépicqué la chair de N. S. & de-là furent portés avec la S[te]. croix, & autres reliques, à S[te]. Catherine du val des écoliers, & fut faite cette proceſſion, pour ce qu'on avoit bonne eſperance d'avoir paix entre le roy de France & d'Angleterre. *Ibid.*

1449.

Hiſtoire de paix & de guerre faite en la grande rue S. Martin, devant la fontaine maubrie, ou près ſur un moult bel échauffault, le 28. octobre, jour de S. Simon & S. Jude. *J. de P.* p. 207.

1461.

Jeux ès ruës publiques à l'entrée de Loüis XI. à Paris, le lundi dernier août *Ch. de Gag.* fol. goth. 1508. p. 187.

Miſtere d'un heraut monté à cheval, revêtu des armes de la ville, qui étoit

nommé *loïal cœur*, qui, de par ladite ville, lui présenta cinq dames richement aornées, lesquelles étoient montées sur cinq chevaux de pris, & étoit chacun cheval couvert & habillé de riches couvertures, toutes aux armes d'icelle ville, lesquelles dames & chevaux, par ordre, avoient tous personnages tous compilés à la signification de cinq lettres, faisant Paris, qui toutes parlerent au roy, ainsi qu'ordonné leur étoit, fait près l'église S. Ladre, à ladite entrée. *Chr. du roi Loüis XI.* in-8°. 1557. p. 8.

Plusieurs personnages en divers endroits de la ville, dont le détail n'apprend aucun titre de mistere. *Ibid.*

1467.

Moult beaux personnages à la porte devant l'église des celestins, devant la porte du roy aux tournelles, à l'entrée de la royne à Paris, en batteaux, le premier septembre 1467. *Ibid.* p. 56.

1476.

Divers personnages sur un échaffault, au bout du pont nôtre-dame, à l'endroit de la maison d'un couturier nommé Motin, à l'entrée du roy de Portugal à Paris, le samedi 23. novembre 1476. *Idem.* p. 126. v°.

1478.

La patience de Job, par personnages; mistere in-4°, manuscrit de l'an 1478. *Bibliot. du roi*, impr. suivant celle de Dufay.

Idem sous le titre de *la vie de Job*; in-4°. Roüen, Romain de Beauvais à l'estre nôtre-dame.

1482.

Moralité, sottie, farce.

Par ordre de monseigneur le cardinal de Bourbon. executés en son hôtel de Bourbon à Paris, à l'occasion de la paix entre Loüis XI. & les Flamans, au moïen du mariage de monseigneur le dauphin, & de Marguerite d'Autriche. *Chr. de Loüis XI.* p. 164.

1483.

Mistere à la porte de S. Denis, dont le détail se trouve dans la chronique de Loüis XI. ci-devant citée p. 165. sur échauffault, à l'entrée de Marguerite d'Autriche, le lundi 2. juin 1483.

Ce mistere fut fait aux dépens de la communauté des 60. notaires du châtelet de Paris. *Voïez* Sauval, il y est parlé de l'entrée de la reine; mais comme le compte ne fut rendu qu'après, & que Loüis XI. mourut le 30. août suivant, Marguerite, qui n'étoit que dauphine quand elle fit son entrée, étoit reine quand on rendit le compte. *Sauval*, t. 3. p. 486.

Moralités faites en plusieurs lieux.

V. Reg. du parl. cités dans Felibien.

1492.

Mistere fait au châtelet de Paris, à l'entrée de la royne Anne de Bretagne. *Sauv.* t. 3. p. 503.

1493.

Mistere dessus échauffaux à Greno-

ble, à l'entrée du roy & de la royne, le samedi 23. avril 1493. *Gag*. p. 217. v°.

Mistere par les ruës où passoit le roy à Turin, le 5. septembre. *Ibid*. p. 218. v°.

Histoire de la victoire du roy Clovis, premier roy chrétien de France, à Quiers en Piémont, à l'entrée du roy le 9. septembre. *Ibid*.

Plusieurs autres misteres sur échaffaux, à la même entrée. *Ibid*.

Misteres avec dictées, tant en latin comme en françois, & en lombard, à l'entrée du roy à Paris, le mardi 8. octobre. *Ibid*. p. 219. v°.

Misteres & dictées faits en latin & en françois, à la loüange du roy Charles, à l'entrée dudit roy à Florence, le lundi 17. novembre. *Ibid*. p. 221. v°.

1531.

Misteres faits à l'entrée de la royne Eleonor à Paris, le lundi 16. mars, par des menuisiers. *Felib*. t. 2. p. 491.

Mascarade à l'hôtel de ville, au soupé que la ville donna à la royne le dimanche 19. mars. *Ibid*.



AUTEURS

DE MISTERES, ENTREMETS, MORALITE'S, SOTTIES, SATIRES ET FARCES,

AVANT 1552.

1383.


ER. DE PARASOLS, limoſin.

Les geſtes de la reine Jeanne de Naples, en cinq tragédies.

Voïez l'hiſtoire des poëtes Provençaux; pag. 142.

1420.

Frere GEOFFROI MUNSTER.

Saint Vic.

L'an 1420. le jour de fête S. Privey, fut fait le jou (*jeu*) de S. Vic par frere Geoffroi Munſter, qui fit les perſonnages, luy ſi le curé de S. Vic, xj. ſols davantage.

1420.

JEAN MICHEL, né vers la fin du quatorziéme ſiécle, mort en 1447.

Le miſtere de la paſſion de N. S. J. C. par perſonnages, joüé en 1420. fol. 1490. goth.

Fol. 1493. goth. Paris, Verard.

Fol. 1508. imprimé avec la conception de la vierge, & la reſurrection, goth. Paris, Geoffroi de Marnef.

4°. Paris, Alain Lotrian, à l'écu de france, ſans datte, avec une table des miſteres y contenus, 254. feüillets.

4°. 1539. goth. Paris, Alain Lotrian, édition différente de l'autre.

4°. 1546. goth. Paris, veuve de Jehan Trepperel, & Jehan Jehannot, ſous ce titre.

S'enſuit le miſtere de la paſſion N. S.

J. C. avec les aditions faites par très-éloquent ſcientifique docteur Mᶜ Jehan Michel, lequel miſtere fut joüé à Angiers moult triomphantement, & derrainement à Paris, xlvj.

Paſſio domini noſtri Jeſu Chriſti.

O vos omnes qui tranſitis per viam, attendite & videte.

A la derniere page.

A l'honneur de Dieu & de la glorieuſe vierge Marie, & à l'édification de tous bons crétiens & crétiennes, a été imprimé ce preſent livre, nommé *la paſſion de notre ſauveur & redempteur J. C.* par perſonnages, nouvellement imprimée à Paris par la veuve feu Jehan Trepperel, & Jehan Jehannot, imprimeur & libraire juré en l'univerſité de Paris, demourant en la ruë neuve nôtre-dame, à l'enſeigne de l'écu de france, 264. feüillets.

La chronique de Metz Ms. compoſée par le curé de ſaint Euſchaire, ou ſaint Euſtache, paroiſſe dudit Metz, nous apprend les particularités ſuivantes:

» L'an 1437. le 3. juillet, fut fait le » jeu de la paſſion de N. S. en la plaine » de Veximiel, & fut fait le parc d'une » très-noble façon; car il étoit de neuf » ſiéges de hault en cy, comme dégrés » tout autour, & par derriere étoient » grands ſiéges, & longes pour les ſei-» gneurs & dames.

» Et fut Dieu un Sire appellé ſeigneur » Nicolle don Neufchaſtel en Lorraine, » lequel étoit curé de ſaint Victour de » Metz, lequel fut preſque mort en la » croix, s'il ne fût été ſecourus, & con-» vient qu'un autre prêtre fut mis en la » croix pour parfaire le perſonnage du » crucifiment pour ce jour; & lendemain » ledit curé de S. Victour parfit la reſur-» rection, & fit très-hautement ſon per-» ſonnage, & dura ledit jeu.

» Et autre prêtre qui s'appelloit M^te^ » Jehan de Nicey, qui étoit chapelain » de Metrange, fut Judas, lequel fut » preſque mort en pendant, car le ſuer » li faillit, & fut bien hativement de-» pendu, & pourté en voye.

» Et étoit la bouche d'enfer très-bien

» faite ; car elle ouvroit & clooit, quand
» les diables y vouloient entrer & issir,
» & avoit deux gros culs d'acier.

» Et fut un clerc de Sept de la guerre
» de Metz, appellé Fourcelle, maître
» dudit jeu & pourtour de l'original.

» Et y avoit pour ledit tems moult de
» seigneurs & de dames étrangers en la-
» dite cité de Metz, dont les noms s'en-
» suivent ci-après. Premier, monseigneur
» l'évêque de Metz, sire Conrard Bayer
» (77e. évêque depuis 1416. jusqu'en
» 1459.) le comte Anthoine de Vaude-
» mont, seigneur Haudoüin de Fleville,
» Abbé de Gorze, la comtesse de Salle-
» bruche, & le consul de la duché de
» Bar & de Lorraine, M. Here d'Encey
» & ses deux freres, Le Brun de Saulx,
» Charles de Servolle, Henri de la Tour,
» & plusieurs autres seigneurs & dames
» d'Allemaigne, dont je ne sçai les
» noms.

» Et fit-on mettre les lanternes aux
» fenêtres tous lesdits jeux durant.

» La même année 1437. à l'entrée
» du roi Charles VII. en la ville de Pa-
» ris.

» Tout au long de la grande ruë S.
» Denis, auprès d'un jet de pierre l'un
» dans l'autre, étoient faits échaffauts
» bien & richement tendus, où étoient
» faits par perſonnages l'annonciation
» N. D. la nativité N. S. ſa paſſion, ſa
» reſurrection, la pentechoſte & le juge-
» ment, qui ſe vit très-bien; car il ſe
» joüoit devant le chaſtelet, où eſt la ju-
» ſtice du roi, & emmy la ville avoit
» pluſieurs autres jeux de miſteres, qui
» ſeroient trop longs à raconter. *Alain*
» *Chartier*, hiſt. de Charles VII. p.
» 109. in-4°. 1617. Paris, Pierre le
» Mur.

» Ce miſtere fut joüé moult triom-
» phantement à Angiers l'an 1486. ſur la
» fin d'août, ſelon la Croix du Maine,
» & à Paris derrainement l'an 1490. ſui-
» vant la note qui ſe trouve à la fin de
l'édition de 1490. fol. goth.

Le *miſtere de la reſurrection de N. S. J. C.* fol. goth. Paris, Ant. Verard.

4°. Alain Lotrian.

» Ce miſtere fut joüé à Angiers devant
» le roi de Cecile, René fils de Loüis II.

du

du nom, & d'Yoland d'Arragon, adopté par la reine Jehanne en 1436.

On trouve encore ces misteres avec les titres suivans,

La conception, nativité, mariage & annonciation de la benoiste vierge Marie, avec la nativité de J. C. & de son enfance.

La resurrection de N. S. J. C. Comment il s'apparut à ses apôtres, & à plusieurs, & comment il monta ès cieux le jour de son ascension.

JEHAN MICHEL, en latin *Joannes Michaëlis*, étoit d'Angers selon la Croix du Maine, de Beauvais selon M. Simon, conseiller au présidial de Beauvais, qui le met au nombre des hommes illustres du Beauvoisis, & le fait chanoine d'Aix; ce qu'il en dit n'est pas exact. » Jehan » Michel que l'on croit natif de Beau- » vais, chanoine d'Aix, envoïé par » Loüis XI. étant dauphin vers le roi » Charles VII. suivant Guy Pape en sa » question 84.

On ne voit pas sur quel fondement il avance que Jean Michel a été chanoine d'Aix, il paroîtroit que Guy Pape dût

être ſon garant ; cet auteur n'en dit rien.

Il eſt ſûr, par le témoignage de pluſieurs écrivains, & par des piéces autentiques, que Jean Michel étoit chanoine de S. Maurice d'Angers, quand il fut élû évêque.

Le reſte mérite d'être relevé avec plus de ſoin. Guy Pape, auteur contemporain, eſt cité dans ſa queſtion 84. & Guy Pape y dit expreſſément que ce fut lui qui fut envoïé vers Charles VII. En parlant de Jean Michel & de ſes miracles, il ajoute, *pro ut vidi, quando miſſus fui*, & non pas *fuit*. D'ailleurs ce ne fut qu'en 1440. que Loüis XI. étant dauphin, ſe révolta pour la premiere fois à l'âge de dix-ſept ans, étant né le 3. ou le 4. juillet 1423. & dès le 20. février 1438. Jean Michel étoit évêque d'Angers. Jean Bourdigné dans ſon hiſtoire aggrégative des annales & chroniques d'Angers, ne place la mort d'Hardoüin de Beuil, prédéceſſeur de Jean Michel, & l'élection de Jean Michel qu'en 1440. mais il ſe trompe ; & dans

les preuves des libertés de l'églife gallicane, to. I. des preuves, partie II. fol. 85. nouvelle édition, 1731. 4. vol. in-fol. on trouve l'extrait du procès de l'élection de M. Jean Michel, éveque d'Angers, en 1438.

Le même Bourdigné fe trompe auffi, quand il dit que Jean Michel étoit fécretaire de la reine Yoland d'Arragon, mere du roi René. Par les lettres des chanoines d'Angers aux vicaires de Tours, l'archevêque étant au concile de Bafle, il eft qualifié fécretaire & confeiller des roi & reine de Sicile.

Ce qui fe paffa dans l'élection de Jean Michel eft rapporté diverfement; voici comme en parle Bourdigné:

» En cet an 1440. comme le fiege
» épifcopal d'Angiers vaquaft par le dé-
» cès de monfeigneur Hardoüin de
» Bueil, qui long-tems l'avoit obtenu,
» les chanoines de l'églife cathédrale
» congrégés en leur chapitre pour l'élec-
» tion d'ung nouvel pafteur, efleurent
» tout d'une voix, & fans contradiction,
» ung vénerable perfonnage, & de loüa-

» ble vie, nommé *Jehan Michel*, lequel
» étoit leur confraire, *chanoyne de leur*
» *église, & secretaire de la royne Yoland*
» *d'Arragon, mere du roy René*, roy de
» Sicile & duc d'Anjou; mais quant ils
« le eurent esleu, ils ne le pouvoient
» trouver; car le bon prestre, qui ne ap-
» pettoit honneurs mondains, ne ter-
» riennes richesses, s'étoit absenté, &
» étoit en oraison en l'église S. Leu-lez-
» Angiers; & ainsi que iceux chanoines
» le cherchoient, & faisoient chercher,
» ung homme muet, divinement recou-
» vrant la parole, leur dit qu'il étoit à S.
» Leu, à l'asseurance duquel y allerent
» & le trouverent là, ainsi que l'on leur
» avoit dit, si le chargerent & l'appor-
» terent en leur église, chantant le *Te*
» *Deum laudamus*, puis au château vers
» la royne Yoland sa bonne maistresse
» le porterent, lui déclairant l'élection
» que ils avoient faite de lui, dont la
» bonne dame très-joyeuse, non com-
» me son secretaire, mais comme pas-
» teur & pere, à grant honneur le receut;
« & combien que le roy de France eust

„ autrement diſpoſé de l'éveſché d'An-
„ giers, & donnée à ung autre, toutefois
„ celui àqui il l'avoit donnée, jamais ne ſe
„ oſa y trouver; car la royne Yoland jura
„ ſes grands ſermens, que ſe il y venoit,
„ qu'elle lui feroit trencher la teſte; ainſi
„ demoura le reverend prelat Jehan Mi-
„ chel éveſque d'Angiers, lequel ſi ver-
„ tueuſement exerça la charge à lui com-
„ miſe, en viſitant ſoigneuſement ſon
„ éveſché, & vaquant aux œuvres de
„ miſericorde, jeûnes, oraiſons, & auſ-
„ mônes, qu'il eſt à préſent reputé être
„ glorieux en paradis, combien que
„ pour cette heure ſon très digne corps
„ repoſe encore en terre en l'une des
„ chapelles de la croiſée de l'égliſe de
„ monſieur S. Maurice d'Angiers, au-
„ quel lieu y a innumérables vœux de
„ cire, & cirographes atteſtans les glo-
„ rieux miracles que tant durant ſa vie
„ qu'après ſon décès notre Seigneur a
„ voulu faire pour lui, & ne ſe paſſe an-
„ née qu'il ne donne quelque theſmoi-
„ gnage & enſeigne de ſa ſainčteté.
Ann. d'Anjou, citées ci-deſſus p. 147.

Extrait du procès verbal de l'élection de Jean Michel, qui se trouve dans les preuves des libertés de l'église gallicane.

„ Au mois de janvier 1438. selon la „ maniere de compter de l'église de „ France, qui revient à l'an 1439. selon „ l'église de Rome, déceda messire „ Hardoüin de Beüil, qui avoit été évê- „ que d'Angers par l'espace de 66. ans, „ après le décès duquel les doyen & cha- „ noines de l'église dudit Angers deman- „ derent congé & permission au roi Char- „ les VII. d'élire un autre évêque, suivant „ & au desir de la pragmatique sanction, „ qui avoit été verifiée en parlement au „ mois de juillet audit an 1438. ce que „ le roi leur accorda par sa lettre dat- „ tée de Tours le 28. janvier de la mê- „ me année.

„ Ensuite de laquelle permission les- „ dits doyen & chanoines étant assem- „ blés le 5. février, ont été exhibées les „ lettres du roi avec lettres des vicaires „ *in spiritualibus*, du reverend archevê- „ que de Tours Philippe, pour élire un

„ évêque au lieudu défunt,&fut choisi le
„ jeudi 19 février pour proceder à l'éle-
„ ction ,avec continuation aux jours sui-
„ vans.Et ledit jour 19.février advenu,les
„ dessusdits & autres s'assemblerent en
„ l'église..... & l'affaire remise au lende-
„ main; & ledit jour du lendemain 20.
„ fevrier...... lesdits chanoines allerent
„ au chapitre processiennellement, fors
„ ledit Jean Michel, qui s'étoit absenté,
„ & après le serment fait, traitans com-
„ me ils devoient proceder...... Tous
„ sortans de leur place, crierent par ac-
„ clamation, *maître Jean Michel, maître*
„ *Jean Michel*, & l'élûrent en son ab-
„ sence. Le doyen publia l'élection sur
„ les dix heures du matin en ladite
„ église au peuple qui étoit assemblé,
„ & retournerent lesdits chanoines au
„ chapitre, où aïant été avertis que ledit
„ Jean Michel étoit dans l'église de S.
„ Leu, *extrà muros*, ils commirent les-
„ dits doyen & autres, qui en la presen-
„ ce des notaires & témoins, allerent
„ audit S. Leu, & le trouverent priant
„ près de l'autel de sainte Geneviéve;

„ le doyen lui annonça son élection, & „ lui demanda s'il y vouloit consentir, & „ l'accepter; il y consentit, vaincu par „ les prieres & les instances du doyen & „ des autres, & fut mené en l'église ca- „ thédrale de S. Maurice, & là fut porté „ à l'autel, & de-là au chœur en la chai- „ re épiscopale; les chanoines écrivi- „ rent à Tours aux vicaires de l'archevê- „ que, pour les prier de confirmer l'é- „ lection; ce qui fut fait le 21. mars „ audit an, sans que nul y contredît.

Jean Michel mourut en odeur de sainteté en 1447. & non 1466. comme l'écrit Guy Pape. Jean de Beauveau son successeur mourut en 1479. ainsi la Croix du Maine a tort de dire que Jean Michel florissoit en 1486.

Bouchet dans ses épistres rapporte son épitaphe:

Voi par après ce maître Jehan Michel
Qui fut d'Angiers évesque & patron, tel
Qu'on le dit sainct; il fit par personnages
La passion & autres beaux ouvrages.

1450.

ARNOUL GREBAN, né à Compiegne

Chanoine du Mans, l'an 1450. ou environ.

Simon Greban, né à Compiégne, Moine de S. Richier, en Ponthieu, ſecretaire de Charles d'Anjou, comte du Maine, docteur en théologie, vivant ſous Charles VII. & mort au Mans, où il eſt enterré dans l'égliſe cathédrale de S. Julien, devant l'image de S. Michel.

Il acheva les actes des apôtres, que ſon frere avoit laiſſés imparfaits, ils ſont imprimés ſous le titre ſuivant,

Le triomphant miſtere des actes des apôtres, tranſlaté fidellement à la verité hiſtoriale, écrite par S. Luc à Théophile, & illuſtré de legendes authentiques, & vies des ſaints reçeuës par l'égliſe, le tout ordonné par perſonnages, in-fol. IX. livres. 2. vol. goth. 1537. 156. feüillets pour le premier vol. & 223. pour le deuxiéme, pour Guillaume Alabat, par Nicolas Couteau, imprimeur-libraire demeurant à Paris, ach. d'imprimer le 15. mars avant pâques, en vertu du privilége donné à Lyon par le

roi François I. le 24. jour de juillet 1536. en faveur de Guillaume Alabat, Marchand demeurant à Bourges. En consequence des lettres patentes, & sur la requête dudit Guillaume Alabat, le prévôt de Paris par une ordonnance du jeudi 7. septembre 1536. permit au demandeur de faire signifier le contenu desdites lettres à tous les maîtres imprimeurs & libraires de la ville de Paris, & de leur faire les deffenses y contenuës & déclarées, signé Lormier.

Cette édition contient un avertissement d'Alabat, qui avec beaucoup d'autres circonstances, nous apprend celle-ci, qu'il a fait diligemment revoir & confirmer par la sentence & jugement des docteurs sçavans ès sainctes lettres lesdits actes des apostres; plus, un prologue par singulieres prosopopées attribuées à chaque apostre, & au protomartir S. Estienne, & enfin des tables amples à la teste des deux volumes avec un rondeau à la fin du second.

La seconde édition est celle qui parut in-4°. à Paris, en deux volumes par

Arnoul & Charles les Angeliers associés au privilége d'Alabat; elle est faite précisément sur celle de 1537.

La troisiéme est celle qui fut faite par les mêmes Angeliers freres, qui y joignirent à la fin le mistere de l'Apocalipse par Loüis Choquet, ach. d'imprimer le 27. mai 1541. fol. goth.

Cette édition est differente des deux premieres, on en a retranché l'avis d'Alabat, le prologue & les tables, & l'on y a ajoûté une balade au nom des quatre entrepreneurs dudit mistere, avec un répertoire des noms des acteurs contenus au jeu des actes des apôtres; elle est aussi divisée en neuf livres, en deux volumes; mais dans les premieres éditions, le premier volume contenoit quatre livres, & le deuxiéme contenoit les cinq autres; dans celle-ci les cinq premiers livres forment le premier volume, & les quatre autres forment le second.

C'est apparemment en vertu de ces additions que les entrepreneurs de ce mistere à Paris en 1540. vouloient le

faire imprimer par tel imprimeur qu'ils jugeroient à propos, malgré le privilége de Guillaume Alabat. Mais le roi François I. étant le 8. février 1540. à Fontainebleau confirma le privilége d'Alabat pour les deux ans qui restoient à expirer, & le 25. février de la même année le parlement rendit un arrêt qui entherine la requête d'Alabat, tendante à la conservation de son privilége, & débouta les maîtres & entrepreneurs desdits actes des apôtres de leur opposition à l'entherinement de cette requête, en leur faisant deffenses d'imprimer, ou faire imprimer ledit mistere par autres que par ceux qui ont le privilége de les imprimer, quelques additions qu'ils y fassent.

Si l'on s'en rapporte à la Croix du Maine. Pierre Cueuvet ou Curet, chanoine du Mans en 1510. a revû, corrigé, & fait imprimer les actes des apôtres.

On ne sçait si ce Pierre Curet est du nombre de ces docteurs ès saintes lettres, dont parle Alabat dans l'avertisse-

ment de la premiere édition, qui ont revû & confirmé par sentence & jugement lesdits actes des apôtres, ou si ce n'est point lui qui seroit l'auteur des changemens, corrections, & additions qui se trouvent dans l'édition de 1541.

La Croix du Maine n'est qu'obscur sur cet article, & peu exact sur d'autres, puisqu'il ne cite aucune édition des actes des apôtres, qu'une par Galiot du Pré, sans datte, qui ne subsiste point.

Du Verdier fait une plus grande faute, il attribuë à Loüis Choquet les actes des apôtres, dont Arnoul & Simon Greban sont incontestablement les auteurs; il ne cite que l'édition de 1541. il y a toute apparence qu'il a été séduit par le titre de cette édition, qui renferme le mistere des actes des apôtres, & celui de l'apocalipse. Dans l'épigramme latine qui précede ce dernier mistere, Loüis Choquet s'en déclare l'auteur, & dédie son ouvrage à Antoine le Coq docteur en médecine, & comme le nom des Grebans ne se

trouve en nul endroit par la ſuppreſſion de l'avis d'Alabat & du prologue qui ſe trouvoient dans les premieres éditions, Du Verdier a crû être en droit de préſumer & d'écrire que Loüis Choquet avoit composé le miſtere des actes des apôtres & celui de l'apocaliſe.

Simon Greban eſt nommé dans l'avertiſſement d'Alabat, & l'on trouve ces vers dans le prologue:

Simon Greban, bon poëte eſtimé
Même en ſon tems, prit peine de l'écrire,
Comme le vois moult doucement rithmé,
Un frere il eut Arnoul Greban nommé,
Gentil ouvrier en pareille ſcience,
Et inventeur de grande vehemence.

Paſquier, livre VII. ch. V. pag. 700. de ſes recherches, parle ainſi des deux Grebans:

» Je vois que les deux Grebans freres » dont Marot fait mention, furent » grandement célébrés par les noſtres, » car Jean le Maire en ſa préface du » temple de Venus, les met au nombre » de ceux qui avoient mieux écrit en

» notre langue, le ſemblable fait *Geoffroy*
» *Toré* en ſon champ flory.

Au reſte les actes des apôtres furent repréſentés pour la premiere fois à Bourges en 1536. ſuivant l'avis au lecteur de l'édition de 1537. Jean Chaumeau ſeigneur de Laſſay, avocat au ſiége préſiſidial de Bourges, dans ſon hiſt. de Berri, in-folio 1566. Lyon, Antoine Gryphius, pag. 237. nous a conſervé quelques particularités ſur cette repréſentation:

„ Un amphithéatre fut fait à Bourges
„ l'an 1536. ſur le circuit de l'ancien
„ amphithéatre ou fouſſe des Areines
„ par noble homme Claude Genthon,
„ prévôt de l'hôtel du roi, natif de l'iſle
„ de France, à preſent maire de ladite
„ ville : Pierre Joubert, grenetier ;
„ Benoiſt Berthier, & autres nobles ci-
„ toïens & bourgeois de ladite ville
„ juſqu'au nombre de douze s'unirent
„ pour joüer les actes des apôtres, qui
„ durerent quarante jours, leſquels jeux
„ ne furent moins laborieux pour n'a-
„ voir auparavant été réduits par actes

„ & fcénes, que bien & excellemment
„ joüés par hommes graves, & qui fça-
„ voient fi bien feindre par fignes &
„ geftes les perfonnages qu'ils repréfen-
„ toient, que la plûpart des affiftans ju-
„ geoient la chofe être vraïe & non
„ feinte; ledit amphithéatre étoit à deux
„ étages, furpaffant la fommité des dé-
„ grés, couvert & voilé par-deffus pour
„ garder les fpectateurs de l'intemperie
„ & ardeur du foleil, tant bien & ex-
„ cellemment peint d'or & d'azur, &
„ autres riches couleurs, qu'impoffible
„ eft le fçavoir réciter.

Ce miftere fut joüé depuis au Mans, à Angers, à Tours, & à Paris.

Le cri & proclamation publique pour joüer le miftere des actes des apôtres dans cette derniere ville, eft une brochure de quatre feüilles, imprimée à Paris, in-8°. en 1541. Denis Janot. Le détail en eft affez curieux, & la piéce affez rare, pour qu'on ait crû devoir l'inferer ici:

Le cri & proclamation publique.

Pour joüer le miftere des actes des

apôtres

apôtres en la ville de Paris fait le jeudi 16e. jour de decembre l'an. 1540. par le commandement du roy notre ſire François I. du nom, & monſieur le prévoſt de Paris, affin de venir prendre les roolles pour joüer ledit miſtere.

Le jour deſſus dit, environ 8. heures du matin, fut faite l'aſſemblée en l'hoſtel de Flandres, lieu établi pour joüer ledit miſtere, que gens de juſtice, que plébeïens, & autres gens ayans charge de la conduite d'icelui, rhétoriciens & autres gens de longue robbe & courte.

Et premierement marchoient ſix trompettes ayans baverolles à leurs tubes & buccines, armoïés des armes du roy notre ſire, entre leſquelles étoit pour conduicte la trompette ordinaire de la ville accompaignés du crieur-juré, eſtabli à faire les crys de juſtice en ladite ville, tous bien montés ſelon leur eſtat.

Après marchoit ung nombre de ſergens, & archers du prévoſt de Paris veſtus de leurs hoquetons paillés d'argent, aux livrées & armes tant du roy,

que dudit ſeigneur prévoſt, pour donner ordre & conduicte, & empeſcher l'oppreſſion du peuple, & leſdits archers bien montés, comme au cas eſt requis.

Puis après marchoyent ung nombre d'officiers & ſergens de la ville, tant du nombre de la marchandiſe, que du parloir auxbourgeois, veſtus de leurs robbes my-parties de couleurs de ladite ville, avec leurs enſeignes, qui ſont les navires d'argent, iceulx tous bien montés comme deſſus.

En après marchoyent deux hommes eſtablis pour faire ladite proclamation, veſtus de ſayes de velours noir, portans manches perduës de ſatin de trois couleurs; aſſavoir, jaune, gris & bleu, qui ſont les livrées deſdits entrepreneurs, & bien montés ſur bons chevaulx.

Après marchoyent les deux directeurs dudit miſtere, aſſavoir ung homme ecleſiaſtique, & l'autre lay veſtus honneſtement, & bien montés ſelon leur eſtat.

Item, alloyent après les quatre entrepreneurs dudit mistere, vestus de chamarres de taffetas armoysi, & pourpoincts de velours, le tout noir, bien montés, & leurs chevaulx garnis de housses.

Item, après ce train marchoyent quatre commissaires examinateurs au chastelet de Paris, montés sur mules, garnies de housses, pour accompaigner lesdits entrepreneurs.

En semblable ordre marchoyent ung grand nombre de bourgeois, marchands, & autres gens de la ville, tant de longue robbe que de courte, tous bien montés, selon leur estat & capacité.

Et fault noter qu'en chacun carrefour où se faisoit ladite publication, deux desdits entrepreneurs se joignoyent avec les deux establis cy-devant nommés, & après le son desdites six trompettes soné par trois fois, & l'exhortation de la trompette ordinaire de ladite ville faicte de par le roy notredict seigneur, & monsieur le pre-

voſt de Paris, feirent leſdits quatre deſſus nommés, ladicte proclamation en la forme & maniere qui s'enſuyt:

Le cry & proclamation de l'entreprinſe dudict miſtere des actes des apoſtres adreſſant aux citoyens de ladicte ville de Paris.

Pour ne tumber en damnable decours,
En nos jours cours aux bibliens diſcours
Avoir recours le temps nous admoneſte,
Pendant que paix, eſtant notre ſecours:
Nous dit, je cours ès royauſmes, ès cours,
En plaiſant cours faiſons qu'elle s'arreſte,
La ſaiſon preſte a ſouvent chaulve teſte:
Et pour ce honneſte œuvre de catholiques,
On faict ſçavoir à ſon & crys publicques,
Que dans Paris ung myſtere s'appreſte
Repréſentant actes apoſtoliques.

Notre bon roy que Dieu garde puiſſant,
Bien le conſent, au faict impartiſſant
Povoir recent; de ſon auctorité
Dont chacun doibt vouloir que floriſſant
Son noble ſang des fleurs de lys yſſant,
Soit & croiſſant en ſa félicité,
Venés, cité, ville, univerſité;
Tout eſt cité, venés, gens heroïcques,
Graves, cenſeurs, magiſtrats, politicques,

Exercés-vous au jeu de verité,
Reprefentant actes apoftolicques.

On y femond poëtes, orateurs,
Vrais précepteurs, d'éloquence amateurs,
Pour directeurs de fi fainćte entreprife,
Mercuriens, & auffi cronicqueurs,
Riches rimeurs des barbares vaincqueurs,
Et des erreurs de langue mal apprife,
L'heure eft précife : où fe tiendra l'affife,
Là fera prife au rapport des tragicques,
L'élection des plus experts fceniques
En gefte & voix au théatre requife,
Reprefentant actes apoftolicques.

Vouloir n'avons en ce commencement
D'esbattement fors prendre enfeignement
Et jugement fur chacun perfonnage,
Pour les roolletz bailler entierement,
Et veoir comment l'on joüera proprement
Si fault coment : ou tefte davantage
Mys ce partage à voftre confeil faige
Doibt tout courage: hors les cueurs paganicque
Lutheriens, efprits diabolicques,
Auctorifer ce myftere & ymage
Reprefentant actes apoftolicques.

Prince puiffant, fans toy toute remontre
Eft mal encontre, & noftre œuvre imparfaict;

Nous te prions que par grace se monstre
Le jeu, la monstre, & tout le reste faict,
Puis le meffaict de nos chemins oblicques;
Pardonnes-nous après ce jeu parfaict
Representant actes apostolicques.

Fin de la proclamation.

Et pour l'assignation du jour & lieu estably à venir prendre rolles dudit mystere fut signifié à tous : de soy trouver le jour & feste saint Estienne, premiere ferie de noël ensuivant, en la salle de la passion, lieu accoutumé à faire les records & repetitions des mysteres joüez en ladite ville de Paris, lequel lieu bien tendu de riches tapisseries, sieges & bancz pour recepvoir toutes personnes honnestes & de vertueuses qualitez, assisterent grand nombre de bourgeois & marchans, & aultres gens tant clercs que lays, en la presence des commissaires, & gens de justice establis & deputés pour oüyr les voix de chacun personnage, & iceulx retenir, compter : selon la valeur de leur bienfaict en tel cas requis, qui fust une reception honneste, & de-

puis lesdictes journées se continuent & continueront chacun jour audict lieu, jusqu'à la perfection dudict mystere.

1450. ou environ.

JEHAN MOLINET, chanoine de Valenciennes, né dans cette ville vers 1430. ou 1435. mort en 1507.

Histoire du rond & du quarré, à cinq personnaiges, sçavoir, le rond, le quarré, honneur, vertu, & bonne renommée, où sont contenuës plusieurs choses singulieres touchant le saint sacrement de l'autel; plus, la complainte deConstantinople, le tout en rime, chez Antoine Blanchard, sans nom de lieu ni datte.

Les vigiles des morts, par personnages, assavoir, *creator omnium, vir fortissimus, homo natus de muliere, paucitas dierum*, in-16. Paris, Jean Jannot.

» Je m'esbay comme il les nomme en » latin, veu qu'il les faict parler en fran- » çois; mais possible étoit-ce trouvé » beau de ce tems-là.

Du Verdier qui fait cette remarque, auroit été moins esbahy, pour user de

ſes termes, s'il avoit fait attention que le mélange du latin & du françois étoit fort commun dans les poëſies françoiſes du quinziéme ſiecle; on en à vû des exemples dans le recüeil intitulé *le jardin de plaiſance.* Il y en a dans Martial de Paris, & dans pluſieurs autres.

Il fut eſtimé dans ſon tems, & regardé comme un de ceux qui avoient le plus contribué à faire fleurir les lettres, & à perfectionner la langue françoiſe. Jean le Maire lui rend cette juſtice, & parle de lui avec éloge dans ſon ouvrage intitulé *la plainte du Deſiré*, fait en 1503.

Un bien y a qu'encor me reſte & dure,
Mon Moulinet, moulant fleur & verdure,
Dont le haut bruit jamais ne périra.

On peut juger du cas que Cretin faiſoit de cet auteur, par les lettres qu'il lui a adreſſées, & qui ſont imprimées à la fin des dits & geſtes de Molinet.

Clement Marot dans la complainte ſur la mort du general Guillaume Prudhomme, pour le caracteriſer, l'appelle *Molinet aux vers fleuris.*

Guichardin dans ſa deſcription des païs-bas, le met au nombre des hommes illuſtres que Valenciennes a produits, & le qualifie de chanoine vertueux, & de grand poëte.

Du Verdier dans ſa bibliotheque, en parle avec le dernier mépris. Il prétend que quoique ſes ouvrages ſoient en rimes, ils n'ont ni rime ni raiſon; il les appelle des broüilleries.

1450.

JACQUES MILLET pariſien, étudiant aux loix en l'univerſité d'Orleans en 1450. lorſqu'il compoſa

La deſtruction de Troye la grande, miſe en rithme françoiſe, & ſelon le vray ordonnée par perſonnages, en quatre journées.

La même, nouvellement revûë & corrigée, & très-diligemment réduicte en la vraye langue françoiſe, attribuée fauſſement par l'éditeur à Jean de Méun dans l'épître dédicatoire, hiſtoriée d'hiſtoires nouvelles, contenant entierement les faicts des Troyens & des Gre-

geois, in-fol. 1544. Lyon, Denis de Harſy.

1458.

Extrait de jean Chartier, p. 299.

En 1458. à l'entrée du duc de Bourgogne (Philippe) à Gand, le dimanche 23. avril après paſques, environ de quatre à cinq heures après midy.

Au dehors de la porte il y avoit des perſonnages de chacun coſté de la ruë, habillés, l'un en maniere de prophete, faiſant mine de regarder devers ledit ſeigneur, tenant en ſa main un roollet auquel eſtoit eſcrit, *ecce nomen domini venit de longinquo.* Iſaïæ XXX. 27. & l'autre perſonnage eſtoit regardant les trompettes qui eſtoient ſur la porte, & avoit en ſon roollet eſcrit, *canite tuba, præparentur omnes.* Ez. VII. 14.

Au dehors & au pied de ladicte porte on avoit fait un jardin ou verger, dans lequel étoit une jeune fille de dix ans ou environ..... laquelle ſe mettoit à deux genoux, & tenoit les mains jointes, &

portoit un écriteau qui avoit *inveni quem diligit anima mea.* Cant. III. 4.

Dedans ladite ville, aſſez près de la porte, y avoit un perſonnage de l'enfant prodigue, que le pere, après la recognoiſſance de ſon meffait, receut en grace, & tenoit en eſcrit: *pater, peccavi in cœlum & coràm te.* Luc. XV. 21.

Aſſez près de là y avoit un perſonnage en maniere de prophete, qui tenoit un roollet auquel eſtoit eſcrit: *lex clementiæ in linguâ ejus.* Prov. XXXI. 26.

En après il y avoit un eſchauffaut ſur lequel eſtoit le perſonnage de l'empereur Jules Ceſar, au milieu de douze ſenateurs: devant lui eſtoit le perſonnage de M. T: Cicero, qui en loüant la clemence dudit empereur, au ſujet de la délivrance de pluſieurs perſonnes priſonnieres, leſquelles il avoit pris quand il gagna Rome, & de pluſieurs autres actions de grande clemence & miſericorde, il expoſa une oraiſon, preſens leſdits empereur & ſenateurs de Rome. &c.

En enſuivant, &c.

Item. Sur la riviere y avoit un mistere de cinq à six apostres, entre lesquels estoit S. Jean, qui disoit par escrit à S. Pierre, *dominus est*, & puis S. Pierre voulant venir devers N. S. qui alloit cheminant sur l'eau, & se voyant en danger d'estre noyé, disoit par escrit, *domine, salvum me fac*; & N. S. tenoit un roollet qui portoit: *modicæ fidei quarè dubitasti?*

Item. Un prophete.

Au-devant un eschaffaut sur lequel il y avoit une forteresse à deux tourrelles.

A la porte de la forteresse un geant nommé Mars, & qui estoit interpreté le victorieux en armes avec un lion; au-devant une forest laquelle estoit un bois environné de diverses manieres de bêtes sauvages qui faisoient semblant d'assaillir, & de vouloir entrer en ladite forteresse, moult furent repoussées.

Devant la porte un homme representant les trois estats des pays du duc; la teste comme d'église, à droite comme un noble, à gauche comme un laboureur.

En avant Salomon & la reine de Saba.

Après une figure de Gedeon, vers lequel vinrent les enfans d'Israël.

En après un élephant portant un chasteau, dans lequel estoient representez deux hommes & quatre enfans, qui chantoient une nouvelle & joyeuse chanson.

Vive Bourgogne en nostre cry, &c.

Tous ces sujets étoient allegoriques à la revolte de Gand contre le duc de Bourgogne.

Ceux de ladite ville jouerent plusieurs personnages, par lesquels en la presence dudit seigneur, jusques en l'hostel de la ville, ils firent exposer les figures & personnages des susdits, en loüant leur prince, & en confessant & reconnoissant leur meffait.

1480.

PIERRE BLANCHET né à Poitiers en 1459. suivit le palais dans sa jeunesse, composa des rondeaux, satyres & farces, reçut l'ordre de prêtrise à quarante ans,

& mourut âgé de ſoixante à Poitiers en 1519.

Pierre Gervaiſe, aſſeſſeur de l'official de Poitiers, dans une lettre adreſſée à Jehan Bouchet, procureur à Poitiers, introduit rhetorique qui lui apparoît en ſonge, & lui parle en ces termes:

Regarde auſſi maiſtre Pierre Blanchet,
Qui ſceut tant bien joüer de mon huchet,
Et compoſer ſatyres proterveuſes,
Farces auſſi qui n'étoient ennuyeuſes.

Cette lettre de Pierre Gervaiſe nous a été conſervée dans les épîtres familieres de Jehan Bouchet. Ep. 22. fol. 23. v°.

Le même Jehan Bouchet a compoſé l'épitaphe de notre auteur, & cette épitaphe nous apprend pluſieurs circonſtances qui méritent qu'on l'inſére ici:

Cy giſt deſſoubz ce lapideux cachet
Le corps de feu maiſtre Pierre Blanchet,
En ſon vivant poëte ſatyricque,
Hardy ſans lettre, & fort joyeulx comique.
Luy jeune eſtant, il ſuyvit le palais,
Et compoſoit ſouvent rondeaux & laiz,
Faiſoit joüer ſur échaffaulx bazoche,
Et y joüoit par grand art, ſans reproche.

En reprenant par ſes ſatyricz jeux
Vices publicz & abus outrageux,
Et tellement que gens notés de vice,
Le craignoient plus que les gens de juſtice,
Ne que preſcheurs & concionateurs,
Qui n'eſtoient pas ſi grands déclamateurs:
Et neantmoins parce qu'il fut affable,
A tous eſtoit ſa préſence agréable.

Or quand il eut quarante ans, ung peu plus,
Tous ces esbas & jeulx de lui forclus,
Il fut faict preſtre, & en ceſt eſtat digne
Duquel ſouvent ſe réputoit indigne,
Il demoura vingt ans, très-bien diſant
Heures & meſſe, & paiſible giſant.

Et neantmoins par paſſe-tems honneſte
Lui qui n'eſtoit barbare ne agreſte
Il cômpoſoit bien ſouvent vers huytains
Noëls dictez de bonnes choſes plains.

Et pour la fin, ſon ordonnance ultime,
Et teſtament feit en plaiſante rithme
Où pluſieurs legs à tous ſes amys feit,
Plus à plaiſir qu'à ſingulier proffit,
Fuſmes trois que ſes executeurs nomme
Leſquels chargea de faire dire en ſomme
Après ſa mort des meſſes bien trois cens
Et les païer de noſtre bourſe, ſans
Rien de ſes biens, leſquels laiſſeroit, prendre,
Comme aſſûré qu'à ce que voudrions tendre.

Après mourut, ſans regret voluntiers
L'an mil cinq cens dix-neuf, à Poičtiers
Dont fut natif, priez donc Dieu pour l'âme,
Du bon Blanchet, qui fut digne qu'on l'ame.

Ce Pierre Blanchet pourroit bien être l'auteur de la farce de Patelin.

Les fourberies de cet homme nommé Patelin, étoient ſi publiques de ſon tems, qu'on ne fit aucune difficulté de le laiſſer joüer ſur le théatre ſans aucun déguiſement.

Cette farce fut preſque la ſeule qui eut du ſuccès à l'hôtel de Bourgogne pendant près de vingt ans. Paſquier dit qu'elle étoit excellente, & compare ſon auteur aux célébres poëtes comiques des Grecs, & des Romains. La réüſſite, ajoûte-t-il, en fut ſi grande, qu'elle donna lieu au proverbe de *patelineurs*, & de *patelinage*, pour exprimer dans les actions communes, un caractere ſemblable à celui qu'on y repréſentoit.

On la joüoit ſous differens titres, *Patelin*, & *le drapier*. *Patelin*; *le preſtre*, & *le pelletier*, j'ai cette derniere manuſcrite avec des notes.

Je

Je ne connois que les éditions ſuivantes:

Pathelin le grand & le petit. Paris, 1490.

Maître Pierre Pathelin, avec le nouveau Pathelin, à trois perſonnages in-16. Paris. Bonfons. goth.

Maître Pierre Pathelin reſtitué en ſon naturel, in-16. 1532. Paris, Galiot Dupré.

Maître Pierre Pathelin, in-8°. Lyon 1538. Arnoullet.

La comédie des tromperies, fineſſes & ſubtilités de Maitre Pierre Pathelin avocat à Paris, piéce comique, avec un avant-propos, in 12. 1656. Roüen, Jacques Gaulché.

L'avocat Pathelin, C. en 1. acte en vers, imitée de l'ancienne farce de *Pathelin*, par l'abbé de Brueys, in-12. 1715. Paris & Roüen.

La farce de Maître Pierre Pathelin avec ſon teſtament, à quatre perſonnages, nouvelle édition, in-8°. 1723. Paris, Charles-Urbain Couſtellier, en papier & en velin.

1491.

La vengeance de la mort de N. S. J. C. & destruction de la ville de Jerusalem, par l'empereur Vespasian & Titus, par personnages, en quatre journées, presenté au roy Charles VIII. suivant la fin de l'épître dédicatoire, en rime, fol. sans datte. Paris, Jean Petit. goth. *Du Verdier.*

— Fol. 28. may 1491. Verard. goth.

— in-4°. 27. octobre 1530. Paris, Alain Lotrian, goth. présentée par deux ballades en forme d'épître dédicatoire à François I. 209. feüillets sans les tables.

Ce mistere avoit été joüé à Metz, dès l'an 1437. ainsi cette épître dédicatoire est bien posterieure à la composition de cet ouvrage.

„ *Item* en ladite année 1437. le 17. „ septembre fut fait le jeu de la ven- „ geance N. S. J. C. ou propre parc que „ la passion avoit été faite.

„ Et fut fait très-gentiment la cité de „ Jerusalem & le port de Jafé dedans „ ledit parc.

„ Et fut Jehan Mathieu le Plaideur
„ Vespasian, & le curé de S. Victour,
„ qui avoit été Dieu de la passion, fut
„ Titus.

„ Et duroit environ quatre jours.
Chr. de Metz.

1498.

JEHAN DE LA PIETE, clerc du roy en sa chambre des comptes, a fait & composé le mystère qui a esté fait & joüé de par ladite chambre à l'entrée du roy Loüis XII. à Paris le 2. juillet 1498. *Sauval* t. II. p. 527.

1499.

GAUCHER DE SAINTE-MARTHE.
Le martyre de saint Laurent, Tr.

1502.

PIERRE GRINGORE, dit VAUDEMONT ou MERE SOTTE, heraut d'armes du duc de Lorraine, & non Gringoire, malgré quelques titres de ses ouvrages où son nom se trouve écrit de cette derniere façon, puisqu'il ne se sert jamais que d'un huitain, quand il veut faire connoître son nom par les lettres majuscules & ini-

tiales, & que l'*i* ne s'y trouve en aucun endroit, ſa deviſe eſtoit *tout par raiſon, raiſon par tout, par tout raiſon.*

Je n'ai dégré en quelque faculté

Dit-il lui-même dans ſon prologue des folles entrepriſes.

Miſtere fait au châtelet de Paris à l'entrée de M. le Legat en 1502.

Miſtere fait au châtelet de Paris, à l'entrée de M. l'archiduc, en 1502.

Miſtere préparé pour l'entrée de la reine de France.

Miſtere fait ſur la porte du châtelet de Paris à l'entrée de madame la reine, en 1503.

Le jeu du prince des ſots & mere ſotte joüé aux halles de Paris le mardi gras 1511.

Moralité de l'homme obſtiné, par perſonnages,

Faire vault mieux que dire, farce en vers de quatre pieds in-12. 1511. goth. Paris.

Sottie à huit perſonnages, ~~attribué~~ attribuée à Pierre Gringore, in-8°. ſans datte. Paris, Guillaume Euſtace, à l'enſeigne des deux ſagittaires. goth.

Miſtere fait à l'entrée de la reine à

Paris, le 5. janvier 1514. au devant du portail du châtelet de Paris.

Miſtere fait à la porte de Paris pour la décoration de l'entrée du roi à Paris, le 15. février 1514.

Miſtere fait devant le châtelet le jour de l'entrée de la reine à Paris . . . 1517. Voïez *Sauval, antiquités de Paris*, t. III. pag. 533. & ſuivantes.

Pour tous ces miſteres Pierre Gringore qualifié de compoſiteur, hiſtorien & facteur, étoit aſſocié avec Jehan Marchand, maître-juré charpentier, lequel probablement ne ſe chargeoit que des détails qui convenoient à ſon métier.

Dans les comptes & ordinaires de la prévôté de Paris, on trouve ce qui ſuit:

A Jehan Marchand & Pierre Gringore compoſiteur & charpentier, qui ont fait & compoſé le myſtere fait au châtelet de Paris, à l'entrée de M. le légat, ordonné des perſonnages, iceux revêtus & habillés, ainſi que audit Myſtere eſtoit requis, & pareillement d'avoir fait les échaffaux qui eſtoient à ce ne-

cessaires, & pour ce faire, fourni le bois, cent livres.

A Jean Marchand charpentier de la grande coignée, & Pierre Gringore compositeur, cent livres pour avoir fait & composé le mystere fait au chastelet à l'entrée de M. l'archiduc, ordonné des personnages, iceux revestus & habillés, ainsi qu'au mystere estoit requis, & pareillement d'avoir fait les échaffaux, qui estoient à ce necessaires.

A eux la somme de cinquante livres parisis pour accomplir le mystere, qui se devoit faire à l'entrée de la reine de France, lesquels ont fait & préparé la plus grande partie du mystere, pour parfaire & accomplir, quand le bon plaisir sera à ladite dame faire ladite entrée, ainsi que lesdits Marchand & Gringore se sont obligés pardevant deux notaires.

Maistres Jehan Marchand, & Pierre Gringore cent livres, pour par eux avoir fait les échaffaux, & fait faire le mystere sur la porte du chastelet à l'entrée de madame la reine, qui fut par elle faite en cette ville de Paris, &c.

Par l'extrait que je vais donner, on pourra juger quel étoit le poëme dramatique du tems de Gringore, & ce que c'étoit que moralité, ſottie, & farce.

Je commence par la ſottie, elle mérite une attention particuliere, par la liberté qui y régne, & par la ſatire piquante & continuelle, qui s'y trouve contre les gens d'égliſe.

Tout le monde ſçait la haine que Jules II. portoit à tous les François, qu'il avoit plûtôt les qualités d'un prince conquérant que celles qui convenoient à ſon état, qu'il avoit une politique contre laquelle la juſtice & la bonne foi n'étoient que de foibles ramparts; qu'enfin il voulut donner l'inveſtiture du roïaume de France au roi d'Angleterre, & ſoûtenir, & faire valoir les droits que Rome prétend avoit ſur le temporel des princes; on ſçait encore que Loüis XII. roi de France avoit convoqué une aſſemblée de l'égliſe gallicane à Tours en 1510. pour ſçavoir s'il pouvoit, en conſcience, faire

la guerre à Jules II. le roi avoit appris de cette aſſemblée que ſes armes étoient juſtes, que celles du pape ne l'étoient pas, & qu'il pouvoit aller juſqu'à l'offenſive pour ſe défendre. A ſa requête & à celle de l'empereur quelques cardinaux avoient convoqué un concile général à Piſe, qui fut depuis transferé à Milan, & enfin à Lyon; l'un & l'autre avoient approuvé par leurs lettres patentes l'indiction de ce concile, Loüis XII. avoit protegé les peres qui le compoſoient, & qui avoient déclaré Jules ſuſpens de l'adminiſtration du pontificat, & fait défenſe de lui obéïr.

Ces notions ſuffiſent pour entendre cette ſottie, dont je ne ferai qu'un ſimple extrait, laiſſant au lecteur à faire les applications.

Le cri s'adreſſe à tous les ſots & ſottes de toutes eſpeces, pour leur apprendre que

» Le mardi-gras joüera le prince aux halles;

Ce qui eſt le refrain de la ballade.

La piéce commence par le premier,

le ſecond, & le troiſiéme ſot, qui appellent tous les ſeigneurs & prélats pour aſſiſter aux grands jours que le prince des ſots veut tenir les jours gras.

Le prince arrive avec le prince de gayeté ſon fils bien-aimé, les ſeigneurs & prélats ſe préſentent devant le prince des ſots, une paiſane ſous le nom de ſotte commune s'y trouve auſſi : après quelques diſcours peu importans, & pluſieurs traits ſatiriques contre les gens d'égliſe, ils ſe retirent, & la mere ſotte paroît, vêtuë ainſi que l'égliſe avec ſes habits pontificaux, la thiare en tête, & deſſous habillée en mere ſotte, elle eſt ſuivie de ſotte fiance, & de ſotte occaſion, & déclare ſes deſſeins par ces vers.

» Si le diable y devoit courir,
» Si deuſſay-je de mort mourir
» Ainſy que Abiron & Datan,
» Ou damné avecques ſatan,
» Si me viendront-ils ſecourir,
» Je feray chaſcun accourir
» Après moy & me requerir

» Pardon & mercy à ma guise,
» Le temporel veuil acquerir
» Et faire mon renom florir,
» Ha brief vela mon entreprise.
» Je me dis mere saincte Eglise,
» Je veux bien qu'un chascun le note,
» Je mauldis, anatématise,
» Mais sous l'habit pour ma devise
» Porte l'habit de mere sotte,
» Bien sçay qu'on dit que je radotte
» Et que suis folle en ma vieillesse,
» Mais grumeler veuil à ma porte
» Mon fils le prince en telle sorte
» Qu'il diminue sa noblesse

. . . . .

» Mon medecin juif prophetise
» Que soye perverse, & que bon est

. . . . .

» La bonne foy c'est le vieil jeu.

. . . .

Sotte fiance & sotte occasion se prêtent aux volontés de leur souveraine; celle-ci promet de trouver l'invention de mutiner princes & prelats, & Sotte fiance dit qu'elle promettra écus, ducats,&c. pour les attirer dans le parti de la mere sotte, les vassaux sont

appellés, & bientost les prelats se laissent seduire par les promesses qu'on leur fait, mere sotte leur dit;

» Or je vous diray tout le cas,
» Mon fils la temporalité
» Entretient, je n'en doubte pas,
» Mais je veuil par *fas*, ou *nefas*
» Avoir sur lui l'authorité.
» De l'espiritualité,
» Je jouis, ainsi qu'il me semble,
» Tous les deux veuil mesler ensemble.

Sotte Fiance.

» Les princes y contrediront.

Sotte Occasion.

» Jamais ils ne consentiront
» Que gouvernés le temporel.

Mere sotte.

» Veuillent ou non, ils le feront,
» Ou grande guerre à moy auront, &c.

Effectivement les princes persistent dans leur devoir, surquoy la mere sotte dit aux prelats:

» Prelats, debout, allarme, allarme,
» Abandonnez église, autel
» Chacun de vous se trouve farme,
» Que l'assault aux princes on donne

» Car je vueil bruict & gloire acquerre,
» Et y estre en propre personne
» Abregez-vous sans plus enquerre.

Le seigneur du Pont-Allets.

» L'église veut nous faire guerre
» Sous umbre de paix nous surprendre.

Le seigneur du Plat.

» Il est permys de nous deffendre,
» Le droit le dit se on nous assault.

Mere sotte.

» A l'assault, Prelats, à l'assault.

Icy se fait une bataille de prelats & de princes, après laquelle le prince des sots se retrouve sur le théatre avec les trois sots qui ont commencé la piece, le prince de gayeté & la sote commumune; il apprend les entreprises de l'église contre lui. Ses confidens lui disent que justement & canoniquement il peut se défendre; le prince entre en soupçon que ce pourroit n'être point l'église; on l'examine; & après avoir découvert que c'est mere sotte, on conclut qu'il la faut punir, & la chasser de sa chaire, où elle fut posée par simonie.

Quoique la moralité de l'homme ob-

ſtiné ait un objet general qui tend à faire craindre la punition divine à tous ceux qui ſont dans le peché, elle renferme pourtant pluſieurs traits allegoriques à l'hiſtoire de Jules II. & de ſes démêlés avec la france.

Les perſonnages ſont, *peuple françoys, peuple ytalique, l'homme obſtiné*, Jules II. *pugnition divine, ſimonie, hypocriſie, & démerites communes*; c'eſt-à-dire un perſonnage dans les taches exterieures duquel chaque pecheur peut reconnoître ſes vices.

Elle commence par un dialogue entre le peuple françoys & le peuple ytalique; il contient pluſieurs plaintes ſur leur état, & des reproches ſanglans, qui ſont reciproques, & qui ont rapport à l'hiſtoire du tems, ils ſe retirent, l'homme obſtiné arrive, & fait ſon portrait par ces vers:

Mais qu'eſt cecy, d'où me peut-il venir
D'eſtre pervers, & ne vouloir tenir
Compte de Dieu, ne d'homme, ne de diable,
Je ne me puis de mal faire abſtenir
Ma promeſſe ne vueil entretenir,

Ainſy que ung grec ſuis menteur deteſtable;
Comme la mer inconſtant variable;
Luna regnoit alorſque je fus né;
Je ſuis ainſy que ung Genevois traitable,
Regardez-moi, je ſuis l'homme obſtiné.

Je ne vueil droict ne raiſon ſouſtenir,
Les innocens preñs plaiſir à pugnir;
Brief je commets maint peché exécrable;
D'avecques moy ſainćteté vueil bannir
A ſimonie me joindre & me honnir,
De mon ame ne ſuis point pitoyable,
Il m'eſt avis que je ſuis permanable,
En ce monde maint mal ay machiné,
De tous humains ſuis le plus redoutable.
Regardez-moy, je ſuis l'homme obſtiné.

Pillards, pendars, menteurs vueil retenir
Avec larrons me allier & tenir,
Ma promeſſe leur eſt irrevocable:
Ainſy que ung vieil cheval je vueil hennir,
Il me ſemble que je doy rajeunir,
Et que au monde ſeray toujours durable,
Peuple françoys je feray miſerable,
Car contre lui ſuis ſi fort indigné,
Que transgloutir le voudroye comme ung able,
Regardez-moi, je ſuis l'homme obſtiné.

Prince Bacus par art medicinable,
A mon muſeau ſi bien mediciné

Que pers le ſens, j'aime bien longue table,
Regardez-moy, je ſuis l'homme obſtiné.

Après une ſcene entre l'homme obſtiné, & le peuple ytalique, dans laquelle malgré les remontrances de celui-ci, le premier perſiſte dans ſes deſſeins, & dit:

Je vueil trahir Princes & Roys,
Voire quelque choſe qu'il couſte,
Et tenir ſomptueux arroys
Me mirant à faire des roys,
Brief, j'appette qu'on me redoubte.

Pugnition divine hault aſſiſe en une chaire, & eſlevée en l'air, paroiſt & lui fait ces menaces:

Delaiſſe toſt ton cœur erronicqué,
Chaſſe dehors ton uſure publique,
Et luxure S. . . . . abolis;
Oſte regard, deceptif baſilique;
Qu'on ne voye plus l'égliſe tyrannicque
Haulte fierté déchaſſe & amolis;
Souvent trahis le juſte & loyal lys,
Qui eſt piteux bien conditionné,
Parquoy te vueil préſenter mon fier dart;
Penſe à ton cas ains que ſoyes beſtourné,
On ſe repend aucunes fois trop tart.

L'homme obstiné ne répond à ces menaces que par ces vers.

» Vin de Candie & vin bastard
» Je treuve friant & gaillard
» A mon lever, à mon coucher
. . . . .
» Peuple françoys, la chose est telle
» Feray en France retourner
» Ou de mort très-âpre & cruelle,
» Je moufray. . . . .

Après cette scene la simonie & l'hipocrisie arrivent, elles font l'éloge de leurs vices : le peuple françoys les reconnoist pour ce qu'elles sont, Pugnition divine revient, en reprochant à un chacun leurs crimes; ils en sont plus frappés : quand ils voyent arriver les *démerites communes*, ils reconnoissent leurs pechés dans les taches différentes dont ce personnage est couvert, & tous, à la reserve de l'homme obstiné, s'en vont avec des sentimens d'un repentir sincere.

Le rapport que ces deux pieces ont avec un des points de notre histoire le plus considerable, & un exemple aussi grave

grave de l'ancienne liberté de nos poëtes françois, dont la hardiesse étoit même tolerée par les magistrats; ces deux raisons, dis-je, m'ont déterminé à choisir ces deux pieces, pour donner une idée de l'art & de la poësie de nos poëtes dans le commencement du seiziéme siecle; on peut y voir ce que c'étoit que les sotties & les moralités, deux genres de pieces dramatiques de l'ancien tems.

A l'égard de la farce du même Gringore, imprimée avec les deux pieces précedentes, je n'ose en donner un extrait. Ce ne sont qu'allusions, & qu'équivoques grossieres qui dégoûteroient le lecteur le moins scrupuleux; je me contenterai d'en rapporter les acteurs; Raoullet Ployart vieillard, mary de Doublette, Doublette femme deRaoullet, Mau-secret valet, Dire, Faire, le seigneur de Balletreu, commis par le Prince des Sots pour juger en son absence les différens qui pourroient naître; cette farce n'a point de titre.

1508.

SIMON BOURGOIN, valet de chambre du roi Loüis XII.

L'homme juste & l'homme mondain, avec le jugement de l'ame devote, & l'execution de la sentence. Moralité par personnages en nombre 82. in-8°. 1508. Paris, goth. Antoine Verard.

Le même in-4°.

1511.

NICOLE DE LA CHESNAYE.

La Croix du Maine & du Verdier ne parlent point de cet auteur dans leurs bibliotheques; le dernier se contente de citer à la lettre N. pag. 927. l'ouvrage de Nicole de la Chesnaye parmi les livres d'auteurs incertains. Le nom de l'auteur se trouve dans les lettres initiales des dix-huit derniers vers du prologue de son ouvrage, intitulé *la nef de santé, avec le gouvernail du corps humain, & la condamnation des banquets, à la louange de diepte & sobriété, & le traité des passions de l'ame,* in-4°. 1511. Paris,

goth. avec figures, Michel le Noir, ach. d'imprimer le 17. avril.

La même, ſous ce titre.

La condamnation des banquets, à la louange de diette & ſobriété pour le profit du corps humain, par perſonnages, en rime.

Impr. à la ſuite de la nef de ſanté en proſe, avec un traité des paſſions en rime, le tout dédié au roy Louis XII. Paris, 4°. Michel le Noir, à la roſe blanche, le 17. avril 1516.

L'auteur dans ſon prologue dédie au roi Loüis XII. ſon livre, qui contient quatre ouvrages différens, quoique dépendans les uns des autres.

Le premier eſt en proſe, *la nef de ſanté.*

Le ſecond, eſt auſſi en proſe, avec un prologue, où il dit qu'il a entrepris cet ouvrage à l'inſtance & grande priere d'un ſien très-cher amy ; c'eſt le *gouvernail du corps humain*, avec *la nature* & *proprieté*, & *offices des ſept planettes*, en vers.

Le troiſiéme, eſt *la condamnation des*

banquets à la louange de diepte & sobriété, moralité en vers, avec un prologue en prose, dans lequel l'auteur déclare qu'il n'a entrepris cet ouvrage que par obéïssance; il s'y justifie d'avoir fait parler indifféremment par sexe masculin & feminin ses personnages représentans diverses maladies, & nous apprend que c'est avec connoissance de cause qu'il s'y est déterminé, afin qu'eu égard à la propriété des noms, par ce mélange des deux sexes, la figure des maladies qu'il introduit fût autant monstreuse qu'humaine. Pour ce qui regarde les personnages qui servent à executer les ordres de dame expérience, il les fait paroître en habits d'homme, & parler au genre masculin, attendu qu'ils font l'office de sergens, commissaires & executeurs de justice, & s'entremettent de plusieurs choses qui conviennent plus à des hommes qu'à des femmes.

Cette moralité contient un procès instruit dans les formes juridiques contre le Souper & le Banquet, accusés d'avoir fait mourir quatre personnes pour avoir

fait trop bonne chere; Souper eſt condamné à avoir au long des bras des poignets de plomb, pour l'empêcher de mettre trop de mets ſur la table, avec défenſes d'approcher du Dîner plus près que de ſix lieuës, & menaces d'être pendu, s'il contrevient à cet arreſt. Banquet eſt condamné à eſtre pendu, il demande à ſe confeſſer, il en obtient la permiſſion, & ſe confeſſe publiquement; il fait ſemblant de dire ſon *confiteor*, le confeſſeur fait ſemblant de l'abſoudre, après quoy Diepte jette Banquet de deſſus l'échelle, & paroît l'étrangler; la fin de l'execution eſt la fin de la moralité.

Enfin le quatriéme eſt en vers, & a pour titre, *traité des paſſions de l'ame qui ſont contraires à la ſanté.*

1511.

CLAUDE DOLESON.

Le myſtere de l'édification & dédicace de l'égliſe notre-dame du Puy, & tranſlation de l'image qui y eſt, en rime, à 35. perſonnages. *Du Verdier.*

1511.

GUILLAUME TASSERIE.

Le triumphe des Normans, traitant d l'immaculée conception notre-dame, en r me, par perſonnages, in-8°. Roüen ſans datte.

La Croix du Maine ne parle point d cet ouvrage, & cite ſimplement ſan nom de baptême, *Taſſerie* ou *Taiſſerie* pour avoir eſcript quelques chant royaux à l'honneur de la vierge Marie

Dans le recüeil intitulé *palinods, chant royaux, balades, rondeaux & épigramme à l'honneur de l'immaculée conception préſentés au Puy, à Roüen, &c*, impri mées à Paris, à Roüen & à Caën, in-4 ſans date; il ſe trouve un chant royal en forme de ballade, composé par Taſſe rye.

1530.

CHEVALET.

La vie de S. Chriſtofle, élegammen composée en rime françoiſe, & par per ſonnages, en quatre journées, impr. in

4[e]. à Grenoble le 28. janvier 1530. aux dépens de maître Anemond Amalberti, citoyen de Grenoble.

Par les six vers qui sont à la fin de la premiere journée, il paroît que non-seulement ce mystere fut joüé à Grenoble le 9. juin 1527. jour de la pentecôte, mais qu'alors même, du moins la premiere partie étoit imprimée:

Quand Penthecostes furent de juin le neuf,
M. D. vingt-sept fut fait neuf
Ce present livre, & en ce lieu & terre
De Grenoble fut joué son mystere,
Duquel finist la premiere journée
Nouvellement audict lieu imprimée.

L'impression de l'ouvrage peut avoir esté commencée en 1527. & n'avoir eté finie qu'en 1530. ce qui accorderoit les deux dattes; car pour celle de 1537. qui se trouve au commencement du livre, & au bas des pages qui précedent chaque journée, il y a apparence que c'est une faute d'impression, & qu'on a mis 1537. au lieu de 1527.

Du Verdier p. 161. de sa bibliothe-

que, cite maiſtre Chevalet, mais ſans aucune particularité; la Croix du Maine n'en parle pas.

Il devoit y avoir déja du tems en 1530. que notre auteur étoit mort, puiſque dans le titre de ſon livre, après ces mots, *la vie de S. Chriſtofle*, &c. par maiſtre Chevalet, on ajoute, jadis ſouverain maiſtre en telle compoſiture.

1530.

JEAN PARMENTIER, bourgeois & marchand de la ville de Dieppe, né en 1494. mort en 1530. dans l'iſle de Sumatra, âgé de 36. ans.

Moralité à dix perſonnages à l'honneur de l'aſſomption de la vierge Marie.

Impr. à Paris en la ruë de ſorbonne, le 7. janvier 1531. goth. par les ſoins de Pierre Crignon, avec d'autres poëſies dudit Parmentier.

Il avoit un frere nommé Raoul, né à Dieppe en 1499. mort treize ou quatorze jours après lui de fiévres chaudes & aiguës dans la même iſle de Sumatra.

Il ne nous reſte aucun ouvrage de ce

dernier; mais le témoignage de Pierre Crignon ſuffit pour lui donner place parmy les auteurs dramatiques. En parlant des deux freres, il dit qu'ils étoient

. . . . Deux des plus clers
» Pour compoſer ballades, chants royaux,
» Moralités, comedies, rondeaux,
» Aſtrolabes, ſpheres & mappemonde,
» Cartes auſſy pour connoiſtre le monde.

Le même Pierre Crignon leur ami commun, & qui les avoit ſuivis dans leur dernier voïage, nous apprend les particularités ſuivantes de la vie de l'aîné; je me ſervirai de ſes propres termes tirés de ſon prologue ſur la vie & œuvres de Jean Parmentier:

„ Dès l'an 1522. il s'eſtoit appliqué „ à la pratique de la coſmographie ſur „ les groſſes & lourdes fluctuations de „ la mer; il y devint très-profond, & „ en la ſcience de l'aſtrologie . . . . Il a „ compoſé pluſieurs mappemondes en „ globe, & en plat, ſur leſquels on a „ navigé ſeurement; c'eſtoit un homme „ digne d'eſtre eſtimé de tous gens ſça- „ vans, & capable, s'il eût vécu, de

„ faire honneur à ſon païs, par ſes hau-
„ tes entrepriſes ; il eſt le premier pi-
„ lote qui ait conduit des vaiſſeaux au
„ Bréſil, & le premier François qui ait
„ découvert les Indes juſqu'à l'iſle de
„ Samothra, ou Samatra nommée Tra-
Taprobane „ pobane par les anciens coſmographes;
„ il comptoit même aller juſqu'aux
„ Moluques, & m'avoit dit pluſieurs
„ fois, qu'il eſtoit déterminé, quand il
„ ſeroit de retour en France, d'aller
„ chercher un paſſage au Nord, & dé-
„ couvrir par-là juſqu'au Sud.

Dans ſa déploration ſur la mort de Jean & Raoul Parmentier, il dit

„ Un an & demy avant ſon dernier
„ voïage qu'il entreprit en 1529. âgé de
„ 35. ans, il ſe maria à une femme ai-
„ mable dont il eut deux enfans.

„ Malgré les pleurs & les prieres
„ de ſa femme ; il prit avec ſon frere
„ Raoul la charge par contract & ac-
„ cord fait avec noble homme Jan
„ Ango grenetier & vis-comte de Diep-
„ pe, & ſes perſonniers, de mener &
„ conduire aux Indes d'Orient deux Na-

„ vires dudit Dieppe, dont le plus „ grand estoit le nommé *la pensée*, du port „ de deux cens tonneaux, & l'autre *le* „ *sacre*, du port de cent vingt .... Ils „ eurent une heureuse navigation jus- „ qu'à Samatra, où ils arriverent après „ avoir découvert plusieurs terres & „ isles, & y moururent.

Crignon s'imagina que le corps de Jean qui fut enterré dans l'isle de Sumatra fut changé en palmier, & celui de Raoul qui fut jetté dans la mer, en dauphin ; & que les François de leur nom appelleront cette mer parmentiere. Voïez aussi Colletet à l'art. *Jean Parmentier*.

1532.

NICOLAS PETIT, originaire de Normandie, fit ses études à Paris, & vint à Poitiers étudier en droit, où il fut recteur ; il étoit né en 1497. & mourut de la peste au bourg de Persac près de Poitiers au mois d'octobre 1532. âgé de 35. ans étant alors licentié ès droits ; il étoit orateur, & poëte, même poëte

tragédien, pour me servir de l'expression de Jean Bouchet qui a adressé à M. l'abbé de la Fontaine-le-comte une épître déplorative du trépas de maître Nicolas Petit, c'est la 78e. de ses épîtres familieres, où il fait parler une des muses:

. . . .

Car nous avons un poëte perdu
Et orateur, qui toûjours a tendu,
De conserver l'honneur de nous les muses,
Non en cornetz, flajolz, ne cornemuses
Mais en beaux faicts & compositions
Et a rendu par plusieurs beaux disticques
Tous les traictez en maints lieux magnifiques
Il estoit doct, doulx, celebre & facond,
Sacré, divin, en beaux termes fecond,
Prompt & hardy, altiloquent, lepide,
Noble d'engin, à escrire intrepide,
Mieulx escrivoit cent fois qu'il ne parloit,
Et ne monstroit le hault pris qu'il valoit.
Mais tant-y-a qu'entre tous les chroniques
Epigrammeurs, liriques, satiriques
Sembablement entre Tragediens
Elegiacz, & les historiens.
Grecs & Latins nous l'avons voulu mettre
Au rang d'honneur comme parfaict en mettre.
Il avoit plus, car en civilité
Et Droit Canon estoit habilité

Tant & si bien qu'après sa longue estude,
De la licence avoit eu l'altitude,
Et lorsqu'il fut au poinct de parvenir
D'avoir des biens, & des maisons tenir
Estant aux champs pour le mal pestifere
Qui tenoit l'air de Poitiers mortifere
Au petit bourg de Persac fut surprins
D'un mal très-grief qui n'avoit point apprins
Le tormenter, & dedans des jours quatre
Fiere Atropos le vint tout mort abbatre
Lui seulement ayant trente-cinq ans,
Fort bien aimé de petits & de grans,
Pour ses vertus, & qu'en parler fut sobre,
L'an mil cinq cens trente-deux en octobre,
Dont nous avons si grant dueil & regret
Qu'impossible est de le tenir secret,
Tu en feras au bon abbé le conte
De la fontaine appellée le comte
Qui l'aimoit bien pour son humain sçavoir
Et desiroit près luy souvent le veoir.
Semblablement aux suppos scolasticques
Dont fut recteur entre les pictoniques
Lesquels luy sont entre aultres gens tenuz
Parce qu'il a les pays soubtenuz
Tant de Poitou que tous ceulx d'Aquitaine
Par beaux distics, & preuve bien certaine;
Jaçoit qu'il feust de Normandie yssu
Et à Paris ourdy, faict, & tissu
Quant au sçavoir de l'humaine science
Et à Poictiers quant aux loix & licence.

Le nom portoit de Nicolas Petit
Qui toujours eut aux lettres appetit
Petit de nom; mais grand de rènommée
Par ſon eſtude en labeur conſommée.

1536.

ROGER DE COLLERYE, homme très-ſçavant, natif de Paris, ſecretaire de monſieur l'évêque d'Auxerre.

Satire pour les habitans d'Auxerre à l'entrée de la reine en cette ville, entre peuple François, joyeuſeté, le Vigneron Jenin ma fluſte badin, Bontemps, in 12. 1536. avec d'autres poëſies, Paris Pierre Roffet.

Monologue du reſolu.

Monologue d'une femme fort amoureuſe d'un ſien ami.

Dialogue des abuſez du temps paſſé fait l'an 1502. le premier & le ſecond interlocuteur.

Dialogue par jeunes enfans, fait l'an 1512. le frere, la ſœur, interlocuteurs.

Sermon pour une nôce. Theme, *audi filia & vide.*

Le blaſon des dames *dialogue*, beau

parler commence, recueil gracieux répond.

Dialogue de monſieur de Delà, & de monſieur de Deçà fait en 1533.

1536.

EUSTORG, OU HECTOR DE BEAULIEU, né à Beaulieu au bas pays de Limoſin.

Cinq placquarts placqués par les painctres de Lyon, le jour de la fête du ſacrement audit an 1536. où ils joüerent le murmurement & fin de Choré, Dathan & Abiron.

Peuple chreſtien ſi tu veulx proſperer
Et paradis à la fin eſperer,
Croy en Jeſus, & que ſa paſſion
De tes pechés porte remiſſion,
Qu'eſt le ſeul bien qu'on ne peut comparer.
Et vien cy veoir, ſi tu n'as trop d'encombres,
Comment la terre englotiſt en ſes umbres
Choré, Dathan, & Abiron auſſi
Et ſi tu dis, où eſt eſcript cecy?
Va veoir la Bible au ſeziesme des nombres.
Là trouveras, que les murmurateurs
En contre Dieu & ſes bons ſerviteurs

Furent fondus foubz terre par furprife
Pour murmurer contre Aaron & Moyfe
Du peuple Hebrieu premiers legiflateurs.
Ils regrettoient eftre fortis d'Egipte
Dont par fureur & rage très-defpite
Lefdicts feigneurs en blamerent à tort
Prefigurant plufieurs, qui de la mort
De Jefus-Chrift n'eftiment le merite.
Or aujourd'huy par gefte & fainct ouvrage
Nous fucceffeurs d'Appellès painctre fage
Te monftrerons le myftere fufdict
Et l'avoir veu, croi ce que Dieu a dict
Dont l'efcript fainct te rend vray tefmoignage.

Ballade diffonnante pour dire par ung perfonnage au commencement de l'hiftoire morale de l'enfant prodigue.

Tout homme & femme eftant en cefte place
Ayant efpoir prendre esbat, & deduyt,
Souffrés ung peu fans que nul fe defplaffe
Et vous gardés de faire noyfe & bruyt
Car, dieu aydant, devant que foit la nuit
Verrés joüer comme & par quel maniere
Ung jeune filz des parentz mal inftruict
Mift au bourdeau le bien qu'euft de fon pere.
Tenés-vous coy, chafcung fe faffe arriere
Parlés tout beau, abaiffés vos quacquetz.
Vous, gens d'églife entendés la matiere
Et vous, marchantz, qui faictes grandz acqueftz
Gens

Gens de juſtice, en lieu de vos parquetz
Prenés cy lieu pour oüyr ce myſtere
D'un fol enfant, lequel par ſes hucquetz
Miſt au bourdeau le bien qu'euſt de ſon pere.

Dames d'honneur, bourgeoiſes & marchandes
Parlés tout beau, tenez-vous coyement
Vous ralyant par trouppeaulx & par bendes
Et vous labeur, auſſi, pareillement;
Tout pere & mere eſcoutez hardyment
Et vous orrés la façon trop legere
D'ung qu'en deffault d'avoir bon chaſtyment
Miſt au bourdeau le bien qu'euſt de ſon pere.

Prince éternel, je te prie humblement
Donne nous grace, accomplir l'exemplaire,
A ton honneur, du filz qui follement
Miſt au bourdeau le bien qu'euſt de ſon pere.

Les deux piéces que je viens de tranſcrire, ſervent à le faire inſerer parmi les poëtes dramatiques qui ont précedé le premier âge de la comédie; il eſt incertain ſi le murmurement de Choré, Dathan & Abiron eſt de lui, ce qui pourtant eſt aſſez vrai-ſemblable.

A l'égard de la moralité de l'enfant prodigue, le fait n'eſt pas plus clair. *Du Verdier* en indique une édition à Lyon, Benoiſt Chauſſard, ſans datte,

& si cette édition est differente de l'histoire de l'enfant prodigue, attribuée à Antoine Tyron par la Croix du Maine, & imprimée selon lui à Anvers en 1584. sous le titre de comédie, il y a apparence que l'édition citée par *du Verdier* est celle de la moralité faite par Eustorg, il faudroit pour en mieux juger avoir vû les deux éditions, & je n'ai vû ni l'une ni l'autre.

EUSTORG étoit le dernier de sept enfans, trois filles & quatre fils, il étoit encore au berceau, quand son pere mourut, sa mere s'appelloit noble Jehane de Bosredon, un de ses freres nommé Jacques mourut étant encore pupile; Jean un autre de ses freres voulut avoir sa part des biens de la succession, il fit ajourner les cinq coheritiers restans, pour que le partage des biens se fist par autorité de justice. Le juge de Turenne nomma pour curateur à Eustorg de Beaulieu, encore mineur, maître Pierre Amadon Bachelier, qui soutint mal les interêts de son pupile, qui revint dans la suite contre le premier par-

tage. Ce procès qui renferme d'autres circonſtances inutiles à rapporter, fut porté au parlement de Bordeaux, Me. Bernard de Lahet depuis avocat général au même parlement, ſollicita en faveur d'Euſtorg ; Nicolas Arnoul ſeigneur de S. Simon au pays de Xaintonges fut le rapporteur du Procès qui fut jugé en faveur de notre auteur, cela arriva en 1529.

Il étoit célebre muſicien, & en 1522. il étoit organiſte de l'égliſe cathédrale deLeictoure,nous avons de lui des chanſons compoſées à trois & quatre parties.

Par le recüeil de ſes œuvres imprimées en 1537. on trouve qu'il a montré à joüer de l'épinette & de l'orgue à meſdemoiſelles de Tournon, à Helene de Gondy, à Anne, & à Antoinette de Turenne.

Le premier jour de l'an 1537. il étoit attaché au ſeigneur Pomponio Trivulce,Milanois,alors gouverneur de Lyon; par un dixain qu'il lui adreſſe, il ſe declare ſon ſerf, & appelle Trivulce ſon maître.

On ne ſçait dans quel tems il fut prêtre, mais du moins eſt-il ſûr qu'il l'étoit avant 1537. puiſque par l'édition de ſes œuvres de cette année, il dit dans un rondeau adreſſé à mademoiſelle de Tournon, jadis ſon écoliere, qu'il ne veut ni abbaye, ni évêché, mais il demande une cure ; & par ſa dixiéme épître du coq-à-l'aſne, à Charlotte de Maumont, pour lors demoiſelle de la reine, il la prie de lui faire avoir une place d'aumônier, ou de clerc de chapelle par quartier.

Il eut une querelle aſſez vive contre l'auteur du blaſon des blaſonneurs du corps féminin. Marot avoit fait le blaſon du tétin ; d'autres auteurs blaſonnerent d'autres parties du corps féminin. Beaulieu écrivit contre eux, ils lui répondirent, & la choſe s'échauffa.

Il changea de religion & ſe fit miniſtre à Geneve, il avoit auſſi changé ſon nom d'Euſtorg, en celui d'Hector, Du Verdier qui fait deux articles de ces deux noms ſe trompe, c'eſt le même auteur.

1537.

JACQUES MINFANT né à Dieppe en Normandie, contemporain de Marot.

La fatalle destinée, comédie non imprimée, dont Marot nous a conservé quelques vers dans son épître en prose à madame d'Alençon, touchant l'armée du roi en Haynault.

Paix engendre prosperité,
De prosperité vient richesse ;
De richesse orgueil, volupté,
D'orgueil contention sans cesse ;
Contention la guerre adresse,
La guerre engendre paouvreté ;
La paouvreté humilité,
D'humilité revient la paix ;
Ainsi retournent humains faits.

La déesse Astrée, de laquelle il y a quelques vers ès œuvres de Clement Marot, dit *la Croix du Maine*.

Je ne connois de vers de Minfant cités par Marot, que ceux que je viens de rapporter, la piéce y est intitulée *fatalle destinée*, & non *déesse Astrée* ; ainsi *la*

Croix du Maine se trompe, à moins qu'elle n'eût ces deux differens titres.

Du Verdier cite un JACQUES MINFANT de Dieppe, qui a traduit du grec de Xenophon en françois *le tirannique* Dialogue in-8°. 1550. Paris, Martin le Jeune. Le Jacques Minfant de *Du Verdier* pourroit bien être le Jacques Minfant *de la Croix du Maine.*

1537.

JEAN DU PONT-ALAIS, chef & maistre des joüeurs de moralitez & farces à Paris.

Il a composé selon *du Verdier*, plusieurs jeux; misteres, moralités, satires & farces, qu'il a fait réciter publiquement sur échaffault en ladite ville, aucunes desquelles ont été imprimées, les autres non.

Dans un recüeil de noëls nouveaux imprimés in-16. goth. Paris, Jehan Olivier, ruë S. Jacques, à l'enseigne de S. Martin. Il y a des noëls sur l'air, *maistre Jehan du Pont-Alais*, c'est un quatrain dont le premier & le qua-

triéme vers ſont maſculins, & de huit ſillabes, le deuxiéme & le troiſiéme feminins, & de ſept ſillabes.

Il en eſt parlé dans l'épître de Benoiſt Paſſavant (Theodore de Beze) à Pierre Lizet, *omnes riderent ſicut magiſter Joannes de Ponte-Aleſio.*

Il eſt encore cité dans un dixain composé à la loüange de Rabelais, & imprimé après le prologue du 11ᵉ. livre dans deux éditions in 16. de 1552. & 1553. ſans nom de lieu.

Dans les contes de Bonaventure des Perriers, on trouve un article aſſez étendu de quelques tours qu'on attribuë à *Pont-Alais.*

» On dit que par ſon teſtament, c'eſt » *du Verdier* qui parle, il ordonna ſon » corps être enſeveli en une cloaque » en laquelle s'égoutoit l'eau de la » mare des halles de la ville de Paris, » aſſez près de l'égliſe S. Euſtache, là » où il fut mis après ſon decez, ſuivant » ſa diſpoſition & derniere volonté. Le » trou, qu'il y a pour recevoir les im- » mondices, eſt couvert d'une pierre

» en façon de tombe, & eſt ce lieu » appellé du nom du teſtateur, le *Pont » Alais.* J'ai oüy dire que la répentance » qu'il eut ſur la fin de ſes jours d'avoir » donné l'invention d'impoſer un denier » tournois ſur chacun manequin de » marée arrivant aux halles, de tant que » cela venoit à foule du peuple, l'oc- » caſionna de vouloir être ainſy enterré » en tel puant lieu, comme s'eſtimant » indigne d'avoir une plus honnête ſé- » pulture.

Sauval dans ſes antiquités de Paris, traite de fable cette anecdote » le Pont- » Alais, dit-il, ſi fameux par un conte » qui de la bouche du peuple a paſſé » dans celle des honneſtes gens.

1537.

LAZARE BAÏF, ambaſſadeur de France à Veniſe, pere de Jean-Antoine Baïf, dont il ſera parlé ſous l'année 1567.

Electra, contenant la vengeance de l'inhumaine & très-piteuſe mort d'Agamemnon roi de Mycenes la grande, faite

par sa femme Clytemnestre & son adultere Egistus, Tragedie traduite du grec de Sophocles ligne pour ligne, vers pour vers, en rithme françoise, en faveur & commodité des amateurs de l'une & de l'autre langue.

Hecuba, Trag. in-8°. 1537. Paris, Estienne Roffet.

Son nom se trouve dans les lettres initiales d'un dixain qui précede la tragédie, traduite du grec d'Euripide en vers françois, avec autres poësies de l'invention dudit Lazare, in-8°. 1550. Paris, Robert Estienne.

La devise *rerum vices*, supplée à son nom qui manque. *Du Verdier* attribuë *Hecuba* à Guillaume Bouchetel.

1537.

BONNAVENTURE DES PERRIERS.

L'Andrie de Terence, traduite en vers françois, 1537. Lyon.

Du Verdier p. 1000. cite cette traduction sans en connoître l'auteur, in-8°. Lyon, Thibault Payen. *Des Perriers* promet dans sa préface toutes celles de Terence, mais je ne trouve point

qu'il en ait donné d'autres.

1539.

OCTAVIEN DE St. GELAIS, sieur de Lansac, évêque d'Angoulême.
Les six comédies de Terence, traduites, partie en vers françois, partie en prose, in-fol. 1539. Paris, Jean Petit.

1539.

Le sacrifice d'Abraham, myst. à huit personnages, c'est à sçavoir, Dieu, &c. joüé à Paris en l'hostel de Flandres devant le roy, nouvellement augmenté & corrigé en 1539. in-12. goth. sans nom d'impr. *Bibl. de M. de Cal....*

1540.

ANTOINE FORESTIER, Parisien, dit, SYLVIOLUS, vivant en 1540. cité par *la Croix du Maine*, comme auteur de plusieurs comédies françoises.

1540.

GUILLAUME DE LA PERRIERE, né à Toulouse, l'an 1500. si l'on en croit le portrait de cet auteur, qui se trouve à la tête des *considerations des quatre mondes*, imprimées en 1552. où il est gravé âgé de 52. ans; il étoit licentié ès droits

en 1530. & depuis fut docteur & professeur dans l'université de Toulouse ; il vivoit encore en 1555.

Dialogue moral de la lettre qui occit, & de l'esprit qui vivifie, avec interlocuteurs qui sont, engin humain, franc vouloir, bon conseil, glose confuse, sophiste cavilleux, grace divine, &c.

1540.

PIERRE CUEUVRET, ou CURET, chanoine de l'église de S. Julien du Mans en 1510. a revû & corrigé les actes des apôtres composés par Arnoul & Simon Greban.

C'est apparemment sur ces corrections qu'ont été imprimés les actes des apôtres in-fol. en 1541. édition qui est, comme je l'ai remarqué, différente en beaucoup d'endroits des deux premieres.

1540.

LOYS CHOQUET.

Cet auteur n'est connu que par l'ouvrage que nous avons de lui, intitulé,

L'apocalipse S. Jean Zebedée, où sont

comprinſes les viſions & revelations que icelluy S. Jean eut en l'iſle de Pathmos; le tout ordonné par figures convenables, ſelon le texte de la Ste eſcripture, enſemble les cruautés de Domitien Ceſar, fol. Paris, achevé d'imprimer le 27. may 1541. pour Arnoul & Charles les Angeliers freres.

Du Verdier p. 799. de ſa bibliotheque, art. Loys Choquet, lui attribuë auſſi les actes des apôtres, qui ſont ſeurement des freres Greban.

La Croix du Maine ne parle point de Loys Choquet; quoiqu'il ſoit conſtant qu'il eſt l'auteur du myſtere de l'apocalipſe par l'épigramme latine en ſeize vers qu'il a adreſſée à maître Antoine le Coq, docteur en médecine, pour lui dédier ſon ouvrage.

Ce myſtere ſe repréſenta à Paris dans l'hôtel de Flandres en 1541. au même endroit où les actes des apôtres avoient été repréſentés; la premiere édition eſt celle que j'ai citée, & c'eſt même l'unique que je connoiſſe de cet ouvrage.

Parlons à préſent de l'ouvrage même

en détail. Il eſt en quelque ſorte diviſé en trois parties. Dans la premiere, S. Jean eſt perſecuté pour avoir prêché la foi de Jeſus-Chriſt. L'empereur Domitien le condamne à perir dans une chaudiere d'huîle bouillante. Voyant que cette eſpece de ſuplice ne peut le faire perir, il ordonne qu'on employe le fer, qui n'eut pas plus d'effet; ce qui détermine l'empereur à réléguer cet évangeliſte dans l'iſle de Pathmos. Les quatorze viſions que S. Jean eut dans cette iſle, forment la ſeconde partie; & ce n'eſt que dans ces deux premieres parties qu'on trouve répanduës les cruautés de l'empereur Domitien; elles n'ont plus aucune liaiſon avec S. Jean, dès le moment de ſon exil. La troiſiéme partie peut être regardée comme un myſtere à part, & a même un titre ſéparé. Quoiqu'elle regarde S. Jean étant dans l'iſle de Pathmos, elle regarde auſſi les miracles que fit cet apôtre de J. C. contre les artifices, & les ſortiléges de l'enchanteur Cynops; ce myſtere commence pag. 138.

Voiez Bayle à l'article, Choquet,

1540.

CHARLES ESTIENNE, Avocat, frere des Imprimeurs.

L'Andrie, traduite en prose françoise, avec un brief recueil de toutes les sortes de jeux qu'avoient les anciens Grecs & Romains, & comment ils usoyent d'iceux, in-16. 1540. Paris, Gilles Corrozet.

Les abusez, com. des professeurs de l'académie Siennoise, nommez *Intronati*, celebrée èz jeux d'un caresmeprenant à Sienne, traduite d'italien en françois, 1540.

La même, 1543. Lyon, in-16. François Juste.

La même, 1556. Paris, Estiènne Groulleau, sous le titre suivant:

Les abusez, comedie faite à la mode des anciens comédiens, premierement composée en langue tuscane par les professeurs de l'academie Siennoise, nommés *gli intronati*, & depuis traduite en françois par Charles Estienne, & nouvelle-

ment revûë & corrigée, avec de petites figures repréſentant les ſcenes, in-16. 1556. dédiée à monſeigneur le dauphin, avec un prologue.

Le ſujet de cette piece eſt pris mot à mot des hiſtoires tragiques du Bandel, traduites par Belleforeſt, to. 4. hiſt. 59. feuil. 202.

Le Bandel prétend que cette avanture arriva à Rome lorſque le conneſtable de Bourbon la prit & la ſaccagea. Il nomme le pere des deux enfans Ambroiſe Nani, & dit que c'étoit un bon marchand, & que ſa fille s'appelloit Nicole.

1541.

BARTHELEMY ANEAU, en latin *Annulus*, ou *Anulus*, étoit de Bourges, comme il le dit lui-même dans l'épître dédicatoire de ſon *Alector* à Catherine le Coq. Il eut pour précepteur à Bourges meſſire Guillaume de Cambray, chancelier de Bourges. Il vint enſuite à Paris, & puis à Lyon, où il fut principal du collége de la Trinité au moins

en 1541. La Croix du Maine dit qu'il étoit poëte latin & françois, hiſtorien, juriſconſulte & orateur.

Chant natal contenant ſept noëls, un chant paſtoral, & un chant royal, avec un myſtere de la nativité par perſonnages, compoſé en imitation verbale & muſicale de diverſes chanſons, in-8°. 1539. Lyon, Sebaſtien Gryphius.

Le même, ſous le titre de

Genethliac muſical & hiſtorial de la conception & nativité de J. C. ſous myſtique alluſion, avec un chant royal pour chanter à l'acclamation des Roys, in-8°. 1559. Lyon, Godefroy Beringen.

Lyon Marchant, ſatyre françoiſe, ſur la comparaiſon de Paris, Roen, Lyon, Orleans, & ſur les choſes mémorables advenuës depuis l'an 1524. ſoubs allegories & énigmes, par perſonnages myſtiques, joüée au college de la Trinité à Lyon en l'année 1541. Lyon, 1542. Pierre de Tours.

Voici comme le pere Meneſtrier, dans ſon éloge hiſtorique de Lyon, rapporte la mort de Barthelemy Aneau: François

François premier ayant ordonné par ses édits, que les biens des confrairies establies en divers endroits de son roïaume, qui étoient mal administrés, fussent employés à des usages utiles au public; l'an 1529. sur les remontrances de Symphorien Champier, l'un des conseillers échevins, & le conseil de Claude de Belliévre, premier president du parlement de Grenoble, les magistrats destinerent la maison & les granges de la confrairie de la Trinité à l'établissement d'un collége, qui fut remis à des maîtres séculiers; ils le tinrent jusqu'à l'an 1564. qu'une pierre ayant été jettée d'une fenestre de ce collége sur le prestre qui portoit le S. Sacrement en procession le jour de la feste-Dieu, les catholiques, irrités d'une action si insolente, y entrerent sur le champ; & ayant trouvé Barthelémy l'*Agneau*, principal des études, soupçonné l'auteur de cet attentat, parce qu'il étoit heretique, l'assommerent & mirent son corps en pieces. En 1567. l'administration de ce collége fut donnée aux

jesuites par contrat passé le 14. septembre entre les conseillers & échevins, au nom de la ville & communauté de Lyon, & le pere Edmond Auger au nom de sa compagnie.

Le pere Menestrier dans son livre intitulé *l'art des emblêmes*, in-8°. Paris, 1684. a rétabli son vrai nom, qui est Aneau, & non Agneau ; il dit que ce principal n'étoit que calviniste secret, c'est-à-dire soupçonné d'être heretique, & que sa femme auroit eu le même sort, si le prevost de Lyon ne l'eût sauvée en l'emprisonnant.

1544.

JEAN D'ABUNDANCE, Bazochien & notaire du pont saint Esprit, a composé plusieurs moralités & mysteres par personnages ; sçavoir,

Le gouvert d'humanité.

Le monde qui tourne le dos à chacun.

Plusieurs qui n'ont point de conscience.

Les trois roys, mistere.

Quod secundùm legem debet mori, moralité.

Y

Farce nouvelle fort joyeuse de la cor-ette, à cinq personnages ; à sçavoir le mary, la femme, le varlet finet, & les deux neveux, en vers. *B. de M. de Cal.*

Et plusieurs autres, suivant du Verdier, imprimés à Lyon en 1544.

Il s'est déguisé dans quelques ouvrages sous le nom de maistre Tyburce, demeurant en la ville de Papetourte.

1545.

JACQUES BOURGEOIS.

Les amours d'Erostrate, fils de Philogone de Catanie, & de *Polymneste fille de Damon, bourgeois d'Avignon*, comédie très-élegante, traduite de l'italien en rime françoise, en vers de quatre pieds, avec des figures, dédiée à François I. in-16. 1545. Paris, Jeanne de Marnef, veuve de Denis Janot.

La même, in-16. Paris, 1545. Jerosme de Marnef.

Du Verdier ne parle point de cet auteur. Il cite un Jacques Bourgeois, ministre de l'ordre de la sainte trinité & redemption des captifs, qui fit impri-

mer un livre de devotion in-16. 1579. Douay, Jean Boyard. Je ne ſçai ſi c'eſt le même.

1547.

MARGUERITE DE VALLOIS, reine de Navarre, née à Angoulême le xj. Aouſt 1492. morte au château d'Andos en Bigorre le 21. décembre 1549. dans ſa cinquante-huitiéme année.

Marguerites de la Marguerite des princeſſes, très-illuſtre royne de Navarre.

CONTENANT,

Une épître dédicatoire en vers, *à très illuſtre & très-chreſtienne princeſſe, madame la princeſſe de Navarre,* par J. de la Haye ſon très-humble ſerviteur.

Prologue.

Le miroir de l'ame pechereſſe.

Diſcord eſtant en l'homme par la contrarieté de l'eſprit & de la chair, & paix par vie ſpirituelle.

Oraiſon de l'ame fidele à ſon ſeigneur Dieu.

Oraiſon à N. S. J. C.

La nativité de Jesus-Christ.

L'adoration des trois roys.

Les Innocens.

Le desert, ou Joseph en Egypte.

Le triomphe de l'agneau.

Complainte pour un détenu prisonnier.

Chansons spirituelles.

L'histoire des satyres & nymphes de Diane, c'est une traduction des vers latins de Sannasar, intitulés *Salices*, dédiée à Marguerite de France sa niéce, fille de François I.

Imprimée dans un petit recüeil intitulé *la fable du faux Cuider*, contenant l'histoire des nymphes de Diane transmuées en saules; avec autres compositions nouvelles.

Epistre au roy François son frere.

Epistre II. envoyée par la royne de Navarre avec un dard, au roy François son frere, pour ses estreines.

Réponse envoyée par le roy François à ladite dame, avec une sainte Catherine pour ses Estreines.

Epistre III. au roy François son frere.

Epistre IV. au même.

Epistre de la royne de Navarre au roy de Navarre malade.

Les IV. dames & les IV. gentilzhommes.

Comédie, deux filles, deux mariées, la vieille, le vieillard, & les quatre hommes.

Trop, prou, peu, moins. Farce.

La coche adressée à sa cousine.... avec figures en taille de bois.

L'umbre.

La mort & resurrection d'amour, vers alexandrins.

Chanson faite à une dame, sur laquelle la royne ha fait la responce suyvante.

Les adieux des dames de chez la royne de Navarre, allant en Gascongne, à madame princesse de Navarre sa fille.

Deux énigmes.

In-8°. 1547. Lyon, Jean de Tournes, pag. 542. pour la premiere partie, & 342. pour la seconde, privilege du parlement de Bordeaux pour six ans, du 29. mars 1546. avant pasques.

Idem. in-16. Paris.

Ce privilege du parlement de Bor-

deaux fut accordé à la requête de Symon Silvius, dit la Haye, écuyer, valet de chambre de la reine de Navarre, & le recüeil dédié à la princesse sa fille, par J. de la Haye.

Bayle en parlant de ce recüeil, accuse du Verdier de plusieurs fautes, entre autres d'avoir appellé Simon le valet de chambre de la reine de Navarre, que ce celebre critique assure devoir être appellé Jean. Pour appuyer son sentiment, il cite le privilege de l'édition cy-dessus.

Il est certain cependant que dans l'extrait des registres du parlement de Bordeaux, où ce privilege est énoncé, ce Silvius, dit, de la Haye, y est expressément nommé Symon.

Ce qui peut avoir causé l'erreur de Bayle, c'est que l'épître dédicatoire est au nom de J. de la Haye; mais supposé que ce J. de la Haye, & ce Symon Silvius, dit, de la Haye, fussent la même personne, il ne se seroit pas moins trompé dans le reproche qu'il fait à du Verdier, qui transcrit exactement le nom que porte le privilege.

Cette obſervation eſt peu importante; mais elle ſert à faire voir que quelle que ſoit l'aſſûrance avec laquelle les auteurs les plus celebres avancent un fait, ils peuvent ſe tromper, & qu'il eſt bon encore d'examiner après eux.

Marguerite étoit fille de Charles d'Orleans duc d'Angoulême, & ſœur de François I. elle fut élevée à la cour de Loüis XII. avec beaucoup de ſoin; elle épouſa au mois de décembre 1509. le duc d'Alençon & de Berry, dont elle devint veuve au mois d'avril 1525. En 1527. elle épouſa en ſecondes nôces Henry d'Albret II. du nom roi de Navarre, de qui elle eut un fils qui mourut à l'âge de deux mois, & trois filles, dont deux étant nées avant terme, moururent le jour même de leur naiſſance; la troiſiéme fut Jeanne d'Albret, depuis reine de Navarre, mere de Henry IV.

La princeſſe dont je parle ſe rendit fort recommandable par ſa piété & par ſa vertu. » Elle avoit, dit Brantoſme, » le cœur fort adonné à Dieu; auſſi portoit-elle pour ſa deviſe la fleur de ſou-

» cy, ou pluſtôt tourneſol, avec ces » mots, *non inferiora ſecutus*, en ſigne » qu'elle tendoit & dirigeoit toutes ſes » actions, penſées, volontés & affec- » tions à ce grand ſoleil, qui étoit Dieu; » elle s'adonna aux lettres en ſon jeune » âge, & les continua, tant qu'elle ve- » quit, aimant, & converſant du temps » de ſa grandeur ordinairement à la cour » avec les gens les plus ſçavans du royau- » me de ſon frere : auſſi tous l'hono- » roient tellement, qu'ils l'appelloient » leur Mecenas, & la plûpart de leurs » livres qui ſe compoſoient alors, s'a- » dreſſoient au roy ſon frere, qui étoit » bien ſçavant, ou à elle.

En 1533. elle fit imprimer un livre en vers, intitulé *le miroir de l'ame peſcheresse*. Comme on l'accuſoit de pancher vers les nouvelles opinions de Luther qui s'introduiſoient en France, & qu'elle protegeoit ceux qui étoient perſecutés pour cette cauſe, ce livre parut ſuſpect, n'y eſtant fait aucune mention des ſaints, ni des ſaintes, de mérites, ni d'autre purgatoire que le ſang

de J. C. La ſorbonne, & notamment Beda, ne pouvoient ſe tenir de lui donner des atteintes dans leurs ſermons. Ils firent plus, ils condamnerent ſon livre; & on joüa au collége de Navarre une comédie, dans laquelle on transformoit cette princeſſe en furie d'enfer. Elle s'en plaignit à ſon frere, qui fit empriſonner quelques-uns des joüeurs. L'univerſité même, qui avoit alors pour recteur Nicolas Coq, ami de Calvin, déſavoua la cenſure de la ſorbonne : ces détails ſe trouvent dans l'hiſtoire écleſiaſtique de Beze, liv. I. p. 3.

Il eſt difficile de marquer préciſément le tems auquel ſes autres ouvrages ont été compoſés; cependant cette connoiſſance ſerviroit à faire connoître que dans tel ou tel tems l'art étoit parvenu parmi nous à un tel point.

Il y a quelque apparence que c'eſt des quatre comédies intitulées *la nativité de J. C. l'adoration des trois roys, les innocens*, & *le deſert*, que Florimond de Remond veut parler, quand il rapporte que Marguerite, perſuadée par

Gerard Rouſſel, docteur de ſorbonne, de lire la bible en françois, elle y prit tant de plaiſir, qu'elle compoſa une traduction tragi-comique de preſque tout le nouveau teſtament, qu'elle faiſoit repréſenter dans une ſale devant le roi ſon mari, ayant recouvert pour recouvré cet effet des meilleurs comédiens qui fuſſent en Italie.

Indépendamment de ces quatre comédies, nous trouvons dans le recüeil de ſes œuvres deux autres pieces, une comédie, & une farce.

Brantome, ſans entrer dans un plus grand détail, dit ſimplement » qu'elle » compoſoit ſouvent des comédies & » des moralités, qu'on appelloit dans ce » tems-là des paſtoralles qu'elle faiſoit » joüer, & repréſenter par les filles de » la cour. » Si c'eſt par celles de la cour du roi François, il nous manque beaucoup d'ouvrages de cette princeſſe, puiſqu'il eſt certain que les comédies dont on vient de parler, furent repréſentées en Bearn par des comédiens Italiens.

1547.

JEAN GALLERY, ou GUALLERY, né au Mans, oncle de maiſtre Prothais Coulom, chirurgien des plus renommés du Maine, étoit principal du collége de Juſtice à Paris, auquel lieu il fit repréſenter tragédies & comédies tant en latin qu'en françois, compoſées par lui; ces pieces, & d'autres poëſies françoiſes, n'ont point été imprimées; il étoit philoſophe, mathématicien, & bien verſé en autres ſciences. L'Heptameron fait mention dudit Guallery, & de ce qui lui advint. Il fut accuſé d'être magicien, & condamné aux galleres. Il floriſſoit à Paris ſous François I. *Bibl. de la Croix du Maine*, p. 226.

1549.

PIERRE RONSARD.

Le Plutus, comédie d'Ariſtophane, traduite en vers françois. Il nous reſte un fragment de cette piece, contenant le premier acte, & la moitié du ſecond, dans l'édition des œuvres de Ronſard

en 2. vol. in-fol. 1623. Paris, au tome deuxiéme.

1550.

JOACHIM DE COIGNAC, de Chateauroux en Berry.

La déconfiture du géant Goliath. T. in-8°. 1550. Lauzane.

1550.

LOUISE LABE', Lyonnoise, dont l'anagramme étoit *Belle à soy.*

Débat de folie & d'amour, par personnages, en cinq discours, en prose, imprimé in-8°. 1555. Lyon, Jean de Tournes, avec ses autres œuvres, dédiées à Me C. D. B. L. mademoiselle Clemence de Bourges Lyonnoise.

Cette distribution ressemble assez à celle de cinq actes, & cet ouvrage peut être regardé comme une moralité du tems. Les personnages sont *Folie*, *Amour*, *Venus*, *Jupiter*, *Apollon*, *Minerve*. Dans le privilege qu'elle obtint en son nom pour l'impression de ses œuvres, en datte du 13. mars 1554. il

est dit qu'elle avoit composé dès longtems quelques dialogues de folie & d'amour ; ce qui, avec la date du siege de Perpignan par les François, peut à peu près fixer le tems où elle est née.

Elle réünissoit les graces du corps & les agrémens de l'esprit : elle fut mariée à un cordier, & on l'appelloit vulgairement *la belle cordiere de Lyon* ; elle avoit passé une partie de sa jeunesse à l'exercice de la musique ; elle avoit la voix belle, chantoit bien, & joüoit parfaitement du lut. Les poësies qui nous restent d'elle, font honneur à son esprit ; on y trouve ce fonds de tendresse & de sensibilité qui caractérise ordinairement les ouvrages des personnes de son sexe ; elle entendoit plusieurs langues, le latin, l'espagnol & l'italien. Il nous reste un sonnet d'elle dans cette derniere langue ; elle piquoit fort bien un cheval ; les gentilshommes qui avoient accès auprès d'elle, l'appelloient le capitaine *Loys* ; elle alla même à la guerre contre les Espagnols. Cette circonstance nous a

été conservée dans une ode qui est à la fin de ses œuvres, p. 155.

Loüise ainsi furieuse
En laissant les habits mols
Des femmes, & envieuse
De bruit, par les Espagnols
Souvent courut en grand' noise;
Et maint assault leur donna
Quand la jeunesse françoise
Perpignan environna.
Là sa force elle déploye;
Là de sa lance elle ploye
Le plus hardy assaillant:
Et brave dessus la selle,
Ne démontroit rien en elle
Que d'un chevalier vaillant.

Ores la forte guerriere
Tournoit son destrier en rond;
Ores en une carriere
Essayoit s'il étoit prompt,
Branlant en flots son panache,
Soit quand elle se joüoit
D'une pique ou d'une hache,
Chacun prince la loüoit:
Puis ayant à la senestre
L'espée ceinte, à la destre
La dague, enrichies d'or,

En s'en allant toute armée,
Elle sembloit parmy l'armée
Un Achile, ou un Hector.

Je ne sçai sur quel fondement du Verdier prétend qu'elle étoit de médiocre beauté ; le surnom qu'elle avoit de la belle cordiere, suffit pour le contredire. Plusieurs poëtes ont donné des éloges à la beauté de Loüise Labé. Paradin dans son histoire de la ville de Lyon dit positivement qu'elle avoit la face plus angelique qu'humaine : du Verdier fait plus, il la qualifie de courtisanne ; je rapporte ses propres termes:

» Elle recevoit gracieusement en sa » maison seigneurs, gentilshommes, & » autres personnes de mérite avec entre- » tien de dévis & discours, musique tant » à la voix qu'aux instrumens où elle » étoit fort duicte . . . Enfin leur com- » muniquoit privément les piéces plus » secrettes qu'elle eut, & pour dire » en un mot, faisoit part de son corps à » ceux qui fonçoyent ; non toutefois à tous,

» tous, & nullement à gens méchani-
» ques, & de vile condition, quelque
» argent que ceux-là lui eussent voulu
» donner. Elle aima les sçavans hom-
» mes sur tous, les favorisant de telle
» sorte, que ceux de sa connoissance
» avoient la meilleure part en sa bonne
» grace, & les eût préféré à quelconque
» grand seigneur, & fait courtoisie à
» l'un plustost gratis qu'à l'autre pour
» grand nombre d'escus : qui est contre
» la coutume de son métier & qualité.

Ce détail pourroit en imposer, s'il n'étoit manifestement contredit par le même Paradin que j'ai déja cité » ce
» n'estoit rien, sa beauté, à la compa-
» raison de son esprit tant chaste, tant
» vertueux . . . & ne s'est cette nym-
» phe seulement faite cognoistre par
» ses escrits, ainçois par sa grande
» chasteté.

Un poëte qui m'est inconnu, dans une ode qu'il fit à sa loüange, lui fait tenir ce langage,

Si Venus m'a rendu belle
Et toute semblable qu'elle,

Avec ſa divinité ;
Que pourtant elle ne penſe
Qu'en un ſeul endroit j'offenſe
Ma chaſte virginité.

Le même dans un autre endroit de ſon ode, dit,

Et la chaſteté fidelle
Qui toujours eſt avec elle.

Il eſt vrai que pluſieurs poëtes du tems ont paru amoureux d'elle dans leurs ouvrages ; mais les poëtes ſont en droit d'aimer & de déclarer leur paſſion, ſans faire tort à la réputation de celles qu'ils adorent ; il eſt vrai auſſi que ſes élegies, & ſes ſonnets ſont remplis d'une paſſion vive & délicate ; mais pourquoi une femme qui fait des vers amoureux n'auroit-elle pas le droit de les adreſſer à un amant imaginaire, comme les poëtes ont celui de ſe faire des maîtreſſes dans le même genre ?

1550.

THOMAS SIBILET, auteur d'une poëtique.

Iphigenie d'Euripide, poëte grec, tournée de grec en françois, dédiée à Jean Brinon ſeigneur de Villenes conſeiller au parlement de Paris, in-8°. 1550. Paris, Gilles Corrozet.

1550.

GUILLAUME BOUCHETEL, ou BOCHETEL.

Hecuba, Trag. d'Euripide, en rime françoiſe, in-8°. 1550. Paris, Robert Eſtienne.

La Croix du Maine dit que Bouchetel a traduit quelques tragédies d'Euripide, comme le témoignent François Habert, & Barthelemy Aneau, Berruyers, mais il attribuë la tragédie d'Hecuba à *Lazare Baïf*, comme je l'ai dit dans ſon article.

1552.

THEODORE DE BEZE OU BES-ZE, né de parens nobles à Vezelay en Bourgogne le 24. juin 1519. mort à Geneve le 13. octobre 1605. âgé de 86. ans 3. mois 19. jours.

Le facrifice d'Abraham, T. F. féparée en trois paufes à la façon des actes de comédies, avec des choeurs, un prologue & un épilogue in-8°. 1552. Paris, Henry Eftienne, 3e. édition.

Voyez Bayle à l'article Beze.

1552.

JEAN-PIERRE DE MESMES.

Les fuppofez, C. de Loys Ariofto, traduite en profe françoife, in-8°. 1552. Paris, Eftienne Groulleau.



THÉATRE

FRANÇOIS,

Depuis 1552. jusqu'en 1735.



DISCOURS
SUR LA
COMEDIE FRANÇOISE.

LA Comédie proprement dite, telle qu'elle eſt parmi nous, s'eſt montrée ſous tant de formes differentes ; elle a couru tant de fortunes, elle a eſſuïé tant de changemens, que je paſſerois de bien loin les bornes que je me ſuis preſcrites, ſi j'entreprenois de ne rien omettre ſur une matiere ſi vaſte, & ſi embarraſſée.

Je n'en donnerai point de définition; tout le monde ſçait qu'elle eſt une imitation de la nature, qui conſiſte dans

le nombre, la mesure, le discours & l'harmonie.

Je n'en donnerai point de préceptes, nous avons des poëtiques de tout genre; parmi les anciens, nous avons Platon, Aristote, Horace; parmi les modernes. Scaliger, Jerôme Vida, Lope de Vega, Sarrasin, sous le nom de Sillac d'Arbois, la Menardiere, d'Aubignac, Corneille, Menestrier, Despreaux, & madame Dacier: que pourrois-je dire de nouveau après tant de grands hommes?

D'ailleurs, mon dessein dans ce discours n'est point d'apprendre à faire une comédie, je l'envisage non du côté de l'art & des régles, mais uniquement du côté des mœurs & du sentiment.

Elle doit instruire, elle doit plaire; voilà sans contredit ses deux objets: pour prouver qu'elle a rempli l'un & l'autre, je suis obligé d'entrer dans un détail que j'abregerai autant qu'il me sera possible.

D'abord, bonne ou mauvaise, mais

pure & ſimple traduction des piéces anciennes, notre comédie n'offrit dans un langage groſſier que des mœurs étrangeres, qui n'avoient rien de commun avec nous; les ridicules des Grecs & des Romains n'étoient guéres propres à corriger les nôtres, peut-être même n'en avions-nous point d'eſſentiels, & d'aſſez marqués pour être ſaiſis; nous marchions bonnement dans la voïe de nos peres, nous n'étions point délicats, mais nous étions naturels; le mot de goût qui dans la ſuite a fait tant de bruit, nous étoit inconnu, nous avions trop peu d'acquit pour raffiner ſur nos vices, ou ſur nos vertus, & c'eſt ce raffinement qui conſtituë le ridicule.

J'admire la conſtance de nos premiers comiques, de ne s'être point dégoûtés d'un travail infructueux: les deux grands mobiles de l'homme, ce ſont l'honneur & l'interêt. Ils n'étoient encouragés ni par l'un ni par l'autre; réduits à faire joüer leurs piéces par leurs amis dans quelques maiſons particulieres, ils n'avoient point de comédiens

qui les fiſſent valoir par le preſtige de l'action, point de ſpectateurs utiles, qui multipliaſſent les repréſentations, encore moins d'imprimeurs qui païaſſent cherement le frivole avantage de les imprimer.

Chez les anciens, les ſpectacles appartenoient à la république; le ſuccès roulloit ſur le magiſtrat qui les donnoit; un auteur n'avoit d'autres embarras que delui faire agréer ſa piéce: quelle difference de traiter avec un édile, ou avec des comédiens! Cet uſage nuiroit peut-être à l'émulation; mais il garantiroit un homme de talens de mille dégouts humilians, qu'eſſuïent ceux qui veulent ſe donner en public.

Le mariage de Henri II. avec Catherine de Medicis, immédiatement après les guerres d'Italie ſous ſes trois prédeceſſeurs, nous mit en commerce avec une nation ſpirituelle dont la langue étoit déja formée, dont le théatre étoit établi; ſi ce que les Italiens appellent perfection, l'eſt en effet, il faut avoüer que de ce côté-là, ils y ſont ar-

rivés avant nous. Mais c'eſt un point qu'on peut leur conteſter ; nous lûmes leurs ouvrages, nous les imitâmes, il nous arriva ce qui arrive quand on ſuit ſes guides ſans diſcernement, nous prîmes leurs défauts, & ne tirâmes point parti de leurs beautés ; la paſſion d'avoir de l'eſprit s'empara de tous ceux qui ſe mêlerent d'écrire, & comme il eſt difficile d'en mettre dans les choſes, on ſe rejetta ſur les mots ; les métaphores & les pointes devinrent à la mode, leur regne a duré ſi long-tems, qu'à peine en ſommes-nous revenus. Voilà pourtant ſur quoi les Italiens prétendent avoir été nos maîtres.

Juſqu'à Loüis XIII. je ne vois preſque point de changement. Des minorités tumultueuſes, des guerres civiles & de religion nous occuperent de choſes plus importantes. Ce prince peu d'années après la mort de ſon pere, épouſa Anne d'Autriche fille du roi d'Eſpagne ; il ſemble que nous ſoïons faits pour nous approprier l'eſprit des autres nations ; les livres eſpagnols nous

devinrent familiers, nous puisâmes dans leurs auteurs un nouveau genre de comédie ; les pointes resterent, mais la simplicité disparut. On ne vit sur le théatre qu'amours romanesques exprimés en termes pompeux, que fanfaronades outrées, qu'intrigues, qui multipliées à l'infini, fatiguoient l'attention la plus pénétrante ; les capitans & les valets s'emparerent de la scene, les principaux personnages ne s'y montroient que pour faire réüssir une fourberie bien ou mal tissuë par un jodelet ou par un pasquin.

On crut s'écarter de la route ordinaire, en donnant dans l'allégorique ; c'étoit guérir un mal par un autre, heureusement on se dégoûta bien-tôt d'un spectacle, où chaque mot étoit une enigme, dont le sens donnoit beaucoup de peine à celui qui le cherchoit, & procuroit peu de plaisir à celui qui l'avoit trouvé ; il est ridicule, dit, *Pline*, de s'occuper de bagatelles pénibles. *L'Europe, la Balance d'estat, & Francion*, sont presque les seules piéces qui

nous reſtent dans ce genre.

Les comédies héroïques n'eurent pas un plus grand ſuccès. Les amours & les plaiſirs des rois & des princes ne touchent guéres le commun des hommes ; les ſpectacles ſont faits pour le grand nombre qui ne s'affecte que des mouvemens & des paſſions qu'il peut s'appliquer à ſoi-même.

Nous devons *la Paſtorale* aux anciens, nous avons diviſé leur églogue par ſcénes, nous y avons joint une action théatrale, & nous en avons fait une comédie qui n'a jamais réüſſi. Avant M. ~~Durfé~~, les bergers étoient trop d'Urfé groſſiers pour plaire ; & après lui on ne les trouva plus aſſez galans ; on aima mieux les chercher dans le *roman de l'Aſtrée*, que venir les voir ſur le théatre : c'étoit pourtant l'amuſement des gens de condition qui avoient de l'eſprit. M. ~~Durfé~~ lui-même a fait une *Silvanire* qui ne répondit point à ſa haute réputation. Les deux paſtorales italiennes les plus célébres ſont *le Paſtor fido*, & la *Philis de Scyre*, la derniere n'a point été

miſe ſur notre théatre ; la premiere eſt ſi longue qu'on ne peut la joüer ; il en eſt de même des *Bergeries de Racan.*

Le cardinal de Richelieu aimoit les lettres, il étoit zelé pour leur avancement ; mais il fit plus pour l'embelliſſement de notre théatre que pour ſa perfection ; il étoit moins délicat que faſtueux, il alloit à la gloire par la grandeur plûtôt que par la fineſſe des ſentimens ; plus appliqué à ſoumettre les hommes qu'à les connoître, la nature l'avoit fait politique, elle ne l'avoit point fait philoſophe ; on peut juger par les piéces qui nous reſtent de lui, ou du moins par celles où il eut part, qu'il étoit peu galant. Je ne cite que *Mirame*, qui lui couta trois cens mille écus. Deſmaretz qui le compoſa par ſon ordre, y mit des choſes dont il ſe feroit répenti ſans ſa protection: Le cardinal charmé d'un ouvrage dont il ſe regardoit comme l'auteur, en faiſoit remarquer les beaux endroits à la reine, avec une complaiſance exceſſive pour lui-même, ne s'appercevant pas, ou feignant de ne ſe pas ap-

percevoir que les courtiſans faiſoient une maligne application de ce qu'ils entendoient, à ce qu'ils avoient vû, ou cru voir, lorſque le duc de ~~Boukingham~~ étoit en France. Buckingham

Le vrai gout de la comédie étoit réſervé au regne de Loüis le Grand, & comme ſi le mérite du prince influoit ſur ſes ſujets, ſon ſiécle fut un ſiécle de merveilles; Loüis n'eut point de *Virgile*, mais Auguſte n'eut point de *Moliere*, & je ne ſçai ſi nous aurions gagné au change: j'admire le Romain, je le reſpecte, mais le François a fait plus de bien à ſa nation, que l'autre n'a fait d'honneur à la ſienne.

Pendant que nous faiſions de vains efforts pour entrer dans le temple de la comédie, il y avoit dans le fonds d'une province un homme qu'elle introduiſoit dans le ſecret de ſon ſanctuaire, la nature de concert avec elle, ſe découvrant à lui dans toute ſon étenduë, lui dévelopoit les replis du cœur humain; elle lui enſeignoit l'art de diſcuter, de pénétrer les hommes pour tirer du fonds

de leurs caracteres ce comique noble & sensé qui devoit nous instruire en nous amusant, & nous faire éprouver que le plaisir ne consiste pas à rire, mais à sentir & à comparer.

Quand Moliere revint à Paris, il trouva le théatre en proye à mille sortes de monstres; il eut le courage de les combattre & la force de les détruire; les allusions & les équivoques furent proscrites, la farce & la mauvaise plaisanterie furent chassées de la scéne, la comédie rentra dans tous ses droits; une révolution si rapide fut l'ouvrage d'un seul homme: tel est le pouvoir du vrai, il se montre & triomphe.

Il faut avoüer que Moliere eut un grand avantage. La capitale fourmilloit de ridicules tous neufs. Ceux qui couroient la même carriere n'avoient osé s'en saisir, ou ne s'en étoient point avisés; son étoile les lui réservoit; dès-lors tout changea de face à la ville & à la cour; on cessa, je ne dis pas, d'être vicieux, mais on eut honte de paroître ridicule, & c'est beaucoup pour la société

cieté, de réduire les vices à ſe cacher, ou à s'affoiblir.

Les mémoires ſur la vie, & ſur les ouvrages de Moliere, qui ſont à la tête de la belle édition qu'on vient de donner au public, me diſpenſent d'en dire davantage.

Il éprouva quelquefois l'autorité d'un tribunal, dont je croi devoir dire ici quelque choſe; on conçoit aiſément que je veux parler du parterre.

De tout tems les ſpectacles ont été faits pour le peuple, qu'il ne faut pas confondre avec les eſclaves & la populace; le peuple faiſoit la plus ſaine partie des républiques d'Athenes & de Rome; ces citoïens, qu'aujourd'hui nous appellons bourgeois, voïant qu'on s'étudioit à imaginer de nouveaux amuſemens pour les divertir, en marquoient leur ſatisfaction par leurs applaudiſſemens. Mais comme les moins éclairés étoient capables de juger par ſentiment, il falloit avoir grand ſoin de ſe conformer à leurs idées dans les plaiſirs qu'on leur donnoit, ſans quoi la mer étoit

moins orageuſe que leur mécontentement.

Voilà donc les auteurs ſoumis à des juges; & le droit de décider, que le peuple s'étoit arrogé peu à peu, devenu un droit inviolable contre lequel Ariſtophane, Terence, & les autres réclamerent en vain.

Depuis Auguſte juſqu'à notre tems, la comédie a été très-peu de choſe : réduite à paroître au coin des ruës ſur des échaffauts, elle fut abandonnée aux plus vils artiſans ; à Veniſe les Barquerolles ſe ſont conſervés le privilege excluſif d'applaudir, ou de jetter des pommes aux acteurs; les nobles s'amuſent dans le fond de leurs loges de toute autte choſe que de ce qui ſe paſſe ſur le théatre.

En France, les gens de qualité paſſoient leur vie à la guerre ou dans leurs châteaux ; les villes n'étoient habitées que par des marchands, des eccleſiaſtiques, & des magiſtrats, gens trop graves, & comme je l'ai dit, trop ſcrupuleux pour aſſiſter publiquement à de fades bouffonneries.

Après la reduction de Paris, Henri IV. qui connoissoit le génie des grands du roïaume, toujours prêts à remuer sur le moindre prétexte, imagina, pour leur en ôter les moïens, de les engager à bâtir; & lui-même leur en donna l'exemple. Par-là ce prince embellit la ville, & lui procura des citoïens, qui s'accoutumérent à vivre avec leurs inferieurs, qu'ils ne daignoient pas regarder auparavant.

Quand on eut construit des théatres, & que la comédie fut venale, c'est-à-dire, quand il fallut païer pour la voir, le prix marqua les rangs & les places; le lieu destiné pour entendre debout, fut appellé *Parterre;* ceux qui le remplirent se crurent aux droits des Grecs & des Romains, & se mirent à exercer la même jurisdiction, avec plus ou moins de despoticité, selon qu'ils furent plus ou moins frappés des beautés ou des défauts des pieces qu'ils voïoient représenter. Il ne faut pas croire qu'ils le fissent par pur caprice. Il n'y a qu'un certain nombre d'hommes qui frequen-

tent les ſpectacles ; les uns y apportent des lumieres acquiſes, les autres y viennent avec un goût naturel, tous dans la vûë d'avoir du plaiſir.

Les connoiſſeurs qui veulent donner le ton au parterre, réüſſiſſent rarement ; parce qu'il eſt preſque impoſſible de perſuader qu'une choſe qui déplaît, ſoit bonne, & que celle qui plaît ſoit mauvaiſe. Ainſi, comme je l'ai déja dit, un auteur ne peut être trop attentif à ne point choquer ſes idées. Le ſort du *Miſantrope* en eſt une preuve. Le ſonnet avoit été trouvé bon, parce qu'on n'en avoit point vû de meilleur ; le parterre fut fâché d'avoir été dupe, & s'indiſpoſa contre les autres beautés de la piece qu'il ne ſentit point, ou qu'il trouva trop ſérieuſes, toujours rélativement au genre de comique auquel Moliere lui-même l'avoit peut-être accoutumé.

Communément le peuple jalouſe les grands ; il ſembleroit que c'eſt dans cette jalouſie que le parterre puiſe l'indépendance de ſes déciſions, point du tout. Il a pour eux un reſpect involon-

taire, qui le remuë ſans qu'il s'en apperçoive ; & pour peu qu'une piece ne ſoit point aſſez mauvaiſe pour lui ôter toute reflexion, il cherche à trouver dans les yeux de ceux qui ſont dans les loges, le jugement qu'il en porte.

Nous voulons tenir à nos ſupérieurs par quelque endroit;nous ne le pouvons par les avantages extérieurs ; nous nous attachons au ſentiment. Il n'y a peut-être point de particulier en France, qui ne croye, ou qui ne veüille paroître penſer auſſi juſte que le ſeigneur le mieux élevé.

Parmi nous un auteur eſt ſûr de réüſſir quand il travaille dans le goût general de la nation, où pour ainſi dire, tout le monde marche du même pas ; en Angleterre, la choſe eſt différente, le peuple eſt le maître des ſpectacles, les grands n'y influent pour rien. Un auteur Anglois a trop d'eſprit pour ne pas ſentir que ſes pieces choquent le bon ſens & toutes les bienſéances. Mais comme il compoſe pour des auditeurs jaloux de leur liberté juſques dans leurs goûts les

plus bizares, qui aiment le ſang & les objets deshonnêtes, il eſt obligé d'enſanglanter la ſcene, & de la ſalir.

Je reviens au parterre François, je n'entreprendrai pas de le juſtifier dans toutes ſes démarches. Il ſe prévient de haine & d'amitié ſans ſujet; il ſe prend de mauvaiſe humeur; il en porte l'excès juſqu'au déraiſonnable; tout le chagrine, tout l'irrite, auteurs, acteurs, ſpectateurs même, rien ne peut ſe dérober à ſes bruſques emportemens; quelquefois il ſe prête par malignité, ou par foibleſſe, aux cabales tumultueuſes que forme dans ſon ſein la baſſe jalouſie de quelque auteur infortuné. Vous n'entendez plus alors que des cris redoublés, que des huées indécentes; l'eſprit de vertige devient l'eſprit dominant. Par bonheur ces occaſions ſont rares; les abeilles irritées s'appaiſent par un peu de pouſſiere; il ne faut ſouvent qu'une belle ſcene, qu'un trait ingénieux pour le faire rentrer dans lui-même; & tout auteur, indigné contre lui dans la premiere amertume d'une chûte éclatante,

conviendra dans le flegme de la reflexion, que c'eſt moins ſa critique qui eſt injuſte, que ſa maniere de critiquer. Il ſe dira qu'on a voulu l'inſtruire, & non le décourager; il redoublera de défiance & d'application; enfin il ſe conſolera des dégoûts qu'il vient d'eſſuïer, par l'eſpoir preſque infaillible des loüanges qui l'attendent, quand il aura mérité d'en recevoir.

Une autre choſe qu'on ne peut pardonner au parterre, c'eſt ſa paſſion d'être loüé: ce juge inexorable & fantaſque, veut qu'on exalte ſans ceſſe ſon diſcernement & ſon équité. Peut-on, ſans rire, le voir applaudir avec tranſport aux éloges qu'on lui donne à la fin d'une piece qu'il vient de ſifler, uniquement parce qu'il s'imagine que l'auteur auquel il a battu des mains dans ſon premier ouvrage, n'a point ſurpaſſé, ni même rempli l'opinion qu'il en avoit conçûë? Quelle bizarerie! Tranchons le mot, le parterre eſt un être indéfiniſſable; mais les contradictions nous ſont familieres dans nos façons de pen-

ſer comme dans nos mœurs.

La comédie en un acte tire ſon origine de la farce ancienne. On ne repréſentoit d'abord qu'une ſeule piece en cinq actes; mais la plûpart de ceux qui alloient à la comédie pour ſe délaſſer de leur travail, trouvant que le tems qu'ils avoient deſtiné à ce délaſſement n'étoit point rempli, ſe plaignirent que le ſpectacle duroit trop peu. Les comédiens pour y ſuppléer, ajouterent une petite piece, qui n'étoit elle-même qu'une eſpece de farce à laquelle le théatre & les loges ne reſtoient preſque jamais. On y introduiſoit des païſans, des provinciaux, des yvrognes, des docteurs, & d'autres perſonnages ridicules. Inſenſiblement on apporta plus d'art à les compoſer; ce fut une galanterie traitée avec fineſſe; ce fut un vaudeville, ou une avanture du tems ornée & embellie; enſuite on y mêla des danſes & des chants; telles ſont preſque toutes celles de Dancourt; on alla juſqu'à en faire des pieces de caractere: enfin, on les a ſi fort perfectionnées, qu'on en

voit avec plaisir représenter trois à la fois.

Quelque respect que j'aïe pour l'autorité d'Horace, qui veut que toute comédie ait cinq actes, je suis tenté de croire que celle qui n'en a que trois est la plus réguliere, & qu'elle renferme avec plus de précision ses deux objets essentiels, l'instruction & le plaisir; je pourrois en donner plusieurs raisons, dont la plus forte est qu'on n'est point obligé d'avoir recours aux épisodes presque absolument nécessaires aux comédies en cinq actes, & que les épisodes doublent, ou du moins font oublier l'action principale, à laquelle on ne revient plus qu'avec peine. Je sçai, qu'absolument parlant, on pourroit se passer d'épisodes; mais il est bien difficile, sans tomber dans les redites, ou dans les longueurs, de tirer de son propre sujet assez de choses pour fournir une carriere de cinq actes. Je n'en veux d'autre preuve que les vuides qui se trouvent presque toujours dans le second, & surtout dans le quatriéme; on me dira que

les grandes pieces de Moliere font exemptes de ces défauts, j'en conviens, mais Moliere n'eft plus.

Avant de parler de la tragédie, je dirai quelque chofe de nos pieces de caractere; nous en avons peu dans ce genre qui aïent eu un plein fuccès, & je croi qu'avant & depuis Moliere on ne peut citer que le *Menteur* de Corneille, le *Grondeur* de Palaprat, & le *Joüeur* de Regnard.

Il n'y a qu'un petit nombre de caracteres principaux qui foient propres au théatre, Moliere s'en eft emparé. Par caractere principal, j'entends celui qui renferme uniquement le défaut du cœur ou de l'efprit, que fon nom préfente à l'imagination. Il faut même que ces défauts foient nuifibles à la focieté pour attacher le fpectateur; on ne s'embaraffe guere qu'il y ait des diftraits, des jaloux, des fanfarons, parce que ces gens là ne font de mal à perfonne; mais on a un interêt effentiel qu'il n'y ait point de menteurs, d'avares, & de tartuffes, qui font des peftes publiques.

Il s'offre ici une queſtion, ſçavoir s'il eſt plus difficile de corriger les vices du cœur que ceux de l'eſprit; mais elle n'eſt pas de mon ſujet.

J'ai dit qu'il n'y avoit que les caracteres principaux qui fuſſent propres au théatre; j'ajoute que les caracteres en ſous-ordre, s'il m'eſt permis de me ſervir de ce terme, c'eſt-à-dire, ceux qui émanent d'un autre, & qui en font partie, ne produiſent aucun effet; la raiſon en eſt ſimple: quand on les examine, on trouve qu'ils reſſemblent; il faut être attentif pour ne pas confondre les différentes idées qu'ils font naître; ſouvent même nous nous appercevons que l'auteur a pris le change, ou qu'il a voulu nous le donner; il n'en faut pas davantage pour nous refroidir, ou pour nous indiſpoſer,

Nous avons conſervé dans notre tragédie la terreur & la pitié, ſeules paſſions qui fuſſent admiſes dans la tragédie ancienne; nous y avons ajouté l'amour. On ſe recria d'abord avec emportement contre cette innovation; je

ne ſçai cependant ſi nous n'en avons pas tiré d'aſſez grandes beautés pour n'en point faire un crime à celui qui a le premier oſé l'introduire, je ne ſçai même ſi notre tragédie auroit pû s'en paſſer.

Quand il ſeroit vrai qu'en nous écartant des préceptes d'Ariſtote, notre tragédie ne fût plus celle des anciens, qu'en reſulteroit-il ? Que les Grecs ont travaillé dans leur goût, & que nous avons travaillé dans le nôtre.

Toutes les paſſions naiſſent avec l'homme ; mais elles ne ſe dévelopent point toutes en même tems, & de la même maniere ; elles dépendent de l'éducation, & des circonſtances. Telle étoit inconnuë dans un ſiécle, qui devient la dominante dans un autre.

Je ne crains pas qu'on m'accuſe de méthaphiſique, ou de trop de ſubtilité dans ce que je vais dire ; je ne veux pour juge que le cœur de ceux qui liront ce diſcours ; s'ils aiment, qu'ils ſe conſultent, & qu'ils décident.

L'amour genereux & deſintereſſé qui nous porte aux grandes choſes, qui n'a

pour objet que la gloire, que la volonté de la perſonne aimée; cet amour, dis-je, n'étoit point connu parmi les Grecs; le leur n'avoit pour objet que le plaiſir & la poſſeſſion.

Comment auroient-ils pû s'en faire une autre idée? Pouvoient-ils la puiſer dans leurs mœurs ou dans leur religion? Celle-ci auſſi propre à corrompre le cœur qu'à gâter l'eſprit, ne leur fourniſſoit que des exemples d'amours déreglées; ce monſtre, qu'ils appelloient amour, & dont ils avoient fait un dieu, devoit ſa naiſſance au crime, & ſa mere étoit un modele de libertinage.

La vie ſcandaleuſe de leurs déeſſes leur donnoit de la défiance ſur la vertu de leurs femmes; ils jugeoient des unes par les autres, peut-être par eux-mêmes; & comme ils ne déclaroient leur paſſion que par leurs deſirs, ils ne concevoient pas qu'une femme, naturellement foible, pût reſiſter aux ſiens, quand elle ſeroit ſollicitée de s'y livrer.

Enfermées dans l'interieur de leurs maiſons, elles ignoroient ce qui ſe paſ-

ſoit au dehors. Réduites aux plus vils emplois du ménage, elles n'étoient que les premieres eſclaves de leurs maris ; les reines mêmes n'étoient gueres diſtinguées de leurs ſujettes dans les occupations domeſtiques. Peut-être faiſoient-elles le bonheur de quelque particulier ; mais elles ne contribuoient en rien aux délices de la ſocieté ; nous ſommes la ſeule nation qui aïons compris que la liberté les rend plus aimables ſans intereſſer leur vertu.

Les Grecs avoient des traits generaux de politique & de morale que leur fourniſſoient leurs dieux, & les heros de la fable ; le peuple étoit religieuſement intimidé à la vûë des malheurs inévitables & des châtimens terribles qu'on lui mettoit ſous les ïeux ; on n'avoit garde de lui préſenter d'autres objets ; on vouloit le tenir dans la ſujetion : ſoumettez l'eſprit, vous n'avez rien à craindre du cœur.

Le merveilleux ceſſe de l'être quand le tems a diſſipé l'illuſion ; on n'admire que les choſes qu'on reſpecte : ôtez le

respect, vous ôtez l'admiration. Revenus des préjugés du paganisme, les hommes en trouverent les idées pueriles; par consequent elles ne furent plus capables de les attacher; on fut obligé de leur présenter d'autres objets, on les chercha dans l'histoire; on y trouva sans peine le grand & le patétique. Mais le moïen de s'attendrir, ou de trembler pour des heros dont les sentimens & les actions étoient au-dessus de l'humanité? Il fallut les raprocher de nous, en leur donnant des passions semblables aux nôtres; & comme l'amour est la plus noble & la plus capable de faire agir tous les ressorts du cœur, on la fit entrer dans le projet & dans l'execution des plus grandes choses.

Au reste, l'usage qu'on peut faire de cette passion demande d'extrêmes ménagemens; il faut qu'elle soit un des grands mobiles de l'action principale, il ne faut pas qu'elle en soit l'ame; tout poëme dramatique qui ne roulleroit que sur l'amour, ne réüssiroit pas; nous avons trop de passions pour être émûs par une

ſeule, il faut les ébranler l'une par l'autre, & les mettre toutes en mouvement.

Le ſpectateur, s'il eſt indifférent, regardera l'amour comme une foibleſſe qui dégrade le heros qu'on veut lui faire admirer. Il en attendoit du merveilleux, il ne le trouve occupé que de ſon bonheur, ou de celui de ſon rival, interêt perſonnel, qui ne l'affecte point. Il ſe dégoûte, il s'ennuïe, l'art conſiſte à l'attendrir par le ſentiment même contre lequel il étoit en garde.

Si au contraire il eſt ſenſible, il comparera ce qui ſe paſſe en lui avec ce qu'il entend; & comme on ſe met au-deſſus de tout en fait de ſentimens, il arrivera que trouvant dans ſon cœur plus de délicateſſe, plus d'étenduë de paſſion, il ſe refroidira à meſure que l'auteur fera de vains efforts pour l'échauffer.

Corneille qui peignoit, dit-on, les hommes tels qu'ils devroient être, & non tels qu'ils ſont en effet, auroit bien voulu ne faire valoir ſes perſonnages

que

que par des vertus éclatantes, mais il connoiſſoit trop le cœur humain pour ne pas ſentir la néceſſité de leur donner de l'amour; il en uſa cependant avec beaucoup de reſerve, & il ſeroit à ſouhaiter qu'on n'eût pas été plus loin; mais Racine, avide de gloire & de ſuccès, voiant combien il ſeroit dangereux de marcher pas à pas ſur les traces d'un rival qui avoit enlevé tous les ſuffrages, trouva dans ſon génie, & dans ſon éducation, des reſſources pour s'ouvrir une route nouvelle; il crut devoir travailler dans le goût d'une cour polie & galante; il avoit trop d'uſage du monde pour ignorer que les femmes ſont les arbitres de la réputation; il étudia leurs paſſions, il les peignit; elles ſe reconnurent, elles pleurerent, elles applaudirent; les hommes partagerent leurs larmes & leurs applaudiſſemens. Les zelés admirateurs de l'antiquité s'écriérent que Racine violoit toutes les regles de la tragédie, on les laiſſa dire : eux-mêmes forcés de s'attendrir, étoient contraints d'avoüer que le ſentiment eſt plus fort

que les lumieres de l'eſprit ; ce n'eſt pas que Racine, l'homme de ſon ſiécle qui poſſedoit le mieux l'antiquité, ne connût Ariſtote auſſi-bien que ceux qui le défendoient avec tant de chaleur ; mais il abandonna judicieuſement l'obſervation de ſes préceptes, quand il crut ne pouvoir en tirer les effets qu'il vouloit produire.

Au reſte, pour former un auteur tragique, il faut que tant de choſes oppoſées concourrent entr'elles, qu'on ne peut trop admirer la confiance, ou l'oubli d'eux-mêmes de la plûpart de ceux qui oſent faire des tragédies ; ils marchent ſans crainte, ou ſans reflexion,

per ignes
Suppoſitos cineri doloſo.

J'avouë que la carriere eſt brillante ; & comme tout ce qui flate éblouït, ils conſultent moins leurs forces que leur amour propre. La gloire du ſuccès leur ferme les ïeux ſur le danger ; ils ne ſongent pas qu'une tragédie eſt le chef-d'œuvre de l'eſprit ; que s'il faut en avoir beaucoup pour en faire une médiocre,

il faut en avoir infiniment pour en faire une bonne.

Le mot ſeul de tragédie, porte avec ſoi une idée de merveilleux & de perfection qui paſſe dans l'imagination de ceux qui l'entendent prononcer, qui les prépare au grand, au ſublime. Prévenus de ces ſentimens, ils écoutent, ils liſent : ſi vous leur donnez le tems de la reflexion, ſi vous ne les entraînez pas hors d'eux-mêmes, ils ſe refroidiſſent & ſe dégoûtent.

Je finirai ce diſcours par une lettre qui renferme des préceptes excellens ſur la matiere que je traite ; elle eſt de monſieur.... qui m'a permis de la faire imprimer ; il l'écrivit il y a quelques années au fils d'un de ſes amis, qui le conſultoit ſur un projet de tragédie :

Il eſt très-rare, monſieur, qu'on trouve à votre âge des talens ſi dévelopés, & ſi bien mis en œuvre. J'approuve l'uſage que vous en faites ; maître de votre tems, vous n'êtes pas obligé de le partager entre l'étude & la fortune ; ſituation heureuſe pour ceux qui ſe donnent au théatre.

J'ai lû votre projet avec attention ; je vous dirai ce que j'en penſe d'autant plus librement, que vous ſçavez que je ne ſuis point flateur, & que je ſçai moi-même que vous ne voulez point être flaté. Vingt années de méditations me mettent en état de vous donner quelques avis, qui ne vous feront peut-être pas inutiles ; j'entre en matiere.

Avez vous ſenti toutes les difficultés de votre entrepriſe ? Connoiſſez-vous l'étenduë des obligations qu'elle vous impoſe ? Je vois par votre plan que vous avez réfléchi ſur votre ſujet & que vous le poſſedez ; j'y trouve des endroits ſuſceptibles de grandes beautés ; mais je crains qu'il n'y en ait d'autres dont vous ne puiſſiez tirer parti, je les ai marqués dans votre manuſcrit. Il eſt aiſé de s'appercevoir que vous avez lû les anciens avec attention, je vous louë de travailler dans leur goût ; mais prenez garde qu'en voulant conſerver la ſéverité de leurs mœurs, vous ne vous écartiez trop de la douceur des nôtres ; il faut peindre les Grecs & les Romains tels

qu'ils étoient, mais il faut ſonger qu'on les peint à des François dont les paſſions ſont douces; vous irez au cœur de vos auditeurs par la pitié plus ſûrement que par la terreur; je ſçai que quelquefois il faut étonner le ſpectateur; mais il faut ménager cet étonnement avec beaucoup d'art. Les objets terribles, s'ils ne ſont adoucis, nous cauſent un trouble qui nous ſaiſit avec trop de violence, & qui dégenere en noirceur; c'eſt peu connoître notre ame, que de chercher à l'émouvoir, & à l'attendrir ſans faire naître en elle des mouvemens de plaiſirs qui la pénétrent, & la dévelopent; c'eſt dans ce point que vous devez ramaſſer toutes les forces de votre eſprit, ou plûtôt c'eſt là-deſſus que vous devez ſonder votre cœur. Si vous n'avez nul rapport, nulle ſimpatie avec ceux qui vous écoutent, les ſentimens que vous prêterez à vos héros ne ſeront que les vôtres, ils ne toucheront perſonne. Voulez-vous ne vous point tromper? Examinez ce qui ſe paſſe dans les compagnies où vous êtes, ſi

vous attirez l'attention générale, ſi vous perſuadez, je vous réponds du ſuccès; ſi au contraire vous vous appercevez que vous reſtez ſeul de votre avis, & que les meilleures choſes que vous dites ne font point d'impreſſion, perſuadez-vous qu'il vous manque ce je ne ſçai quoi qui nous accroche les uns aux autres, & que vous ne réüſſirez pas mieux ſur le théatre que dans le monde; je dis ceci en général, moins pour vous que pour la plûpart de ceux qui entreprennent de faire des tragédies.

A l'égard de l'amour je ſouhaiterois qu'on ne l'eût point admis dans la tragédie, elle en eût été plus mâle, & peut-être plus parfaite; cependant je n'imagine pas qu'à preſent on puiſſe l'en exclure; Cette paſſion bien traitée produit de grands effets, mais comme il eſt naturel d'abuſer de toutes choſes, l'amour eſt celle dont on abuſe le plus; je ne puis donc vous trop recommander d'en uſer ſobrement; s'il eſt vrai qu'on n'éleve les hommes au-deſſus de

leurs paſſions qu'en leur montrant l'uſage qu'ils en doivent faire : peignez celle-ci avec de ſi belles couleurs, que ceux qui verront ce tableau, rougiſſent de ne lui point reſſembler.

Ce n'eſt que par un travail aſſidu, que par une contention d'eſprit pénible & opiniâtre, qu'on peut raſſembler, & fondre, les unes dans les autres, les differentes parties qui compoſent ce tout qu'on appelle tragédie ; l'imagination échauffée ſéduit preſque toûjours le jugement. Combien d'idées, qui dans la premiere chaleur de la compoſition, nous avoient paru brillantes, qui nous paroiſſent louches dans le ſang froid de la réfléxion ! Quand je ſonge que les deux facultés de notre ame le moins d'accord entre elles, doivent, l'une, nous montrer le chemin, l'autre, nous y conduire : je ne ſuis point étonné de nos erreurs, & de nos chutes fréquentes ; j'ai même peine à comprendre comment il ſe peut faire que l'imagination n'écarte point le jugement, ou que le jugement ne diſſipe point l'imagination.

La ſcience la plus néceſſaire & que les livres ne donnent point, c'eſt la ſcience des détails, c'eſt dans le grand monde, & ſur tout à la cour qu'il faut puiſer la connoiſſance des mœurs, l'uſage des bienſéances, la juſteſſe des raiſonnémens, & les reſſorts de la politique. Comment voulez-vous rendre les penſées, les ſentimens, les actions des hommes, ſi vous ne ſçavez point ce qui ſe paſſe dans leur cœur & dans leur eſprit? Comment le ſçaurez-vous, ſi vous ne vivez pas avec eux? Il faut être à portée par ſa naiſſance, ou par ſes emplois, d'étudier leurs paſſions, de démêler leurs interêts, de les comparer les uns aux autres; ils ſe reſſemblent tous en gros; mais il y a moins de teintes, moins de nuances dans le tableau le mieux colorié, qu'il n'y a de differences entr'eux.

Après cet examen qu'on ne peut faire avec trop d'exactitude, il faut s'appliquer avec ſoin à donner à tous ces rapports une liaiſon juſte & préciſe, ſans quoi, l'on s'expoſe à ne mettre ſur la

ſcéne que des caracteres imparfaits.

Quand je vous ai parlé de la politique, je ne l'ai pas fait ſans ſujet. Que repréſente-t-on dans une tragédie? L'action d'un prince ou d'un héros? Quels en ont été les motifs? L'amour, l'ambition, la vengeance. La politique ſeule peut vous apprendre à faire joüer ces paſſions, elle vous ouvrira, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, les portes de leur ſanctuaire; elle vous les montrera dans leur attitude naturelle, dépoüillées du maſque des vertus dont elles ſe parent au-dehors. Ce n'eſt point à ſi peu de choſe que ſe borneront les ſervices que vous en retirerez, elle vous enſeignera l'art de les mettre en œuvre, vous ſentez ſans doute qu'agiſſant immédiatement ſur notre ame, elles ſont le principe de nos ſentimens, de nos penſées, de nos actions; & que cette partie la plus délicate, & la plus eſſentielle de la tragédie, demande, pour être bien traitée, une pénétration vive & un diſcernement exquis.

Que penſer de ceux qui, ſans méditation, ſans experience, hazardent ſur le

théatre des conceptions mal digerées; ils croïent, & l'illuſion n'eſt que trop commune, que le hazard ſeul décidant du bon, ou du mauvais ſuccès des grands évenemens qui nous frappent, on ne riſque rien de leur prêter des motifs arbitraires; de-là, tels que des gens ivres d'un vin fumeux, ils nous débitent inconſiderément tout ce que leur ſuggerent les ſaillies de leur ivreſſe.

M. de Turenne étoit à une repréſentation de *Sertorius*: Où donc, s'écria-t'il, Corneille a-t'il appris l'art de la guerre, pour nous en faire de ſi belles leçons? Par combien de travaux, & à quel âge Corneille mérita-t'il cet éloge du plus grand capitaine de l'Europe?

Vous avez étudié les regles de la tragédie, vous les ſçavez, je ne m'arrête point à vous en loüer, je vous blâmerois, ſi vous n'aviez pas commencé par ces préliminaires. Ces regles au reſte, ſont une choſe ſi bizare, que je ne puis vous conſeiller de vous y aſſujettir, ni vous permettre de vous en écarter; ceux qui les ignorent, & qui font des

tragédies, font sûrs de ne point réüssir; ceux qui les observent servilement ne réüssissent guére mieux, quel parti prendre ? Consulter son génie ? Qu'importe de quelle source parte une situation heureuse, qui produit l'effet qu'on en attendoit ? Cependant vous devez vous prescrire là-dessus une discretion qui aille jusqu'au scrupule ; ce qui est une beauté dans un grand maître, est un défaut dans celui qui ne l'est pas encore; ce n'est point la violation de telle ou telle regle peu importante en soi, qui fait le mal, c'est la maniere de les violer. Encore une fois tout dépend du génie.

Je passe pour abreger cette lettre, qui n'est peut-être que trop longue, au stile dont vous devez vous servir. Je me persuade que vous ne voulez point faire une tragédie en prose ; le peu de succès de celles qui nous restent auroit dû retenir ceux qui de nos jours ont voulu renouveller ce genre de spectacle : leur sentiment est un de ces paradoxes qu'on soûtient pour faire hon-

neur à ſon eſprit, plûtôt qu'à la cauſe qu'on protege; heureuſement ils n'ont ſéduit perſonne. La poëſie a conſervé ſes droits malgré les vains efforts de ſes adverſaires, qui ſoûtenoient qu'il n'y a point d'harmonie dans les mots, parce que ne la ſentant point, ils étoient incapables de la concevoir.

J'ai trouvé dans les vers que j'ai vûs de vous, une tournure brillante, du feu, de l'élevation; mais j'ai peur qu'il n'y en ait trop; vous craignez de paroître rampant, vous donnez dans l'enflure de l'ode, ou du moins dans le pompeux de l'épique. En voulant éviter un excès, ne tombez point dans un autre. Je ſens, avec vous, combien eſt difficile ce juſte milieu qu'exige la tragédie: elle veut de la nobleſſe; mais elle aime la ſimplicité: c'eſt une ſouveraine polie, & majeſtueuſe dont vous êtes l'interprete; faites-la parler d'une maniere digne d'elle; ſon langage eſt pur, élegant, quelquefois même ſublime, mais il n'eſt jamais guindé. Que vais-je chercher au théatre? Un prince politique, qui déli-

bere dans son conseil, un ministre occupé, s'il est honnête homme, de la grandeur de son maître; ou de sa ruine, s'il est corrompu; une princesse partagée entre les devoirs de sa naissance, & les conseils d'une passion involontaire; un prince timide, mais héros dans sa timidité; des confidens, dépositaires de leurs secrets qui doivent avec adresse entrer en apparence dans leurs égaremens pour les en retirer. Au lieu de tout cela, je ne vois, je n'entends qu'un poëte, qu'un bel esprit, qui s'imagine que je dois admirer des vers durs, s'ils sont travaillés, ou foibles, s'ils sont faciles; ses bluettes d'esprit, ses chutes d'épigrammes, ses maximes souvent étrangeres au sujet, presque toûjours fausses, ou dangereuses ne m'en imposent point. Des beautés déplacées sont des défauts pour moi.

Voilà, monsieur, tout ce que vous aurez pour aujourd'hui; je vous exhorte à finir votre entreprise; cependant ne vous pressez pas, je ne sçai combien j'ai encore à vivre; mais je croi que dans

quelques années, je ſerai encore en état de vous dire mon ſentiment. Je ſuis,

---

THEATRE FRANÇOIS,

PREMIER AGE,

Depuis Jodelle juſqu'à Garnier.

1552. 1573.

ESTIENNE JODELLE, ſieur du Lymondin, gentilhomme, né à Paris en 1532. mort en 1573.

Eugene, C. en 5. actes en vers de 4. pieds avec un prologue.

Cleopatre, C. en 5. actes en vers de 5. pieds avec des chœurs ſelon la forme ancienne.

Didon, T. *idem.*

La rencontre, C. non imprimée, *voïez* Paſquier, recherches de la France.

Les Argonautes, Maſcarade en vers alexandrins.

Maſcarade muette, ou momerie.

Les trois premieres piéces ont été imprimées après la mort de l'auteur par

les ſoins de Charles de la Mothe ſon ami, ſous ce titre,

Mêlanges poëtiques, avec un diſcours de la poëſie françoiſe, & des œuvres de Jodelle, premier vol. in-4°. 1574. Paris, Nicolas Cheſneau, & Mamert Patiſſon, privilege du 24. ſeptembre, ach. d'imp. le 6. novembre.

— *Les mêmes*, in-12. 1583. Paris.

— *Les mêmes*, in-12. 1597. Lyon Benoiſt Rigaud.

Les deux dernieres ſe trouvent dans le recüeil des inſcriptions, figures, deviſes & maſcarades ordonnées en l'hôtel de ville le jeudi 17. février 1558. in 4°. 1558. Paris, André Wechel.

Jodelle fut admis dans la pleïade des poëtes françois, imaginée par Ronſard, à l'imitation de celle des grecs.

Ce fut lui qui le premier oſa ſubſtituer aux miſteres, moralités, farces, & ſotties, qui étoient les ſeuls ſpectacles dramatiques de ſon ſiécle, la comédie, & la tragédie en la forme ancienne.

» Et lors Jodelle heureusement sonna
» D'une voix humble, & d'une voix hardie
» La comédie avec la tragédie
» Et d'un ton double ores bas ores hault
» Remplit premier le françois eschaffault.

Il n'étoit pas le seul sans doute qui sentit le ridicule des moralités & des farces; mais ces spectacles tout informes qu'ils étoient, faisoient l'amusement du peuple, qui ne connoissant, & n'imaginant rien de mieux s'y livroit avec plaisir, & avoit même pour ces jeux une prévention d'autant plus difficile à détruire qu'elle étoit fondée sur l'ignorance, & sur une longue habitude. Il falloit surmonter ces obstacles; Jodelle n'en fut point effraïé; avoüons-le à sa gloire, s'il falloit un génie superieur pour en former seulement le projet, il ne falloit pas moins de courage pour l'entreprendre, ni de talens pour y réüssir.

Il est vrai qu'avant lui, il y avoit eu des traductions en vers de quelques poëmes dramatiques des anciens. Dès 1537. Lazare Baïf avoit fait imprimer l'*Electre* de Sophocle, qu'il avoit traduite

duite vers pour vers, d'autres avoient ſuivi cet exemple, Ronſard même, lorſqu'il étudioit au collége de Coquerel ſous Jean Dorat, avoit traduit le *Plutus* d'Ariſtophane ; cette piéce fut repréſentée dans ce collége en 1549. & Binet, dans ſa vie, ajoûte que ce fut la premiere comédie françoiſe qui ait été repréſentée en France.

Jodelle crut pouvoir aller plus loin que ceux qui l'avoient précédé, il oſa ſe confier à ſes propres forces, & dédaignant de s'en tenir à une traduction ſervile, ou même à une imitation des anciens, il n'emprunta d'eux, pour ainſi dire, que la forme de leurs ſpectacles ; & compoſa une comédie toute de ſon invention, la tragédie lui parut trop grave pour cette nouveauté ; il crut devoir préſenter d'abord celui des deux genres dramatiques, qui par le ſujet, le ſtile & le caractere, approchoit le plus des divertiſſemens qui étoient en regne, voulant, dit-il lui-même,

. . . . à chacun plaire
Ne dédaignant le plus bas populaire,

Enfin il hazarda ſa comédie d'*Eugene* en 5. actes en vers de quatre pieds avec un prologue, ce prologue eſt aſſez curieux pour en donner ici un extrait:

Aſſés, aſſés le poëte a peu voir
L'humble argument, le comique devoir
Les vers démis, les perſonnages bas,
Les mœurs repris à tous ne plaire pas,

. . . .

Or pour autant qu'il veut à chacun plaire;
Ne dédaignant le plus bas populaire,
Et pource auſſi que moindre on ne voit eſtre
Le vieil honneur de l'écrivain adextre,
Qui bruſquement traçoit les comédies,
Que celui-là qu'ont eu les tragédies,
Voyant auſſi que ce genre d'écrire,
Des vieux François ſi long-temps ſe retire,
Sans que quelqu'un ait encore éprouvé
Ce que tant bon on a jadis trouvé.
A bien voulu dépendre cette peine,
Pour vous donner la comédie Eugene,
A qui ce nom pour cette cauſe il donne
Eugene en eſt principale perſonne;
L'invention n'eſt point d'un vieil Menandre
Rien d'étranger on ne vous fait entendre,
Le ſtile eſt nôtre, & chacun perſonnage
Se dit auſſi eſtre de ce langage,
Sans que broüillant avecque nos farceurs;

Le ſaint ruiſſeau de nos plus ſaintes ſœurs;
On moraliſe un conſeil, un écrit
Un temps, un tout, une chair, un eſprit;
Et tel fatras, dont maint & maint folaſtre
Fait bien ſouvent l'honneur de ſon théatre;
Mais retraçant la voye des plus vieux,
Vainqueurs encor du port oblivieux,
Celluy-cy donne à la France courage
De plus en plus oſer bien davantage;
Bien que chacun en cette comédie
Chaque perſonne ait la voix plus hardie;
Plus grave auſſi qu'on ne permettroit pas,
Si l'on ſuivoit le latin pas à pas;
Juger ne doit quelque ſevere en ſoy
Qu'on ait franchi du comique la loy.
La langue encor foiblette de ſoy-même;
Ne peut porter une foibleſſe extrême,
Et puis ceux-cy dont on verra l'audace;
Sont un peu plus qu'un rude populace.
Au reſte tels qu'on les voit entre nous,
Mais; dites-moy, que recüeillerez-vous?
Quels vers, quels ris, quel honneur, & quels mots,
S'on ne voyoit icy que des ſabots?
Outre penſez que les comiques vieux
Plus hault encore ont fait braire les dieux;
Quant au théatre encore qu'il ne ſoit
Qu'un demy-rond comme on le compaſſoit;
Et qu'on ne l'ait ordonné de la ſorte
Qu'on le faiſoit, il faut qu'on le ſupporte

Veu que l'exquis de ce vieil ornement
Ores ſe vouë aux princes ſeulement,
Même le ſon qui les actes ſépare
Comme je croi, vous eut ſemblé barbare
Si l'on eut eu la curioſité
De remouler toute l'antiquité.

Après la comédie d'*Eugene*, Jodelle en fit repréſenter une autre intitulée *la Rencontre*, & deux tragédies avec des chœurs ſelon la forme ancienne; nous ne ſçavons de cette ſeconde comédie que ce que Paſquier nous en apprend:

» *La Rencontre* ainſi appellée, parce » qu'au gros de la mêlange tous les per- » ſonnages s'étoient trouvés pêle-mêle » caſuellement dans une maiſon, fu- » zeau qui fut fort bien par lui, Jo- » delle, deſmêlé par la clôture du jeu » Elle n'a point été imprimée.

» Cette comédie, & *Cleopatre* tragédie »furent repréſentées devant le roi Henri » II. à Paris à l'hôtel de Reims en 1552. » avec de grands applaudiſſemens de » toute la compagnie, & depuis encore » au collége de Boncourt, où toutes les

» fenètres étoient tapissées d'une infinité » de personnages d'honneur, & la cour » si pleine d'écoliers que les portes du » collége regorgeoient, je le dis com- » me celui qui y étoit présent avec le » grand Tournebus en une même cham- » bre, & les entreparleurs étoient tous » hommes de nom; car même Remy » Belleau, & Jean de la Peruse joüoient » les principaux roullets, tant étoit lors » en réputation Jodelle parmi eux.

Cleopatre fut la premiere de ses deux tragédies qui parut, le prologue en est adressé à Henri II.

Nous t'apportons (ô bien petit hommage,)
Ce bien peu d'œuvre ouvré de ton langage,
Mais tel pourtant que ce langage tien
N'avoit jamais dérobé ce grand bien
Des auteurs vieux; c'est une tragédie.

» Le roi lui donna cinq cens écus » de son épargne, & lui fit tout plein » d'autres graces, d'autant que c'étoit » chose nouvelle & très-belle & rare.

Enfin Jodelle donna sa tragédie de *Didon*, faite ainsi que la *Cleopatre*, avec des chœurs, selon la forme ancienne.

» Il a suivi l'exemple de Marot, qui » dans les poëmes qu'il estimoit ne de- » voir pas être chantés comme épitres, » élegies, dialogues, pastoralles, ne gar- » da jamais l'ordre de la rime mascu- » line, & feminine, mais seulement dans » ses chansons & pseaumes. Jodelle, à » la maniere des anciens poëtes fran- » çois, n'a que rarement eu égard à cet » ordre de rimes ; mais dans tous les » chœurs qu'il estimoit devoir être » chantés par les jeunes gars, ou filles, » il l'a scrupuleusement observé.

Si Jodelle eut sujet de s'applaudir du succès de ses pieces, & de la liberalité du roi, il n'eut pas moins lieu d'être satisfait de l'honneur qu'il reçut peu de tems après.

Les plus habiles de son tems, & la plupart ses rivaux en poësie, tels que Jean Antoine de Baïf, Remy Belleau, Collet, Janvier, le Comte, Pascal, Muret, Ronsard, du Bellay, Jean Dorat, Vruoy, Vigneau, Nicolas Denisot, & plusieurs autres au nombre de cinquante, allerent à Arcueil se réjouir

pendant le carnaval de 1552. » Le » hazard, ſelon Binet dans la vie de » Ronſard, leur fit rencontrer un bouc ; » ce qui donna occaſion à quelques-uns » d'entr'eux, après avoir orné ce bouc » d'un chapelet de fleurs, de le mener » dans la ſale du feſtin, tant pour faire » ſemblant de le ſacrifier à Bacchus, que » pour le préſenter à Jodelle ; le bouc » étoit chez les anciens le prix du poëme » tragique,

Carmine, qui tragico, vilem certavit ob hircum,

» dit Horace ; & en effet ce bouc ainſi » orné, ayant la barbe peinte, fut pouſſé » auprès de la table, où après leur avoir » ſervi de riſée pendant quelque tems, il » fut chaſſé, & non pas ſacrifié à Bac-» chus. Quoique dans la ſuite il ait été » reproché à Ronſard par le miniſtre » Chandieu d'avoir par ce ſacrifice fait » un acte d'idolatrie ; il n'y eut aucun » des convives qui ne fît quelques vers » à ce ſujet, à l'imitation des bacchana-» les des anciens. Ronſard entr'autres » en compoſa ſous le titre de dythiram-

» bes, à la pompe du bouc d'Etienne
» Jodelle poëte tragique, & une autre
» piece intitulée *le voyage d'Arcueil.*

On ne peut douter que Jodelle n'ait composé d'autres pieces de théatre que celles qui nous restent imprimées dans le recueil de ses œuvres. » J'avois,
» dit-il, des tragédies & des comé-
» dies, les unes achevées, les autres pen-
» duës au croc, dont la plûpart m'avoit
» été commandé par la reine, & par
» madame sœur du roi, sans que les
» troubles du tems eussent permis d'en
» voir rien, & j'attendois une meilleure
» occasion.

En 1558. le roi manda au prevôt des marchands le 12. février, qu'il iroit souper à l'hôtel de ville le jeudi gras suivant 17. du même mois; ce devoit être le lendemain du jour que M. le duc de Guise arriveroit de Picardie, où après avoir pris Calais au milieu de l'hiver, il achevoit de donner quelques ordres contre les entreprises des Espagnols. Le dimanche 13. le procureur du roi de la ville sçachant que Jodelle étoit parisien,

& connoissant sa facilité à imaginer & à composer, s'adressa à lui, & lui demanda une tragédie qui pût être représentée devant le roi. Jodelle ne jugea pas à propos de faire paroître un poëme de ce genre dans un tems de trouble ; craignant, dit-il lui-même, de faire ressaigner les véritables plaïes en présentant des spectacles tragiques, quoique ce n'en fût que la représentation, & l'image ; mais il s'offrit, si on vouloit suivre son dessein, & l'aider dans l'execution, d'inventer quelque belle mascarade parlante ou muette, accommodée au tems, au lieu, & aux choses présentes. Ce ne fut pas le seul emploi dont il se chargea ; arcs de triomphes, figures, trophées, il ordonna tout, donna les desseins de tout, & composa même les devises & les inscriptions. On peut à peine imaginer qu'en un aussi petit espace de tems il eût entrepris tant de choses différentes ; mais l'envie qu'il avoit de plaire au roi, & à la maison de Guise, à laquelle il avoit toujours été attaché, l'y ~~déterminerent.~~ + détermina

Il eut besoin de tous ses talens pour l'architecture, la peinture, & la sculpture, & sur-tout de sa grande facilité à inventer, & à composer. Mais malgré tous ses soins, cette fête lui attira beaucoup de reproches & de railleries par la façon dont elle fut executée; il faut avoüer qu'il fut mal secondé, la musique manqua, les acteurs ne sçavoient pas leurs rôles; lui-même qui représentoit Jason, resta court à la vûë de tous les contre-tems qui se succedoient les uns aux autres. On ne peut être insensible à la façon touchante dont il décrit les chagrins qu'il essuïa pendant la representation de sa mascarade, sur-tout quand il nous apprend qu'au lieu de rochers qu'il avoit ordonnés au peintre, il vit arriver deux clochers.

Au reste, la rapidité avec laquelle il composoit ses ouvrages, nuisit à leur perfection. Un reproche plus sérieux qu'on peut lui faire, c'est sur ses moeurs qui deshonoroient son esprit; Charles de la Mothe son ami en convient; il mourut dans une extrême pauvreté, âgé de 41. ans.

1554.

JEAN DE LA PERUSE, né à Angoulême ſuivant la Croix du Maine, & Poitevin ſuivant du Verdier.

Medée T. en 5. actes, en vers, avec des chœurs.

Imprimée avec quelques autres de ſes poëſies, par les ſoins du ſieur de la Borderie, in-4°. Poitiers, les deux Marnafs & Bouchetz freres, ſans datte.

Claude Binet la fit réimprimer avec quelques-unes de ces poëſies. Paris, in-16. 1573. Bonfonds.

La même, in 12. en 4. actes. Roüen, Raphael du petit Val, avec un argument & un ſonnet de Marc-Antoine Muret.

On ne ſçait ni l'âge, ni la mort de la Peruſe; il vivoit à Poitiers vers 1555. il joüa un rôle dans la tragédie de *Cleopatre* de Jodelle ſon ami, en préſence de Henri II. il avoit laiſſé ſa Medée imparfaite.

1554.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE, né à Loudun en 1536. mort le 29. mars 1623.

Medée, T.

Etant écolier en droit dans l'université de Poitiers, il acheva la *Medée* de la Peruse; & ce n'est que par la part qu'il peut avoir à cette tragédie qu'il mérite d'être mis au nombre des poëtes tragiques.

1554.

PIERRE MARIN BLONDEL, ou PIERRE LANGLOIS, sieur de Belestat, nom supposé, né à Loudun, y vivant en 1583.

Quoiqu'il ne nous reste rien d'imprimé de cet auteur, on ne peut douter qu'il n'ait composé des comédies; voici comme il s'explique lui-même dans une ode sur le trépas de Jean de la Peruse, pag. 150. de l'édition in-4°.

Or va doncques tost, va ma muse, &c.

On ignore le tems de sa naissance, & celui de sa mort.

1554.

HENRI DE BARRAN.

L'homme juſtifié par la foi, tragique comédie françoiſe, à 12. perſonnages, en 5. actes, en vers, avec un prologue & une concluſion, in-12. 1554. ſans nom de ville ni d'imprimeur.

Idem, 1561,

On ne ſçait rien de cet Henri de Barran.

1556.

MESSER PHILONE, nom ſuppoſé.

Joſias. T. traduite de l'italien, en vers. Geneve, 1556. in-8°. François Perrin.

Il y a un *Joſias* ſous ce titre. *Joſias* T. de Meſſer Philone, vrai miroir des choſes avenuës de notre tems, in-8°. 1583. ſans nom de lieu, par Gabriel Carlier, pour Claude d'Augy.

Ce Meſſer Philone, qu'on ne connoît point d'ailleurs, pourroit bien être Loüis des Mazures, dont je parlerai ci-après, + qui ſe ſeroit caché ſous ce nom. + p. 433.
Du Verdier à l'article des Mazures, cite

parmi ses ouvrages *Josias* T. imprimée à Geneve; le même imprimeur qui a imprimé le *Josias* de 1556. a imprimé les œuvres de des Mazures en 1566. mais cela ne conclut rien, à moins que l'auteur n'eût pris un nom supposé pour une seule piece, après en avoir donné trois sous son propre nom; ce qui résulte de ceci, c'est que l'auteur du *Josias* de 1556. n'a pas voulu se faire connoître.

1557.

CHARLES TOUTAIN, ou TOUSTAIN, sieur de la Mazurie, né à Falaise, lieutenant general du vicomté de Falaise, vivant encore en 1584.

Agamemnon T. tirée de Seneque, en vers, avec des chœurs, imprimée avec deux livres de chants de philis & d'amour, in-4°. Paris, 1557. Martin le Jeune. *B. du roi.*

On ne sçait rien de plus de cet auteur, sinon qu'il a fait plusieurs ouvrages en vers, dans lesquels il parle de quelques poëtes de son tems.

1557.

VIGNEAU.

Ino, T.

On ne connoît cet auteur & cette piece que par ces quatre vers:

Mais qui eſt cetuy-là, qui décrit la rancœur
Contre la vache Inon de Junon dépitée?
Et d'un vers théatral agace ſa rigueur,
C'eſt Vigneau, ce me ſemble.

1558. 1562.

JACQUES GREVIN, né à Clermont en Beauvoiſis en 1538. mort à Turin le 5. novembre 1570. âgé de 32. ans.

La Maubertine, C.

Ceſar, ou *la liberté vengée*, T. en 5. actes, avec des chœurs des ſoldats de Ceſar.

La même, in-12. 1606. avec un argument. Roüen, Raphael du Petitval, P. du 4. février 1597.

La Treſoriere, C. en 5. actes, en vers de 4. pieds, avec un avant jeu ou prologue de même meſure.

Les Esbahis, C. en 5. actes, en vers

de 4. pieds, avec un avant jeu de même mesure.

Ces piéces, excepté la *Maubertine* qui lui fut volée, sont imprimées sous le titre de *Théatre de Jacques Grevin*, dédié à très illustre & très-haute princesse madame Claude de France, duchesse de Lorraine, in-8°. Paris, 1561. ou 1562. Vincent Sertenas, & Guillaume Barbé.

Grevin étoit de la religion reformée, docteur en médecine, & médecin de madame la duchesse de Ferrare, au service de laquelle il mourut. Baillet & la Monnoye se sont trompés sur l'année de sa naissance, qu'ils mettent en 1541. c'est-à-dire, trois ans plus tard. Ce qui se prouve par son portrait gravé en 1561. où il est représenté à l'âge de 23. ans, & par ces vers de Ronsard faits après ses pieces de théatres:

> Et toi, Grevin, après, toi, mon Grevin encor
> Qui dores ton menton d'un petit crespe d'or,
> A qui vingt & deux ans n'ont pas clos les années.

Or la *Tresoriere* fut joüée au collége de

de Beauvais le 5. février 1558. après la ſatire qu'on appelle communément *les Veaux*: & les *Esbahis* furent joüés dans le même collége, le 16. février 1561. après la tragédie de *Ceſar*; & les jeux ſatiriques, appellés communément *les Veaux*. Il ne put pardonner à Ronſard ſon diſcours ſur les miſeres du tems, imprimé en 1563. dans lequel les ſectateurs de la nouvelle religion étoient maltraités; il ſe joignit à la Roche-Chandieu, & à Florent Chrétien pour travailler à cette ſatire ſanglante intitulée *le Temple*, qu'ils firent contre lui. Ronſard piqué de l'ingratitude de Grevin, ſupprima l'élegie citée ci-deſſus, qui ne fut remiſe dans ſes œuvres qu'après ſa mort.

1558.

FRANÇOIS HABERT, né à Iſſoudun.

Le Monarque, C. en vers de 5. pieds, avec un prologue, ſans diſtinction d'actes, ni de ſcenes, imprimée à la ſuite des oracles de Zoroaſtre, avec d'autres œuvres, in-8°. Paris, 1558. Phili-

pes d'Aufire, & Richard Breton.

Il étoit fils & frere d'officiers du roi, Philipes Habert, Germain Habert, abbé de Cerisi, & Henri-Loüis Habert de Montmort étoient de cette famille, féconde en hommes illustres dans la république des lettres; il n'a point fait d'autres pieces de théatre que *le Monarque*, qui est plûtôt une moralité qu'une comédie; il a donné la plûpart de ses ouvrages sous le nom du Banni de Liesse; nom, dit-il lui-même, très-conforme à son état.

> Puisque fortune incessamment me blesse,
> Nommé je suis le Banni de Liesse.

Ses commencemens furent pénibles; mais son mérite le fit percer: il eut dans la suite Mellin de S. Gelais pour protecteur auprès du roi Henri II.

1559.

JACQUES DU BOYS, né à Perrone.

Comédie, & réjoüissance de Paris, sur les mariages du roi d'Espagne, & du prince de Piedmont, avec mesdames

princeſſes de France Eliſabeth, & Marguerite, fille & ſœur d'Henri II. contenant les particularités des cité, ville, & univerſité de Paris, avec trois épithalames chantées par elles trois. in-8°. Paris, 1559. Olivier de Harſy.

Ce Jacques du Boys, étoit autre que Jacques du Bois, médecin, natif d'Amiens, dit *Sylvius*.

1558.

Tragédie du roi franc arbitre, nouvellement traduite de l'italien en françois, avec un avis au lecteur, & une table des matieres; in-8°. 1558, Paris, Jean Creſpin.

1560.

MELLIN DE S. GELAIS, né à Angoulême ~~en 15~~.... , mort en 1558. + en 1491

Sophonisbe, T. traduite de l'italien de Georges Triſſin, en proſe, les chœurs en vers, in-8°. Paris, 1560. caracteres françois, Richard le Breton.

Il étoit aumônier du roi Henri II. ſon bibliothecaire, & abbé de Reclus;

quelques-uns prétendent qu'il étoit fils naturel d'Octavien de S. Gelais+; il sçavoit les mathématiques, les langues grecque & latine, & la musique. On croit que c'est à lui à qui on doit le sonnet françois. Il est enterré dans l'église de S. Thomas du louvre.

+ Evêque d'Angoulesme

1560.

Satyres chrestiennes de la cuisine Papale, in-8°. 1560. par Bernard Badius, avec privilege.

On trouve dans ce libelle un colloque qu'on peut regarder comme une farce. Il est entre monsieur notre maître Friquandoüille, frere Thibaut, & messire Nicaise. On trouve ces vers page 129.

Passavant & Passe partout
Vont en cuisine l'entrepas.
Puis allans, venans tout debout,
N'ont que la souppe pour repas.
Or, badins, n'entendez-vous pas
Que de passer vous presse l'heure?
Passez, mensonges, à grans pas,
La vérité toujours demeure.

1561.

Le pape malade. C. in-8°. Geneve, 1561. ſans nom d'imprimeur.

C'eſt encore un de ces libelles que les premiers proteſtans ſemoient contre la cour de Rome ; leurs deſcendans plus ſages qu'eux, déſavoüent ces miſerables productions qu'enfante l'eſprit de haine & de parti; c'eſt mal défendre une cauſe, que de mettre les injures à la place des raiſons.

La même, ſous le titre de la *comédie du pape malade, & tirant à ſa fin, ou* &c. (Je n'oſe rapporter le reſte du titre) traduite de vulgaire arabic, en bon roman, & intelligible, par Traſibule Phenice. Jean Durand, 1584. in-16.

Enſuite eſt,

La comédie du marchant converti, en 5. act. en vers de 4. pieds, dans le goût de la précedente, dédiée par Jacques Crepin aux fidelles de Flandres & Hainault, &c.

1561.

ANTOINE DE LA CROIX.

Les enfans dans la fournaiſe, T. C.

dont l'argument eſt pris du 3. chap. de Daniel, avec un prologue, ſans diſtinction d'actes, ni de ſcenes, in-8°. Paris, 1561. ſans nom d'imprimeur.

1561.

JEAN BRETON de S. Sauveur de Dyne.

Tragédie françoiſe, à huit perſonnages, traitant de l'amour d'un ſerviteur envers ſa maîtreſſe, & de ce qui en advint, in-8°. Lyon, 1561. Noël Grandon.

Du Verdier dit, que quoique cette piece contienne une hiſtoire arrivée, elle eſt plûtôt une moralité qu'une tragédie, parce que les regles n'y ſont point obſervées.

1561.

FRANÇOIS LE DUCHAT, né à Troyes en Champagne.

Agamemnon, T. tirée de Seneque, in-4°. Paris, 1561. Jean le Royer.

Suzanne, T.

Du Verdier n'avoit point vû cette derniere piece, & ne ſçait point ſi elle a été imprimée.

1561.

GILBERT COUSIN (*cognatus*) né à Nozeret en Franche-Comté en 1505. vivant en 1560. âgé de 55. ans.

Extrait d'une tragédie de *l'homme affligé*, imprimé avec divers traités latins, & traduits en prose françoise par lui-même, in-8°. Lyon, 1561. Jacques Quadier.

La Croix du Maine dit qu'il étoit grand theologien, poëte, orateur, & philosophe.

1561. 1579.

GABRIEL BONIN, ou BOUNIN, de Châteauroux en Berri.

La Soltane, T. traduite en vers françois, in-4°. Paris, 1561. Guillaume Morel.

Pastorale, à quatre personnages, Paris, *idem.*

Défaite de la Piaffe & de la Piquorée, & bannissement de Mars à l'introduction de paix, & sainte justice, T. in-4°. Paris, 1579. Jean Mettayer.

Bounin fut d'abord avocat au parlement de Paris, puis bailli, ou lieutenant de Châteauroux, & enſuite maître des requêtes; il vivoit encore en 1604. ſi c'eſt de lui que parle la Frenaye dans ce vers:

Et Bonin que fait-il? Je croi qu'on le marie.

1562. 1573.

JEAN DE LA TAILLE, né à Bondaroy au païs de Beauce vers 1536.

Saül le furieux, T. priſe de la bible, faite ſelon l'art, & à la mode des vieux poëtes tragiques, avec un traité de l'art de la tragédie, in-8°. Paris, 1562. Federic Morel.

La famine, ou *les Gabaonites*, T. tirée de la bible, avec des chœurs, in-8°. Paris, 1573. Morel.

Les Corrivaux, C. de l'Arioſte, en proſe, en 5. actes, avec un prologue. Paris, *idem*.

Le Negromant, C. de l'Arioſte, en proſe, en 5. actes, avec un prologue. Paris, *idem*.

1562.

JACQUES, frere de Jean DE LA TAILLE, né à Bondaroy en 1542. mort de la peſte en 1562. âgé de 20. ans.

Darie, T. avec des chœurs, dédiée par ſon frere Jean à François de Dangenes, in-8°. Paris, 1573. Federic Morel.

Alexandre, T. dédiée par ſon frere Jean à Henri de Bourbon roi de Navarre, Paris, *idem*.

Athaman, T. *Progné*, T. *Niobé*, T. *Didon*, T. *Une comédie*.

Ces cinq pieces ne ſont point imprimées.

Ces deux freres, qui s'aimerent tendrement toute leur vie, étoient d'une famille peu riche, mais noble depuis trois cens ans : ils étoient ſix enfans, cinq garçons & une fille. Quoique leur pere n'eût point étudié, il ſentit que la connoiſſance des belles lettres étoit néceſſaire pour réüſſir dans le monde, il envoïa Jean, l'aîné de tous, à Paris dans un collége, où il eut pour précep-

teur Antoine Muret, & enſuite à Orleans pour apprendre le droit ſous le docteur Anne du Bourg. Mais la lecture des œuvres de Ronſard & de du Bellai lui fit préferer les agrémens de la poëſie à l'étude des loix. A ſon retour il trouva ſon frere Jacques qui étudioit à Paris. Charmé de ſes heureuſes diſpoſitions pour la poëſie, il lui apprit tout ce qu'il ſçavoit de l'art poëtique, lui fit lire Ronſard, du Bellay, & les autres poëtes de ſon tems : il lui conſeilla même d'étudier le grec, ce qui ne doit point ſurprendre. Tous ceux qui ſe mêloient alors d'écrire, vouloient imiter Ronſard, & comment le faire ſans le ſecours du grec, puiſque Ronſard parloit grec en françois ? Jean ſuivit le parti des armes. Il paroît qu'en 1568. il étoit au camp de Poitou; il fut bleſſé au viſage d'un coup de lance dans une action; après avoir perdu ſes chevaux & ſon bagage, il reſta en proïe à des brigans, mais il échapa de leurs mains; on ignore les particularités du reſte de ſa vie. Jacques profita ſi bien des conſeils de ſon frere,

qu'à 16. 17. & 18. ans il compoſa des tragédies, des comédies, & pluſieurs autres ouvrages. Il eſt vrai qu'il s'appliquoit à l'étude avec tant d'aſſiduité, que ſa vûë s'affoiblit extrêmement, & qu'il couroit riſque de la perdre; une mort prématurée arrêta tous ſes progrès. Etant encore au collége à Paris, il fut attaqué de la peſte par la communication d'un de ſes couſins, qui la lui avoit apportée, il en mourut au mois d'avril 1562. Nous n'avons de ſes ouvrages que ce que nous en a conſervé ſon frere aîné, qui prit ſoin de les faire imprimer.

L'auteur de la biblioteque des théatres, a confondu Jean & Jacques de la Taille, qu'il appelle Bondaroy. Il met au rang de leurs pieces *le Courtiſan retiré*, qui eſt un poëme, & non une comédie.

1562.

JACQUES BIENVENU.

Le Triomphe de J. C. T. apocaliptique, traduite du latin de Jean Toxus anglois, en rithme françoiſe, in-4°. 1562. Geneve, Jean Bonnefoy, pour Jacques Bienvenu.

On trouve à la ſuite de la comédie du Pape malade, une ſatire contre Bienvenu; je croi que c'eſt l'auteur de la piece précedente, qui m'a été communiquée par M. Tronchin.

1563.

FRERE SAMSON BEDOUIN, religieux de l'abbaïe de la Couture près le Mans, natif du païs & comté du Maine, mort en 1563.

Pluſieurs tragédies, comédies, moralités, & quelques cocqs à l'âne, & autres ſemblables ſatires, leſquelles il faiſoit joüer par les lieux publics de la ville & fauxbourgs du Mans, par aucuns écoliers de ladite ville; ce ſont les termes de la Croix du Maine.

1563.

F. D. B. P.

Eglogue, ou *Bergerie*, à quatre perſonnages, contenant l'inſtitution, puiſſance & office d'un bon paſteur, dédiée à François de Lorraine, chevalier de Rhodes.

Les perſonnages ſont allégoriques; Chriſtin repréſente Jeſus-Chriſt, Chriſtine repréſente l'égliſe, Pierre & André repréſentent les bons paſteurs, in-8°. Lyon, 1563. ſans nom d'imprimeur.

Eglogue, ou *Bergerie*, à cinq perſonnages, contenant les abus du mauvais paſteur, & montrant que bienheureux eſt qui a crû ſans avoir vû.

Par le paſteur meſſager, l'auteur entend S. Jean; par le fils de Pan, Jeſus-Chriſt; les trois autres perſonnages ſont le paſteur etnique, le paſteur chrétien, & le paſteur Juif, Lyon, *idem.*

Je croi que ces lettres initiales F. D. B. P. ſignifient Ferrand de Bez pariſien. Avant 1548. il étoit régent à Paris, comme il le dit lui-même dans le rondeau ſur les inconveniens de régenter, imprimé fol. 28. à la ſuite de la cinquiéme églogue de Virgile, in-4°. Paris, 1548. Chretien Wechel. Il quitta cet emploi pour en aller prendre un ſemblable à Niſmes, qu'il exerçoit en 1553. Il devint enſuite principal du collége du Pleſſis à Paris, où il mourut en 1581. ou environ.

1563.

LEFEBVRE.

Achille, T. joüée au collége d'Harcourt.

1563.

CLAUDE ROUILLET, poëte latin & françois, né à Beaune en Bourgogne, régent au collége de Bourgogne, en 1563.

Philanire, T. latine.

Philanire, femme d'Hipolite, T. françoise, traduction de la précedente, in-12. Paris, 1563. Thomas Ricard.

La même, in-8°. 1577. Nicolas Bonfons.

Il semble que cette Philanire est la même dont parle du Verdier parmi les auteurs incertains; il n'en connoissoit point l'auteur, & ne dit rien de Claude Roüillet dans sa bibliotheque; cette tragédie de l'édition de 1577. est en 5. actes, en vers libres, avec des chœurs; l'argument qui est à la fin de la piece est singulier.

1563.

NICOLAS FILLEUL, de Roüen.

Achille, T. récitée & joüée publiquement au collége d'Harcourt à Paris, le 21. décembre 1563. in-4°. Paris, 1564. Thomas Ricard. Cette tragédie d'Achille pourroit bien être la même que celle attribuée ci-dessus à le Febvre.

Lucrece, T. où sont introduits Sexte Tarquin, le chœur des femmes romaines, Lucrece, la nourice, Collatin, Brutus.

Les ombres, C. en 5. act. où sont introduits le Satire, Tircis berger, le chœur des ombres amoureuses, Melisse bergere, Clyon nayade, Myrtine, Cupidon; ces deux pieces sont imprimées sous ce titre, *les théatres de Gaillon*, dédiés à la reine mere du roi, où sont les jeux représentés à Gaillon devant le roi Charles IX. in-4°. Roüen, 1566. Georges Loyselet.

Nicolas Filleul s'appelloit en latin *Nicolaus Fillillius, Quercetanus*, & sa de-

vise étoit *fatis contraria fata rependens*; tout ceci est tiré de la Croix du Maine.

1564.

ANTOINE TYRON.

L'enfant prodigue, comédie françoise. Anvers, 1564.

Joseph, C. extraite de la sainte écriture, *idem*.

La Croix du Maine, qui parle de ces deux pieces, ne nous apprend rien de leur auteur.

1566.

LOUIS DES MAZURES, né à Tournay.

David combattant, T. *David* fugitif, T. *David* triomphant, T.

Ces trois tragédies saintes sont en vers de plusieurs mesures, avec un prologue, des chœurs, & un épilogue, sans autre distinction d'actes, ni de scenes, que par des pauses; elles sont imprimées, 1°. avec *Jephté* de Florent Chretien, in-12. Paris, 1565. Robert Estienne. 2°. seules in-4°. Paris, 1566. François Perrin.

Bergerie

Bergerie ſpirituelle, où ſont interlocuteurs, vérité, religion, erreur, providence divine, in-4°. Paris, 1566. François Perrin.

Idem in-8°. avec la muſique, 1583. Gabriel d'Augy, ſans nom de ville.

Joſias, T. dont il a été parlé ci-deſſus à l'article de Meſſer Philone. p. 414.

Des Mazures étoit premier ſecretaire du cardinal de Lorraine en 1547. il fut enſuite capitaine de chevaux durant les guerres de Henri II. & de Charles-Quint. On l'accuſa d'avoir intelligence avec les ennemis, mais il ſe purgea de ce crime.

1566. ou 1567.

ANDRE' DE RIVAUDEAU, gentilhomme du bas Poitou.

Aman, tragédie ſainte, tirée du 7e. chap. d'Eſther, in-4°. Poitiers, 1567. Jean Logerois, 1566. ſelon la Croix du Maine.

Rivaudeau étoit proche parent de Robert de Rivaudeau, auſſi gentilhomme poitevin, valet de chambre du roi Henri II. en 1549. Dans ſon épître à

Jeanne de Foix reine de Navarre ; il se plaint du peu de secours qu'ont les sçavans, & du peu d'estime où sont les lettres ; il ajoute,

Je ne parle pour moi, qui par la providence
De Dieu, me trouve hors de toute cette danse,
Je ne suis souffreteux de ma condition,
Je n'ai besoin de mieux, puis, franc d'ambition,
Je méprise la gloire, & l'honorable peine
De monter aux honneurs d'une attendante
haleine.

1566.

JEAN BOURLIER.

Les six comédies de Terence, traduites en prose françoise, in-8°. Anvers, 1566. Jean Wasberge.

1567.

FLORENT CHRETIEN, né à Orleans en 1540. mort en 1596.

Jephté, ou *le vœu*, T. traduite du latin de Bucanan avec un prologue, imprimée avec le premier chapitre des lamentations de Jerémie en vers, in-4°. Orleans 1567. Loys Rabier.

Idem, in-8°. Paris, 1573. Robert Estienne.

Idem, in-12. 1587. Mamert Patiſſon, au logis de Robert Eſtienne.

Idem, in-12. avec les fragmens de Loüis des Maſures, Paris, 1595. Mamert Patiſſon.

Il étoit ſelon M. de Thou, & Scevole de Sainte-Marthe, originaire d'une famille noble de Bretagne, il ſçavoit très-bien les langues grecque & latine, il étoit ſatirique, mais plûtôt par plaiſanterie que par méchanceté; ſa querelle avec Ronſard fut moins un effet de mauvaiſe humeur que de zele pour ſa religion; il étoit calviniſte, il a été attaché à la maiſon de Vendôme; aſſiégé & pris par les Ligueurs à Orleans, il fut délivré par Henri IV. dont il avoit été précepteur, ce prince ne l'aimoit pas, & eut beaucoup de peine à lui donner la place de bibliothecaire, il s'appelloit en latin *Quintus ſeptimius florens chriſtianus*. *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme de pluſieurs enfans. *Septimius*, parce que pluſieurs de ſes freres & lui étoient venus à ſept mois. Il a fait pluſieurs ouvrages en grec & en latin, mais

ce n'eſt point ici le lieu d'en parler : il mourut de la fiévre.

1567.

ANTOINE DU VERDIER ſieur de Vauprivas, gentilhomme, né à Montbriſon en Forêt le 11. novembre 1544. mort au lieu de Duerne le 25. ſeptembre 1600.

Philoxene, T. in-8°. Lyon, 1567. Jean Marcorelle,

Du Verdier fut d'abord conſeiller du roi, & élû ſur le fait des guerres, aydes, & tailles au païs de Forêt, puis homme d'armes de la compagnie du ſénéchal de Lyon, enſuite contrôlleur général des finances en la généralité de Lyon, & enfin gentilhomme ordinaire de la maiſon du roi Henri IV. qu'il ſuivit en cette qualité au voïage de Lyon. Il a compoſé pluſieurs ouvrages ; le plus conſiderable eſt ſa bibliotheque, très-utile pour la connoiſſance des auteurs françois & de leurs ouvrages juſqu'en 1585.

1567. 1573.

JEAN-ANTOINE DE BAÏF, originaire

d'Anjou, né à Venise en 1532. mort à Paris en 1592. âgé de 60. ans.

Antigone, T. en vers de 5. pieds, traduite du grec de Sophocle, dédiée à très-auguste princesse Elisabeth d'Autriche royne de France, par un sonnet avec un argument en vers, imprimée avec dix-neuf éclogues, & cinq devis ou dialogues des dieux, pris de Lucian, sous le titre de cinq livres de jeux, in-8°. Paris, 1573. Lucas Breyer, avec privilege.

Le brave ou *le taillebras*, C. en 5. actes en vers de 4. pieds, dédiée à monseigneur le duc d'Alençon, par un sonnet, l'argument est déduit à la scéne deuxiéme du premier acte, laquelle du commandement de Charles IX. roi de France, & de Catherine de Medicis la royne sa mere, en la présence de leurs majestez, pour démontrance d'allegresse publique, en la paix & tranquilité commune de tous princes & peuples chrétiens avec ce roïaume, que Dieu veule conserver & perpetuer, fut publiquement en l'hôtel de Guise à Paris, représentée le mardi fête de saint Charlema-

gne 18e. jour du mois de janvier 1567. avec les chants récités entre les actes de cette comédie, faits par Ronſard, Baïf, des Portes, Filleul, & Belleau, in-8°. Paris 1567. Robert Eſtienne.

Le brave, Comédie, la même que cy-deſſus, *idem.*

L'Eunuque, C. traduite de Terence en 5. actes en vers de 4. pieds, dédiée à monſeigneur le chevalier d'Angoulême, par un ſonnet, *idem.*

La Medée d'Euripide, T.

Les Trachinies de Sophocle, T.

Le Plutus d'Ariſtophane, C.

L'heautontimorumenos de Terence, C. Ces quatre piéces ſont manuſcrites.

Baïf étoit fils naturel de Lazare de Baïf ambaſſadeur à Veniſe, & d'une demoiſelle Venitienne; ſon pere le fit legitimer, & prit grand ſoin de ſon éducation; Baïf nomme les maîtres qui conduiſirent ſes études. La langue françoiſe lui a quelque obligation, mais il étoit un poëte fort médiocre, & ſes contemporains l'accuſent d'avoir forcé ſon génie en faiſant des vers; il voulut remettre

en usage les vers françois sur la mesure des latins, il échoüa comme Jodelle, & les autres qui l'avoient entrepris; ce qui est harmonie dans une langue, ne l'est pas dans une autre; nous voulons des hemistiches & des rimes, & non des dactiles & des spondées; il avoit établi dans sa maison du fauxbourg saint Marceau une académie de beaux esprits, où il invitoit les plus célébres musiciens pour executer cette sorte de vers, mais sans succès. Il se qualifie lui-même secretaire de la cour du roi, ce qui revient à ce qu'on appelle aujourd'hui secretaire du cabinet; il mourut peu riche, dans le tems qu'il se disposoit à faire imprimer ceux de ses ouvrages, qui sont restés manuscrits.

THEATRE FRANÇOIS,

SECOND AGE.

Depuis Garnier jusqu'à Hardy,

1568. 1583.

ROBERT GARNIER, né à la Ferté-Bernard au païs du Maine en 1534.

mort à Paris en 1590. âgé de 56. ans.

Porcie, T. F. avec des chœurs représentant les guerres civiles de Rome, propre pour y voir dépeincte la calamité de ce tems, dédiée à Estienne Poictiers, seigneur de la Terrasse, in-8°. Paris 1568. 1573. Robert Estienne.

Hyppolite, T. avec des chœurs, dédiée à messieurs de Ramboüillet, avec une élegie à Nicolas Ronsard sieur des Roches, Paris, *idem*.

Cornelie, T. avec des chœurs, dédiée à M. de Ramboüillet, *idem*, 1574.

M. Antoine, T. avec des chœurs, dédiée à M. de Pibrac, in-8°. 1578. Mamert Patisson.

La Troade, T. avec des chœurs, dédiée à Regnaud de Beaune, évêque de Mande, ensuite archevêque de Bourges, *idem*, 1579.

Antigone, ou *la pieté*, T. avec des chœurs, dédiée à Barnabé Brisson, président en la cour de parlement, *idem*, 1580.

Bradamante, T. C. sans chœurs, dédiée au chancelier de Chiverny, *idem*, 1582.

Sedecie, ou *les Juïves*, T. avec des chœurs, dédiée à M. le duc de Joyeuse amiral de France, *idem*, 1583.

Differentes éditions des œuvres de Garnier:

in-12. Paris, 1582. Mamert Patisson.
in-12. Lyon, 1585.
in-12. Niort, 1589. Thomas Portau, dédiées au roi de France & de Pologne.
in-8°. Lyon, 1592.
in-12. Lyon, 1601. Cloquemin.
in-8°. Roüen, 1618. Guillaume de la Haye.

Garnier étudioit en droit à Toulouse en 1565. c'est-à-dire à l'âge de 31. ans les choses ont bien changé: nos jeunes gens ont fait le leur à dix-huit. Il y remporta le prix des jeux floraux; de retour à Paris, il fut avocat en parlement, & l'étoit encore en 1568, lorsqu'il fit imprimer *Porcie* sa premiere tragedie, il fut ensuite conseiller du roi au siége présidial & sénéchaussée du Maine; en 1578. il étoit lieutenant criminel au présidial du Mans, il avoit épousé Françoise Hubert, sœur du bailli de Nogent-le-Rotrou au Perche, dont il eut des en-

sans, elle avoit beaucoup de goût pour la poësie, il ne nous reste d'elle que deux quatrains; Garnier étoit aussi bon orateur que bon poëte; on en peut juger par les harangues qu'il prononça pour remercier Charles IX. & Henri III. qui vouloient le prendre à leur service: l'amour de l'étude, & de la liberté lui ~~faisoient~~ faisoit craindre les embarras de la cour, sa charge lui donnoit le tems de travailler, il aimoit sa femme, il avoit des enfans à élever, il avoit peu d'ambition, que de motifs pour rester en repos! Cependant il fut dans la suite conseiller au grand conseil, & tant soit peu ligueur, MM. de Thou, & Scevole de Sainte-Marthe lui donnent neuf tragédies, mais on n'en connoît que huit, & l'on ne croit pas qu'il en ait fait davantage. La Croix du Maine dit que Garnier a plus imité Seneque que les tragiques grecs, & qu'il surpasse tous les françois qui l'ont précedé; M. de Sainte-Marthe ajoute dans ses éloges qu'il n'y a point d'anciens à qui on ne puisse le comparer par le soin qu'il

a eu de conſerver les caracteres & les mœurs de ſes perſonnages, par le grand nombre de ſes ſentences, & par la richeſſe de ſes expreſſions. On en juge aujourd'hui bien differemment, & peu de perſonnes voudroient ſe donner la peine de le lire; mais on lui rendroit plus de juſtice, ſi l'on faiſoit attention que la tragédie étoit encore dans ſon enfance, & que n'aïant point de modele à ſuivre, il étoit difficile qu'il allât plus loin, peut-être même qu'au langage près, qui n'étoit point alors un défaut, il y a telle piéce faite de nos jours qui l'emporte moins ſur les ſiennes, qu'elles ne l'emportent ſur celles de Jodelle, & de ceux qui ont écrit avant lui. Garnier courut un grand danger pendant la peſte de 1580. ou 1583. étant venu faire un voïage à Paris avec ſa famille, ſes domeſtiques entreprirent de l'empoiſonner avec ſa femme & ſes enfans, pour le voler, & rejetter leur mort ſur la contagion; mais à peine ſa femme eut-elle approché le verre de ſes lévres, que les ſignes du poiſon paru-

rent, on la ſecourut, & ces malheureux furent convaincus & punis; Garnier eſt enterré dans l'égliſe des Cordeliers auprès de ſa femme, à laquelle il avoit ſurvécu.

1570.

ANTOINE LE DEVIN, ſieur de la Roche en Anjou, du Tronchay, & Montargis au Maine, vulgairement appellé lez du Tronchay, mort en Janvier 1570.

Judith, T. *Eſther*, T. *Suſanne*, T.

Il avoit compoſé, dit la Croix du Maine, pluſieurs tragédies françoiſes, entr'autres celles-ci, qu'il avoit vûës; elles ne ſont point imprimées.

1571. 1583.

MAGDELAINE NEVEU, née à Poitiers.

CATHERINE FRADONNET, ſa fille, mortes toutes deux le même jour, de la peſte à Poitiers en 1587.

CAÏE JULES DE GUERSANS, né à Giſors en Normandie vers 1543. mort de

la peste à Rennes le jeudi 5. mai 1583.

Panthée, T. prise du grec de Xenophon, dédiée à M. l'évêque de Coutance, in-4°. Poitiers, 1571. les Bouchets.

Tobie, T. C. in-4°. Paris, 1579. Abel Langelier.

Idem, 3e. édition. in-12. 1604. Roüen, Robert Feron.

Une Bergerie, in-4°. Poitiers, 1583. Nicolas Courtois.

Magdelaine Neveu avoit épousé en premieres nôces André Fradonnet, originaire de Montmorillon, sieur des Roches; dont elle eut un fils, mort jeune, & Catherine Fradonnet des Roches, connuës l'une & l'autre sous le nom des dames des Roches de Poitiers; elle se remaria à Me. François Eboissard, seigneur de la Villée, gentilhomme Breton, dont elle n'eut point d'enfans. La mere & la fille étoient l'honneur de leur patrie, & même de leur siécle, dit Pasquier, qui étoit de leurs amis; leur maison étoit une espece d'académie, où tout galant homme avoit accès, on y parloit de poësie, de philosophie, d'his-

toire, & quelquefois de choſes badines; Paſquier ſemble donner à la fille l'avantage ſur la mere; l'une, dit-il, ſçait beaucoup, parce qu'elle a beaucoup étudié; l'autre doit plus à ſon eſprit, qu'à l'étude, & quoiqu'elle ait parfaitement répondu aux ſoins que ſa mere avoit pris de ſon éducation, ſon moindre mérite eſt d'être ſçavante; elle eut plusieurs amans, & refuſa de très-bons partis, ne voulant point ſe ſéparer de ſa mere, pour laquelle elle avoit une tendreſſe infinie; au nombre de ſes amans étoit Caïe Jules de Guerſans, avocat au parlement de Bretagne, & enſuite ſénéchal de Rennes; pour plaire à ſa maîtreſſe, & l'engager à l'épouſer, il lui ſacrifia la gloire qu'il pouvoit retirer de ſa tragédie de *Panthée*, il la fit imprimer, & proteſta dans ſon épître à M. l'évêque de Coutances ſon Mecène, qu'il n'y avoit de part que de l'avoir miſe en ordre, & qu'elle étoit de la façon de meſdames des Roches de Poitiers; la Croix du Maine ne l'en croit pas ſur ſa parole, & dit qu'on y reconnoît ſon ſtile. Si l'on

en croit Baillet, c'étoit un esprit cynique, fort irrégulier, de peu de religion, d'une mémoire prodigieuse, qui sçavoit beaucoup de choses, mais superficiellement, & qui éclatoit parmi les personnes d'un sçavoir médiocre. Joseph Scaliger n'estimoit pas beaucoup les vers latins & françois de Guersans, ce qui les faisoit trouver bons, dit-il, c'étoit le tour, l'air & l'accent qu'il leur donnoit en les prononçant.

1572.

CHARLES DE NAVIERES, né à Sedan, tué en 1572. à Paris à la S. Barthelemi.

Philandre, T. en vers alexandrins, non imprimée en 1584.

Il étoit de la religion P. R. gentilhomme servant de M. le duc de Boüillon.

1572.

PASCAL ROBIN, gentilhomme Angevin, sieur du Faux en ville-l'évêque, à trois lieuës d'Angers, où il nâquit le jour de Pâques fleuries le 30. mars 1538. vivant au païs d'Anjou en 1584.

Arsinoé, T.

Du Faux la fit joüier, & repréſenter en public à Angers en 1572. au collége d'Anjou; ſelon la Croix du Maine elle n'étoit point imprimée en 1584.

1573.

GERLAND, gentilhomme de Breſſe.

Montgommery, T.

Voici ce que du Verdier dit de Gerland; il a fait pluſieurs belles œuvres poëtiques, tant ſpirituelles que profanes, entre leſquelles eſt *Montgommery* T. où ſont contenus par brieves narrations tous les troubles de France depuis la mort d'Henri II. juſqu'en 1566. *la Religieuſe*, le *Purgatoire*, diſcours auquel damoiſelle Philiberte de Feurs a fait une réponſe, & autres excellentes pieces non imprimées.

1574.

JEAN-BAPTISTE BELLAUD, provençal.

Bergerie tragique ſur les guerres & tumultes

tumultes civiles, intitulée *Phaëton*, in-8°. 1574. Lyon, Antoine de Harſy.

1574.

CATHERINE DE PARTHENAY, née en 1554. morte au Parc en Poitou le 26. novembre 1631. âgée de 77. ans.

Holopherne, T. repréſentée à la Rochelle en 1574. non imprimée.

Pluſieurs tragédies & comédies françoiſes, non imprimées.

Elle étoit fille & heritiere de Jean de Parthenay-l'Archevêque, ſeigneur de Soubiſe, & d'Antoinette Bouchard d'Aubeterre, mariés en 1553. elle fut mariée en 1568. au baron du Pont Kuellevé, qui fut tué le jour de la S. Barthelemy en 1572. elle ſe remaria en ſecondes nôces en 1575. avec René II. du nom, vicomte de Rohan, prince de Leon, dont elle eut le duc de Rohan, le duc de Soubiſe, & trois filles. Après la priſe de la Rochelle, elle fut miſe au château de Niort en 1628. âgée de 74. ans. *Voïez* Baïle à l'art. de Parthenay.

1574.

JEAN MEOT.

Plusieurs comédies & tragédies françoises, non imprimées.

La Croix du Maine qui cite cet auteur, dit qu'il avoit fait représenter ses pieces en public lorsqu'il étoit régent au collége de Gourdaine dans la ville du Mans; on n'en sçait point les titres; il vivoit encore en 1574.

1574.

GUY DE SAINT PAUL, dauphinois, docteur en theologie, recteur de l'université de Paris.

Neron, T. joüée au collége du Plessis, non imprimée.

Une comédie, dont on ne sçait point le titre.

Une Pastourelle, de son invention, joüée en 1574.

On ne sçait rien de plus de cet auteur.

1575.

PIERRE DE MONTCHAULT, de Troyes

en Champagne, principal du collége de Troye.

Une Bergerie, ſur la mort de Charles IX. & l'heureuſe venuë de Henri III. de ſon roïaume de Pologne en France, in-4°. 1575. Paris, Jean de Laſtre.

1575. 1576.

F. FRANÇOIS DE CHANTELOUVE, gentilhomme Bordelois, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem.

La tragédie de feu Gaſpard de Coligny, jadis amiral de France, en cinq actes, avec des chœurs, ſans diſtinction de ſcenes, contenant ce qui advint à Paris le 24. août 1572. in-8°. avec le nom des perſonnages : l'Admiral, Montgommery, le peuple, le roi, le conſeil du roi, Briquemaut, Cavagne Mercure, Pilles, d'Andelot ſortant des enfers, les Furies, le Délateur, le Meſſager, & une approbation latine de deux docteurs en theologie, nommés de Piro, & David Berot, du 23. octobre 1574.

Pharaon, T. en 5. actes, avec des chœurs, dédiée à très-haut, très-magna-

nime, & catholique prince Charles de Lorraine, duc de Mene, marquis de Villars, vicomte de Caſtillon, in-8°. 1576. Paris, Nicolas Bonfons.

Ces deux pieces ont été miſes au jour par les ſoins de frere G. Vigerius, mineur au couvent de Libourne en Guyenne, ſuivant la lettre adreſſée à l'auteur, de Paris le 30. ſeptembre 1576.

Il paroît par les vers ſuivans de Martineau, que le nom de famille de Chantelouve étoit Groſſombre:

Dites-moi, s'il vous plaît, o filles de mémoire!
Qui eſt ce chevalier, lequel ſus votre mont
S'égaye avecque vous, portant deſſus le front
Un chapeau de laurier, témoignage de gloire?
C'eſt notre frere aîné, Groſſombre, qui vient boire
De nos ſaintes liqueurs.

1576.

LOUIS LE JARS, Secretaire de la chambre du roi Henri III.

Lucelle, T. en proſe, diſpoſée d'actes & de ſcenes ſuivant les Grecs & les Latins, dédiée à M. Annibal de S. Meſmin, ſeigneur de Breüil, gentil-

homme de la chambre de monſeigneur, fils du chevalier de l'ordre du roi, in-8°. 1576. Paris, Robert le Magnier.

Idem, in-12. 1606. Roüen, Raphael du Petitval.

Elle eſt en vers dans la *bibliotheque de M. le duc d'Aumont.*

Le Jars dans cette épître dédicatoire, eſt d'avis qu'on doit écrire les comédies en proſe; il y a un Guillaume le Jars reçû ſecretaire du roi, le 29. mars 1562. (1563.) avant pâques, par la reſignation de Victor Brodeau, qui reſigna lui-même cette charge à Antoine Fayel, qui fut reçû le 8. novembre de la même année 1563. l'un ou l'autre eſt ſans doute le pere de Marie le Jars, connuë ſous le nom de mademoiſelle de Gournay, morte le 13. juillet 1645. âgée de 80. ans. Moreri dit qu'elle eſt fille du dernier.

1576.

MATHIEU DE LAVAL.

Iſabelle, imitation de l'Arioſte, in-8°. 1576. Paris.

1577.

Tragédie de Philanire, femme d'Hipolite, 1577.

1577.

GERARD DE VIVRE, OU DU VIVIER né à Gand, maître de l'école françoise à Cologne, vivant en 1577.

La fidelité nuptiale, C. en 5. actes en prose, dédiée à T. M. marchand demeurant à Cologne, son très-cher compere & son ami, du 14. avril 1577. avec un avis aux lecteurs, & un prologue en prose, in-8°. 1577. Anvers, Henri Heindrik.

Idem, 1578. Paris, Nicolas Bonfons.

Les amours de Theseus & Dejanira, C. en 5. actes en prose, dédiée à Me Pierre Heins, maître d'école françoise demeurant en la ville d'Anvers, son singulier ami, du 24. mai 1577. avec un prologue, Anvers, *idem*.

Paris, *idem*.

Abraham, & Agar, C. non imprimée, à l'antique.

1578.

JACQUES DE LAVARDIN, ſieur du Pleſſis Bourrot.

La Celeſtine, ou *Caliſte & Mélibée*, T. C. compoſée en reprehenſion des fols amoureux, traduite de l'Eſpagnol, dédiée à très-nobles & vertueux gentils-hommes Jean de Lavardin, reverend abbé de Leſtoile, & Antoine de Lavardin, ſeigneur de Rennay & Boiſſey, ſes frere & neveu, in-16. 1578. Paris, Guillaume Chaudiere.

La même, in-8°. ſous ce titre, *Tragi-comédia de Caliſto & Melibéa*, vulgarmente *llamada Celeſtina*, T. *en Pamplona, por Carlos Labayen*, 1633.

Por el Bachilier Fernando de Rojas, en 21. actes.

L'auteur a changé quelques noms d'acteurs comme trop reſſentans leurs comiques latins.

1578. 1587.

JACQUES DE FONTENY, confrere de la paſſion.

La chaste Bergere, pastorele, imprimée dans le recüeil intitulé *le bocage d'amour*, in-12. Paris, 1578.

Le beau pasteur, pastorele, imprimée dans le recüeil intitulé *les Esbats poëtiques*, in-12. 1587. 1615.

La Galatée divinement délivrée, pastorele en 5. actes, dédiée à M. de Fourcy & de Ronnon, par un sonnet qui finit par ces vers,

Vous y remarquerez sous noms feints de bergers,
Ainsi qu'en un miroir mille & mille dangers,
Qui s'étoient préparés pour ruiner la France.

Imprimé avec les ressentimens du même auteur pour sa Celeste.

1578.

GUILLAUME BELLIARD, né à Blois.

Les délicieuses amours de Marc Antoine & de Cléopatre, in-4°. 1578. Paris, Claude Gaultier.

Il étoit secretaire de la reine de Navarre, & vivoit encore en 1578.

1579.

GUILLAUME OU GABRIEL LE BRETON, ſeigneur de la Fon, Nivernois, vivant en 1587.

Adonis, T. françoiſe, avec des chœurs, imprimée par les ſoins de François d'Amboiſe, & dédiée par lui à madame de S. Phalle, ducheſſe de Beaupreau, in-12. Paris, 1579. Abel Langelier.

La même, in-12. Paris, 1597. Abel Langelier. Pr. du 22. février.

Idem, par nouveau privilege du 22. février 1697. revûë & corrigée de nouveau, 1601. Roüen, Raphael du Petitval.

Tobie, T.

Carite, ou *l'Epoleme*, T. tirée de l'Ane d'or d'Apulée.

Didon, T.

Dorothée, T.

Indiquées dans l'épître dédicatoire de François d'Amboiſe, ci-deſſus.

Le Ramoneur, C. indiquée par du Verdier.

J'ai vû une comédie intitulée *les Ra-*

moneurs, en 5. act. en prose très-libre ; & qui paroît du même tems.

Le Breton avoit été avocat au parlement de Paris. Il avoit fait dans sa jeunesse un livre de sonnets, d'élegies, & de chansons à la loüange d'une demoiselle qu'il nomme Iris: la plûpart de ces ouvrages sont perdus. François d'Amboise son ami, qui étoit alors avocat au parlement, en recüeillit quelques-uns qu'il fit imprimer à la suite de la tragédie d'*Adonis*, qui fut faite après la mort de Charles IX. & c'est cette mort qu'il a déguisée sous cette allégorie. La devise de le Breton étoit *mas honra que vida*: elle se trouve à la fin du sonnet qu'il envoïa à Jean Galland, principal du collége de Boncourt, en lui adressant son *Adonis* pour le faire représenter:

Maintenant à Boncourt mon *Adonis* j'envoye ;
Afin que sur la scene on l'écoute, on le voye.

1579.

PIERRE LE LOYER, sieur de la Brosse, né au village d'Huillé près la ville

de Duretal en Anjou, le 24. novembre 1540. mort à Angers en 1634.

Le muet insensé, C. en cinq actes en vers de 4. pieds, imprimée p. 122. v°. de ses œuvres & mélanges poëtiques, dédiée à M. Chaluet, président aux enquêtes au parlement de Tolose, avec un prologue & un épilogue en vers de cinq pieds, in-12. 1579. Paris, Jean Poupy.

La même, dédiée à M. le président d'Angers Lesserat; imp. p. 64. de l'Erotopecnie, ou passe-tems d'amour, in-8°. 1676. Paris, Abel Langelier.

Nephelococugie, ou *la nuée des cocus*, comédie imitée d'Aristophane, sans distinction d'actes, ni de scenes, où se trouvent, pour y suppléer, strophes, antistrophes, odes, épodes, systêmes entrecoupés, épirrheme, antipirrheme, alleostrophes, pause, parabase. Paris, *idem*, avec un avis au lecteur,

La Croix du Maine a tort d'attribuer cette comédie à P. Larrivay.

Il fut d'abord avocat au parlement de Paris, ensuite conseiller au présidial

d'Angers; il avoit fait ſes études à Touloufe. Il étoit poëte grec, latin, & françois, philoſophe, hiſtorien, juriſconſulte, & très-verſé dans les langues orientales, viſionnaire d'ailleurs; infatué des étimologies de l'hebreu, & trouvant dans Homere ſon nom, celui de ſa province, de ſon village, & tout ce qu'il vouloit. Pluſieurs auteurs font mention de lui. Baïle ſur-tout s'eſt fort étendu ſur ce qui le regarde.

1579.

RENE' FLACE', né à Nogent ſur la riviere de Sarte, à cinq lieuës du Mans, le 23. novembre 1530. vivant encore en 1584.

Elips, comteſſe de Salbery en Angleterre, T. repréſentée & joüée publiquement dans la ville du Mans au mois de juin 1579. non imprimée.

Pluſieurs tragédies & comédies, non imprimées.

Il étoit prêtre & curé de l'égliſe de la Couture, dans un fauxbourg du Mans, poëte latin & françois, theologien, ora-

teur, hiſtorien, philoſophe & muſicien. La Croix du Maine le louë beaucoup ſur ſes mœurs, ſon zele, & ſa pieté. Il tenoit dans ſa maiſon une école publique, où il enſeignoit à tous les jeunes gens de famille, les belles lettres, la muſique, & l'écriture ſainte.

1580.

ADRIEN D'AMBOYSE, né à Paris ... mort à Treguier le 29. Juillet 1616.

Holopherne, T. ſainte, extraite de l'hiſtoire de Judith, in-8°, 1580. Paris, Abel Langelier.

Il étoit frere cadet de François, & frere aîné de Jacques, fils d'un chirurgien de Charles IX. & ne s'avança pas moins que ſes freres; il eut part aux liberalités de Charles IX. qui l'entretint long-tems au collége de Navarre: il trouva la même grace auprès du roi Henri III. Il étoit de la maiſon de Navarre lorſqu'en 1579. on l'élut recteur de l'univerſité de Paris: pendant ſon rectorat, elle demanda la confirmation de ſes privileges; ce fut lui qui porta la

parole, ſuivi d'un grand nombre de docteurs. Il fut licentié en theologie en 1582. & préconiſé par Michel Thiriot, qui entr'autres loüanges lui donna celle d'être ſorti d'une noble famille. Il étoit docteur en 1584. predicateur & aumônier du roi, & grand maître du collége de Navarre en 1594. il avoit diſputé cette maîtriſe, & l'avoit emportée contre Guillaume Roſe, évêque de Senlis. En 1595. il fut pourvû de la cure de ſaint André des arts, par la démiſſion ou l'expulſion de Chriſtolphe Aubry, qui avoit quitté Paris à la ſuite du légat; enfin il fut fait évêque de Treguier en 1604.

1580.

Les plaiſans devis des ſuppôts du ſeigneur de la Coquille, récités publiquement le 21. février 1580. Lyon, par les ſuppôts, in-8°.

1580.

FRANÇOIS CHAPPUYS, Tourangeau. *L'avare cornu*, C. en cinq actes, en vers de quatre pieds, avec un avant-jeu,

imprimée à la ſuite du monde des cornus, traduit de l'italien de Doni par Gabriel Chappuys, in-8°. 1580. Lyon, Eſtienne Michel.

L'auteur de cette comédie n'eſt déſigné que par ces trois lettres initiales F. C. T. Du Verdier l'attribuë par négligence à Gabriel Chappuys, cependant il avoit vû le monde des cornus, qui lui étoit dédié, & dans lequel Gabriel lui-même la donne à François, qui étoit ſon fils, ſon neveu, ou ſon couſin.

Le monde des cornus, où par diſcours plaiſans & agréables, eſt amplement traité de l'origine des cornes, eſpeces & effets d'icelles, & enfin démontré ſi la femme deshonneſte peut faire deshonneur à l'homme qu'on dit les porter, comédie en proſe & en vers, ſans datte, compoſée en faveur des ſuſdits par F. C. T. ſans nom de ville & d'imprimeur, avec un avis au lecteur. Ces quatre vers ſont au bas de la premiere page:

Qui voudra voir par le menu
Les merveilleux effets des cornes;
Coure par le monde cornu,

Mais qu'il n'en passe point les bornes.

Le monde cornu, idem.

1580.

COSME DE LA GAMBE, dit CHATEAUVIEUX.

Le capitaine Boubousle, C. *Jodés*, C. *Romeo & Juliette*, T. *Edoüard*, roi d'Angleterre, T. *Alaigre*, C. tirée du printems d'hiver. *Plusieurs autres tragédies & comédies.*

Il étoit valet de chambre du roi & de M. le duc de Nemours. Il récita publiquement ses pieces devant Charles IX. & Henri III. elles ne sont point imprimées.

1580.

THOMAS LE COQ, normand, prieur de la sainte Trinité de Falaise, & de nôtre-dame de Guibray en Normandie.

L'odieux & sanglant meurtre commis par le maudit Caïn à l'encontre de son frere Abel, extr. du 4. chapitre de la Genese, T. morale, à douze personnages, à sçavoir,

voir, Adam, Eve, Caïn, Abel, Calmana, ſœur & femme de Caïn; Delbora, ſœur & femme d'Abel; l'Ange; le diable; Remords de conſcience; le ſang d'Abel; Peché; la Mort, avec un prologue & un épilogue, ſans diſtinction d'actes ni de ſcenes, 1580. Paris, Nicolas Bonfons.

1581.

JEAN BARNET, Lorrain.

L'hiſtoire tragique de la Pucelle de Dom Remi, autrement *d'Orleans*, nouvellement départie par actes, & repréſentée par perſonnages, avec chœur des enfans, & filles de France, & un avant jeu en vers, & des épodes chantées en muſique, dédiée par Jean Barnet à monſeigneur le comte de Salm, ſeigneur de Dom Remy la Pucelle de Nancy, le 26. mai 1581. achevée d'imprimer le dernier juin 1581. in 4°. Nancy, veuve de Jean Janſon, pour ſon fils.

Il étoit conſeiller & ſecretaire ordinaire de M. le duc de Lorraine. Il paroît par un ſonnet de C. Vallée, & par

le propre aveu de Barnet, qu'il n'eſt que le reviſeur, & l'éditeur de cette piece, dont l'auteur eſt inconnu; ce n'eſt que par-là qu'il peut avoir rang parmi nos poëtes dramatiques.

1581.

Hiſtoire tragique de la pucelle de Dom-Remy, autrement *d'Orleans*, nouvellement départie par actes, & repréſentée par perſonnages avec des chœurs, dédiée à monſeigeur le comte de Salm, in-8°, 1581. Nancy, veuve Jean Janſon, achevée d'imprimer le dernier jour de juin.

1581.

DIDIER ORIET.

Suzanne, T. in-4°. Paris, 1581.

1582.

GUILLAUME DE LA GRANGE, natif de Sarlat en Perigord.

Didon, T. laquelle tant pour l'argument que la gravité des vers, n'eſt moins digne d'être lûë que profitable à tous.

in-16. 1582. Lyon, Benoiſt Rigaud.

1581. 1601.

NICOLAS DE MONTREUX, auſſi connù par ſon anagramme, qui eſt Olenix du mont ſacré, né au Mans vers l'an 1571. ou 1572.

Le jeune Cyrus, T. priſe du grec de Xenophon, repréſentée à Poitiers en 1581.

La Joyeuſe, comédie repréſentée au même lieu, avec la tragédie de Cyrus.

Hannibal, T. non imprimée en 1584.

Athlette, P. en trois actes en vers, à l'imitation des Italiens, dédiée à François de Bourbon prince de Conti, in-8°. 1585. 1587. Paris, Gilles Beys.

Iſabelle, T. de l'Arioſte, dédiée à ſon prince, ſeigneur Mecene, in-8°. court. 1595. privilege du 18. décembre 1594. Paris, Guillaume des Ruës.

Cleopatre, T. dédiée à ſon prince, ſeigneur & Mecene, in-12. Lyon, & ſe vend à Paris, même privilege, 1595. des Ruës.

L'Arimene, paſtorale dédiée à mon-

seigneur le duc de Mercœur, & devant lui représentée le 25. février 1696. avec un argument & un prologue, in-12. 1697, Nantes, Pierre Dorion.

Sophonisbe, T. avec des chœurs, dédiée à M. de Montgommery, in-12. 1601. Roüen, Raphael du Petitval.

Camma, T. *Paris & Oenone*, T. *La Décevante*, C. *Les amours de Diane & de Delie*, T. *Fleur de lys*, T. *Joseph le chaste*.

Ces six dernieres pieces ne sont point imprimées, ou ne l'étoient point, suivant la Croix du Maine, en 1584.

Montreux étoit gentilhomme, & fils de M. de la Mesnerie, maître des requêtes de Monsieur, frere du roi. S'il n'y a point erreur dans la datte de sa naissance marquée ci-dessus, il faut qu'il ait commencé à travailler à neuf ou dix ans, puisque la tragédie du jeune Cyrus fut représentée en 1581.

1582.

BALTHAZAR DE BEAUJOYEUX.

Voïez le chapitre des ballets sous l'année 1582.

1582.

JEAN DE BEAUBREUIL, de Limoges.
Regulus. T. dreſſée ſur un des faits les plus notables qu'on puiſſe trouver en toute l'hiſtoire romaine, dédiée à M. Dorat poëte du roi. De Limoges, le 15. mai 1582. avec des chœurs, ſans femmes, in-8°. 1582. Limoges, Hugues Barbou.

Il étoit poëte latin & françois, & avocat au preſidial de Limoges; ſon pere fut un des premiers qui encouragea Marc-Antoine Muret à l'amour & à l'étude des belles-lettres.

1582.

PIERRE DE BOUSSY, de Tournay.
Meleagre, T. 1582. Caën.

1583.

JEAN DE LA JESSE'E, né à Mauvaiſin en Gaſcogne, en 1552.
Pluſieurs tragédies.

Il étoit ſecretaire de la chambre de François duc d'Alençon, frere unique du

roi, duc de Lothier, Brabant, comte de Flandre. Christophe Plantin dans un avis au lecteur, qui se trouve à la fin du premier volume des *œuvres poetiques de la Jessée*, imprimé à Anvers, in-4°. en 1583. promet plusieurs tragédies du même auteur, on ne sçait s'il a tenu parole.

1583.

FRANÇOIS D'AMBOYSE.

Les Néapolitaines, C. françoise fort facétieuse, sur le sujet d'une histoire d'un Espagnol & d'un Parisien: sous le nom de Thierry Timofille, gentilhomme Picard, avec une préface, dédiée à Charles de Luxembourg, comte de Brienne & de Ligny, in-12. 1584. Paris, Abel Langelier, par privilege du 2. décembre 1583.

Trois tragédies. Quatre comédies, citées dans la Croix du Maine.

Il étoit frere aîné d'Adrien, & de Jacques, dont on a parlé ci-dessus en 1580. Il fut entretenu comme eux par Charles IX. au collége de Navarre. Il

y enſeignoit en 1572. il fut enſuite procureur de la nation de France. Il paſſa de l'étude des belles-lettres à celles du droit, & devint bon avocat au parlement de Paris. Il alla en cette qualité en 1579. aux grands jours de Poitiers. Il ſuivit Henri III. en Pologne, où il fit la deſcription de ce roïaume. On lui attribuë la reviſion, & l'édition des *œuvres d'Abelard*, in-4°. 1616. à la tête de laquelle il mit une préface qui déplut à bien des gens. D'autres donnent l'honneur de cette édition à André Ducheſne, il avoit fait pluſieurs pieces de théatre; mais content de les faire repréſenter, il ne voulut point courir les riſques de l'impreſſion; ſes amis lui déroberent les Néapolitaines, & les firent imprimer.

1584.

MILLES DE NORRY, gentilhomme Chartrain, philoſophe, & mathématicien, vivant en 1584.

Les trois journées d'Helie le prophete, tragédie, ou hiſtoire.

Les deux journées d'Ammon & de Thamar, T. ou hiſtoire.

Pluſieurs autres tragédies.

Comme les pieces de cet auteur, & celle de huit ou dix autres qui ſuivent, n'ont point été imprimées; il n'a pas été poſſible de leur donner une datte certaine; on s'en eſt tenu ſimplement à du Verdier, & à la Croix du Maine, qui diſent qu'elles ne l'étoient point en 1584. Norry fit les ſiennes dans ſa jeuneſſe; elles coururent enſuite parmi les enfans ſans ſouci, qui les réciterent publiquement ſur l'échafaut.

1584.

JACQUES MONDOT, né au Puy en Velay, religieux de l'ordre de S. Benoiſt au monaſtere de la Chaize-Dieu.

Tragédie ſur la mort de Sophonisbe de Carthage, fille d'Aſdrubal, & femme de Siphax roi de Numidie, non imprimée en 1584.

1584.

FRANÇOIS DE BEROALDE, ſieur de

Verville, gentilhomme né à Paris le 28. avril 1558.

Deux tragédies françoises non imprimées en 1584.

Il étoit poëte, philosophe naturel, & mathématicien. Son pere, historien latin, s'appelloit Mathieu de Broald, ou Beroald.

1584.

JACQUES BOURLE', né à Longmesnil au diocèse de Beauvais, docteur en theologie à Paris, curé de S. Germain le vieux, en 1567. & professeur en Sorbonne en 1584.

Les six comédies de Terence, tournées vers pour vers, non imprimées en 1584.

1584.

MICHEL BOURRE'E, sieur de la Porte, avocat au siege présidial, & sénéchaussée du Maine, poëte latin & françois, petit fils de Jean Ory avocat au Mans en 1530. vivant au Mans en 1584.

Plusieurs comédies & tragédies fran-

çoises, non imprimées en 1584.

Il avoit fait une tragédie latine sur la mort du duc de Guise, tué par Poltrot de Meray. Elle n'est point imprimée.

1584.

JEAN DES CAURES, OU DE SCAURRES, né à Moroent, selon du Verdier, & selon la Croix du Maine, à Moreul en Picardie, principal du collége d'Amiens, chanoine de S. Nicolas de ladite ville, & selon Colletet curé de Pernay, près d'Amiens, vivant en 1584.

Tragédie de David combattant Goliath, non imprimée en 1584.

1584.

HENRIETTE DE CLEVES, vivant en 1583.

L'Aminte du seigneur Tasso, traduite en françois, non imprimée en 1584.

Elle étoit fille & heritiere de François de Cleves, duc de Nevers, comte d'Eu, & de Rethelois, & femme de Ludovic de Gonzague, prince de Mantouë.

1584.

HIERÔME D'AVOST, né à Laval, à ſept lieuës de Vitré en Bretagne, vivant en 1584. âgé de 25. à 26. ans.

Les deux Courtiſanes, C. traduite de l'italien du ſeigneur Loüis Domenichi, non imprimée en 1584.

Il étoit officier de madame Marguerite de France, reine de Navarre, ſœur du roi Henri III.

1584.

CLAUDE DE PONTOUX, né à Châlon en Bourgogne, où il étoit médecin, en 1569.

La Scéne Françoiſe, contenant deux tragédies, & trois comédies, accommodées ſur les hiſtoires de notre tems, non imprimées, en 1584.

1584.

PAUL DE VOLANT, Tourangeau, avocat au Parlement de Rennes.

La Tragédie de Pyrrhus, non imprimée en 1584.

1584.

NICOLAS LE DIGNE, ſieur de Condes.

Aſarcé, C.

Hercules Oeteus, T. traduite de Seneque.

Jephté, T. priſe du latin de Bucanan, non imprimée en 1584.

1584.

JACQUES COURTIN ſieur de Liſſé.

Bergerie, non imprimée en 1584.

1584.

ODET DE TOURNEBU, ou TOURNEBEUF, en latin *Turnebus*, né à Paris, en 1553. mort d'une fiévre chaude en 1581. âgé de 28. ans 8. mois, & 28. jours.

Les Contens, C. en proſe en 5. actes avec un prologue, imprimée après la mort de l'auteur par les ſoins de Pierre de Ruvel, qui la dedia à M. du Sault avocat general au parlement de Bourdeaux, in-8°. 1584. Paris, Felix le

Magnier, le privilege manque.

Il étoit fils du fameux Adrien Turnebe, professeur en langue grecque au college roïal à Paris & de Magdelaine Clement; son pere natif d'Andely sur Seine, d'une maison noble, mourut à Paris le 15. juin 1565. âgé de 53. ans, Odet, l'aîné de trois freres & deux sœurs, sçavoit plusieurs langues il avoit eu pour précepteur Antoine Valet, Limosin, docteur en médecine à Paris, il étoit avocat au parlement en 1579. il assista aux grands jours de Poitiers; deux ans après, il fut pourvû de la charge de premier président de la cour des Monnoyes à Paris, & mourut comme on l'a dit.

1584.

PIERRE DE BRACH.

Aminte, Fable bocagere prise de l'italien de *Torquato Tasso*, & traduite en vers, imprimée avec *Olimpe*, imitation de l'*Arioste*, in-4°. 1584. Bourdeaux.

1584.

JEAN ROBELIN du comté de Bourgogne.

Thebaïde, Trag. ſans diſtinction d'actes ni de ſcénes, dédiée à M. le duc de Lorraine, avec un avis au lecteur à la fin, au ſujet de ſon ouvrage, in-8°. 1584. Pont-à-Mouſſon, Martin Marchant.

1584.

JEAN EDOUARD DU MONIN, né à Hy en Franche-Comté en 1559. ſurnommé le Poëte Hyanin, aſſaſſiné en 1586. âgé de 27. ans, enterré à Paris dans l'égliſe de S. Côme.

La Peſte de la peſte, ou jugement divin, Trag. allégorique en 5. actes en vers, dédiée à monſeigneur Antoine de la Baume, abbé de Baume, avec des choeurs en vers de pluſieurs meſures, & un prologue en proſe, imprimée par privilege, ſans datte, ſigné De Neufville, in-4°. 1584. Paris, Jean Parent. Tom. 5. de ſes œuvres, intitulé *le Carême*, l'épître dédicatoire eſt à la fin de la piéce; & en latin, elle finit par ce vers:

Prodidit hoc Anſer, conticuêre canes.

Orbec Oronte, T. in-12. dédiée à très-

héroïque prince M. le duc de Guiſe, in-12. 1584. même privilege.

François Granchier ſon neveu, & Eſtienne Marchant ſon écolier, nous repréſentent du Monin dans les regrets qu'ils ont faits ſur ſa mort, comme un homme qui ſçavoit l'hébreu, le grec, le latin, & l'italien, la philoſophie, & les mathématiques, cela peut être; mais il étoit ſi affecté dans ſes expreſſions, & avoit une ſi grande fureur d'inventer de nouveaux termes, qu'il en eſt ridicule, ſur tout dans ſa tragédie *de la peſte de la peſte*, le lecteur le plus patient n'en pourroit ſoûtenir la lecture : la Croix du Maine auteur de la bibliotheque françoiſe a fait ſon épitaphe en latin; le petit in-12. dans lequel elle ſe trouve étant fort rare, on la donne ici:

HOSPES TAMETSI PROPERAS
ASTA AC PELLEGE.

JOHANNI EDOARDO MONINO, *Burgundiæ non ſolùm, ſed totius Galliæ ornamento, ingenii & memoriæ felicitate, lin-*

guarumque cognitione & usu præstanti. Poëtæ & Philosopho suprà ætatem egregio; sacræ Theologiæ studiosissimo, & Mathematicarum artium peritissimo. In scribendis versibus græcis, latinis & gallicis ità diligenti & admirando, ut parem fortassis aliquem, superiorem verò nostra ætas habuerit neminem. Juveni prætereà tantæ expectationis, (si diutiùs vixisset) & tàm multis iisdemque summis animi & corporis dotibus prædito, omnibus liberali, urbano, fideli, & grato, & uni tantùm (quem odio plusquàm vatiniano prosequebatur) inimico. Naturâ autem & societate, ergà omnes, perfacili, sed cùm superbis, atque elatis difficili, & parùm gratâ. Novitatis non solùm studioso, sed etiam amatori, (ut omnia quæ in eo erant verè ac liberè eloquar) omnium autèm eruditorum judicio, ad miraculum usque erudito, & celebrioribus cunctis æquiparando, si præceptore esset usus qui ejus ingenii velocitatem, styli acumen, & excurrentis illius orationis impetum cohibuisset, sed libertate à teneris donatus, & sui tandèm compos factus, cùm Lutetiam Parisiorum adiisset, moderatore carens;

genio

genio & ingenio ſæpiùs indulſit, ut illius juvenilis ferebat ætas. Quòd ſi violentâ atque immaturâ morte non fuiſſet præventus, totius Galliæ Phœnix meritò vocari potuiſſet, cùm nuſquàm à ſcribendo defecerit, & aliquid excelſi ſemper meditando, dies ac noctes conſumpſerit. Quæ omnia ſi quis improbare velit, teſtantur innumera admiránda illius ingenii monimenta, variis linguis conſcripta, & jam partim in lucem edita, & propè diem edenda. Sed (proh dolor) ſicariorum manu noctu crudelitèr extinctus, & repetitis ictibus miſerrimè confoſſus, maximum ſui deſiderium omnibus reliquit, & non ſine magnâ literarum jacturâ & totius celeberrimæ Academiæ Pariſienſis migravit ad Dominum anno ſalutis recuperatæ* CIↃ. IC. LXXXVI. *Nonis Novembris cùm vixiſſet annos plus minùs* XXVII. *Menſes... Dies... Horas...*

* Il y a dans l'édition *extincto, & confoſſo*, ce qui gâte viſiblement la conſtruction.

Hoc monimentum ac publicum teſtimonium pro tempore ponendum curavit FRANCISCUS DE CRUCE CENOMANUS *amico incomparabili, in ſacrâ Æde divi Coſmæ, omnium luctu Lutetiæ ſepulto.*

juxtà Claudii Espencæi summi Theologi, & Nicolaï Bezæ Senatoris olim Parisiensis, tumulos.

1585.

CLAUDE MERMET, né à Saint-Rambert en Savoïe, notaire ducal, & écrivain de cette ville; il demeuroit à Lyon en 1584.

Sophonisbe, reine de Numidie, T. traduite en vers françois de l'italien de Jean-Georges Trissin, dédiée à M. le reverendissime Estienne de la Court, abbé de Saint Rambert, in-8°. 1585. Lyon, Leonard Odet.

Cette tragédie avoit été traduite en prose par Mellin de St. Gelais, qui n'avoit versifié que les chœurs; elle avoit été imprimée en 1558. & joüée aux états de Blois, *voïez* l'art. de St. Gelais sous l'année 1560. Le Trissin premier auteur de *Sophonisbe* étoit gentilhomme italien, né à Vicence le 7. juillet 1478. il l'avoit dédiée au pape Leon X. qui la fit représenter à Rome avec beaucoup de magnificence; le Tasse comparoit cette piéce à celles des anciens; M. de Thou

ſemble inſinuer que le Triſſin a donné le premier de veritables tragédies, & de veritables comédies ; il mourut à Rome en 1550. âgé de 72. ans, dépoüillé en juſtice de ſes biens par un de ſes enfans nommé Jules qu'il avoit voulu désheriter par prédilection pour Cyrus ſon fils qu'il avoit eu de ſa ſeconde femme.

1585.

REMY BELLEAU, né à Nogent-le-Rotrou au Perche vers l'an 1527. mort à Paris le 7. mars 1577. âgé de 50. ans, enterré dans l'égliſe des grands Auguſtins.

La Reconnuë, C. en 5. actes en vers de 4. pieds, in-12. 1585. Paris, Mamert Patiſſon.

Il étoit de la *Pléïade françoiſe*, il avoit joüé dans la *Cléopatre* de Jodelle ; les défauts de ſes ouvrages peuvent s'attribuer à ſon ſiécle, plûtôt qu'à lui-même. Ronſard en faiſoit beaucoup de cas ; il l'appelle le peintre de la nature ; au reſte Belleau ne s'étoit point borné à l'étude des belles lettres, il avoit ſuivi

René de Lorraine duc d'Elbeuf à l'expedition de Naples, où il l'avoit aidé de sa valeur & de ses conseils, ce seigneur dans la maison duquel il mourut, l'avoit fait Gouverneur de Charles marquis d'Elbeuf son fils, ses amis lui firent des obseques magnifiques, & c'est à leurs soins que nous devons l'impression de la comédie de *la Reconnuë*, qu'il avoit laissé imparfaite.

1586.

JACQUES DU HAMEL, avocat en parlement.

Acoubar ou *la loyauté trahie*, T. tirée *des amours de Pistion, & de Fortunie en leur voïage de Canada*, avec des chœurs, dédiée à Philippes des Portes abbé de Tyron, in-12. 1586.

Idem, 1611. Roüen, Raphaël du Petitval, avec un argument.

1588.

PHILIPPE BOSQUIER, né à Mons en Hainault, vivant encore en 1610.

Le petit Rosaire des ornemens mondains, T. 1588. Mons.

Il étoit de l'ordre des Minimes, il avoit fait profession dans leur convent de St. Omer; il étoit bon théologien, & sur tout bon scolastique, il étoit professeur de théologie, à Ath; il a composé plusieurs autres ouvrages.

+ le petit Rasoir

++ Il étoit Observantin de l'Ordre de St François, en la Province de Flandre.

1589.

La double tragédie du duc & du cardinal de Guise, joüée à Blois les 23. & 24. decembre 1588. in-4°. 1589. Paris.

C'est ainsi que Bosquier s'intitula lui mesme a la tête d'un Recüeil de ses Sermons qu'il fit imprimer a Paris en 4. Vol. in 8°. Sermons aussi ridicules que ceux de Menot qu'il a pillé.

1589.

FRANÇOIS PERRIN, né à Autun, chanoine & sindic de l'église cathédrale de cette ville.

Sichem, T. extraite du 34e. chap. de la Genese, mêlée de chœurs, odes & chansons, en 5. actes en vers, dédiée par un sonnet, & un long discours en vers au président Jeannin, in-12. 1589. Paris, Guillaume Chaudiere.

Les Ecoliers, C. en cinq actes en vers de quatre pieds, dediée à Jacques Ar-

thaud, lieutenant particulier aux bailliages d'Autun & de Montcenis ; Paris, *idem.*

Jephté, T. traduite, non imprimée.

Il avoit fait des recherches ſur les antiquités de ſa patrie. Il avouë dans ſon épître dédicatoire de la comédie des *Ecoliers*, qu'il eſt redevable du ſujet à Me Odet de Montagu, lieutenant en la chancellerie d'Autun, homme auſſi diſtingué par ſa vertu que par ſon ſçavoir.

1590.

ROLLAND BRISSET, gentilhomme Tourangeau, ſieur du Sauvage.

Hercule furieux, T. *Thyeſte*, T. *Agamemnon*, T. *Octavie*, T. *Baptiſte*, T.

Ces cinq tragédies en cinq actes en vers, avec des chœurs & des argumens, ont été raſſemblées, & imprimées en un vol. in-4°. 1590. Tours, Claude Montreüil, & Jean Richer, ſous le titre de *premier livre des œuvres poëtiques de R. B. G. T.*

La Dieromene, ou *le repentir d'amour*,

T. traduite du Groto par R. B. G. T. in-12. 1695. Roüen, Raphael du Petitval.

Les étranges & merveilleuses traverses d'amour, T. 1605.

La Croix du Maine, qui connoissoit Brisset, ne dit point qu'il fut de Tours, ou gentilhomme; il lui donne simplement la qualité d'avocat au parlement de Paris; il avoit entre les mains une partie de ses ouvrages qu'il auroit fait imprimer à la sollicitation des amis de l'auteur; mais le tems des troubles ne lui parut point un tems propre à cette impression, & elle fut suspenduë, comme nous l'avons dit, jusqu'en 1590. apparemment après la mort de Brisset.

1590.

ROLLAND DU JARDIN, sieur des Roches, parisien.

Le repentir amoureux, églogue en cinq actes en prose, avec un prologue, mêlée de vers, traduite de l'italien en françois par R. D. J. dédiée à mademoiselle... sa maîtresse, in-8°. de Tours le 6. août 1690.

C'eſt le titre d'un manuſcrit qui ſe trouve parmi ceux de M. D. B.

Au frontiſpice ſe voïent les armes de l'auteur, autour deſquelles eſt ſon nom, *Roland du Jardin, ſieur des Roches.*

Ses anagrammes qui s'y liſent auſſi, ſont

D'un nid roïal ard.

D'un dard Lyon ire.

Au bas eſt ſa deviſe, *neminem lædere & liberum eſſe*, avec ces quatre lettres N. A. C. D.

Cette piece pourroit bien être la même que la Dieromene dont ont a parlé dans l'article précedent.

Les aveugles d'Epicure, 1591. par R D. J.

Roland du Jardin étoit frere cadet de Charles du Jardin, tréſorier du roi Henri III. qui épouſa Suzanne Habert, niéce de François Habert, un de nos poëtes dramatiques.

1591.

. . . LA BROSSE.

Aminte, paſtorale.

1594.

CLAUDE DE BASSECOURT, de la province de Hainaut.

Tragicomedie paſtorale, ou *Mylas*, en cinq actes, en vers, avec des chœurs, imprimée avec d'autres œuvres, dédiées à Charles de Croy, prince de Chimay, gouverneur & grand bailly de Hainaut, in-12. 1594. Anvers, Arnoult Coninx.

On donnoit tous les ans à Doüay le 15. août, jour de l'aſſomption de la vierge, un prix au poëte qui avoit le mieux réuſſi dans la compoſition d'un chant roïal, dont le refrain avoit été donné quelque tems avant la fête. Ce prix conſiſtoit en une couronne, & un chapeau d'argent. Baſſecourt, qui étudioit en droit dans cette ville en 1592. fut engagé par un de ſes amis à ſe mettre ſur les rangs. Il nous apprend lui-même qu'il ne compoſa ſon chant roïal que la derniere heure qui précedoit celle où l'on recevoit les ouvrages qui devoient concourir pour le prix, il ne fut point couronné; il crut qu'on lui

avoit fait une injuſtice. Il fit imprimer ſon ouvrage avec celui du vainqueur : avec une apologie du ſien, une critique de celui de ſon adverſaire, un cartel en vers, & une replique.

Au reſte, ſa tragi-comédie eſt une imitation de l'Aminte du Taſſe ; elle eſt allégorique, & il en donne lui-même l'explication.

1594.

LOUIS LEGER, l'un des premiers régens du collége des Capettes.

Chilperic roi de France, ſecond du nom, T. 1590.

Cette piece fit mettre l'auteur à la conciergerie, comme il paroît par l'arrêt ſuivant.

Extrait des regiſtres du Parlement.

1594.

Du mardy XXIII. *aouſt.* Ce jour ſur » ce qui a été rapporté à la cour, » que par la ville a été mis des affiches » pour être demain au collége des Ca-

» pettes joüé une tragédie & une comé-
» die intitulée, *la tragédie de Chilperic roi*
» *de France, ſecond du nom.* Le principal
» du collége mandé, qui a amené *Loüis*
» *Leger*, l'un des premiers regens du
» collége, lequel a preſenté à la cour le
» cahier de ladite tragédie en vieux fran-
» çois; lecture faite du *prologue* d'icelle,
» & ſur ce oüi ledit Leger en être l'au-
» teur : oüi auſſi le procureur general
» en ſes concluſions : La Cour ordonne
» que *ledit Leger ſera preſentement mené*
» *& conduit à la conciergerie du palais*,
» pour être *oüi & interrogé ſur le contenu*
» *audit cahier*, répondre à telles conclu-
» ſions que ledit procureur general du
» roi pourra prendre, & être contre lui
» procedé ainſi que de raiſon; a fait &
» fait inhibitions & défenſes au principal
» du collége de faire joüer ce qui a été
» affiché par la ville; & outre ordonne
» que le preſent arreſt ſera ſignifié au
» recteur de l'Univerſité, &c.

1594.

JEAN GODARD pariſien, né en 1570.

La franciade, T. en cinq actes en vers, avec des chœurs, & l'argument en prose, par Jean Heudon.

Les déguisés, C. en cinq actes en vers de quatre pieds, avec l'argument, par Claude le Brun, Jurisconsulte Baujolois.

Imprimées avec ses autres œuvres poëtiques, dédiés à Henri IV. très-chrétien, & très-victorieux roi de France & de Navarre, en 2. vol. in-8°. 1594. Lyon, Pierre Landry.

Il étoit lieutenant general au bailliage de Ribemont; il étoit peu riche, & grand ami de Claude le Brun, de Jean Pissevin auvergnat, d'A. Pampernelle, champenois, de Loüis Velliard, d'Audebert Heudon, parisien, & sur-tout de Jean Heudon, frere d'Audebert.

1594.

Le cruel assiegement de la ville de Gais, C. qui a été faite & mise en rime par un citoïen de ladite ville de Gais, en leur langage, avec la joïeuse farce de Toannon d'un Treu, en vers de quatre pieds, in-8°. 1594. Lyon.

1595.

Nôce paſtorale, en vers, in-12. avec figures, 1595. Paris, du Breüil.

1595.

Farce joyeuſe & recréative de Poncette & de l'amoureux tranſi, en vers de quatre pieds, in-8°. 1595. Lyon, Jean Marguerite.

1595.

Joyeuſe farce, à trois perſonnages, d'un curia qui trompa par fineſſe la femme d'un laboureur, le tout mis en rime ſavoyarde, ſauf le langage dudit curia, lequel en parlant audit laboureur, écorchoit le langage françois, ce qui eſt une choſe fort recréative: enſemble la chanſon que ledit laboureur chantoit en s'accouſtrant ſon ſoulier, tandis que le curia joüiſſoit de la femme dudit laboureur, puis les reproches & maudiſſons faites audit laboureur par ſa femme, en lui remontrant fort aigrement, & avec grand courroux, que c'étoit lui qui étoit

la cause de tout le mal; d'autant que l'ayant menacée à battre, elle ne pouvoit de moins faire que de lui obéir, parquoy le laboureur, oyant l'affront que luy avoit fait le curia, se leva de cholere, & demandoit son espée & sa tranche ferranche pour tuer le curia; mais sa femme l'appaisa, en vers de 4. pieds: in-8°. 1595. Lyon.

1596.

G. F. D. M. E. F.

Farce joyeuse & profitable à un chacun, contenant la ruse, méchanceté & obstination d'aucunes femmes, par personnages, *le mary, le serviteur, la femme, le serrurier*, en vers de quatre pieds, in-8°. 1596. sans nom de ville & d'imprimeur.

P. D. S. J. L.

La farce des Quiolards, tirée de cet ancien proverbe normand, *y ressemble à la quiole y fait dé gestes*, lequel se met ordinairement en usage, quand on voit une personne qui par ses paroles & ses actions, par ses paroles & par ses habits,

croit cacher la bassesse de sa naissance, la pauvreté de sa cuisine, ou les imperfections de son esprit, pour le divertissement des melancoliques, & de ceux qui sont en parfaite santé, in-12. Roüen, Jean Oursel.

1596.

PIERRE DE LAUDUN DAIGALIERS, Languedocien.

Le martire de S. Sebastien, T. dédiée à monseigneur le duc d'Usez.

Les Horaces, T. in-12. 1596. Paris, David le Clerc.

Il étoit fils de Raimond de Laudun, juge du temporel de l'évêque d'Usez. Il est auteur d'une poëtique & d'une franciade. Il est peint à l'âge de 23. ans. *B. de M. de Cal.*

1596.

. . . . HEINS.

Le miroir des veuves. C.

1596.

ANTOINE FAVRE, & non pas Faure,

de Chambery en Savoye.

Les Gordians & Maximins, ou *l'ambition*, T. in-8°. 1596.

Il étoit pere de Claude Favre de Vaugelas, ſi connu dans la république des lettres. Il vint à Paris en 1619. à la ſuite du prince cardinal de Savoye, pour négocier le mariage de madame Chriſtine de France, fille de Henri IV. avec le prince de Piedmont, depuis Victor-Amedée duc de Savoye. Il étoit alors premier preſident du parlement de Chambery, & obtint de Loüis XIII. une penſion de 2000. liv. pour Claude, le ſecond de ſes ſix enfans. Son teſtament eſt du 15. février 1624.

1596.

Prologue fait par un meſſager Savoyard, ſur la rencontre de trois nymphes priſonnieres par trois mores, en rime ſavoyarde, avec la plainte de la quatriéme nymphe ſur l'empriſonnement de ſes ſœurs, in-8°. 1596. anonime.

1596.

BALTHAZAR GRANGIER.

La comédie de Dante, de l'enfer, du purgatoire, & du paradis, traduite en rimes françoises, & commentée, in-12. 1596. Paris.

1596.

GUILLAUME BELLIARD.

Aminte, fable bocagere du seigneur Torquato Tasso, traduite d'italien en françois, in-12. 1596.

Idem, Roüen, 1603.

1597. 1611.

PIERRE LARIVEY, Champenois.

Six comedies facetieuses en 5. actes en prose, à l'imitation des anciens Grecs & Latins, & modernes Italiens, avec un avis au lecteur, dédiées à François d'Amboise; sçavoir, *le Laquais, la Vefve, les Esprits, le Morfondu, les Jaloux, les Ecoliers*, imprimées in-12. 1597. Paris.

Seconde édition, in-12. 1601. Roüen, Raphaël du Petitval.

Trois comédies des ſix dernieres du ſieur de Larivey, en cinq actes en proſe, avec un prologue, à l'imitation des anciens Grecs & Latins, & modernes Italiens, dédiées à François d'Amboiſe; ſçavoir, *la Conſtance, le Fidele, les Tromperies*, imprimées in-12. Troyes, 1611. Pierre Chevillot, & ſe vendent à Paris chez Nicolas Rouſſet.

Les ſix premieres comédies de Larivey parurent d'abord en 1579.

Son nom ſe trouve écrit très-diverſement. Selon du Verdier, c'eſt de la Rivey. Larrivey, ſelon la Croix du Maine, l'Arivey, ſelon la ſeconde édition de ſes ſix premieres comédies; & enfin comme il eſt écrit à la tête de cet article, ſuivant l'édition de 1611. de ſes trois dernieres comédies, & la traduction de Straparole, to. 2. de l'édition de 1726.

L'auteur de la bibliotheque des théatres attribuë les neuf comédies qu'on vient de citer à deux Lariveys, Jean & Pierre, mais il n'y en a qu'un.

Il étoit fort jeune en 1576. lorſqu'il ſe fit connoître par la traduction des

huit dernieres nuits de Straparole, dont Jean Louveau d'Orleans avoit traduit en 1560. les cinq premieres. Ce fut son premier ouvrage, comme il le dit lui-même dans l'avis au lecteur. Il en a fait plusieurs autres, mais il ne s'agit ici que de ses comédies. Dans l'épître dédicatoire à François d'Amboise, il se vante d'avoir jetté en France les premiers fondemens de la comédie. Ses paroles méritent d'être rapportées:

» J'ai dit que j'en jette les premiers » fondemens, non que par-là je veüille » inferer que je sois le premier qui fait » voir des comédies en prose; car je » sçai qu'assez de bons ouvriers, & qui » méritent beaucoup pour la promptitu- » de de leurs esprits, en ont traduit quel- » ques-unes; mais aussi puis-je dire ceci » sans arrogance, que je n'en ai en- » core vû de françoises, j'entens qui » ayent été représentées, comme ad- » venuës en France.

Il est donc le premier qui aït composé des comédies en prose de son invention, de même que Jodelle est le pre-

mier inventeur de la tragédie en France, puiſqu'il a créé la premiere tragédie françoiſe, quoi qu'avant lui nous euſſions des traductions, & même en vers, des anciennes tragédies grecques & latines. Larivey emploïe le reſte de ſon épître dédicatoire à juſtifier ſa hardieſſe. Les raiſons ſur leſquelles il ſe fonde, ſe réduiſent à trois reflexions, 1°. Il s'appuïe ſur ce que faiſant parler des gens du commun, le langage le plus ſimple lui a paru le plus convenable. 2°. Sur l'exemple des anciens, tels que Plaute & Terence, qui dans leurs comédies n'ont, pour ainſi dire, conſervé que l'ombre de la poëſie, en ſe ſervant de quelques vers iambes. 3°. Sur l'autorité de pluſieurs fameux critiques, qui prétendent que le *Querolus* & pluſieurs autres pieces qui ont péri, n'ont été écrites qu'en proſe : enfin ſur l'exemple des modernes Italiens, tels que le cardinal Ribere, le Picolomini, & l'Aretin, qui malgré leurs talens pour la poëſie, ne l'ont jamais emploïée dans leurs comédies, trouvant qu'elle pro-

duisoit une trop grande affectation, & une abondance de paroles superfluës.

Tout cela peut être vrai ; c'est dommage que le génie de Larivey ne l'ait porté au tragique ; il auroit fourni à feu M. de la Motte, & à ses partisans, d'excellentes raisons pour les autoriser à faire des tragédies en prose.

Du Verdier lui attribuë la *Nephecocugie ;* il se trompe, elle est sûrement de Pierre le Loyer.

Dans l'édition de 1611. Larivey promet trois autres comédies ; il faut que la mort l'ait empêché de les donner, du moins on ne les connoît pas.

1598.

JEAN HAYS, né au Pont de l'Arche.

Cammate, T. en 7. actes avec des chœurs ; l'argument est tiré des morales de Plutarque, au traité des vertueux faits des femmes ; l'auteur le rapporte, & cet argument précede l'avis au lecteur.

On voit que M. de Crebillon, qui vouloit faire sa tragédie de Catilina en

ſept actes, n'eſt point l'inventeur de cette idée.

Amarille, ou Bergerie funebre, en vers, ſur la mort de meſſire André de Brancas, amiral de France.

Imprimées dans le recüeil intitulé *les premieres penſées de Jean Hays*, dédiées à madame ſœur unique du roi, in-12. 1598. Roüen, Theodore Reinſard. P. du 6. décembre 1597.

Il étoit conſeiller & avocat du roi au bailliage & ſiege preſidial de Roüen en 1597. il obtint le 6. décembre de la même année un privilege pour l'impreſſion de ſes ouvrages.

1598.

JEAN HEUDON, pariſien.

Pyrrhe, T. avec des chœurs, in-12. 1598. Roüen, Raphael du Petitval.

Idem, 1620. David du Petitval.

S. Clouaud, roi d'Orleans, T. avec des chœurs, un argument & un avant propos, in-12. 1599. 1620. chez les mêmes.

La même, imprimée dans le recüeil

intitulé *le théatre des tragédies françoises*, avec un argument, & un avant propos, in-12. 1606. Raphaël du Petitval, privilege du 4. fevrier 1597.

Il étoit ami intime de Jean Godard, qui se vante d'avoir été son maître, & de lui avoir prêté l'épaule pour monter sur le double mont, ce sont ses termes.

1598.

PIERRE POULLET.
Clorinde, T. C.

1598. 1604.

JEAN BEHOURT.

La Polixene, T. C. en vers en 5. actes, avec des chœurs, tirée du premier livre des histoires tragiques de Boisteau, histoire 6. dédiée à très-haute & très-illustre princesse de Montpensier, nouvellement représentée au collége des Bons enfans le dimanche 7. septembre 1697. in-12. 1598. Roüen, Raphael du Petitval.

Esaü, ou *le Chasseur*, en forme de tragédie, en vers, en cinq actes, avec des

chœurs, dédiée à très-haut & très-illustre prince monseigneur le duc de Montpensier, nouvellement représentée au collége des Bons enfans de Roüen, le 2. août 1598. in-12. *idem.*

La même, avec un avis au lecteur, & un argument, in-12. 1606. Roüen, même P. du 4. février 1597.

Hypsicratée, ou la *Magnanimité*, T. en vers en cinq actes, avec des chœurs, dédiée à messire George de la Porte, seigneur de Montaigny, & president en la cour de parlement de Normandie, nouvellement représentée au collége des Bons enfans, in-12. 1604. *idem.*

Dans l'anagramme du nom de l'auteur qui est à la fin d'un sonnet, avant la tragédie d'Hypsicratée, on trouve son nom de baptême.

Bonté i a heur,

Jean Behourt.

Il étoit régent au collége des Bons enfans à Roüen; il est auteur du rudiment intitulé *le petit Behourt*.

1599.

MARC PAPILLON, ſeigneur de Laſphriſe, gentilhomme Tourangeau; connu ſous le nom du capitaine Laſphriſe, mort en 1599.

Nouvelle tragicomique, C. en un acte, en vers, imprimée dans le recüeil de ſes œuvres poëtiques, dédiée à monſeigneur Ceſar de Bourbon, duc de Vendôme, avec un avis au lecteur, & ſon portrait, in-12. 1599. Paris, Jean Gaſtelin : la premiere édition eſt de 1597. privilege du 31. Janvier.

Il a décrit dans le ſonnet ſuivant les miſeres & les différentes occupations de ſa vie:

Dans mon berceau le poipre enflamma ſa furie;
Trois ou quatre ans après mon pere trépaſſa;
Puis la guerre venant nos biens appetiſſa,
Et m'ôta du colége où reluiſoit ma vie.

J'eus des traitres procez, j'ai combattu l'envie;
Neptune plus d'un an pauvrement m'oppreſſa,
De pierre, fer & feu le fier Mars me bleſſa,
Obéïſſant ſoldat, & ayant compagnie.

J'eus de sanglans débats, courtisan, j'ai pené;
Estfurieux d'amour, trois ans passionné,
Une dissenterie autant me fut cruelle;

J'eus fiévre, rhume, goutte, une colique aussi,
Dont deux mois sans dormir j'eus l'extrême souci,
J'ai perdu mes plus chers, & de ma parentelle.

1599.

EMARD DE VEINS.

Clorinde, T. avec figures, 1599.

1599.

. . . . DU SOUHAIT.

Radegonde, T. *Diverses* loix d'amour, past. *Beauté* & amour, past. *Souhaits d'amour*, past.

1599.

JEAN DE VIREY, sieur des Graviers, gentilhomme.

La Machabée, T. du martyre des sept freres, & de Salomone leur mere, en vers, sans distinction d'actes ni de scenes, avec une préface, & quelques œuvres chrétiennes en vers, dédiée à madame

la maréchale de Matignon : in-12. 1599. 1611. Roüen, Raphael du Petitval.

La divine & heureuse victoire des Machabées sur le roi Antiochus, avec la repurgation du temple de Jerusalem, T. en vers, sans distinction d'actes ni de scenes, dédiée au R. P. en Dieu M. l'évêque de Coutances, conseiller du roi. De Valognes, ce in-12. 1600. 1611. *idem.*

Il devoit sa fortune au maréchal de Matignon, sous les ordres duquel il avoit servi depuis 1570. jusque vers l'année 1600. que mourut ce seigneur. Ce fut par sa protection qu'il obtint le gouvernement de la ville & du château de Cherbourg. Au milieu de ses occupations, il trouvoit le tems de lire l'écriture; il traduisit en vers françois le livre des Machabées, ouvrage qu'il avoit négligé jusqu'au tems des guerres civiles, qui pécederent, & suivirent la mort du roi Henri III. Le courage de la maréchale de Matignon, qui perdit ses enfans, & sur-tout le comte de To-

rigny, tué à la bataille d'Ivry, au gain de laquelle il avoit contribué, parut à Virey avoir quelque rapport à la fermeté de Salomone, mere des Machabées. Il tira de son ouvrage le martyre des sept freres, & en composa sa premiere tragédie; la seconde est allégorique. Son but est de faire voir que les hommes ne peuvent rien contre la volonté de Dieu, qui malgré la foule d'ennemis de toute espece dont Henri IV. étoit environné, l'avoit élevé sur le trône, & l'en avoit rendu tranquile possesseur. Virey promet dans sa préface l'impression entiere de sa traduction, elle n'a point parû; ce qui nous reste ne fait point regreter cette perte.

1599.

FOURNARIS FABRICE, dit le capitaine COCODRILLE, comique *confident*.

Angelique, comédie en prose, traduite de l'Italien & de l'Espagnol par L. C. *Bibl. de M. le C. de Toulouse*.

Fin du Tome premier.



